This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 833,000

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES · 1817

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES · 1817

LA

SOCIÉTÉ DE ROME

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES 19

COMTE PAUL VASILI

LA SOCIÉTÉ DE ROME

ÉDITION AUGMENTÉE DE LETTRES INÉDITES

PARIS
NOUVELLE REVUE
23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

1887

Droits de reproduction et de traduction réservés.

DG
814
.V33
1887

948535-190

LA

SOCIÉTÉ DE ROME

Mon jeune ami,

Dussiez-vous trouver le mot léger, je le trouve, moi, si allégeant, que je n'hésite pas à le dire : Ouf! Après ce volume, le dernier de la série, le comte Paul Vasili aura vécu, comme peintre des sociétés étrangères. Que fera-t-il ensuite? La *Société Parisienne* peut-être, mais sous une autre forme.

La *Société de Rome* devait tout naturellement venir la dernière, comme étant la plus jeune. J'ai assisté aux débuts de la capitale *laïque*, comme on

dit aujourd'hui, par opposition à l'idée religieuse, et je prends un grand plaisir à la voir croître et s'embellir.

Malgré les manifestations anti-russes de l'Italie, je m'efforcerai d'être bienveillant pour elle. L'Italie s'égare. Habituée maintenant à graviter autour de M. de Bismarck, elle épouse ses haines, défend ses intérêts et, à son insu, ne s'écarte de lui que pour lui revenir par des chemins détournés.

L'amitié de l'Italie pour l'Angleterre — qui l'a conduite à Massouah, et qui a pour corollaire l'inimitié contre la Russie — serait une fausse compréhension de la situation actuelle de l'Europe.

Si c'est par crainte de perdre le contre-poids de la France, comme puissance méditerranéenne, que l'Italie s'attache en ce moment à la fortune de l'Angleterre, elle a tort.

L'Angleterre est destinée, selon la prédiction de M. Gladstone, à devenir une Hollande, à perdre son influence extérieure, souvent fatale à l'Europe, pour se consacrer davantage au développement de ses forces commerciales et à son progrès à l'intérieur.

Si l'Angleterre abandonne son rôle prépondérant sur la mer, — que ce soit réalisable ou non,

un homme d'État anglais l'a cru possible, — l'Italie doit le prévoir et elle n'a aucun intérêt à ce qu'une puissance terrienne, comme l'Autriche ou l'Allemagne, devienne une puissance maritime.

Toutes deux sont près de la péninsule et auraient des tentations de *mordre à même* l'Italie comme dans un beau fruit mûr.

L'Italie devrait au plus tôt entrer en rapports sympathiques avec la Russie, sans quoi, un beau jour, elle se trouvera en face d'un adversaire et d'une rancune. L'empire du tzar, par son étendue, est moins menaçant qu'une nation qui n'a qu'un ou deux débouchés et veut s'agrandir; en tous cas, la Russie n'est pas vorace et cruelle comme l'Angleterre. Une entente avec l'Allemagne et l'Autriche est inutile à l'Italie, car jamais l'Allemagne n'imposera à Vienne une cession de territoire en faveur de Rome. M. de Bismarck est convaincu que ce que prend l'Autriche reviendra un jour à l'empire d'Allemagne tel qu'il le rêve; il ne laissera donc pas l'Italie toucher à un gâteau dont il veut toutes les parts.

Mes lettres sur le Vatican vous intéresseront beaucoup, car il est donné à peu de gens de pénétrer dans la mystérieuse intimité de Léon XIII.

Nous ne trouverons pas à Rome grande matière

à piquantes anecdotes. La noble femme qui règne sur l'Italie, par son charme autant que par sa situation, donne à la société romaine un ton, une tenue, une dignité, qui, s'ils ne donnent pas la preuve d'une absolue vertu, lui sont au moins un sérieux hommage rendu par l'apparence.

Sur ce, je vous félicite du chemin que vous avez fait, des missions que vous avez successivement remplies, succès et missions auxquels n'ont pas été inutiles les lettres de votre paternel ami.

PREMIÈRE LETTRE

LE ROI

On pourrait, il me semble, résumer le caractère du roi d'Italie par un mot qui expliquerait tous ses actes, ses préférences, ses erreurs : le mot courage. Nul, parmi ses ancêtres, ne fut plus dominé que lui par la devise : « Devant, Savoie ! » Jamais souverain, si glorieux qu'il ait pu être, n'a eu un culte plus passionné de la bravoure. Humbert Ier serait à tous moments, sous toutes les formes, prêt à tous les héroïsmes. Je l'ai vu en chasse pousser l'audace jusqu'au risque de la vie.

Il adore le danger, et son air calme, son aspect contenu ne sont pour moi que des efforts faits pour dominer une surabondance de nature qui l'entraînerait partout où il y a péril.

LA

SOCIÉTÉ DE ROME

contre l'assassin et montra un sang-froid extraordinaire.

On peut dire que le roi Humbert appartient à sa double race de Piémontais et d'héritier de la maison de Savoie; comme Piémontais, c'est un parfait gentilhomme, un brillant officier de cavalerie, sérieux, grave; il déteste la frivolité, surtout dans la phrase. Le Roi a horreur de la hâblerie, de l'exagération, des épithètes superlatives. Il y a, entre la nature piémontaise et le caractère napolitain, la différence du feu et de l'eau. J'imagine que le roi Humbert doit souffrir beaucoup de certaines manifestations de ses sujets du Midi.

Le roi Victor-Emmanuel, ignorant, s'est préoccupé de l'instruction de ses fils; mais il n'a compris cette instruction que par ses côtés militaires; ce qui s'apprend par la tradition, par l'expérience générale, par la comparaison des faits passés entre eux, par l'appréciation comparative de la valeur des institutions, Victor-Emmanuel n'y attachait aucune importance. C'était pour lui lettre morte.

Charles-Albert était un mystique, envisageant la Royauté comme un sacerdoce. Son fils avait le sentiment de ses devoirs envers son peuple, mais, dans le jeu de la politique, il n'éprouvait pas de scrupules.

Le père et le grand-père du roi Humbert, cha-

cun à sa manière, aimaient à jouer au plus fin avec tous les partis. On attribuait à Charles-Albert l'expression familière de sa satisfaction avec ses confidents les plus intimes, quand il se flattait d'avoir déjoué l'ambition d'un de ses ministres :

« Je lui ai joliment fait tordre le museau ! »

On ne sait ce qu'il aurait été vis-à-vis du Parlement, qui ne commença à fonctionner régulièrement qu'après son abdication et l'avènement de Victor-Emmanuel. Celui-ci tenait avant tout à la popularité et jetait par-dessus bord les ministres qui lui faisaient ombre. Ce serait calomnier le roi Humbert que de lui attribuer de semblables procédés, qui répugneraient à une nature aussi droite et aussi ouverte. Mais il s'est montré, en tout le reste, trop soucieux de continuer la politique de son père en face des partis.

L'inconvénient de cette politique, malgré son habileté, est son terre à terre : elle se prête aux petites cabales, exagère l'influence personnelle des individus, bonne ou mauvaise. Rien n'y est vu largement, des hauteurs intellectuelles ou morales.

A Rome, comme prince royal et depuis qu'il est roi, Humbert Ier a toujours lu et lit exactement tous les journaux pour se tenir au courant des plus fugitives manifestations de l'opinion, mais il

ne lui reste plus de temps pour lire les livres. De même que ses ascendants, il n'a pas de philosophie politique; cette lacune est compensée, mais non comblée par une droiture et un bon sens rares.

M. Depretis n'était guère fait pour exercer le Roi au vol de l'esprit, ses instincts personnels ne le portant guère à planer.

Avec les hommes de la droite, que le Roi ne trouva plus au pouvoir, les Minghetti, les Bonghi, les Spaventa, il se fût acclimaté à des hauteurs. M. Depretis ne l'a initié qu'aux secrets des expédients.

Je prends un exemple entre mille : la réforme électorale. Elle a été faite sans préoccupation des bases de la loi. Le Roi n'a vu, dans l'extension du suffrage, qu'un appel généreux et confiant de sa part à la démocratie. Une réforme électorale ne consiste pas seulement à faire voter un million d'électeurs de plus ou de moins, elle ne peut se réaliser fructueusement que par l'organisation du suffrage; mais le Roi ne s'arrête pas à de telles considérations et personne auprès de lui n'a garde de les relever.

L'un des effets de cet état d'esprit des derniers rois de la maison de Savoie est qu'ils n'ont pour les penseurs politiques guère plus de goût que Napoléon, qui, comme l'on sait, les traitait dédai-

gneusement « d'idéologues » ; ils aiment surtout les renseignements de fait. La révélation d'une tactique parlementaire les a toujours plus intéressés que l'appréciation raisonnée d'une question constitutionnelle.

Avec ce système de gouvernement, bien des intrigues sont possibles, et l'entourage immédiat d'un monarque prend parfois, quelque inférieur qu'il soit, une influence prépondérante.

On connaît les mœurs de Victor-Emmanuel, comparées souvent à celles de Henri IV. Véritable diable à quatre, il lui fut beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé. L'aristocratie piémontaise, austère, n'a eu pour son roi des indulgences que parce qu'il n'a jamais choisi de favorite dans ses rangs, ce qu'elle n'eût d'ailleurs pas toléré. Rosine, qui, avant d'être la femme morganatique, fut la maîtresse en titre, ne suscita l'animadversion de l'aristocratie piémontaise que lorsqu'elle voulut se mêler de politique.

Cavour avait tenté de dessiller les yeux du Roi sur la conduite de sa favorite. Naturellement, il échoua et Rosine ne le lui pardonna jamais. Après 1859-1860 elle s'est opposée de toutes ses forces au retour de Cavour.

Si Cavour ne se fût rendu, par ses services, indis-

pensable à l'Italie et n'eût été qu'un grand ministre libéral piémontais, un grand tacticien parlementaire, il eût été sacrifié à Rosine. Les amis intimes du roi, compagnons familiers de ses plaisirs, détestaient tellement Cavour qu'ils le lui faisaient détester.

Le danger était que cette femme entourait Victor-Emmanuel d'exploiteurs et l'éloignait de ses fils. Elle avait en haine particulière le prince héritier.

Lorsque Victor-Emmanuel vint à Rome, M. Sella recommença la lutte contre Rosine et s'opposa avec une louable obstination à ce qu'elle eût aucun rang avoué à la cour, où elle ne parut jamais. Il exigea en outre du roi d'Italie que le prince royal eût le commandement du corps d'armée de Rome.

Ce fut alors que Victor-Emmanuel subit le charme de l'incomparable princesse Marguerite. Peu à peu elle conquit une noble et légitime influence sur l'esprit de Victor-Emmanuel et le gouverna dans tout ce qui se rapportait à la cour.

Si le prince de Piémont, aujourd'hui roi d'Italie, a subi en politique l'influence d'une femme, c'est celle de la Reine et point d'autre. Le cabinet de travail du Roi et le boudoir de la Reine sont

séparés par une galerie dont les échos entendent à chaque instant : Marguerite! Humbert! le souverain consultant la souveraine sur toutes choses. Humbert Ier a un respect profond du caractère de la Reine, comme épouse, comme amie ; aucun entraînement de ses sens n'a jamais altéré l'estime, l'admiration, la tendresse qu'il a pour sa parente et pour sa compagne, ni rompu l'association d'esprit qui le lie fidèlement à sa femme.

Il n'y a pas de médisance à parler des aventures galantes des cours qui sont du domaine de l'histoire; surtout quand celles qui en ont été les héroïnes, loin de les cacher, s'en font gloire.

Les sentiments du prince de Piémont, bien avant son mariage, pour la duchesse L..., sont connus de toute l'Italie. Déjà la mère de la belle Milanaise avait occupé ses contemporains de sa liaison galante avec le prince P... : ils avaient promené à travers toute l'Europe, trente années durant, leur faux ménage.

On dit aussi que la future duchesse, encore jeune fille, était hantée par des rêves d'ambitions galantes et disait à ses intimes : Ce sont les rois et les empereurs que je veux avoir pour esclaves. A Paris, comme à Milan il paraît qu'elle a tenu parole. On parvint à la marier avec le comte G...,

frère cadet de cet excellent duc L... qui, recherché en mariage par les plus nobles et belles filles de son pays, avait fini par épouser une cocotte parisienne. Celle-ci, à première vue, eut, dit-on, sur sa belle-sœur, un mot prophétique :

— Elle finira, dit-elle, comme j'ai commencé.

Quand le prince de Piémont, très jeune, arriva à Milan, où habitaient la duchesse et sa mère, il était tout désigné aux traits de ces maîtresses femmes, expertes aux manœuvres d'une coquetterie raffinée et à toutes les comédies du sentiment et de la passion.

Victor-Emmanuel, en apprenant la liaison du prince royal, s'écria : — Ce n'est pas une femme pour mon fils; c'est bon pour moi, lui ne s'en dépêtrera jamais.

Lors du mariage du prince de Piémont, le roi eut la faiblesse de nommer la duchesse, dame de palais de la princesse Marguerite, à Milan. C'était créer une cour de la main gauche en face de la cour officielle. La future reine d'Italie agit avec tant de résolution et de dignité, que cette audacieuse rivale, forcée de rendre les armes, donna sa démission et passa à l'étranger. Cette aventure, très divulguée en son temps, était oubliée, quand l'arrivée bruyante de la duchesse à Rome, le prin-

temps passé, réveilla de malencontreux souvenirs.

Quand on vit les courtisans en émoi et qu'on apprit que la duchesse L... louait, pour l'hiver suivant, un appartement splendide, les commérages allèrent leur train.

Ce que j'ai dit à propos de la chronique galante de la cour à Milan peut s'entendre des histoires analogues qui se sont répandues à Rome dans les premiers temps où le prince royal vint s'y fixer. Mais tout conspirait heureusement ici pour imposer quelque mesure à la médisance et à ces infatuations de la galanterie ambitieuse qui emporte parfois les favorites de haut rang jusqu'à l'imprudence.

On s'est fort récrié, paraît-il, de mes prétendues révélations des secrets de l'alcôve. Une femme de lettres à qui on reconnaîtrait peut-être plus de talent si elle s'attribuait moins de génie, Mme Mathilde Serao, oubliant toutes les règles de courtoisie littéraire pour démasquer un pseudonyme, en est venue à de bien gros mots : diffamation, pornographie, calomnie. Des magistrats mal avisés ont été jusqu'à séquestrer quelques numéros de la *Nouvelle Revue* attardés chez les libraires. Si les poursuites ont leur cours, elles fourniront de jolis *libretti* aux Offenbach et aux Suppé de l'avenir.

J'avais entendu des choses si extraordinaires sur certaines Montespans au petit pied! Elles paraissaient si fières de leur ceinture dorée! si peu soucieuses de leur bonne renommée, depuis longtemps envolée avec leurs bonnets par-dessus tous les moulins de la campagne romaine.

On me disait qu'en haut lieu on savait avoir, pour les fredaines conjugales et pour celles qui s'en faisaient complices, l'indulgence que peuvent seules se permettre les princesses irréprochables.

Passer sous silence d'ailleurs, dans un tableau de la vie mondaine d'une grande capitale, des épisodes galants dont tout le monde parle et dont personne ne s'émeut, aurait été de la dissimulation ou de la pruderie. Il ne m'en coûte guère, après tout, de supprimer une page de ces lettres écrites en courant et, la plupart du temps, sans y entendre malice. Qui sait si ce n'est pas la meilleure vengeance à tirer de mes belles ennemies? car enfin, qui saurait que la veuve Poisson ou Nell Gwyn ont existé, si elles n'étaient entrées dans l'histoire par les escaliers dérobés des demeures royales?

Que le roi Humbert eût distingué la baronne X... ou la marquise Z... qu'importerait après tout, si rien ne révèle au public ce que les espionnages

mondains prétendent découvrir? Or, tout ce que le fils de Victor-Emmanuel laisse voir au dehors de sa conduite privée est absolument correct. Il a trop souffert des erreurs de son père pour ne pas faire grand cas du respect des convenances. D'ailleurs, l'amour du peuple italien pour sa reine imposerait au royal époux, si son propre culte ne les lui rendait doux et faciles, les plus grands égards.

A propos des mœurs de Victor-Emmanuel, dont il eut à souffrir, je veux vous citer une anecdote dont je fus témoin.

Un jour en chasse, l'un de nos collègues commit la bévue de prendre Mirafiori, fils de la Rosine, pour le prince héritier.

Victor-Emmanuel releva l'erreur d'une voix tonnante, sans doute en vue de l'édification des gardes-chasse et du populaire qui se pressaient autour du groupe royal :

— Voici mon Mirafiori, dit-il, regardez-le : sang du peuple mêlé au sang de roi!

Le roi Humbert, s'il a eu une enfance délicate et s'il est resté de petite taille, a de la vigueur dans tous les exercices du corps. Il monte merveilleusement à cheval, tire bien, et il est habile à tous les sports; sa tournure est très élégante, ses manières

aisées et dignes à la fois. Il a souvent un regard intérieur très curieux à observer. Il rêve, et je vous parie que c'est à quelque grande action militaire de l'Italie. Lorsqu'on rencontre son regard, on le trouve franc, loyal, assuré ; s'il parle à des gens du peuple, il a des gestes simples et paternels d'une grâce touchante. Le roi Humbert adore le peuple. Il a la connaissance de ses devoirs envers lui. Il le voudrait à la fois riche et glorieux, surtout glorieux. Comme souverain et comme homme, il est l'honneur personnifié, n'ayant jamais empiété sur les droits de ses sujets ni essayé de tourner les formules de la Constitution ; malgré son amour de la gloire, il voudrait épargner ses sujets, aider les petits ; la question sociale ne le laisse pas indifférent, elle l'occupe et l'intéresse.

C'est une nature très généreuse, et, comme tous les princes de la maison de Savoie, il a de la magnificence. Il aime les beaux bijoux et il en a donné d'admirables à la Reine. Au début de son règne, il avait la passion des pierres précieuses jusqu'à la monomanie. Il en prenait à pleines poignées dans ses poches, se plaisait à les y remuer et en offrait à l'occasion, comme nos pères offraient une prise de tabac.

En revanche, de même que la plupart de ses

aïeux, le roi d'Italie avait reçu de la nature peu de goût pour les arts. Ce qu'il en acquis depuis l'a été au prix d'un effort très louable.

Le roi Charles-Albert détestait la musique, n'admettant que le tambour et la trompette. Le roi Victor-Emmanuel, à l'Opéra, ne restait que pour le ballet Il ne savait pas distinguer un Raphaël d'un Titien.

Le roi Humbert n'a jamais recherché en rien le raffinement. Un trait commun entre lui et les princes de sa maison, c'est qu'il n'a pas de penchant pour ce qui est aristocratique. Il n'a besoin d'aucun effort pour être cordial avec le peuple. Je l'ai vu souvent, des après-midi entières, les jours de régates, serrer la main rude des matelots auxquels il distribuait des médailles, avec autant de bonne grâce et d'intérêt qu'un autre prince en eût mis à récompenser ses pairs. Le roi d'Italie est le roi moderne, le roi démocrate, si une telle épithète peut suivre un tel titre. Certes, Humbert Ier est un roi gentilhomme autant qu'il est possible de l'être, mais il n'est pas et ne veut pas être le roi des grands seigneurs.

Dans la société papiste, à Rome, on donne encore quelquefois au roi Humbert, mais moins souvent qu'à Victor-Emmanuel, le sobriquet de Roi des Marmottes. Si les princes romains, dont le nom

sonne comme les trompettes des hérauts d'armes, ne trouvent pas à leur Roi des airs assez augustes, il ne faut pas croire cependant qu'ils le boudent avec la hauteur de la noblesse légitimiste de 1830. Il y a beaucoup plus de grâce et de souplesse dans leur manière de faire.

Ils boudent, c'est vrai; mais ils en ont l'air désolés, et combien ils en sont tristes!

— Notre belle patrie est à nous tous, ont-ils l'air de dire. Vous l'avez faite plus grande. *E viva l'Italia!* Pourquoi brûlez-vous notre Pape en effigie? Qui touche au saint-père en meurt, et vous mourrez d'*accidente*. Vous remplissez nos bourses, nos palais valent aujourd'hui le poids de l'or, notre huile rebâtit les gradins de nos monts d'oliviers, nos *fattorie* regorgent de grains, mais pourquoi persécuter l'Église? Nous sommes forcés de vous rédiger des petits journaux bien anodins, où la malédiction se double d'une plaisanterie bon enfant, où Polichinelle s'habille en garde noble.

La royauté italienne, par le roi Humbert et la reine Marguerite, est donc bien devenue la royauté nationale.

DEUXIÈME LETTRE

LA REINE

Je sais, depuis que je connais la reine Marguerite, de quels parfums subtils sont faites cette séduction suprême, cette grâce mystérieuse et irrésistible, cette beauté de la beauté qu'on appelle le charme. Le charme est fait d'intelligence et de bonté.

La reine Marguerite est l'une des figures royales les plus intéressantes de l'Europe ; adorée en Italie, elle inspire au dehors la sympathie qu'on éprouve partout pour une femme belle et exceptionnelle.

Son nom charmant se prête à toutes les gracieuses légendes, et se symbolise par la fleur la plus parlante du langage sentimental. Aussi, la poé-

tique Italie a-t-elle chanté, cultivé l'emblème de « Marguerite » avec un amour qui va jusqu'à la dévotion. Bien des gens du peuple ont une marguerite séchée dans leur scapulaire. Je vis, un jour, l'un des porteurs de la grotte de Cumes, qui avait porté la veille la reine Marguerite, se signer chaque fois qu'il prononçait son nom.

La reine d'Italie est une grande dame, quoiqu'elle n'ait point de préjugés aristocratiques; elle se moque volontiers des titres, si authentiques qu'ils soient, et les degrés du *bien né* n'ont aucune importance pour elle.

La Reine supporte complaisamment, comme doit le faire l'épouse d'un chef d'État, la frivolité de la noblesse de sa capitale; elle la flatte même quelquefois, mais sans jamais s'y abandonner.

Elle a beaucoup appris et beaucoup retenu. Ayant travaillé à se former une opinion littéraire, elle pense et juge par elle-même; ses connaissances artistiques sont supérieures à celles de bien des critiques dont la signature fait loi. Son mérite est d'autant plus grand qu'elle ne devait avoir reçu du ciel, comme tous les membres de la maison de Savoie, que très peu de dons à cet égard. La Reine pourrait être un écrivain comme la reine de Roumanie, Carmen Silva. Elle a d'ailleurs écrit des

vers charmants, durant la longue et grave maladie qu'elle a faite. La Reine chante adorablement, quoiqu'elle ait peu de voix, et, comme elle a du sang autrichien par sa mère, elle préfère la musique allemande à la musique italienne, mais celle-ci à la musique française. Son père, le duc de Gênes, fils de Charles-Albert, détestait toutes les musiques, et il eût été d'ailleurs incapable de les distinguer l'une de l'autre.

Le seul point où perce encore sa nature primitive est la toilette. Son goût l'entraîne à la magnificence, tandis que, parfois, l'élégance d'une grande princesse s'accommoderait davantage de ce qui est exquis dans la simplicité.

Peu de souveraines ont de plus beaux bijoux qu'elle; les pierreries de la couronne étaient déjà splendides. Le roi Victor-Emmanuel y a ajouté des présents superbes, et le roi Humbert a donné de merveilleux diadèmes, des perles incomparables.

Une bonne fée avait doté cette princesse, dès son berceau, de tous les dons, de la beauté, de la grâce, de la gaîté, et de toutes les faveurs de la fortune; il semblait qu'elle ne dût vivre que des jours tissés d'or et de soie. Elle a beaucoup souffert au début de son mariage, et l'attentat de Passanante a donné à sa santé une secousse terrible

dont elle a été longtemps à se remettre. Si, en dehors d'une situation royale, une femme vaut le bonheur par sa noblesse, la hauteur de son caractère, la bonté de son cœur, ses mérites de toute nature, sa beauté, sa faculté d'aimer, c'est à mon avis la reine d'Italie.

Elle devait être la première reine de ce pays où tant d'artistes ont glorifié l'idéal, où tout un peuple a le culte de la beauté.

Elle est affectueuse, très vive, très sensible, et provoque le dévouement et l'affection.

Le temps qu'elle ne consacre pas aux réceptions, la Reine le consacre aux lectures. Elle se tient au courant de toutes les revues et de toutes les productions françaises, anglaises et allemandes. Lorsque l'une de ses dames d'honneur lui apporte la nouvelle qu'un livre remarquable a paru, elle est accueillie avec une véritable joie. La Reine est, on peut l'affirmer, comme elle en a été la plus jolie, la femme la plus intelligente de son royaume et d'une intelligence rare, car ce penseur est resté très féminin ; son esprit se nourrit fortement, son jugement a une véritable solidité, et toute cette connaissance ne lui a rien ôté de sa grâce.

Sauf les yeux incomparables de l'impératrice de Russie, il n'y a pas de regard de souveraine plus

beau que celui de la Reine; son sourire est délicieux, chacun de ses mouvements est harmonieux. Elle marche en reine et en femme; elle salue comme personne ne salue. Elle a engraissé, un peu trop peut-être; elle a des bras admirables, des épaules superbes, mais elle n'a pas gagné à son embonpoint cette ampleur du corsage que le roi Humbert appelle le complément de la beauté.

La souveraine a toujours mesuré la valeur des hommes à leur intelligence, non à leur rang, à leur fortune ou à l'importance qu'ils ont dans les partis politiques. Elle excelle à faire parler chacun sur ce qu'il sait. La Reine a voulu connaître tous les Italiens qui avaient une supériorité. Lorsqu'ils sont mal élevés elle en souffre plus qu'une autre, parce que sa délicatesse est très grande; mais elle se contient et subit les manières détestables avec un courage digne de l'ancienne Rome.

Elle sait causer et même gaiement deviser. L'afféterie lui déplaît par-dessus toutes choses, et, certes, ce n'est pas elle qui encouragerait dans son cercle les préciosités de l'hôtel de Rambouillet. Cette grande dame a très grand air dans les cérémonies officielles. En revanche, dans l'intimité, comme nos incomparables mères, elle peut avoir un langage familier.

La Reine ne parle pas l'italien comme une Toscane et se sert volontiers du piémontais en petit comité; elle dira, par exemple, d'un homme exceptionnel : « C'est un brave homme, » ce qui signifie à Turin : « On peut compter sur lui comme capacité et comme honneur. » A propos du roi Charles-Emmanuel IV, mort, disent les dévots, en odeur de sainteté, je lui ai entendu dire un jour, en riant de son joli rire : « Pauvre homme! il était un peu niais! »

La Reine a beaucoup développé sa culture depuis qu'elle est venue à Rome. Les hommes remarquables qu'elle sut grouper autour d'elle contribuèrent à ce développement; aussi vous parlerai-je du cercle de la Reine avant de vous parler de la famille royale, d'ailleurs fort restreinte, et de la cour.

Cette nouveauté, dans la classification de mes lettres, est nécessaire, vous le verrez, pour vous faire connaître l'existence de la Reine, que les descriptions d'une cour trop nouvelle, sans traditions, sans unité, ne parviendraient pas à vous faire comprendre.

Les goûts artistiques de la Reine sont particulièrement satisfaits à Venise où elle fait de fréquents séjours auprès de sa Dame de Cour et amie, la comtesse Marcello, l'une des femmes

d'Italie les plus séduisantes et les plus sérieusement instruites après sa souveraine.

Aux bains de mer, la Reine a une grande liberté d'allures et vient étudier le pays à toute heure, en tous sens, visiter les musées, les églises : aussi connaît-elle sa Venise sur le bout du doigt. Elle aime par-dessus tout l'École vénitienne. Son peintre favori est celui de la merveilleuse toile de l'Académie des Beaux-Arts, de *la Présentation de Jésus au Temple*, j'ai nommé Carpaccio. L'intelligente souveraine a aussi des préférences pour l'élève favori de Bellini Cima da Conegliano, dont le *saint Jean-Baptiste* est à Santa Maria dell'Orto.

L'infidélité que la reine Marguerite fait à l'École vénitienne est pour l'école de Mantoue et elle s'explique, car elle est pour l'immortel Mantegna. La Reine commande les meubles qui se trouvent dans les tableaux de ses peintres favoris et les place dans ses appartements privés.

Venise plaît encore à la Reine parce que ce n'est pas une ville politique et qu'elle ne suscite ni les jalousies de Rome, ni celles de Florence, de Turin ou de Naples.

J'ajouterai que Marguerite de Savoie est trop instruite pour n'avoir pas l'esprit libre. Bien qu'elle ne mette aucune ostentation dans ses pra-

tiques, les libres penseurs l'accusent d'être cléricale, et, par contre, comme elle tient à ce qu'on ne lui croie pas de faiblesse pour les cléricaux, ceux-ci l'accusent d'être d'une tiédeur exagérée.

La Reine aime passionnément le pays dont elle est la souveraine; elle n'a pas eu, comme une princesse étrangère, d'éducation à faire pour devenir patriote, puisqu'elle est Italienne de naissance. D'autre part, les intérêts de la maison qui gouverne l'Italie sont les siens puisqu'elle est une Savoie. Ces choses, vous le savez, mon jeune ami, ont, en politique, plus d'importance que le gros public ne le soupçonne.

TROISIÈME LETTRE

LE CERCLE DE LA REINE

Il faut dire, non le cercle, mais le salon. Lorsqu'elle est arrivée à Rome comme princesse, la Reine a créé l'un de ces milieux où des hommes supérieurs trouvent à échanger leurs idées les plus hautes et les voient comprises, appréciées par une femme intelligente et belle.

La princesse de Piémont mit à profit, au milieu des encouragements qu'elle prodiguait aux conversations les plus sérieuses, tout ce qu'elle entendait. Ces conversations la tinrent au courant des travaux parus, des recherches faites sur l'art, sur la science, et l'initièrent aux préoccupations des esprits les plus élevés.

M. Minghetti a été l'un des premiers que la princesse ait charmés et retenus. Elle reçut de lui des leçons de latin et fut d'abord initiée aux beautés des auteurs classiques, ce qui est la meilleure base de l'instruction littéraire.

M. Minghetti était un lettré, un critique d'art remarquable; il a écrit un ouvrage admiré sur Raphaël. La Reine avait pour cet homme rare une estime qui honore le professeur et l'élève. M. Minghetti était traité par sa souveraine comme un parent et comme un maître. Durant sa maladie, la Reine s'en est beaucoup préoccupée et elle a été pleine d'attentions pour son noble ami.

Je vous trace en courant la silhouette de quelques-uns des habitués du salon royal.

M. Bonghi y vient quelquefois. La Reine, prend un plaisir infini à la conversation de ce philosophe, de cet érudit, de cet esprit si profond et si divers à la fois, allié au sens le plus juste et le plus droit qui soit au monde.

M. Bonghi n'étudie pas le passé comme lettre morte ; il sait en tirer les grandes leçons que l'histoire donne à ceux qui recherchent ses enseignements. Ces leçons ont appris à M. Bonghi que l'Italie n'a jamais subi sans danger l'influence

allemande et il a dénoncé à l'Europe le péril où Bismarck l'entraîne.

J'aurai à vous reparler de MM. Minghetti et Bonghi. Je n'ajoute donc rien à ces quelques traits.

Le sénateur marquis Francesco Nobili Vitteleschi est, dans le salon de la Reine, un des assidus. Cadet d'une famille restée fort cléricale, Francesco est le frère du cardinal Vitteleschi, mort aujourd'hui, qui fut l'ami intime du pape Pie IX.

Le marquis est le type le plus accompli de ces nobles Italiens, qu'on trouve dans toute la péninsule, mais spécialement à Rome et à Naples, qui sont engoués de l'Angleterre aristocratique et prêts à accepter toutes les réformes libérales à la condition qu'elles aient un caractère anglais; ils font du libéralisme par genre, et nullement par conviction. Ils admirent les grands whigs, qui sont les plus grands seigneurs de l'Angleterre, et prétendent les imiter. La pilule de la liberté a besoin, pour eux, d'être dorée avec l'anglomanie. Le marquis Vitteleschi connaît beaucoup mieux que la plupart de ses concitoyens l'histoire d'Italie; mais l'histoire du Piémont est restée pour lui lettre close. L'eût-il connue qu'il ne se fût jamais laissé prendre par le libéralisme bourgeois, démocratique et militaire du nord de l'Italie.

Francesco Vitteleschi a écrit une histoire critique du dernier concile du Vatican, laquelle, hors du monde ecclésiastique, a été peu lue en Italie. Mais elle a eu beaucoup de retentissement en Angleterre et en Allemagne, surtout en Angleterre, où elle a été traduite et a eu plusieurs éditions.

Comme la plupart des Romains clercs ou laïques, le marquis n'est pas favorable à la séparation de l'Église et de l'État. Il considère la religion comme le principal moyen de gouvernement ; cela peut être vrai ailleurs qu'en Italie, mais tous les hommes politiques de l'école piémontaise s'inspirent à cet égard des idées et du système de Cavour et professent une opinion contraire.

Les nobles romains d'ailleurs n'ont aucun point d'accord avec la noblesse piémontaise, et cela s'explique aisément. Ils étaient soldats du Pape, détestaient la guerre, tandis que les autres n'avaient que ce dernier idéal. Occupés surtout de cérémonial, la simplicité piémontaise paraît, aux nobles romains, rustique et mesquine. La liberté italienne, qui avait progressé en Piémont, fit à Rome l'effet d'une bombe, lorsqu'elle y arriva, et l'on n'y est point encore rassuré sur elle.

Les façons de Victor-Emmanuel mirent hors d'eux les grands seigneurs romains, ce dont le Roi

galant homme s'amusait fort. Un marquis n'était pour lui qu'un homme comme un autre et il n'eût consenti à rien faire pour l'attirer à lui. Le roi Humbert et la reine Marguerite sont moins dédaigneux. Non certes que le prestige des grands noms aristocratiques les fascine; mais ils savent que cette plèbe romaine a gardé ses vieilles traditions de clientèle et de patronage et qu'elle aime à savoir que les patriciens fréquentent la maison d'Auguste.

Les premiers nobles romains qui consentirent à paraître au Quirinal étaient tous convaincus qu'ils allaient être ambassadeurs ou ministres. Aucun ne trouvait, par avance, une place à la mesure de son ambition. Il a fallu singulièrement rabattre de ces prétentions, et l'inutilité des soumissions n'a pas peu contribué à les rendre rares.

Le marquis Vitteleschi s'est particulièrement consacré à l'administration communale de Rome en ce qui touche les musées, collections artistiques et scientifiques, conservation des monuments, etc.

Il faut dire à la louange de la noblesse ralliée et même à celle de la noblesse papaline, qu'elles participent à l'amélioration de Rome sans réserve et se consacrent avec dévouement aux affaires muni-

cipales. La noblesse papaline a la majorité dans le conseil municipal de Rome, et elle en use avec une grande modération. Elle va jusqu'à se prêter à toutes les réformes libérales dans l'administration des hôpitaux, de l'assistance publique, et sa gestion obtient les meilleurs résultats.

Le marquis Vitteleschi fut, ce dont il est difficile de s'apercevoir aujourd'hui, un bel homme, brun ; il est ce qu'on appelle : « un vieux beau ». Certes il y a loin du temps où il déployait toutes ses séductions pour fléchir la duchesse de Z.... Mais il a beaucoup de prestance et il « porte beau ».

Habitué des salons de la Reine, lorsqu'elle était encore princesse de Piémont, danseur parfait, il était souvent choisi par elle pour valser au bal de la cour.

Le marquis, très homme du monde, est l'un des membres les plus anciens et les plus fidèles de la société des chasses et du sport à Rome : il favorise la gymnastique et tous les exercices du corps à la mode anglaise. On reproche au marquis Vitteleschi l'indécision qu'il porte dans toutes les assemblées où il siège. J'aime à croire qu'il est de ces hommes chez qui l'abondance des lumières a tempéré l'esprit critique, et qui ne peuvent se décider à conclure dans un sens ou dans un

autre. S'il avait eu plus de résolution, il eût été syndic de Rome et eût joué un grand rôle.

Au Sénat, il eut, au début, un zèle de néophyte et fut des plus travailleurs, et, là encore, il eût pris une des premières places sans les fluctuations de sa nature. Il jouit d'abord d'une certaine popularité auprès de ses collègues. Les Présidents et les Vice-Présidents étant nommés par la couronne, la plus haute charge élective est celle de questeur : il fut élu et réélu une dizaine de fois. Mais, un beau jour, une petite cabale, menée par les Piémontais, le fit échouer. Savez-vous pourquoi? Ils lui trouvaient trop bon ton. La démocratie élève souvent au pouvoir des gens qui ne sont pas élevés.

Le baron Giovanni Baracco a un culte pour la Reine. Archéologue distingué en même temps que causeur aimable et abondant, il a l'esprit délicat et original. Le baron est Napolitain, il appartient à une grande famille libérale qui possède le tiers des Calabres; son frère est un très grand seigneur, très répandu dans le monde aristocratique à Paris.

Giovanni Baracco possède une culture littéraire de premier ordre. Il a étudié l'Égypte et il possède une collection d'objets égyptiens, une des plus

curieuses et des plus rares qui soient au monde.

Longtemps questeur de la Chambre, très apprécié, il est devenu depuis peu sénateur. Politiquement Giovanni Baracco a toujours été fidèle à Minghetti, dont il fut, jusqu'au dernier jour, un chaud partisan.

On voit aussi beaucoup, chez la Reine, le marquis Alexandre Guiccioli, dont le père, l'un des plus grands propriétaires territoriaux de l'Italie, a été ministre des Finances de la République romaine en 1849, et dont la tante a lié son nom à la mémoire de lord Byron.

La mère du marquis Alexandre est une marquise Capranica, belle-sœur de la Ristori. Alexandre Guiccioli a débuté avec succès dans la carrière diplomatique. Dès qu'il fut en âge, il entra à la Chambre où il devint membre actif du groupe attaché à M. Sella. Député des Romagnes, — les Guiccioli sont de Ravenne, — il n'a pu satisfaire ses électeurs ultra-radicaux et n'a point été réélu.

La mort de Sella ayant achevé de le désintéresser de la politique, il s'est marié à la fille d'une femme que j'ai quelque peu maltraitée dans la *Société de Berlin,* la comtesse Benkendorff, aujourd'hui établie à Rome.

Le marquis est entré au conseil municipal,

dont il est l'un des membres les plus intelligents.

L'un des frères du marquis Alexandre a fait, dans l'armée, la campagne de 1866, et il est l'un des chevaliers d'accompagnement de la Reine.

La reine a beaucoup d'affection pour la marquise douairière Guiccioli et pour sa belle-fille, la marquise Alexandre. Elles sont l'une et l'autre du très petit nombre de dames, n'appartenant pas à la cour, admises le soir dans le cercle intime de la Reine.

M. Emilio Broglio est peut-être le doyen des connaissances particulières de S. M., car, habitué de la villégiature de Manzoni sur le lac Majeur, il l'a vue tout enfant auprès de sa mère, la duchesse de Gênes, à la villa royale de Stresse. Cela explique sa présence au Quirinal, bien qu'il tranche sur tout ce milieu très élégant par ses façons assez frustes. C'est un homme d'une véritable valeur, mais terriblement mal élevé. Il a un catarrhe et il lui prend des quintes dont il a, en vérité, l'air d'être fier, tant il crache de haut dans son mouchoir ou de loin dans les cheminées. Broglio a beaucoup vécu à Milan aussi avec Manzoni, et il a fait provision d'anecdotes qui alimentent sa conversation, mais qu'il renouvelle peu, Manzoni n'étant plus là.

M. Emilio Broglio a pris part, en 1848, à la défense de Milan, et il a été l'un des membres actifs du gouvernement provisoire. Émigré après 1848 en Piémont, il est devenu professeur d'économie politique à l'Université de Turin. Longtemps député, il est entré à la suite de Ratazzi dans le *conubio*, fut très lié avec M. de Cavour; mais, plus tard, il accentua encore son évolution à droite, ce qui le fit appeler au ministère de l'Instruction publique dès le premier ministère Menabrea, après Mentana.

Dans ce ministère, ce qui caractérisait la combinaison, c'était la passion d'autorité et de réaction du marquis Gualterio, qui voyait Mazzini partout. Le ministre se levait la nuit au palais Ricardi, réveillait son chef de cabinet Bardezono, aujourd'hui préfet de Palerme, et lui dictait des ordres de visite domiciliaire, là où il avait rêvé de conspiration.

Broglio a la peau huileuse, le type de Méphistophélès par le haut de la figure, et celui de satyre par le bas; il a de grands sourcils qui se rejoignent, et des yeux dont les coins remontent comme si les dieux avaient voulu l'obliger malgré lui à regarder le ciel.

Quand il ne rabâche pas les histoires de Manzoni,

il cite tout ce qui se fait en Angleterre. Il a écrit, d'ailleurs, un livre sur les coutumes parlementaires anglaises. J'oublais qu'il a la manie de reconstituer la langue italienne telle qu'elle est parlée en Toscane.

Vous voyez l'homme, duquel je me venge parce qu'il m'a souvent ennuyé et parce que je trouve la Reine trop indulgente pour ce rustre.

Puisque je suis en veine de méchanceté, je vous parlerai du général Menabrea, auquel je ne pardonnerai jamais une impertinence. Il a toujours beaucoup plu à la Reine parce qu'il est causeur charmant, très insinuant, très courtisan. On le trouve généralement trop habile, même pour un diplomate, car l'habileté poussée trop loin va contre son objet et découvre les fils de sa trame. Imaginez-vous que son premier ministère, constitué d'abord avec Gualterio, a fini, de combinaison en combinaison, pareil au couteau de Jeannot, avec Mordini. Le spectacle était curieux.

Le général Menabrea a passé sa vie à se faire donner des places, des décorations, à en faire donner à son fils. Lors de l'annexion de la Savoie à la France, il y avait, sur le lac du Bourget, à l'abbaye de Hautecombes, où sont toutes les tombes de la maison de Savoie, dont celle de Charles-Félix,

une place de gouverneur d'environ 6,000 francs par an.

Un ancien officier d'ordonnance de Victor-Emmanuel, qui s'était partout bravement conduit et distingué, issu d'une famille contemporaine de la maison de Savoie, pauvre, dont le seul défaut était d'être clérical et d'avoir donné sa démission lors de l'expédition des Marches et de l'Ombrie, mais qui, justement, semblait désigné pour le soin pieux des tombes, avait demandé au général Menabrea de l'appuyer pour obtenir la situation de gouverneur d'Hautecombes.

Le général, qui, à cette époque, avait déjà été aide de camp du Roi, ambassadeur, etc., etc., prit la place.

L'ambassadeur actuel d'Italie en France a épousé Mlle Riquetta, femme distinguée s'il en fut. Sa fille, très belle personne, admirablement élevée, s'est mariée avec le prince de Gela, aujourd'hui prince de Sant-Elia et est Dame de palais de la Reine à Palerme.

QUATRIÈME LETTRE

LA FAMILLE ROYALE

Le prince de Naples est né à Naples, le 11 novembre 1869, et c'est au palais Pitti, à Florence, que le Roi et la Reine ont fêté, cette année, la dernière année de sa jeunesse, car selon les prescriptions du statut, le prince, déclaré majeur, le 11 novembre 1887, aura une liste civile et sera pair du royaume.

Le colonel Osio, son gouverneur, merveilleusement choisi pour laisser au prince l'entière liberté de son développement personnel, ne lui a donné que de nobles exemples. La Reine a d'ailleurs veillé avec sollicitude sur l'éducation de son fils et s'y

est même consacrée entièrement lorsqu'elle fut malade et quitta Rome pour se soigner.

Le prince de Naples est fils unique; il ressemble à son père et à sa mère, surtout au premier, quoiqu'il ait les cheveux blonds. On a eu longtemps des inquiétudes sur sa santé, mais la gymnastique, les armes, l'équitation en ont fait un cavalier vigoureux.

La Reine a consenti à ce qu'on donnât, dans l'éducation de son fils, la première place à l'instruction militaire, mais elle n'a point pour cela laissé négliger l'instruction historique. En somme, cette instruction a été parfaite. Le jeune prince aime beaucoup le travail; ses préférences sont pour les sciences naturelles et la numismatique. Il possède déjà de très belles collections.

Il s'intéresse à tout ce qu'il voit, les machines l'arrêtent et il se les fait expliquer jusqu'à ce qu'il en comprenne le mécanisme. Le prince a très grand air, de l'assurance, rien de banal ni dans la physionomie ni dans le geste ; je ne doute pas qu'il ne soit quelqu'un. Il parle admirablement plusieurs langues et particulièrement bien le français. On le dit déjà autoritaire, mais il est surtout hardi, audacieux, et sa mère, malgré l'idolâtrie qu'elle a pour lui, n'a jamais cherché, si petit qu'il fût, à res-

treindre son expansion, à diminuer son courage. Elle est de Savoie comme le roi. Elle ne s'est donc point étonnée que son fils prît deux fois la devise : « Devant, Savoie! » La traduction de « Avanti Savoja! » n'est pas « Devant, Savoie! » mais bien « Savoie! En avant! » Les Anglais diraient « Savoy, for ever! »

Le prince de Naples s'appellera Victor-Emmanuel III.

L'ex-roi d'Espagne, le prince Amédée, duc d'Aoste, s'il n'est pas un Apollon, n'est ni un infatué ni un poseur non plus. Il a une grande dignité, froide, un peu cassante, qui devait s'adapter médiocrement au caractère espagnol. Très pieux, il aime cependant beaucoup les femmes, quoiqu'il ait possédé la plus belle, la sienne, la princesse Vittoria, morte en lui laissant trois enfants.

Le prince habite Turin ; il a une valeur personnelle, des connaissances et surtout le courage traditionnel de sa famille.

Lorsqu'il sut que le roi Humbert voulait aller à Naples durant le choléra, il écrivit à son frère pour le prier de le prévenir, désirant l'accompagner. Le Roi lui répondit : « S'il arrivait un malheur, il faut que tu restes. »

Le prince Amédée était à l'Exposition de Turin,

présidant une cérémonie, lorsqu'il apprit le départ du Roi. Sans même rentrer chez lui, il se jeta en wagon pour aller rejoindre son frère.

Sa générosité, sa charité sont légendaires, et sa magnificence ne connaît pas de bornes dans les fêtes qu'il donne.

Il s'est lassé de la royauté espagnole aussi vite que le peuple s'est lassé de son roi. S'il n'a pas eu la somme de souplesse et de diplomatie qu'il fallait pour faire de la politique espagnole, les Espagnols de leur côté ont mis peu de bonne grâce à essayer son éducation.

Le Roi et le prince Amédée ont deux sœurs : la reine de Portugal et la princesse Clotilde, femme du prince Jérôme Napoléon.

La Reine de Portugal, jolie, intelligente, gracieuse, attrayante, est blonde, avec le teint mat. Ses cheveux, dont elle s'occupe peut-être un peu trop, sont les plus soyeux et les plus dorés qui soient au monde, son sourire a un charme irrésistible. Le visage de Maria Pia est de ceux qui se représentent sans cesse à l'esprit, car on peut les interroger ou y songer longtemps, on a toujours quelque chose à y découvrir. Il semble à première vue que la grâce y domine; mais, pour peu qu'on pénètre le miroir des yeux et qu'on essaye de lire

dans l'expression de la physionomie, c'est la pensée qu'on y rencontre. Il court bien des lumières sur ce front, sur ces cheveux ondulés, et il y a bien de la fermeté dans les ailes du nez, dans la lèvre supérieure.

La reine de Portugal est l'une des femmes les plus intéressantes qu'on puisse admirer. Elle a une adorable tournure, la taille divine, et s'habille comme la plus élégante des Parisiennes.

La princesse Clotilde, absorbée par une dévotion que les chagrins ont exaltée, ne s'occupe ni de l'art de la coiffure ni des recherches de la toilette. Plus douce à la vie que la vie ne lui a été douce, c'est l'une de ces résignées avec lesquelles on fait les saintes. Elle a l'esprit très cultivé, mais dans le sens des choses religieuses. Elle aime les lectures pieuses et y trouve, pour son âme, l'aliment que son cœur n'a pas rencontré dans le mariage.

On peut dire de la princesse Clotilde que son but est la perfection chrétienne, car elle ne s'est jamais plainte, jamais ses lèvres n'ont murmuré un reproche, formulé un grief. C'est une grande chrétienne qui se croit éprouvée par Dieu pour son salut et qui pardonne. Elle a aujourd'hui l'aspect austère, la démarche automatique, le regard vague des personnes qui n'attendent plus rien que du ciel.

La duchesse de Gênes, mère de la Reine, a été belle, et elle conserve un port superbe: vêtue de couleurs sombres, elle apparaît tout à coup dans le cadre lumineux du lac Majeur où elle habite, à Stresa.

Je la vis pour la première fois aux îles Borromées. Seule, elle s'avançait dans une allée d'orangers, les personnes de sa suite, qu'elle avait écartées, causant à quelque distance. A quoi rêvait-elle? Peut-être au marquis de Rapallo qu'elle avait épousé morganatiquement et qui est mort d'une façon si dramatique.

La duchesse a une grande valeur morale; elle a fait de sa fille une femme qui eût été remarquable et souveraine dans toutes les conditions de la vie; son fils, le prince Thomas, duc de Gênes, est un homme exceptionnel comme tenue de caractère, comme simplicité de façons. Officier de marine, il adore son métier, se passionne pour toutes les questions qui touchent au renouvellement de l'armement, lit tout ce qui se publie à cet égard, aime à en discuter avec ses collègues. Il a une manière à lui d'être bon enfant qui provoque l'affection, mais point la familiarité.

CINQUIÈME LETTRE

LA COUR

Pour juger la cour actuelle d'Italie, ne faut-il pas en suivre la formation à travers les changements successifs des capitales et remonter jusqu'à la première?

Les anciennes traditions de la cour de Piémont avaient déjà été bien entamées, soit par la Révolution de 1848, soit depuis la mort de la reine Adélaïde, femme de Victor-Emmanuel; la cour avait pris des allures exclusivement militaires.

Les institutions politiques de la nouvelle monarchie italienne étant absolument démocratiques s'opposaient en tout cas à la reconstitution d'une véritable cour.

En Piémont la bourgeoisie avait très peu profité de la cessation des privilèges de la noblesse d'être seule admise à la cour.

La lutte continua entre la noblesse libérale et la noblesse cléricale, mais elle n'en fut que plus ardente. Les nouveaux pouvoirs politiques étaient nécessairement très hostiles au personnel de l'ancienne cour qui avait été maintenu en place, mais qui était, sauf un petit nombre d'exceptions, attaché à l'ancien régime.

M. de Cavour fut impitoyable pour la cour ; y ayant trouvé une certaine résistance, il la brisa. S'attachant d'abord à enlever toute influence politique à l'entourage du Roi, il berna si bien les courtisans et s'en moqua de telle façon avec sa verve endiablée, qu'il n'y eut plus dans la noblesse piémontaise que les jeunes gens dont l'incapacité était notoire qui consentirent à occuper une charge à la cour.

M. de Cavour n'admettait que les luttes parlementaires ; véritablement libéral, ayant une grande largeur d'esprit, très tolérant à l'égard de ses adversaires politiques, il combattait avec égard même ses ennemis dans le Parlement, mais il abhorrait l'intrigue des cours.

« La pire des chambres, disait-il, vaut mieux que la meilleure des antichambres? » Il ne sup-

portait pas la contradiction, la résistance des petites influences; il en était injuste, et le dernier terme de son mépris pour quelqu'un était de dire : « Il est fait pour être chambellan ! »

Le Roi, de son côté, qui n'avait aucun goût pour les mœurs aristocratiques, ne s'opposa point à la désagrégation de ce qui restait de la cour. La reine mère et la reine Adélaïde étant mortes à quelques jours de distance en 1855, la cour, à Turin, devint exclusivement militaire.

Quand vint la convention de Septembre, à la nouvelle du transport de la capitale à Florence, la haute société de Turin se souleva comme un seul homme, depuis le dernier des hobereaux jusqu'au comte Sclopis en personne, qui, sans souci de sa haute situation, déblatérait au milieu de la foule sur la place du château, tandis qu'on lançait des pierres à ceux qui allaient au bal de la cour.

Toute la noblesse piémontaise abandonna Victor-Emmanuel, à l'exception de ceux qui avaient des charges auprès de sa personne et étaient forcés de l'accompagner.

Victor-Emmanuel arriva donc isolé dans la nouvelle capitale, ne pouvant attirer la noblesse toscane encore attachée au grand-duc et qui se maintint longtemps à l'écart. Lorsque, par un sentiment

admirable de patriotisme, les grands noms toscans des Strozzi, des Ginori, des Corsini Laratico se rallièrent, comme il n'y avait pas de reine, pas de noyau de cour, il n'y eut aucune cérémonie pour grouper les rares éléments qui s'offraient.

L'influence de la Rosine qui prenait position et n'admettait une cour qu'à la condition d'en être, ce à quoi le roi ne souscrivit pas, fit manquer ou médiocrement réussir tout ce qu'on essaya.

A Florence, la princesse de Piémont ne s'installa point, elle ne fit que passer. Les scènes des Mirafiori mère et fils empêchaient le roi de garder auprès de lui son fils et sa belle-fille.

A Rome même, le Roi n'admit pas que la princesse de Piémont prît la place de la Reine. Il constitua une espèce de petite cour pour elle; il n'y eut rien d'officiel, même dans les bals qu'elle donna; cependant la princesse prenait chaque jour plus d'empire sur l'esprit de son beau-père, et elle fût parvenue bientôt à lui imposer sa volonté. Elle avait apprivoisé le Roi indomptable, tenace, qui fut le fondateur du Royaume et sut faire concourir à cette fondation des hommes aussi différents que Cavour, Garibaldi et Mazzini.

Un homme secondait la princesse Marguerite très discrètement, mais avec la constance et la

clairvoyance d'un dévouement absolu pour le roi et pour ses enfants légitimes.

Quoiqu'il soit mort aujourd'hui, je veux vous parler du comte Panissera, dont j'ai été l'ami et dont la physionomie très curieuse fait connaître les transformations que la cour a subies dans ses voyages de Turin à Florence et de Florence à Rome. Le comte Panissera était à la fois préfet du palais, grand maître des cérémonies, introducteur des ambassadeurs. On avait, à la cour de Victor-Emmanuel, réuni ces trois charges par économie. Beau-frère du marquis de Villamarina, il avait épousé comme lui une demoiselle Rignon de Turin. C'était un très honnête homme, plein de tact, intelligent, modeste, d'une tenue parfaitement correcte, ne cherchant jamais à se faire valoir, très dévoué à ses souverains, ayant rendu à Victor-Emmanuel des services importants, notamment dans certaines négociations privées avec l'empereur et avec le prince Napoléon.

Il avait commencé par être suppléant dans ses fonctions futures quand le marquis de Brême et le prince Doria en étaient les titulaires. Il faisait toute leur besogne et s'était acquis ainsi la confiance de Victor-Emmanuel. Simple capitaine d'artillerie, on lui refusa longtemps ses titres; la

droite du Parlement, qui gouvernait alors, déclara qu'on ne pouvait imposer un homme de petite noblesse, Piémontais par surcroît, aux princes et aux ducs des autres parties de l'Italie; mais ses mérites, l'estime en laquelle le tenait le roi Victor-Emmauuel finirent par vaincre l'hostilité des ministres; il fut nommé par les raisons que je vous dis et aussi parce qu'on ne pouvait se passer de lui.

Le roi Humbert, qui tint à garder toute la cour de son père, ne toucha point à la situation du comte Panissera, et continua à s'entretenir chaque jour de politique avec lui, comme avec un confident, non comme avec un conseiller. Il avait été fait sénateur, mais ne se mêlait point des affaires publiques.

Son suppléant est le comte Giannotti, lequel pourrait bien devenir titulaire, le Roi ayant l'horreur des nouvelles figures et détestant de changer son entourage.

Le comte Giannotti était aux grenadiers-gardes. Il est entré comme officier d'ordonnance au service du prince de Piémont, lorsqu'on fit à l'héritier du trône son premier établissement à Milan. Il ne quitta le prince que dans le bref délai exigé par le règlement pour permettre qu'il fût nommé

lieutenant-colonel et ensuite aide de camp du prince. Quand le terme de ce nouveau service l'eut forcé à quitter la maison militaire du Roi, il prit sa retraite et entra dans la maison civile où l'on créa pour lui la charge de premier maître des cérémonies, charge qui en fit le suppléant du comte Panissera.

A la mort de ce dernier, il s'est trouvé régent des fonctions de préfet du palais et il aspire à devenir titulaire de ce poste important.

Aux côtés du prince Humbert à Custozza, il est devenu son confident, et il lui a prouvé plus d'une fois son dévouement aveugle. Le Roi sait qu'il peut disposer de lui, mais j'imagine que sa nomination serait loin de consoler la Reine de la mort du comte Panissera.

Le comte Giannotti a été un très brillant officier, portant joliment l'uniforme, et a inspiré un grand nombre de passions.

Il a épousé une Américaine plus âgée que lui, mais qui a l'art d'échapper aux outrages du temps. Elle parle un français très original, et j'ai fait autrefois collection de quelques-uns de ses mots. Très riche, elle a été à bon droit fière d'épouser un aide de camp du prince royal, mais elle est vue d'assez mauvais œil par les

grandes dames, parce qu'elle prend le pas sur elles.

Le comte Visone, ministre de la maison du Roi, a été directeur général des finances sous M. de Cavour, mais il sut en même temps se faire apprécier par M. Rattazzi; celui-ci le donna comme directeur général des services civils au général La Marmora, quand il tenait la lieutenance générale du Roi à Naples.

Préfet à côté d'un général, gouverneur civil à côté d'un gouverneur militaire, il sut, sous les deux espèces, se faire également bien venir de La Marmora qui ne pouvait plus s'en passer.

C'est grâce à l'appui du général et à celui de M. Rattazzi, qu'il a été appelé au ministère de la maison du Roi. Très fin, il avait mérité la confiance de Victor-Emmanuel. Il a fini, non sans quelque peine, paraît-il, par conquérir celle du roi Humbert.

Aujourd'hui, le ministère est entièrement dans ses mains; comme il a une grande faculté de travail, il a fini par en accaparer tous les services.

C'est un homme fort bien élevé, plein d'aménité, d'une grande distinction, malgré un nez « qui pourrait servir de gouvernail », selon l'expression d'Alexandre Bixio.

La comtesse Visone est une personne fort aimable et très agréée du grand monde.

M. Urbano Rattazzi, neveu de l'ancien ministre, que le Roi a fait comte, est secrétaire général de la maison royale. Je n'ai rien de particulier à dire sur le comte Rattazzi, sinon que quand la Reine veut quelque chose, elle envoie Mme de Villamarina chercher M. Rattazzi qui s'emploie à contenter tout le monde, et y réussit, chose assez rare!

Cette maison est d'ailleurs admirablement tenue. Les équipages sont peut-être les plus beaux de l'Europe. Le Roi avait la passion des chevaux, mais il s'est restreint parce qu'il est la sagesse personnifiée. Il a fait des économies qui lui permirent de payer les dettes de son père, d'être très large avec sa famille. Le Roi surveille l'administration de sa maison, il est très ordonné et s'intéresse à tous les détails; son extrême générosité fait de son économie une vertu complète.

Dans l'entourage civil du Roi, je vous nommerai encore le chevalier Simone Peruzzi, proche parent de l'ancien maire de Florence, au moment où la ville était capitale, et qui est toujours l'âme de l'incomparable ville des Médicis. Ubaldino Peruzzi est l'homme le plus charmant, l'esprit le plus cul-

tivé, le caractère le plus ferme que je connaisse; tout étranger, qui a passé à Florence, connaît l'hospitalière maison de M. et Mme Peruzzi.

Un brave soldat, un vaillant patriote, le général Pasi, est le premier aide de camp du Roi; le baron Pompon Carafa, le marquis della Stufa, le marquis Calabrini, sont tous trois des hommes de cour et des hommes du monde accomplis.

Quand la princesse de Piémont est venue s'établir à Rome, l'une des premières Dames du Palais qu'on lui a données a été la princesse de Teano, belle-fille de don Michele Gaetani, duc de Sermoneta. Mme Teano est née Willbrand; elle possède une beauté anglaise qui rappelle à la fois les figures de madones et celles des keepsakes, très belle encore aujourd'hui, quoiqu'elle ait quarante ou quarante-trois ans. C'est une femme exquise, idéale, de laquelle je n'ai entendu que chanter les louanges. Par son mari, elle appartient à ce qu'il y a de plus élevé dans l'aristocratie romaine.

Les Gaetani ont, avec les Colonna, les Orsini, disputé aux Papes la domination de Rome jusqu'à Sixte-Quint. Ils possèdent une fortune énorme pour l'Italie, qui avait été dissipée, mais que don Michele, père du prince de Teano, a rétablie. La

maison passe pour avoir plus de six cent mille livres de rentes.

Don Michele, tout en refaisant sa fortune, trouvait le moyen d'être encore grand archéologue, grand protecteur des arts; il réunissait chez lui les savants, et son fils, le duc de Sermoneta actuel, continue la tradition, aidé par sa sœur, la comtesse Ersilia Lovatelli.

La comtesse Ersilia a été reçue à l'académie des *Lincei*, elle parle le grec et le latin couramment; c'est une véritable érudite, une archéologue distinguée. Ayant à parler d'une aussi docte personne, je dirai que Minerve a plus fait pour son cerveau que Vénus pour son visage : elle est la première à s'en moquer, mais c'est une femme de tête, de cœur, d'intelligence et de beaucoup d'esprit.

La princesse de Teano, duchesse de Sermoneta, a conservé les habitudes anglaises, qui, du reste, sont acceptées par l'aristocratie romaine. Elle va à la chasse, elle va au tir, elle cultive toutes les branches du sport le plus aristocratique; superbe amazone, elle est splendide à cheval. Intelligente sans avoir l'érudition de sa belle-sœur, excessivement simple, ronde, pleine de solides qualités, elle est excellente mère de famille et s'oc-

cupe personnellement de l'éducation de ses enfants élevés à l'anglaise. La princesse, très bien vue de la Reine, lui était de son côté franchement attachée, mais elle n'a jamais pu se faire à la vie dépendante qu'exige le service de cour; malgré toute l'indulgence de la souveraine pour les oublis fréquents que la princesse de Teano commettait, elle a dû demander une démission qu'on lui a donnée à regret. Jamais la princesse de Teano n'arrivait à l'heure; plusieurs fois, elle oublia d'avertir qu'elle ne pouvait faire son service. Elle dînait en ville quand elle devait dîner à la cour, etc. Elle danse comme personne, elle est élégante, enfin elle atteint la perfection anglaise sous toutes ses formes. Le prince et la princesse de Teano aiment à recevoir, ils ont maison ouverte à leur monde, car leur salon reste le salon romain traditionnel. Le prince est un homme extrêmement distingué, qui pourrait prendre une première place dans la politique, si elle ne lui inspirait une antipathie insurmontable; c'est un grand sacrifice pour lui d'être député, d'aller à la Chambre; il est très populaire, et la preuve, c'est qu'il a obtenu une double élection cette année.

Quand la princesse Marguerite est devenue reine, outre les Dames du Palais, on a nommé six Dames

de Cour, qui sont de service deux mois chacune par an. Les Dames du Palais sont celles qui résident dans les villes principales et font le service quand la Reine y séjourne.

Parmi les dames de la Reine, la plus distinguée par l'esprit, par le savoir et dont je vous ai déjà parlé comme attirant et retenant la Reine à Venise, est la comtesse Marcello. Son mari appartenait au plus ancien patriciat de Venise, mais il ne faisait pas grande figure dans le cercle littéraire qu'elle a formé autour d'elle et où toutes les distinctions se donnent rendez-vous.

La comtesse Marcello a été fort belle et l'est encore. Nature très fine, très délicate, ce qui, paraît-il, n'exclut pas la force. Rien n'a effleuré la pureté de cette noble figure où la passion de l'art n'a laissé qu'une trace de sérénité de plus.

L'amie de la reine Marguerite est intelligemment bienfaisante. C'est elle qui a cherché et retrouvé les traditions de fabrication des vieilles guipures de Venise et qui s'est mise à la tête de l'école des dentelles.

D'abord dame du palais à Venise, comme il y en a dans toutes les anciennes capitales, elle a été choisie par la Reine comme dame de Cour à Rome. Ce choix était indiqué et ce n'est pas l'une

des moindres qualités de la Reine de s'attacher les personnes remarquables de son royaume, avant que l'opinion les lui impose.

La comtesse Marcello est très liée avec Paolo Fambri, celui qu'on appelle en Italie « le colonel », et qui a joué un si grand rôle dans la Révolution italienne. Déjà, en 1848, il était officier du génie et il a été précieux à Manin durant le siège de Venise. Après la libération de la Vénétie, Fambri a quitté l'opposition, suivi de Civinini, disant ces paroles célèbres qui ont profondément irrité leurs anciens amis :

— Quand on a été à Aspromonte, on ne va pas à Mentana.

La comtesse est une amie si vaillante qu'elle a toujours défendu Fambri, même lorsque la malveillance s'acharnait, jusque dans son entourage, contre cet homme honnête, mais téméraire dans les spéculations et qu'une fortune adverse n'a cessé de poursuivre. Fambri est très bien vu de la Reine lorsqu'elle va à Venise.

Si je vous ai parlé de Fambri, c'est pour vous montrer ce qu'est la comtesse Marcello, combien est grande sa générosité de cœur, grand son courage ainsi que sa fidélité au malheur immérité. Le caractère chevaleresque de la Reine ne peut

donc rien perdre à l'intimité de la comtesse Marcello, qui a su lui inspirer une sincère affection.

Une autre dame de la cour est la princesse Pignatelli-Strongoli. Déjà, comme jeune fille, elle était très admirée à Naples pour son éducation littéraire exceptionnelle; c'est une personne tout à fait remarquable, instruite sans pédanterie, très nourrie d'un véritable savoir. Elle parle le grec et le latin, et on dit qu'elle aide son mari dans ses travaux. La princesse Pignatelli a ceci de particulier, qu'elle porte des lunettes d'or fines et légères. Elle n'a jamais été jolie, mais elle a gardé une grande jeunesse d'esprit et elle reste une femme fort agréable.

La Reine a pour elle une grande estime et presque de la tendresse. C'est certainement l'une de ses dames qu'elle aime le plus.

La duchesse Thérèse de Sartirana possède aussi un esprit cultivé; c'est une très haute dame; son mari, le duc de Sartirana, est un cousin germain de la duchesse d'Aoste, née princesse de la Cisterna, et fille de ce prince Emmanuel de la Cisterna, mêlé aux événements de 1821, et qui habita longtemps Paris.

La duchesse de Sartirana écrit joliment des vers italiens qu'elle n'imprime pas. Son rang, ses qua-

lités, son genre d'esprit, sa tenue solennelle, son port majestueux, en font le type parfait de l'ancienne dame de cour.

Dans le groupe aristocratique de Turin, dont elle était le plus bel ornement, ses amis se demandaient volontiers :

— Où Thérèse va-t-elle pontifier demain?

La princesse de Medici d'Ottajano est Napolitaine. C'est la bienfaisance faite femme. Elle a mille ingénieuses ressources pour provoquer la charité, et l'on peut dire que les murs du palais Miranda ont des oreilles pour écouter les plaintes des malheureux.

On est peu habitué à se figurer les Napolitaines blondes; mais il y en a beaucoup plus qu'on ne pense; et on ne saurait trouver de nature plus napolitaine, et de chevelure plus blonde que celles de la princesse d'Ottajano, née de Moliterno. Elle est fort jolie, enjouée, entreprenante et capiteuse. Très admirée, très entourée, très adorée, elle a cette superbe abondance de vitalité qui fait réussir toutes les œuvres qu'une femme entreprend. C'est ainsi qu'elle sut attirer de tous les points du monde des secours d'argent pour les victimes d'Ischia.

La princesse d'Ottajano a deux sœurs très belles, dont l'une, la princesse de Solms-Braunsfeld au-

jourd'hui, fut la fiancée dn prince Baldassarre Odescalchi. L'autre est la femme du riche baron Compagna de Naples, qui habite le merveilleux palais Syracuse, à Naples.

La dame d'honneur est la marquise de Villamarina et Montereno, née comtesse Rignon de Turin, et sœur de la comtesse Panissera; elle est belle-fille du marquis de Villamarina, autrefois ambassadeur de Sardaigne à Paris; c'est elle qui fut nommée, la première, dame de la princesse de Piémont, en même temps que son mari devint chevalier d'honneur. Mme de Villamarina ne dispute pas aux autres dames de la Reine la primauté dans les aptitudes littéraires; on lui reconnaît sans conteste celle du dévouement absolu à sa souveraine, ne l'ayant jamais quittée une minute, apportant à son service toute la tendresse qui se concilie avec le respect.

La Reine lui accorde en retour une confiance illimitée et la traite bien plus en amie qu'en dignitaire de sa maison. Belle personne, agréable, avec de grands yeux très doux voilés de longs cils, elle est châtaine, presque blonde, et ses cheveux aux lumières ont un éclat doré qui lui fait parfois une auréole de sainte. Sa situation est grande autant que ses qualités, mais elle la doit surtout au mar-

quis de Villamarina, son mari, petit-fils par sa mère de cette d'Azeglio, qui écrivait à son fils de si belles lettres.

Le chevalier de Villamarina, son grand-père, a été longtemps ministre de la Guerre du roi Charles-Albert, et, auprès de lui, le rival et l'antagoniste du fameux comte Solaro della Marguerita, le chef du cléricalisme, des *ultra*, comme on disait alors. Il y a donc une tradition d'atavisme libéral dans cette famille.

Le marquis de Montereno, du vivant de son père, eût pu, comme lui, poursuivre avec éclat la carrière diplomatique. Doué de toutes les qualités qui font un diplomate de premier ordre, l'esprit très orné, il a tous les talents d'agrément. Musicien exercé, il possède la plus belle voix qu'on puisse entendre; il peint de fort jolies aquarelles et il a beaucoup contribué à développer les goûts artistiques de la Reine. C'est un lecteur agréable, qui parle français comme un Parisien.

Le roi Victor-Emmanuel l'avait chargé de transformer les appartements du Quirinal et il y a déployé un art de décorateur et d'architecte qui eussent fait sa fortune dans toutes les capitales de l'Europe.

La magnifique salle des Gobelins, le salon des

Miroirs, témoignent d'un goût exquis et sont admirés sans réserve.

Un homme, comme le marquis de Villamarina, est, pour une cour, le génie bienfaisant qui transforme les pierres brutes en pierres précieuses.

Je ne vous parlerai pas à cette place de la Princesse Pallavicini, de la duchesse de Rignano, de la duchesse Sforza Cesarini, née Vittoria Colonna, qui sont Romaines et qui trouveront ailleurs la place qui leur est due. Les peindre ici serait décapiter la société romaine.

SIXIÈME LETTRE

LE PAPE LÉON XIII

I

Les peintres, les photographes, les panégyristes, les détracteurs, les dévots, les sceptiques ont tour à tour essayé de fixer la physionomie physique et morale de Joachim Pecci, pape Léon XIII. L'épreuve définitive n'est pas encore venue. J'essaierai à mon tour, sans prétendre davantage à une complète réussite. Du moins, plus scrupuleux que beaucoup de mes devanciers, j'aurai travaillé sur nature, *ex vero*. Mais le modèle n'est pas facile à saisir. Il bouge toujours. On croit le surprendre dans une attitude naturelle, abandonnée. On braque l'objectif; ce

n'est déjà plus cela. Tout à l'heure, c'était Clément XIV foudroyant les jésuites ; à présent, c'est Pie IX ; un instant après, qui sera-t-il ? L'unité du Pontificat n'a pas encore été dégagée ; la formule synthétique n'a pas été cherchée. Protée laisse cependant soupçonner, sous ses apparentes transformations, sa véritable identité. Le sphinx a beau compliquer son énigme, embrouiller sa charade ; les syllabes éparses en apparaissent lumineuses à l'observateur attentif. De nos jours, je sais beaucoup de sphinx, très profonds, très subtils, très mystérieux, dont les énigmes n'ont pas de mot. C'est amphigouri pur. Je crois décidément que le sphinx Vatican a un mot.

La tradition photographique prête à Léon XIII un sourire sardonique, voltairien, ajoutent les irrévérencieux. Les curés, qui ne sont pas de Rome, l'appellent volontiers, dans le laisser aller des « suites de conférences » : le Pape Voltaire. Un écrivain français a sacré Voltaire roi. S'il est vrai que Voltaire ait partagé la couronne avec Louis XVIII ou Louis-Philippe Ier, il ne s'est pas encore haussé à la tiare. Une grande bouche ne suffit pas pour ressembler à Voltaire ; tous les petits yeux clignotants ne pétillent pas de malice ; mais les très grands nez sont en général très creux. On peut être très

habile et très fin, sans posséder un grain de l'esprit voltairien.

Les photographes ont menti; Léon XIII ne ressemble pas du tout à Voltaire, et son large sourire n'a rien de hideux. Il est au contraire très bienveillant, très onctueux, très royal. Les lèvres du Pape distillent le miel de l'éloquence académique, un peu lente, un peu compassée, toujours parfumée des fleurs de Tibur, et non pas le fiel de Ferney, le vinaigre de la malice raffinée, des mots à l'emporte-pièce. On ne cite pas de Léon XIII un seul de ces traits vifs, malins, vivants, qui émaillaient la conversation de Pie IX. En vain chercherait-on, dans ses discours publics, une antithèse inattendue, un rapprochement de mots ingénieux, une image en relief. Tout y est mesuré, solennel, oratoire. L'imitation poétique qui, au jugement des connaisseurs, dépare un peu la qualité supérieure de son style latin, est puisée aux pures et tranquilles sources classiques. Il y a recherche de beau langage, non d'esprit. Les entretiens privés du Pape ressemblent à ses discours. C'est la même sagesse, la même onction froide, le même souci d'orner par la majesté de la forme la banalité du fond. Mais derrière cette banalité, il y a une politique. Bien moins spirituel que Voltaire, Léon XIII paraît beaucoup

plus fort en politique, et en bien d'autres choses.

Les amateurs d'antithèses surprenantes les doivent chercher ailleurs que dans les oraisons pontificales. Mais, s'ils les cherchent dans la conduite politique de Léon XIII, et même dans les actes de son autorité spirituelle, ils trouveront peut-être d'amples dédommagements.

L'allure du Pape n'est pas moins solennelle que sa parole. Son corps, que l'extrême maigreur fait paraître plus long qu'il n'est, disparaît tout à fait sous les riches étoffes et dans les plis du lourd manteau rouge ; les grands bras soulèvent en tremblotant ces draperies gênantes, et, par une habitude contractée au cours d'un pontificat déjà long, ils s'arrondissent toujours pour bénir avec ampleur. C'est pitié de voir les pauvres mains exsangues emprisonnées dans de petites mitaines de soie blanche trop étroites. Ce ne sont pas des mains grasses et replètes, comme celles des prélats contents de leur sort, ni des mains de rude travailleur, comme devaient être celles de Sixte-Quint, ni des mains de soldat, comme celles de Jules II ; ce sont des mains nerveuses d'écrivain, d'artiste, de penseur. Elles sont presque toujours froides, plus froides que le gros saphir garni de brillants qu'elles offrent au baiser de l'adorateur ; elles ne répon-

dent jamais par une pression amicale au respectueux toucher du visiteur. Ces mains frêles se réservent, se retiennent. Je ne sais ce que Desbarolles y eût pu lire; les lignes qui correspondent avec le cerveau y paraîtraient sans doute fortement accusées; celles qui correspondent au cœur, invisibles. Je ne dis pas qu'un cœur chrétien, un cœur charitable, un cœur humain ne batte au fond de cette poitrine de pape; mais, à coup sûr, la politique en retient les élans; le cerveau en modère à chaque instant les mouvements spontanés. Avant de se traduire au dehors, les grandes pensées qui partent du cœur de Léon XIII sont certainement astreintes à une longue quarantaine dans sa tête calculatrice.

On a voulu faire au Pape une réputation d'avarice. C'est une calomnie gratuite. Jamais pape n'a plus donné que Léon XIII ne donne, suivant ses ressources. A coup sûr, il ne garde rien pour lui, et sa subsistance ressemble beaucoup plus à celle d'un curé de campagne qu'à celle d'un prélat. C'est un bonheur que l'étiquette condamne le Pape à manger toujours seul. Ses convives feraient maigre chère. Ses vêtements ne lui coûtent rien : des religieuses lui confectionnent ses soutanes, pour l'honneur et par privilège; et les dévotes du

monde entier n'ont jamais laissé sa garde-robe manquer de riches calottes de soie blanche, de mules de velours rehaussées de lames d'or, de ceintures brodées à ses armes. Rien de l'argent qui passe par ses mains n'y reste. Tout au plus, ses neveux pourraient-ils l'accuser d'un peu de parcimonie. La dot qu'il a donnée à son neveu favori, le beau Camille Pecci, n'atteint pas, dit-on, 100.000 francs. Quel fils d'épicier s'en contenterait? Les cadeaux qu'il a faits à la fiancée de Camille Pecci n'eussent pas mérité l'honneur d'une exposition publique, comme ceux de la duchesse de Bragance. Mais qui fera au Pape un grief de cette extrême modération dans le népotisme?

En revanche, Léon XIII dépense à pleines mains pour rehausser le prestige de sa cour royale, pour les écoles libres de Rome, pour les pauvres, même pour la presse catholique. Les journaux religieux enregistrent presque chaque jour une libéralité de Léon XIII à propos d'un sinistre, en faveur d'églises, d'hôpitaux; ils ne taisent que les subventions qu'il ne refuse jamais aux journaux dont il aime les directeurs et qui servent docilement sa politique.

Avec cela, ses revenus sont relativement assez minces. Ils viennent d'une triple origine; Pie IX a laissé au trésor pontifical un capital qui donne

une rente d'environ trois millions. Ce capital est placé en fonds d'État extrêmement solides. C'est uniquement par spéculation que le Saint-Père souscrit si largement aux emprunts italiens. Il revend les titres au mieux et place le bénéfice en consolidés anglais. Bon an mal an, le denier de saint Pierre, bien que fort amoindri, produit encore à peu près une somme égale à la rente de trésor laissé par Pie IX; soit en tout, réserve et contribution annuelle des catholiques, six millions qui forment ce qu'on peut appeler le budget ordinaire du Saint-siège. Ces fonds passent seulement par les mains du Pape; ils s'en vont tout entiers au majordome de S. S. qui les distribue aux cardinaux résidant à Rome, dont la prébende est de vingt et un mille francs par an, aux prélats de la Cour, aux employés des bureaux de la secrétairerie d'État ou de la secrétairerie particulière, aux secrétaires et *minutanti* des congrégations, aux gardes-nobles, aux suisses et aux gendarmes de l'armée pontificale, aux nonces et à leurs auditeurs. En un mot, ces six millions constituent le budget régulier, immuable de l'État pontifical. La troisième source de revenus alimente le budget extraordinaire, la cassette particulière du souverain, la réserve pour les libéralités. Elle pro-

vient des bénéfices de la chancellerie apostolique, dont l'administrateur est le cardinal Mertel, ou de la Daterie pontificale, gérée par le cardinal Sacconi, ou des Brefs, dont le secrétaire est le cardinal Ledochowski. La collation des titres nobiliaires, des décorations pontificales, des bénédictions *in articulo mortis*, des privilèges d'autels, des chapelles privées, des titres ecclésiastiques de toutes sortes, garnit cette cassette personnelle du Souverain pontife et lui donne environ deux millions et demi par an, dont il use à sa guise. Ce n'est pas trop pour le Père spirituel de deux cents millions d'âmes; et il emploie largement, pour le bien de l'Église, ces produits de la vanité humaine.

D'où vient donc ce renom de rigidité financière acquis par Léon XIII? Sans doute de ce qu'en donnant beaucoup, il compte toujours. Il donne tout ce qu'il a; jamais plus. Sa générosité est mesurée et calculée, comme tous ses actes. Elle ne risque pas de dégénérer en prodigalité; on le sait, on le sent, on le voit. Comme ses grandes pensés, les charités de Léon XIII, inspirées par son cœur, font un stage dans sa tête, avant de se produire au dehors.

Si Pie IX voulait donner des gros sous, il les tirait brusquement de sa poche, et les jetait avec vio-

lence à son obligé; il avait l'air de se ruiner pour l'en écraser. Quand Léon XIII distribue des louis d'or, il les compte, il les pèse; il a l'air de les regretter. Pie IX était pris d'accès de générosité subite, improvisée. Si le denier de Saint-Pierre lui avait apporté une aubaine inespérée, il distribuait les billets de banque à tout venant. Léon XIII commence par enfermer l'aubaine dans son coffre-fort et il en calcule l'emploi, comme un bon comptable. Sa main est souvent pleine, mais il sait ce qu'il y a dedans. Pie IX ne le savait pas. Puis Léon XIII ne donne guère, sans qu'on lui demande, sauf aux œuvres qui sont ses clientes accoutumées, ou à celles qui sont issues de son initiative et qui rehaussent sa gloire. Le prix de ses dons est dans leur valeur et leur utilité, non pas dans la manière dont il les fait. Malgré tout, je ne sais qui de Pie IX ou de Léon XIII calculait le mieux? Les prodigalités que Pie IX jetait par la fenêtre revenaient par la porte, multipliées au centuple. Il ne comptait avec personne et on ne comptait pas avec lui. Léon XIII, très magnanime, très magnifique, a l'air de compter et on compte avec lui. Il est probable qu'il n'a pas fort augmenté la réserve laissée par son prodigue prédécesseur. Et pourtant, son administration est bien plus rigide, bien plus sage,

sans être moins généreuse. Mais la charité féconde et productive est celle qui vient du cœur.

Léon XIII, quand il s'abandonne à une largesse, songe à deux choses : au bien qui en reviendra aux autres, et aussi à celui qui reviendra à sa gloire. On ne publie pas le budget du Vatican ; le Saint-Père n'a de compte à rendre à personne et personne ne lui en demande. Une seule part du budget est régulièrement publiée, et, je le crois, intégralement, celle des largesses ; sur ce chapitre, les journaux dévoués n'oublient rien, sauf, je l'ai déjà dit, ce qui les concerne eux-mêmes.

Car Léon XIII veut laisser la mémoire d'un grand pape. Il veut que ce pontificat écoulé, tout entier, dans l'intérieur d'un palais, ce pontificat dépouillé, se survive en des œuvres visibles et durables, et transmette le nom du pontife à l'admiration de la postérité.

De même qu'il a rétabli à l'intérieur du Vatican les grandes cérémonies pontificales, supprimées par Pie IX, afin d'éblouir par l'étalage de ses pompes surannées les Américaines et les Anglaises friandes de ce genre de spectacles, il veut que des monuments portant son nom et ses armes attestent devant l'histoire qu'il fut un pontife munificent, et il veut aussi que des journaux

courtisans lui préparent une histoire favorable.

De là, ses dépenses royales pour les constructions et pour la presse.

Il n'a pas un champ très large ouvert à son goût pour la bâtisse.

On a dit que l'édilité romaine, aux temps des pontifes-rois, n'a pas élevé, le long des murs, le moindre monument d'hygiène publique, sans qu'un pape le surmontât aussitôt d'une plaque de marbre commémorative portant son nom et son écusson. Léon XIII ne dispose pas d'une telle faculté. Les rues ni les édifices de la Ville éternelle ne dépendent de son administration. Son domaine se borne au Vatican, aux basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure, et au palais de la chancellerie. Dès son avènement, il a restauré la toiture de zinc qui abrite la coupole de Michel-Ange, et les innombrables touristes qui, chaque jeudi, font l'escalade du dôme, admirent, bien en vue, au-dessus de chacune des ouvertures de la superbe calotte, le peuplier et la comète surmontés de l'inscription LEO PP XIII. De sorte que, dans quelques siècles, les Anglais de l'avenir se figureront que Michel-Ange fut un contemporain de Léon XIII, et non de Léon X.

Au Vatican, tous les papes ont laissé un souvenir

de leur domination. Léon XIII a dépensé de grosses sommes pour remettre à neuf la salle dite des Candélabres, au bout de la grande galeries des bustes. Le sujet principal du pavé est encore le peuplier et la comète, le peuplier en malachite, la comète en bronze doré, sur un champ de lapis-lazuli veiné d'or. Le plafond, qui a coûté des sommes considérables, retrace à fresque les fastes du pontificat; l'apothéose de saint Thomas d'Aquin, à laquelle préside Léon XIII, la philosophie, l'histoire, les belles-lettres, la poésie régénérées, restaurées par le grand pape. Un maître autrichien, M. Seidl, je crois, a été chargé de glorifier ainsi le Souverain pontife. Hélas! si Léon X a un héritier, Raphaël et Michel-Ange n'en ont pas. Le travail de l'artiste autrichien vaut bien, après tout, celui de l'artiste qui a décoré, à l'entrée des *stanze* de Raphaël (holà!), la salle de l'Immaculée-Conception. Léon XIII a, du reste, une prédilection pour la peinture orientale. Il a donné dans le musée moderne du Vatican une place d'honneur à une immense toile de Jean Mateijko, représentant Jean Sobieski délivrant Vienne. Ses peintres ordinaires sont M. Seidl et M. Etoffer, un des plus aimables viveurs de Rome, le peintre également autrichien qui préside si gaiement aux fêtes

du Cercle artistique et aux mascarades annuelles de la Cervara. Voilà donc le pontificat de Léon XIII immortalisé au Vatican par la peinture autrichienne.

Ce n'était pas assez ; Léon XIII a voulu attacher son nom à une œuvre plus grandiose. Il est en train d'agrandir et de rebâtir la tribune de Saint-Jean de Latran. C'est son entreprise de prédilection, bien qu'il n'en ait encore pu jouir, et que sans doute il ne puisse jamais l'inaugurer en personne. Du moins, il s'en glorifie à bon droit. Car le travail est gigantesque et promet d'être admirable. Pour reculer l'abside de la vaste basilique, en prolongeant la nef, il a fallu la couper, la soulever tout entière sans déplacer une pierre, et la transporter, ainsi suspendue, à une distance d'une vingtaine de mètres. Ce tour de force a été accompli sur les plans et sous la direction d'un architecte français. Il fait honneur, non seulement à la munificence du Pape, mais encore à son esprit moderne, ouvert à toutes les découvertes de la science, à tous les progrès de la mécanique. Aucun sujet de conversation n'est plus agréable à Léon XIII que le récit des merveilleux travaux de Saint-Jean de Latran, et, s'il en voit l'achèvement, comme il y a tout lieu de l'espérer, le jour de

l'inauguration lui apportera une des plus grandes joies de son règne.

Il ne faut pas omettre parmi ces détails, qui aident à pénétrer l'esprit et le caractère du pontife, l'introduction faite par lui dans le vieux Vatican des engins de confort les plus nouveaux, les plus contemporains, les plus XIXe siècle. Jusqu'à Léon XIII, les bougies ou les torchères semblables aux cierges, ou bien encore les lampes de cuivre à trois becs, dont les mèches trempent dans l'huile, avec éteignoir, ciseaux et mouchettes, constituaient l'éclairage traditionnel des appartements pontificaux. Pie IX avait fini par admettre pour sa chambre et son cabinet de travail de grandes lampes Carcel bien antiques. Léon XIII manifesta tout d'abord ses tendances novatrices et modernes, en installant le gaz à tous les étages du palais. Oui, le gaz au Vatican ! Et voilà déjà qu'on annonce que le gaz paraît à Sa Sainteté un mode d'éclairage suranné, démodé, poncif. On a chargé une maison allemande de garnir tout le Vatican d'appareils Siemens. L'électricité seule, avec ses derniers raffinements, sera conviée à l'honneur d'éclairer le palais des Papes. Avis à M. Edison ; s'il découvre quelque engin plus nouveau, plus merveilleux que l'électricité, s'il invente l'éther incandescent, qu'il

en réserve la primeur à Léon XIII pour les fêtes jubilaires et l'exposition Vaticane de 1887! C'est encore Léon XIII qui a fait construire au Vatican un ascenseur hydraulique, à peu près le seul qui existe dans Rome et dans toute l'Italie. A vrai dire, l'ascenseur ne sert guère qu'à soulever la vaste corpulence de Mgr Cataldi ; mais c'est déjà un noble usage. Comme on le voit, dans les plus petites choses, le Pape affirme ses sympathies pour notre siècle. Il ne veut pas que l'Église s'entête à demeurer en arrière de la civilisation. Il met en pratique son célèbre mandement de Pérouse ; son mandement *papabile*, son Encyclique antidatée, sur les harmonies de l'Église et de la civilisation.

Un pape si ardent à la gloire, si préoccupé de la postérité, et aussi de marcher d'accord avec son temps, ne pouvait négliger la presse, ce troisième pouvoir de nos sociétés ; la presse qui dispense la renommée, qui chaque jour ramasse les futurs matériaux de l'histoire. Léon XIII attache d'autant plus d'importance à la presse, que ses prédécesseurs semblaient la redouter davantage ; d'autant plus aussi, dit-on, qu'il la connaît moins. La presse est un de ces instruments qui tentent surtout ceux qui en ignorent l'usage.

Grégoire XVI considérait la presse comme une

invention satanique. Il confondait dans son *vade retro* tous les journaux, même ceux qui se prétendaient catholiques. A ses yeux, les meilleurs ne valaient rien pour l'Église, et il eût donné tous les périodiques de la terre pour un roman de Paul de Kock, son auteur préféré, après les Pères. Pie IX aima Louis Veuillot et toléra l'*Univers*, non sans effleurer plus d'une fois d'une férule paternelle les doigts de ses journalistes bien-aimés. Mais à Rome, sous le règne de Pie IX, la presse existait à peine. L'*Osservatore romano*, journal quasi officiel, discutait peu ou point. Il servait surtout à procurer une position à son directeur, le marquis di Baviera, compatriote du Pontife, et à fournir un prétexte aux libéralités extraordinaires, mais toujours insuffisantes, dont Pie IX se plaisait à combler son protégé. Du reste, si peu qu'il y eût à Rome de journaux et de journalistes, ils coûtaient alors fort cher au pape, mais plutôt des charités que des subventions. Pie IX n'attachait aucune importance aux services de la presse, et c'est lui qui rendait service aux écrivains bien intentionnés, sans en attendre grand retour.

Léon XIII a changé tout cela. Comme son ami M Dupanloup, il a voulu avoir ses journaux et ses journalistes; on affirme même qu'il ne dédaigne

pas de prendre lui-même la plume, souvent pour corriger, quelquefois pour rédiger. Tel article de l'*Osservatore romano* porte la marque léonine. Tel article du *Correspondant*, consacré jadis à la question romaine et à l'exaltation du pontife régnant, passe pour avoir été revisé par le vicaire de Jésus-Christ lui-même. Enfin, Léon XIII voulut un organe international. Il favorisa d'abord la création du *Journal de Rome*, puis, comme ce journal appartenant à des « étrangers », ne lui paraissait pas suffisamment docile en sa main, il s'en dégoûta vite et fonda le *Moniteur de Rome,* organe entièrement à lui, tout entier payé de ses deniers, et qui a valu à son directeur Mgr Galimberti une rapide carrière. La tentative de l'*Aurora,* rédigée par Mgr Schiaffino et le comte Conestabile, n'avait pas été heureuse; mais elle ne découragea pas le Pape. On ne se lasse jamais de la presse louangeuse. Léon XIII n'a horreur que de la presse qui le loue peu ou qui le loue mal.

En dehors de l'*Osservatore romano* et du *Moniteur de Rome,* placés immédiatement sous sa direction politique, religieuse et même administrative, Léon XIII subventionne beaucoup de journalistes et de journaux. La secrétairerie d'État constitue un véritable bureau de presse, et le Vatican a ses

reptiles, tout comme M. de Bismarck. Je sais tel reporter prussien qui a émargé simultanément à Berlin et à Rome. Je sais aussi que des correspondants romains de journaux français, même libéraux, même républicains, ont sollicité de petites gratifications mensuelles, en échange de panégyriques réguliers, et j'ai tout lieu de croire qu'ils n'ont pas été éconduits. Enfin, presque tous les journaux catholiques d'Italie, quelques-uns même qui ne le paraissent guère, ont leur compte d'émargement ouvert à la secrétairerie d'État. Sans doute, cela ne ruine pas le Saint-siège, et aucun n'est traité comme le *Moniteur de Rome;* mais les quémandeurs italiens se contentent de peu, et Léon XIII est récompensé en gloire au delà de ses sacrifices. Il va même, dit-on, confier à Mgr Agliardi la création d'un bureau de la presse au Vatican. Ce sera la bourse des hyperboles. Il est à craindre qu'il en vienne tant sur ce marché que les cours baisseront.

Léon XIII ne fait pas de la presse le même usage que M. de Bismarck. Il lui impose un autre genre de discipline. Il ne permet aucune déviation d'un but unique qui est l'éloge, éloquent si l'on peut, délicat si l'on veut, mais ce n'est pas nécessaire, au moins enthousiaste du plus grand des papes.

C'est pourquoi aucune discussion, aucune polémique religieuse n'est tolérée, à moins que ce ne soit pour l'apologie de Léon XIII. Alors tout est permis, jusqu'aux moyens les moins chrétiens, pour abattre, pour ruiner, non pas même le détracteur, mais le journaliste suspect de tiédeur! M. de Bismarck dresse ses reptiles à siffler et à mordre : ceux de Léon XIII sont dressés surtout à ramper.

Jamais Pie IX, jamais Léon X, jamais Sixte-Quint, jamais Grégoire VII, n'ont récolté de leur vivant une aussi ample moisson de louanges que Léon XIII. Si l'histoire les ratifie, même à moitié, nous assistons vraiment à un sublime pontificat. Après tout, c'est bien possible; mais il faut attendre que les résultats soient complets, que le compte soit clôturé au grand-livre des annales et des destinées, avant de porter un jugement définitif.

J'ai essayé de montrer les moindres genres de gloire recherchés par Léon XIII, gloire de générosité, gloire artistique, gloire du beau latin; il ne faut pas oublier que le Pape demande au commerce des Muses latines une distraction aux soucis du règne. On a publié l'année dernière, avec une magnifique impression, un volume de ses poésies.

Un savant pérugin de ses amis en avait recueilli un assez grand nombre; mais il en manque, et non des moins curieuses. Les plus beaux vers qu'ait composés Léon XIII sont assurément ceux qu'il a inscrits de sa fine écriture au-dessous d'une assez méchante lithographie représentant ses augustes traits. Le sujet a bien inspiré le poète :

Justitiam colui; certamina longa, labores,
Ludibria, insidias, aspera quæque tuli;
At fidei vindex non flectar; pro grege Christi
Dulce mori, ipsoque in carcere dulce mori.

Une des dernières productions poétiques du Pape, c'est l'épître au jeune Florus, qui n'a peut-être pas été suffisamment admirée par les journaux religieux, et que nous avons trouvée dans l'*Univers*. Nous la publions intégralement, avec les prolégomènes authentiques :

Admissus nuper est ad Pontificem Maximum Leonem XIII quidam nobili genere adolescens, decimum sextum ætatis annum vix supergressus; idemque macilento ore et extenuatis viribus. Quod cum ipse licentioris vitæ intemperantia factum non dissimularet, et dolenter ferre videretur, admonitus est prospiceret saluti sanæ opportuneque in asceterium aliquamdiu secederet aluendis animi

sordibus unice vacaturus. Id quo facilius assequeretur, suasit adolescenti Pontifex ut qua maxima posset attentione perlegeret aureum illum « *De quatuor hominis Novissimis* » librum, scilicet auctore Dionysio Carthusiano, qui copia et sanctitate doctrinæ *Divini* nomen invenit. Eam Pontifex rem his, qui sequuntur, versibus complexus est :

AD FLORUM

ANNO MDCCCLXXIV

Flore puer, vesana diù te febris adurit;
  Inficit immundo languida membra situ
Dira lues : cupidis stygio respersa veneno,
  Nec pudor est, labiis pocula plena bibis.
Pocula sunt Circes : apparent ora ferarum;
  Sus vel amica luto, vel truculentus aper.
Si sapis, o tandem, miser, expergiscere tandem,
  Ulla tuæ si te cura salutis habet.
Heu fuge sirenum cantus, fuge littus avarum,
  Et te Cartusi, Flore, reconde sinu.
Certa tibi inde salus; Carthusi e fontibus hausta
  Continuo sordes proluet unda tuas.

Comme on le voit, ce Pape vraiment moderne aborde tous les sujets avec grâce, même les idylles antiques.

Ceux qui veulent faire leur cour au Souverain pontife et avancer dans sa faveur ne doivent pas ignorer ses poésies. Heureux s'ils peuvent les in-

spirer! L'exemple du jeune Florus leur apprendra à ne pas désespérer de cet honneur, et que toute matière est pour le Pape admirable à mettre en vers latins. On parle aussi d'une ode consacrée à la fin prématurée du jeune comte Conestabile. Mais je n'ai pu m'en procurer un exemplaire. Lui, du moins, n'a pu connaître comme Florus l'excès de gloire qui l'attendait. Il l'avait mérité d'ailleurs par d'autres moyens.

J'ai dit que la figure de Léon XIII était malaisée à saisir, étant faite de contrastes. En effet, le pontife qui établit un ascenseur dans le Vatican ne fait usage pour lui que de la vieille chaise à porteurs; pour être conséquent avec sa *modernité,* ne devrait-il pas aller en vélocipède à travers l'interminable galerie de sa bibliothèque? Le pape, qui installe la lumière électrique dans ses appartements, se divertit aux vers latins, occupation plus que surannée! Comment concilier les travaux ultra-perfectionnés de Saint-Jean de Latran avec la science scolastique de saint Thomas, au delà de laquelle Léon XIII ne voit rien? Étrange série d'antithèses offertes à notre curiosité. Léon XIII tantôt marche avec son siècle, au point de sembler vouloir le devancer, tantôt il dépense toute son ardeur à reculer aussi loin qu'il peut aller.

C'est qu'il y a combat en son âme entre le pontife et le politique.

J'ai entendu certains dévots expliquer ainsi de telles disparates. En Pie IX, disaient-il, l'infaillibilité doctrinale du pontife se confondait avec la vertu et la sagesse innées dans ce grand homme. Les catholiques risquaient d'étendre outre mesure les limites du dogme défini par le Concile du Vatican, et de croire que le Pape infaillible était aussi impeccable. La Providence alors a suscité Léon XIII, afin de marquer les limites précises où s'arrête l'infaillibilité du Pape. Il sert de contre-épreuve aux conclusions du concile du Vatican. Le pontife en lui ne se trompe pas, n'erre pas : c'est le miracle ; voilà l'œuvre bien visible en lui du Saint-Esprit. Quant au politique, il est abandonné à ses lumières personnelles.

Je donne pour ce qu'elle vaut cette subtile explication.

II

A la mort de Pie IX, le Saint-siège se trouvait dans l'état le plus critique. Soit par la faute des conseils d'Antonelli, soit par la faiblesse de son âge, Pie IX n'avait pas voulu ou su prendre la

résolution qu'imposait à la papauté l'événement du 20 septembre 1870. Il n'avait pas renouvelé la fuite heureuse à Gaëte. Il avait préféré une claustration, indéfinie peut-être, dans le Vatican, aux tribulations d'un exil à coup sûr temporaire. Il avait accepté, en fait, la situation que lui réservait l'Italie victorieuse, et contribué ainsi, pour sa part décisive, à l'achèvement de l'unité. Il avait même laissé partir, sans protester, l'*Orénoque,* seul refuge qui lui fût assuré contre l'excès possible de la violence révolutionnaire, seule issue qui demeurât ouverte à la papauté vers la liberté. Cependant, pour affirmer la plénitude de son autorité spirituelle et manifester avec plus d'énergie ce reste d'indépendance souveraine dont la politique piémontaise lui laissait au moins l'apparence, il était réduit à lancer des anathèmes presque quotidiens contre ce régime qu'il venait pourtant de consacrer, et aussi contre tous les autres pouvoirs civils. En ses discours les plus solennels, il appelait Victor-Emmanuel un Néron, et traitait M. de Bismarck de nouvel Attila. Il puisait ainsi à pleines mains les traits irritants dans l'arsenal de la rhétorique d'église, dont il laissait d'ailleurs dormir les foudres. Pendant qu'il invectivait, les choses n'allaient pas mieux pour l'Église, ni en Italie, ni

en Allemagne, ni nulle part. Toutes les relations du Saint-siège avec les gouvernements étaient rompues, sur le point de l'être, ou tellement affaiblies, que la papauté n'avait plus aucun secours à espérer du dehors.

En revanche, la dignité personnelle de Pie IX, ses vertus héroïques, sa bonté, sa générosité, le prestige de ses malheurs, par-dessus tout, son éloquence tribunitienne, lui avaient concilié l'enthousiasme presque idolâtrique des foules catholiques, plus accessibles, comme toutes les foules, à l'influence du sentiment qu'à celle de la froide raison. En ces huit années d'internement que Pie IX subit, entre l'invasion de Rome et sa mort, la politique traditionnelle du Saint-siège avait été suspendue, pour faire place à une attitude, noble sans doute, héroïque, mais immobile et impossible à garder pour ses successeurs. Cette attitude profitait à la personne de Pie IX et à la majesté du Saint-siège, plus qu'aux intérêts de l'Église.

Jamais héritage ne fut donc plus lourd que celui de Pie IX. L'actif, qui consistait en cette immense popularité du Pape, risquait de disparaître avec celui qui en était le très digne objet. Le passif, au contraire, qui consistait en difficultés innombrables créées par le séjour du Souverain pontife en

terre hostile, ne se pouvait éluder, sans un acte héroïque, sans la rupture violente d'une tradition consacrée par une durée de huit années.

Ajoutez à cela la situation intérieure et extérieure des grandes puissances catholiques. La France encore frémissante de ses malheurs, tourmentée par les luttes civiles, venait d'expulser avec un mépris justifié les conjurés hautains et débiles du 16 mai ; elle appartenait toute aux 363, et l'Église y pâtissait des imprudences et des provocations commises en son nom. En Espagne, don Alphonse était trop jeune, trop occupé à affermir son trône, pour prétendre à une immixtion dans le gouvernement général de l'Église universelle. L'Autriche avait été ouvertement complice de la conquête de Rome ; alliée à la Prusse, elle avait d'ailleurs abdiqué la liberté de ses actes. L'Allemagne dominait toute l'Europe, et l'Allemagne était au plus fort de la lutte contre les catholiques.

Enfin, depuis trente-deux ans, on n'avait plus assisté à un conclave. Pendant le règne de Pie IX, la tradition s'en était perdue. La diplomatie ne comptait plus un seul de ses membres qui eût l'expérience de ces affaires délicates de l'Église, qui connût le maniement des ressorts mystérieux

par lesquels les puissances collaboraient avec le Saint-Esprit pour guider le choix des cardinaux. Enfin, on s'était si bien accoutumé à voir le Pape se désintéresser de toute politique humaine, vaquer exclusivement à l'administration spirituelle, ne s'adresser aux gouvernements que pour les morigéner; la publication du *Syllabus* et de l'infaillibilité dogmatique du Souverain-pontife avait établi une séparation tellement profonde, tellement nette entre le pouvoir religieux et les pouvoirs civils, que les ambassadeurs ne songeaient pas, en 1878, à réclamer les anciennes prérogatives, à faire un usage quelconque des droits d'inclusion et d'exclusion. Les cardinaux étrangers arrivaient au conclave dépourvus d'instructions, sans mandat d'aucune sorte, sans s'être concertés ni avec leur gouvernement ni entre eux, sans avoir d'autre guide que leur conscience.

C'est dans ces conditions difficiles que se réunit le conclave de 1878. On devait craindre qu'il durât fort longtemps. Jamais élection n'avait paru ni plus redoutable ni moins préparée. Jamais conclave ne fut plus court. Le Saint-Esprit ne se fit pas longtemps prier. Dès le troisième jour, il désigna Joachim Pecci, après d'insignifiantes hésitations. On connaît l'histoire. Au premier tour,

sauf quelques voix perdues, trois noms se détachèrent : ceux des Ém^mes Billio, Pecci, Franchi. Au second tour, même division, avec augmentation des voix de Pecci. Les choses menaçaient de traîner en longueur, quand le cardinal Bartolini, le plus savant des ritualistes ecclésiastiques, indiqua à Franchi la procédure à suivre. Celui-ci, au moment du troisième tour, alla s'agenouiller devant Pecci, qui fut ainsi élu par ce qu'on nomme l'*accession*. Franchi avait apporté quinze voix ; l'affaire était enlevée. Seul, d'ailleurs, l'élu manifesta quelque surprise. Tout avait marché suivant l'ordre réglé et prévu.

Le conclave, en apparence improvisé, avait été organisé de longue date ; les trois candidatures réparties avec le rôle assigné à chacun des candidats. Le nom de Billio avait été abandonné aux *zelanti,* pour empêcher et prévenir toute candidature étrangère à l'Italie. Le nom de Franchi était destiné à effaroucher les *zelanti* et à préparer le triomphe du troisième. L'ingénieuse procédure de l'*accession,* imaginée sur le champ de bataille même par le cardinal Bartolini, ne servit qu'à précipiter le dénouement et à économiser le temps. Mais personne moins que le cardinal Franchi ne songeait à la tiare. Il travaillait pour le compte de son ami.

Qui avait si adroitement disposé le jeu de la carte forcée? La seule puissance qui prît un intérêt passionné à l'élection. J'ai nommé l'Italie. Bien avant la mort de Pie IX, les Italiens avaient nommé le futur Pape. Un maître des cérémonies du Vatican, de passage à Paris, avait révélé, plusieurs mois d'avance, le secret au cardinal Guibert, archevêque de Paris. Il lui avait dit : « Le futur Pape s'appellera Léon XIII. — Et comment se nomme-t-il aujourd'hui? avait demandé le cardinal. — Joachim Pecci, » avait répondu sans hésiter le maître des cérémonies. Au conclave, lorsque le cardinal Guibert fit son entrée, le maître des cérémonies lui rappela sa prophétie : « Non, Billio, » répondit l'archevêque. Au moment de l'*accession* de Franchi, Mgr Guibert envoya à son humble ami un regard de stupéfaction.

Y avait-il concert préalable, accord défini, entre l'évêque de Pérouse et le gouvernement italien? Je ne le crois pas absolument. Le cardinal Pecci avait tout au plus échangé quelques politesses courtoises, en l'évêché où le reléguait la méfiance de Pie IX, avec les généraux et les préfets envahisseurs.

Il avait fait à Pérouse les plus amples concessions aux autorités civiles piémontaises. Les Ita-

liens le connaissaient donc, et surtout, ils connaissaient ses amis. On n'a pas besoin d'accords formels ni d'écrits, quand on se connaît et qu'on s'estime.

Le nom de l'élu signifiait assurément : maintien du Saint-siège à Rome, consécration du *modus vivendi* par un nouveau bail passé avec un pape qui accepterait volontairement ce que Pie IX avait subi ; de plus, réaction contre les doctrines intransigeantes de Pie IX.

Les Italiens avisés n'espéraient pas davantage et cela leur suffisait. Beaucoup de catholiques italiens attendaient mieux de Léon XIII ; acceptation de la dotation votée chaque année par le Parlement, abolition des instructions de Pie IX aux catholiques italiens : *nè elettori, nè eletti;* promenades du Pape dans Rome, réconciliation absolue et visible entre les deux souverains. La révolution italienne n'en demande pas tant, et elle a raison. L'entrée des catholiques dans la vie politique italienne ferait une révolution dans la révolution. Elle consoliderait peut-être le régime, mais elle déposséderait aussitôt les gouvernants actuels. Sans aucun doute, la politique de Léon XIII suffit à leur tranquillité. Il n'y a de déçus que les anciens amis du candidat de Pérouse, que les catho-

liques par trop transigeants. Je ne parle pas des intransigeants, dont le royaume n'est pas de ce monde, et dont la déception est le lot sur cette terre. La tradition ecclésiastique a dressé tout ce peuple italien à la patience.

Fondre peu à peu, très lentement, très secrètement, le Saint-siège dans la monarchie italienne, sans que les autres peuples catholiques s'en détachent, tel est le plan, telle est l'œuvre à longue portée.

Si Léon XIII s'était empressé de donner satisfaction aux *zelanti* du cardinal de Pérouse, tout d'abord on compromettait le succès final. La catholicité surprise regimbait. Accoutumée à la politique de Pie IX, en qui, depuis trente ans, elle voyait le type du pape accompli, elle n'aurait plus reconnu le Pape en son successeur.

En outre, la brusque accession des catholiques italiens aux charges électives bouleversait la péninsule de fond en comble, compromettait le régime établi. Tout cassait à la fois, l'Église et l'Italie.

Le plus mauvais tour qu'un pape puisse jouer au Quirinal, ce serait la réconciliation ouverte. Léon XIII se garda bien de tomber en cet écueil, et le roi Humbert de l'y pousser.

Il fallut se résigner à une tactique moins sédui-

sante, mais plus savante. On s'entendit pour continuer le simulacre de la guerre, et même pour la faire au naturel, mais courtoisement, tranquillement, avec précaution. L'Italie élargit les étapes de ses envahissements, le Pape adoucit l'expression de ses revendications, et pour donner satisfaction à la fois à la catholicité extérieure et à l'Italie, il commença un jeu savant de bascule. Il se porte tantôt à droite, tantôt à gauche, mais toujours un peu plus à gauche qu'à droite. Il faut être bien malin pour découvrir la loi constante de ces oscillations. Elle existe cependant, mais les éléments de la courbe relèvent du calcul infinitésimal.

On raconte qu'après la proclamation solennelle de l'élection, le : *Vobis annuntio gaudium magnum, habemus Pontificem,* etc., prononcé par le doyen des cardinaux-diacres, il était convenu qu'un coup de canon partirait du fort Saint-Ange. Au signal, Léon XIII devait se présenter à la grande *loggia* extérieure de Saint-Pierre, et donner sa première bénédiction *urbi et orbi* sur la place même, c'est-à-dire sur la terre italienne. En effet, la foule, une foule immense attendait autour de l'obélisque de Sixte-Quint, entre les colonnes du Bernin. Le coup de canon ne partit pas. La *loggia* extérieure ne

s'ouvrit pas. Léon XIII parut à la loggia intérieure et sa bénédiction tomba sur la terre sacrée, elle remplit les voûtes saintes.

Grande déception pour la foule. Une immense manifestation était préparée : « Vive le pape! vive le roi! *Concordia! concordia!* » tels étaient les cris enseignés au peuple par les organisateurs de l'élection, par les *zelanti* de Pérouse.

Le gouvernement avait réfléchi, Léon XIII aussi. L'imprudence décisive ne fut pas commise. La politique du mystère, de l'action lente et sûre, des allées et des venues, prévalut.

C'était la plus sûre, la plus habile et la plus forte. Ce moment fut vraiment critique, et si un avis de Léon XIII empêcha le coup de canon, dès ce jour, le nouveau Pape fit preuve de génie politique. Alors, en recevant la tiare, il avait reçu le don de prudence Mais j'incline à croire que c'est le gouvernement qui fit taire le canon. Ce coup de canon l'eût suicidé.

III

Pour mener à bonne fin un pontificat si compliqué, si savant, si difficile, il fallait d'abord rassurer l'univers catholique, relever à une hauteur

plus sublime la chaire du docteur infaillible, occuper les dévots de tous les pays à des œuvres mystiques, distraire les clercs du monde entier en de fortes études. Il fallait que la suprématie doctrinale du Souverain pontife s'affirmât par un ensemble d'enseignements qui occupassent le monde, puisque la politique, la politique secrète, devait être dérobée, sinon à sa curiosité, du moins à son intelligence.

Ainsi Léon XIII régla-t-il tout d'abord la partie doctrinale, pour ainsi dire scolaire, et aussi la partie mystique de son pontificat. C'est ce qui lui appartient le plus en propre dans son gouvernement. La partie politique ne dépend presque que de lui : c'est l'exécution, remise seulement à son habileté, d'un plan tacitement convenu et strictement observé.

Joachim Pecci appartient à une de ces vieilles familles du territoire romain, où la cléricature est de tradition. En France, votre petite noblesse d'autrefois donnait ses cadets au service du roi dans la carrière des armes, réservant l'aîné à l'habitation du domaine, et le dernier au Seigneur dans les ordres sacrés. La petite noblesse campagnarde romaine vouait aussi ses aînés à la conservation du domaine et à la propagation de la race,

mais tous ses cadets au service du Pape, c'est-à-dire à la *carrière* ecclésiastique. La *carrière* ecclésiastique menait à tous les emplois civils et même militaires.

Chaque bourgade fortifiée des montagnes latines ou sabines possède son comte, c'est-à-dire son bourgeois. Il ne faut chercher aucune assimilation de fortune ou de condition entre ces comtes romains et les comtes français, anglais ou allemands. L'origine de cette petite noblesse est tout agricole ; un comte des *castelli romani* est l'équivalent à peu près d'un de nos comtes polonais. La noblesse illustre ne commence guère dans l'Italie centrale et méridionale qu'aux ducs.

Les Pecci étaient donc les *comtes* de Carpineto. L'aîné de la famille, mort fort âgé, après avoir vu son troisième frère élevé à la tiare, a laissé plusieurs enfants. On parle peu du premier de ses fils, qui, après l'élévation de son oncle, s'est obstiné à épouser la modeste fiancée de son choix. Le second, garde noble de Sa Sainteté, avec sa robuste fraîcheur campagnarde, ses larges épaules, s'exerce comme il peut, surtout depuis son mariage avec une assez riche héritière, à mener la vie oisive, inutile, béate, qui plaît aux jeunes nobles romains. Léon XIII a aussi une nièce élevée dans un cou-

vent français de San-Remo, qu'il a récemment mariée au neveu d'un chambellan de la cour du Quirinal. Voilà donc la postérité des Pecci bien garantie. L'écusson familial jouira, pendant de longues générations encore, de la tiare qu'il doit à Joachim.

Les autres Pecci sont d'Église. Un frère du Pape est mort tout jeune, élève d'une université pontificale et déjà clerc. Son frère aîné survivant a reçu la pourpre des mains de son frère ; c'est le très digne et vénéré cardinal Joseph Pecci, qui avait débuté dans l'ordre des jésuites, qui l'avait abandonné, il y a fort longtemps, et dont la vie s'est écoulée, jusqu'à l'exaltation de Joachim, dans le labeur d'un très érudit professorat.

Joachim Pecci a appartenu à l'Église dès ses plus jeunes années. Il n'a jamais connu la vie mondaine, comme avait fait Pie IX avant d'entrer dans les ordres. Il est né clerc, a vécu clerc, est resté clerc, et mourra pape. Il a fait ses études à l'Université grégorienne, a reçu la prêtrise un peu tard, à l'âge de vingt-huit ans, après avoir été un brillant élève en philosophie, en théologie, en droit canon, en belles-lettres. C'est avant tout un docteur. Distrait un instant de ces travaux spéculatifs par la délégation laborieuse de Bénévent, par la courte

nonciature de Belgique, il eut tout le loisir de les reprendre, de s'y confiner, de s'y cristalliser dans la longue retraite que la suspicion de Pie IX lui imposa à Pérouse pendant les trente-deux années de son règne.

Pie IX, tout occupé aux soucis du plus difficile des règnes, au milieu d'aventures extraordinaires, héroïques, tragiques, n'avait pas donné aux études ecclésiastiques une impulsion bien vive. On s'en aperçut au concile du Vatican. A part quelques théologiens romains ou autrichiens, maîtres dans l'art de la dissertation latine, la discussion y fut d'une pauvreté déplorable au point de vue de la langue latine et de la solidité de l'argumentation. On ne sait si les orateurs firent plus de fautes contre la grammaire que contre la logique. Le solécisme, le barbarisme, la catachrèse, le cercle vicieux et la pétition de principe émaillèrent plaisamment nombre de harangues épiscopales et même cardinalices.

Léon XIII entreprit de changer tout cela. Il entreprit de rendre au clergé une méthode, et cette méthode il la trouva toute faite dans le docteur angélique, dans l'ange de l'école, dans le grand saint Thomas d'Aquin. Joseph de Maistre, dans son *éreintement* de Bacon, avait fait le procès de toute méthode platonicienne, cartésienne, induc-

tive. Il avait consacré de belles pages de réhabilitation à la vieille scolastique péripatéticienne. De même que Joseph de Maistre avait devancé, dans son livre du *Pape*, l'acte le plus éclatant du règne de Pie IX, la proclamation de l'infaillibilité doctrinale des Papes, le grand Savoyard avait eu la prescience de la maîtresse réforme du règne de Léon XIII, la restauration du thomisme.

Je parle un peu en profane de ces choses transcendantes. Cependant elles se rattachent trop étroitement à la politique de Léon XIII pour que je puisse les passer sous silence.

Les séminaires français, allemands, espagnols, avaient assurément perdu la tradition thomistique. Les jésuites, ordre moderne, n'avaient jamais possédé bien à fond l'art tout dominicain de mêler agréablement le *barbara* au *baralipton*. La subtilité de leurs Pères s'était exercée surtout sur la morale et sur la politique. Leurs grandes œuvres civilisatrices en Chine, dans l'Amérique du Sud, leurs grandes découvertes scientifiques, leurs superbes travaux d'érudition littéraire ne demandaient rien au *distinguo* ni au *concedo majorem*, *nego minorem*. Leur enseignement procédait des méthodes du XVIIe siècle ; il avait un but pratique, bien plutôt que spéculatif.

En Italie, le rosminianisme avait altéré la pureté de la méthode thomistique par le mélange des spéculations germaniques. Kant et Hegel par Rosmini avaient conquis une influence occulte dans l'enseignement même des séminaires. Pie IX avait refusé de condamner explicitement, nominativement, le rosminianisme. Léon XIII d'ailleurs s'y est également refusé, et, en fait, dans la province de Milan, les Rosminiens ont reçu quelque protection.

Toutefois, le Pape voulut que l'enseignement officiel, l'enseignement ultramontain, l'enseignement romain, dans toutes les écoles cléricales du monde, dérivât du thomisme pur. Sans user des mêmes procédés autoritaires, il entreprit de fonder, dans le domaine de la philosophie et des sciences ecclésiastiques, l'unité que Pie IX avait établie dans la liturgie. Les bénédictins avaient assisté Pie IX dans l'entreprise de l'unité liturgique ; les dominicains, dont Léon XIII divinisait le docteur, l'assistèrent dans sa réforme scolastique.

La restauration du thomisme absolu ne rencontra pas tout d'abord grande sympathie en France notamment, ni même dans toutes les grandes écoles italiennes et romaines. La scolastique est

rébarbative ; le syllogisme à outrance paraît rebutant, sinon puéril ; on dissèque l'idée, on la vide, au lieu de la faire vivre, grandir, marcher. Tout cet appareil d'argumentation un peu vieillote semble bien compliqué pour la médiocrité des résultats. Les adversaires de l'Église ont une méthode plus alerte, plus moderne, une tactique plus simple et plus décisive. Enfin les sciences mathématiques, physiques et mêmes morales ont fait des progrès depuis saint Thomas. L'arsenal de la scolastique répond-il aux besoins de la polémique contemporaine? Le tirer de la poussière pour l'employer à la défense de l'Église au XIXe siècle, n'est-ce pas une entreprise aussi puérile que celle qui consisterait à exhumer de nos musées d'artillerie les catapultes ou les vieilles bombardes du moyen âge pour faire la guerre aux Prussiens?

Léon XIII ne le pense pas. Pour lui, saint Thomas répond à tout. La *Somme* contient *in re, in posse* toute science passée, présente et future. Tout est contenu dans la Somme, et les autres œuvres du docteur angélique, même le système de Copernic et de Galilée, même le calcul intégral et différentiel, même l'électricité et la direction des ballons, même la réfutation de l'exégèse de M. Renan ou du docteur Strauss. Soit, beaucoup aiment

mieux en croire le Pape sur parole que d'aller y voir.

En tout cas, la réforme philosophique de Léon XIII a un petit air archaïque, qui plaît fort à nos dévots modernes. Assurément, le moyen âge est à la mode dans l'Église contemporaine. Hors du XIIIe siècle, pas de salut, ni dans l'architecture, ni dans la musique, ni dans la sculpture, ni dans la peinture, ni même dans la typographie. Allez en Belgique, à Louvain, à Malines, ou à Gand, en Allemagne, dans les villes catholiques, on y bâtit, on y chante, on y imprime, on y pense en gothique. La mode gagne la France et l'école ultramontaine avancée retourne à saint Louis.

Par là donc, Léon XIII établissait une certaine harmonie entre sa philosophie préférée et les goûts de l'Église au XIXe siècle. Puis cette méthode scolastique si compliquée en apparence, si savante, cache un formidable vocabulaire, une extrême simplicité de moyens qui la met à la portée de toutes les intelligences. Le jeune *Thomas* Diafoirus de Molière, « qui n'a jamais eu l'imagination bien vive ni ce peu d'esprit qu'on remarque en quelques-uns » est néanmoins « ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur les principes et il poursuit un raisonnement jusqu'aux derniers recoins de la logique ».

Et cela, grâce au syllogisme. Par le syllogisme « il s'attache aveuglément à l'opinion de nos anciens et jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences de prétendues découvertes de notre temps (1) ». C'est comme cela qu'on fait les bons docteurs en médecine et en théologie!

Léon XIII n'ignore pas que le clergé ne se recrute plus guère de nos jours que dans les classes les plus illettrées. Le syllogisme demande beaucoup plus de patience que d'esprit pour être convenablement manié. En quelques années, on peut faire un bon disputeur, « ferme sur les principes » et sourd à toutes les découvertes modernes. Tous les esprits sont capables de cette gymnastique, et y passent maîtres, en bien moins de temps qu'on ne pense.

On produit au Vatican devant le Pape, en des *tournois* solennel, de jeunes Pics de La Mirandole, improvisés en deux ou trois ans, qui discutent à merveille *de omni re scibili*, et dont les *distinguo* ou les *nego consequentiam* dilatent l'âme du Saint-père. Assurément, M. Renan ne les prendrait pas sans vert. Mais je ne sais s'ils convaincraient M. Renan.

Quoi qu'il en soit, saint Thomas répond à merveille aux facultés d'esprit et à l'éducation rapide

(1) *Le Malade imaginaire*, acte II, scène II.

du clergé, et mieux vaut qu'on sache argumenter en forme que de ne rien savoir du tout.

Mais, dans la pensée de Léon XIII, la prééminence restituée à saint Thomas devait avoir de plus lointaines conséquences. Les déductions de saint Thomas, si l'on sait bien les diriger, mènent où l'on veut aller. Elles ont conduit le P. Lacordaire et son école assez loin ; les néo-dominicains ultra-libéraux, le P. Didon par exemple, procèdent de saint Thomas tout comme les dominicains inquisiteurs d'autrefois.

En faisant remonter la science sacrée au pur moyen âge, Léon XIII satisfaisait l'instinct antiquaire des catholiques modernes ; en restituant le monopole aux dominicains, il faisait du coup déchoir les jésuites de leur hégémonie doctrinale dans l'Église ; il effaçait toute l'œuvre philosophique et littéraire des fils de saint Ignace.

Le Pape qui exaltait saint Thomas ne pouvait être accusé de tendances révolutionnaires ; le Pape qui rendait à l'école de la *Minerve,* au cardinal Zigliara, aux dominicains, le dépôt de la doctrine officielle, ne pouvait déplaire aux libéraux. Il espéra que tout le monde serait content. Après tout, saint Thomas a cessé de passionner notre société moderne. Qu'il règne en maître dans les

écoles du clergé, votre Sorbonne, les Universités d'Heidelberg, de Bonn ou d'Oxford, en ont, je crois, médiocre souci. Personne donc n'a été mécontent et ne fera schisme contre saint Thomas. Saint Thomas occupe le jeune clergé à une mécanique intellectuelle, il le distrait de la lecture capiteuse de l'*Univers* ou de l'*Unità Cattolica,* ou des œuvres de Donoso Cortès. Il ramène son esprit aux doctrines antérieures à celles de l'absolutisme. Léon XIII a fait dériver le courant qui emportait violemment les âmes cléricales depuis Grégoire XVI et Pie IX.

En même temps, le Pape a entrepris de créer une école de littérature et d'érudition catholique. Il appelle les savants à fouiller dans la bibliothèque et dans les archives du Vatican. Sans doute, les règlements qu'il a édictés ont prémuni ces vénérables collections contre toute curiosité indiscrète ou malveillante. Il a remplacé, par des lois draconiennes, l'antique arbitraire qui dominait dans l'octroi des permissions. L'arbitraire était peut-être plus libéral que ce draconisme, mais il n'en avait pas l'air, et l'Église cherche à sauver les apparences, si elle ne peut sauver les âmes.

Enfin Léon XIII s'occupe d'organiser à Rome une école de hautes études littéraires. C'est une noble pensée. Toutes ces belles Universités pontificales

romaines ne distribuaient après tout que la science courante, celle qui fait des gradés, non pas des savants. Elles ne donnaient que ce que vous appelez en France l'enseignement secondaire. La fondation d'une École normale supérieure ou d'une Sorbonne ecclésiastique, c'est un projet digne de tenter le bel esprit de Léon XIII. Je ne sais s'il y réussira pleinement. Depuis le temps reculé où il a façonné son esprit au latin cicéronien ou à la poésie horatienne, l'érudition classique a fait des progrès.

Mieux que tout autre, un cardinal serait capable d'organiser cette école supérieure de lettres ecclésiastiques, d'y faire régner la tradition du beau latin, de l'érudition profonde et ornée ; ce serait le cardinal Pitra. Mais je gage que Léon XIII ne le choisira pas.

Ces hautes préoccupations ont absorbé une part notable du pontificat. Le Pape assiste souvent, dans la grande salle clémentine, qui sert de vestibule à ses appartements, à ces disputes académiques. Nombre d'audiences sont accordées aux maîtres et aux élèves des Universités. Plusieurs encycliques, des lettres publiques ont été consacrées aux études. Je ne compte pas le temps passé à la rédaction, élégante, recherchée, des moindres documents pontificaux, ni à la confection des vers

latins. Léon XIII est un pape lettré, qui donne aux lettres le meilleur de ses loisirs et même de sa vie.

Mais la plupart des catholiques sont incapables d'apprécier cette gloire du pontife, et, comme le monde catholique veut être toujours occupé du Pape, le voir toujours en scène, Léon XIII s'est occupé des œuvres de dévotion qui attirent et retiennent tout le menu peuple.

J'ai montré comment, par son éducation, par sa famille, Léon XIII était tout homme d'église, clérical des pieds à la tête. Pour lui comme pour beaucoup d'ecclésiastiques romains et autres, l'ordre du monde est fondé sur la prédominance d'une caste, celle du clergé ; c'est la classe gouvernante, l'autre part du monde, la laïque, est la classe gouvernée ; l'une commande, manipule les affaires ; l'autre obéit. Sans doute, Léon XIII permet bien aux laïques, comme MM. de Mun ou Chesnelong, comme le duc Salviati ou le prince Altieri, de faire du bien à l'Église ; mais c'est à titre de soldats, et sous la direction absolue de prêtres, garants de leur éloquence, de leurs charités, de leurs œuvres. L'Église militante est pour lui une armée, où les officiers portent soutane ; quiconque porte redingote passera tout au plus caporal, et le seul mérite qu'on apprécie pleinement au Vatican dans un

laïque, c'est la docilité. Les autres viennent par surcroît.

Mais, étant ainsi *clérical*, Léon XIII n'est pas ce qu'on appelle un dévot, ou plus mal encore un *bigot*. Son tempérament ne le porte guère au mysticisme. Ses discours tiennent du rhéteur, plus que du prédicateur. Il officie avec une dignité royale plutôt qu'avec une dignité pontificale. Sans doute il bénit avec onction, mais son onction demeure impérative, souveraine. C'est le premier ministre du Très-Haut qui dispense la grâce du roi céleste, et non le serviteur des serviteurs de Dieu qui bénit ses frères. Il ne professe aucune dévotion particulière ni à la Vierge considérée comme *Madone*, comme mère du *bambino*, ou comme reine de Lourdes ou de la Salette. Je crois qu'il pense fort peu à saint Joseph ; du moins il ne lui a consacré aucun bref, aucune encyclique. Par là encore, il ne marche pas tout à fait d'accord avec les jésuites, et Pie IX favorisait bien plus puissamment les dévotions nouvelles.

Mais pourtant son pontificat a un côté mystique, qu'il s'est peut-être un peu contraint pour accentuer.

La Vierge qu'il honore particulièrement, qu'il recommande, pour laquelle il a édicté des prières

publiques, c'est encore une Vierge dominicaine, celle du Rosaire ; c'est une Vierge assez belliqueuse, assez politique, la Vierge de Lépante. Il a ordonné qu'à la fin de chaque messe, le prêtre officiant récitât le *rosaire* à l'intention du Saint-siège. Il a voulu intéresser, de cette manière, mais de cette manière seulement, toute la catholicité à la libération romaine. En effet, si la Vierge de Lépante veut lui rendre la domination temporelle, il lui rendra grâce. Mais ce miracle n'est pas prévu dans le plan du pontificat, et, sans nier l'efficacité des prières du Rosaire, elles laissent, tout en distrayant le peuple, le champ libre aux savantes combinaisons de la politique. Elles peuvent servir ; elles ne gênent rien

En matière de dévotion, Léon XIII n'a d'ailleurs rien innové. Il s'est contenté de remettre en honneur les pratiques qui lui semblaient les plus propres à favoriser ses desseins. C'est ainsi qu'il a recommandé l'enrôlement de tous les laïques dans le Tiers-Ordre de Saint-François. Porter le cordon franciscain, est encore un moyen de plaire à Léon XIII. C'est le signe qu'on fait partie d'une milice commandée par des prêtres, qu'on s'est astreint à une discipline ecclésiastique, qu'on a subordonné sa pensée, sa volonté à des lieutenants

du Pape. Aussi Léon XIII a-t-il modifié la constitution du Tiers-Ordre de Saint-François, de manière à en faciliter, à en simplifier, à en diminuer l'ascétisme. Il l'a mis à la portée de tous les gens du monde. Le franciscain du Tiers-Ordre n'est pas obligé d'être un saint; il suffit qu'il soit obéissant, que son esprit ne vagabonde pas hors des limites tracées par son directeur, que ses yeux ne voient que ce qu'il faut voir. Léon XIII passe pour libéral. Ce n'est pas un pape qu'une seule épithète suffise à définir. En tout cas, que ses idées soient libérales ou non, il les soutient par la plus rigoureuse autorité. En supprimer la discussion et même l'intelligence, s'il était possible, tel serait son rêve. On a accusé Pie IX d'avoir introduit dans l'Église le régime césarien. Pie IX tempérait l'absolutisme par une sorte de libéralisme pratique et personnel; Léon XIII ne le tempère que par un libéralisme théorique et tout à fait impersonnel.

Il a procédé à peu de canonisations. J'ai dit que Léon XIII n'était pas un pape mystique. Ses saints de prédilection, comme la Vierge du Rosaire, sainte Claire de Montefiascone, les saints Cyrille et Méthode, dont il a augmenté les honneurs, représentent pour lui des puissances actives, des intercessions utiles, servant des buts politiques. Il a

élevé saint Labre à l'honneur des autels ; c'était un mendiant pauvre d'esprit, le type achevé du tertiaire de Saint-François. Il y va élever aussi la reine Marie-Christine de Naples, mère du roi François II et tante du roi Humbert. Cette reine fut une vraie sainte; mais ne peut-on pas apercevoir plus de diplomatie que de mysticisme dans sa canonisation?

La politique, la politique, c'est le grand souci de Léon XIII ! Il y subordonne tout, même sa philosophie, même sa littérature, même sa dévotion !

IV

L'élection de Léon XIII fut combinée, travaillée, machinée, pour préparer, non pour achever la solution de la question romaine, voulue par l'Italie, c'est-à-dire la fusion complète de la papauté dans l'Italie une. Franchi eût été trop vite. Pecci semblait désigné au service de l'œuvre par le mélange d'audace et de timidité, par l'esprit de temporisation hésitante dans la forme, résolue au fond, qui marquent son caractère.

La brusque disparition de Franchi désola Léon XIII et ses amis. Elle le délivra d'un con-

seiller trop hardi, d'un agent capable de témérité. Elle le livra aux fluctuations de sa nature, qui sont bien plus favorables au succès lent, mais régulier et sûr, de la tactique adoptée. Elle fut, en somme, un bonheur pour l'unité italienne, sauvée ainsi de la crise prématurée d'une réconciliation trop brusque avec le Saint-siège.

Les premiers actes de Léon XIII déconcertèrent ceux qui avaient placé en lui toute l'ardeur de leurs espérances conciliatrices. Recevant pour la première fois l'hommage des officiers de l'armée pontificale, il revendiqua le pouvoir temporel avec une netteté, une énergie, qui surprirent autant les Italiens que les vieux *zelanti* de Pie IX. C'était donc toujours la même chose ! Oui, dans le fond ; mais non dans la forme. Aucun pape ne peut cesser la revendication du pouvoir temporel ; il y est tenu par serment. Mais il y a manière de revendiquer. Le Saint-siège revendique aussi Ferrare ; mais le roi de Piémont ne porte-t-il pas aussi le titre de roi de Jérusalem ? Les rois de France ne portaient-ils pas le titre de rois de Navarre ? La reine d'Angleteère ne revendique-t-elle pas aussi, par l'un de ses titres, le trône de France ? Cela n'empêche ni le Saint-siège d'avoir renoncé à Ferrare, ni le Sultan de régner à Jérusalem, ni l'Espagne de pos-

séder la Navarre, ni la République française d'avoir un ambassadeur à Londres. Dans la bouche de Léon XIII les perpétuelles revendications du trône temporel, qui reviennent en tous ses discours, sans amertume d'ailleurs, sans injures, sans impatience, n'apparaissent plus guère que comme des formules destinées à éviter la prescription. Il parle sans cesse de sa condition *intolérable*. Pourquoi la tolère-t-il? Pourquoi ne s'en va-t-il pas? Il ne manque plus de souverains amis en Europe qui lui donneraient asile. On l'accueillerait à Berlin, à Malte, à Saltzbourg, partout où il voudrait aller. Il adresse, chaque année, aux nonces une circulaire, de plaintes contre la situation où il est réduit, contre tel méfait grave ou menu commis par l'Italie à son détriment. A-t-il jamais attendu ou sollicité une réponse? A-t-il espéré un secours? C'est la faute des temps, dira-t-on. Ce pape diplomate saurait cependant bien poser devant les conseils de l'Europe la question romaine, s'il le voulait. M. de Bismarck, qui l'a traité de *Sire*, n'a plus rien à lui refuser. Mais jamais Léon XIII n'y a songé, et n'a permis qu'on y songeât. Il se réserve le monopole de traiter la question romaine comme il l'entend. Quiconque la traite pour son compte, ou pour le compte des catholiques étrangers, fran-

chement, résolument, sans arrière-pensée, tombe aussitôt en disgrâce.

Les Italiens se gardent bien de s'offenser des récriminations de Léon XIII. Ils savent qu'elles sont d'étiquette. Leurs journaux crient un peu; ils lancent une petite bordée de menaces; leurs injures sont d'étiquette, comme les plaintes du pape. Telle est la convention; tel est l'ordre réglé. Cela ne va pas plus loin, les lamentations sont destinées à amuser l'étranger, à exciter le zèle des foules qui alimentent le denier de Saint-Pierre; elles sont exprimées dans un langage tempéré, qui suffit à entretenir la légende de la prison, sans jeter dans les cœurs une émotion trop profonde, qui serait gênante et importune.

Donc, sous ce pontificat, la question romaine dort d'un profond sommeil, que troublent seulement les rêves de quelques naïfs ou de quelques malintentionnés, de ceux qui ignorent la politique du Pape ou qui font semblant de l'ignorer. Car rien n'irrite plus Léon XIII que de voir prendre à la lettre ses invectives courtoises contre l'Italie, de voir commenter avec passion ses réclamations du pouvoir temporel. Un journaliste français, à Rome même, en a fait l'expérience, à ses dépens, pour s'être niaisement immiscé dans la querelle

d'un marteau, plus bruyant que contondant, avec une enclume fort complaisante.

Oh! sans doute, il y a querelle entre le Saint-siège et l'Italie, entre le Vatican et le Quirinal; mais ce sont querelles de famille, qui peuvent intéresser les voisins, mais qui ne les regardent pas. Aux indiscrets qui veulent intervenir, on a vite fait de répondre : « Et s'il me plaît d'être battu! » Puis les deux partis s'entendent pour éliminer l'intrus.

Personne plus qu'un Italien n'est expert dans l'art de déguiser les bienfaits en forme de sévices, et réciproquement. A cet égard, l'histoire des biens de la Propagande est typique. En vertu des lois sur la sécularisation des biens ecclésiastiques, on s'avisa un jour de mettre la main sur les propriétés foncières de la Propagande, et de les convertir en une dotation de rente perpétuelle et inaliénable. La Propagande objecta avec raison son caractère universel, international, pour ainsi dire extraterritorial. Ces biens provenaient des donations du monde entier, le revenu en servait à des œuvres extérieures; il n'était pas juste que l'Italie les accaparât. L'indemnité offerte ne pouvait compenser le dommage, puisque la Propagande pouvait avoir besoin d'aliéner ou d'hypothéquer ses biens-

fonds pour faire face à des nécessités extraordinaires, etc., etc. On plaida, on perdit devant la cour de Rome; on gagna une première fois en cassation ; l'affaire fut renvoyée devant la cour d'Ancône ; le Gouvernement perdit, et remit l'affaire à une délibération décisive de la Cour de cassation romaine, toutes chambres réunies. Alors le ministère obtint en sa faveur un arrêt définitif et exécutoire. Il fut exécuté, les biens mis à l'encan. La curie romaine protesta : elle ordonna une immense agitation de presse ; elle sollicita de tous les comités catholiques des adresses, des manifestations ; elle fit appel aux gouvernements, qui hasardèrent, pour cette fois, de timides observations auxquelles M. Mancini répondit avec hauteur. On croyait tout brouillé entre le Vatican et le Quirinal. L'œuvre tombait en ruines ; le pontificat de Léon XIII n'avait plus de sens. Il était même question d'un départ du Pape...

Pourquoi le gouvernement italien, deux fois battu devant sa propre justice, a-t-il tout à coup ressuscité le procès une deuxième fois en cassation? Pourquoi ce mauvais procédé à l'égard du Saint-siège? Pourquoi cette violence? On n'y comprenait rien. Bientôt tout fut expliqué.

L'Italie préparait à ce moment de grandes entre-

prises coloniales en Afrique. L'expédition de Massouah commençait; on voulait créer là-bas, sur la côte orientale, un pendant au Congo belge, à l'abri des Anglais établis en Égypte, et fonder, avec leur aide, un grand empire colonial. Pour cela, il fallait des missionnaires italiens, beaucoup de missionnaires italiens, constituer des vicariats apostoliques ou des évêchés italiens. Or, les revenus de la Propagande étaient maigres. Il fallait les augmenter, et pour cela les consolider en rentes sur l'État. Par sa spoliation, la Propagande a fait une excellente affaire. Elle est devenue bien plus riche qu'auparavant.

D'autre part, après tant de tapage, tant de récriminations, une si violente querelle, le Pape pouvait bien envoyer, sous le couvert de cette pauvre Propagande dépouillée, de pauvres missionnaires italiens; jamais ceux-là ne seraient suspects de frayer la route au drapeau de Savoie, d'être les fourriers du roi Humbert! Le cardinal Lavigerie, avec ses missions françaises ou maltaises, son titre décoratif d'archevêque de Carthage et de primat d'Afrique, n'avait qu'à se bien tenir.

La chute de Khartoum interrompit ces beaux desseins ; on attend une occasion favorable pour les reprendre. Si la Propagande est d'ailleurs,

malgré l'accroissement de ses ressources, gênée pour les favoriser, on tient en réserve le projet de loi, repoussé par le Sénat italien, mais facile à ressusciter, qui restitue aux Instituts de missions la libre disposition de leurs rentes. Puis, ne sera-t-il pas facile de donner suite, quand on voudra, au projet des cardinaux Battaglini et Capecelatro, qui voudraient qu'on attribuât à la Propagande la dotation annuelle refusée par le Pape? On pourrait au moins le faire sans le dire.

C'est ainsi que, sous le couvert de la violence et du rapt, l'Italie est parvenue à accroître les revenus de la Propagande et qu'elle tient à sa disposition cet Institut, jadis international, si elle en a besoin pour sa politique. Elle sait bien que Léon XIII ne laisse jamais chômer la prédication évangélique, qu'il n'enverra pas moins là où il faudra tous les missionnaires italiens que réclamera la *Consulta*.

Je crois bien que le Pape, en cette affaire, a été d'une entière bonne foi, que ses protestations ont été sincères, qu'il n'a pas compris le but caché de la politique italienne, qu'il ne s'y est pas prêté. Mais telle est la conséquence de la confusion des deux royaumes que si tous les deux ne s'entendent et ne conspirent au même but, l'un trouvera tou-

jours le moyen de faire servir l'autre à ses desseins, même à son insu.

Je suis sûr aussi que, dans l'affaire de la légation chinoise, trop récente, trop connue des Français pour que j'en parle, Léon XIII n'avait en vue tout d'abord que la sécurité et la prospérité des missions. Il n'avait pas aperçu les avantages que l'Italie allait retirer de la suppression du protectorat français. Sans l'indiscrétion de Mgr Agliardi, sans le naïf exposé que l'innocent prélat crut devoir faire de ses projets à un journaliste de Brescia, Léon XIII ne se fût pas douté qu'il allait envoyer un légat à deux fins. Mais aussitôt que les révélations de Mgr Agliardi eurent fait la lumière, on l'éteignit d'un large boisseau. La diplomatie française doit un fier service au prélat qu'elle redoutait, et elle n'a plus le droit aujourd'hui de tenir en suspicion la profonde amitié du Pape pour la France.

Il est assez remarquable, du reste (je saute librement d'un sujet à un autre en ces notes sans suite), que les négociations de Léon XIII avec la République, au sujet des affaires chinoises, furent accompagnées d'un acte qui devait mettre en émoi toute l'Italie révolutionnaire, et susciter des troubles anticléricaux dans toutes les grandes villes.

Les jésuites se sont vus, brusquement, sans s'y attendre, comblés de bienfaits par un pape dont ils ne se croyaient pas les favoris. Au moment où, suivant leur coutume, ils allaient demander à Léon XIII le renouvellement des privilèges que, depuis leur rétablissement sous Pie VII, ils devaient solliciter tous les vingt ans, le Pape leur annonça que cette formalité devenait désormais inutile. Il les rétablissait *motu proprio* dans toutes les prérogatives dont Clément XIV les avait dépouillés et que Pie VII et ses successeurs n'avaient que partiellement restituées et à titre précaire.

J'ai entendu nier souvent le pouvoir des jésuites. On dit que cette puissance occulte n'est que fantasmagorie. On se trompe. Au point de vue politique, les jésuites ont encore bien plus d'importance que ne croient beaucoup de gens et qu'ils ne croient eux-mêmes. Ils servent d'épouvantail ; ils sont le spectre noir. Un gouvernement aux abois veut-il donner à ses peuples un gage de libéralisme ? Il chasse les jésuites. S'ils sont déjà chassés, il les chasse encore ; car c'est un gibier qui ne manque jamais. Partout, il reste assez de jésuites pour motiver une battue.

Avez-vous besoin, au contraire, de donner un gage de non-libéralisme, de contre-révolution ? Ou bien,

avez-vous besoin de soulever quelque agitation, vous plaît-il d'être brûlé en effigie, de faire fermer les cercles qui portent votre nom? Alors, il faut accabler les jésuites de faveurs. Ils servent donc à toutes les fins, et ne s'en portent ni mieux ni plus mal. Ils sont commodes dans la politique en ceci, que, depuis les *Provinciales,* ils produisent sur les peuples un effet dont les résultats sont connus d'avance et peuvent être mathématiquement mesurés. La politique ne connaît qu'un spécifique de ce genre, c'est le jésuite! Ce spécifique a une action merveilleuse sur le système nerveux des peuples. On le dose à volonté.

L'acte inattendu de Léon XIII, dont les jésuites sont encore ébahis, a produit en Italie l'agitation qu'on en pouvait attendre, mais pas tout de suite. Par une très heureuse coïncidence, cet effet ne s'est manifesté qu'après la clôture des négociations avec la Chine, après l'indiscrétion de Mgr Agliardi, au moment où les catholiques français les plus ultramontains se prenaient à hocher la tête. A présent, il n'est plus permis de douter que la rupture soit complète entre le Vatican et le Quirinal, que Léon XIII et le roi Humbert ne soient devenus les pires ennemis du monde. On a fermé à Naples le cercle Léon XIII, on a brûlé le

portrait du Pape à Florence, on a mis sa statue sur un bûcher je ne sais où; le cercle anticlérical de Turin a fait une motion. M. Tajani, le garde des sceaux, s'est démené avec fureur. Enfin, la circulaire aux nonces protestant contre l'état de choses *intolérable,* a paru. Toute confiance est revenue aux catholiques français. Mgr Agliardi est resté à Rome, et les jésuites triomphent ! La protestation indignée de Léon XIII s'est accentuée. Mais, tout en protestant, le Pape a concédé bien des choses dont on n'a pas fait de bruit.

Dès le début, il a reconnu le droit d'*exequatur* sur tous les évêchés, même sur les évêchés romains. Sans doute, il ne cesse de réclamer contre les retards que le Quirinal apporte à l'exercice de ce droit souverain. C'est pour lui un prétexte à lamentations. Mais on ne prend pas garde que la reconnaissance du droit d'*exequatur* en faveur d'un gouvernement constitue une reconnaissance implicite du droit souverain de ce gouvernement. Lors donc que Léon XIII a fait ce que Pie IX n'avait pas fait, lorsqu'il a permis au roi Humbert de participer à la création des évêques dans les anciens États de l'Église, il l'a admis à l'exercice du premier droit de souveraineté au regard d'un pape. Et ce droit, il l'a confirmé, consacré, au

point de rappeler à Rome l'archevêque de Bologne, le cardinal Parocchi, nommé sous Pie IX, à qui on refusait l'*exequatur*, et de le remplacer par un candidat agréable au Quirinal, par Mgr Battaglini, nommé depuis cardinal, afin que les dignités venant du Pape s'ajoutent à celles que cet évêque tenait de la bienveillance italienne. Ce ne sont pas là des paroles, ni des conjectures, mais des actes. Et ce sont les actes qu'il faut considérer, si l'on veut comprendre quelque chose au pontificat de Léon XIII. Les paroles ne viennent que pour faire passer ou pour dissimuler les actes.

La politique de Léon XIII se manifeste par une infinie quantité de petits détails dont l'énumération serait fastidieuse, mais dont la synthèse est bien probante. Par exemple, ce n'est pas sans étonnement que les Romains ont assisté à l'enterrement d'un de nos collègues de l'ambassade de France, le commandant Louis, en 1885. Attaché militaire auprès du Quirinal, il était naturel que le commandant reçût les honneurs militaires de l'Italie. Le roi s'était fait représenter par un aide de camp, le ministre de la Guerre ou son représentant tenait un des cordons du poêle. La troupe faisait la haie de chaque côté du cortège, et M. Decrais, à la tête de son ambassade, menait le deuil.

Mais on ne s'attendait pas à voir, dans cette cérémonie officielle, M. le comte Lefebvre de Behaine marchant à côté de son collègue et dans la même tenue de cérémonie. L'ambassadeur de France auprès du Saint-siège marchant officiellement entre deux files de soldats italiens, derrière des ministres du Quirinal et un aide de camp du roi, le spectacle était nouveau. A l'église de Saint-Louis des Français, autre étonnement. Deux fauteuils de gala attendaient les deux ambassadeurs. Certes, M. Lefebvre de Behaine eût manqué aux convenances, s'il n'eût pas assisté à l'enterrement d'un officier français. Mais rien ne l'obligeait à participer officiellement, en frac, au même titre que son collègue, à une cérémonie où intervenaient la maison du roi et la troupe italienne. Comme le ministre d'un autre pays lui laissait voir sa surprise, M. de Béhaine répondit qu'il avait consulté la secrétairerie d'État, et qu'on l'avait prié de faire ainsi. Devait-il se montrer plus papiste que le Pape?

C'est là un menu fait au milieu d'une foule du même genre. Peu à peu, les esprits romains s'accoutument à ces confusions, à ces mélanges. Le cardinal San Felice, lors du choléra de Naples, se rencontre avec le roi Humbert et l'embrasse publi-

quement. Peu de jours avant, il lui avait envoyé un télégramme ultra-élogieux pour lui demander la grâce d'un soldat condamné à mort. L'évêque de Livourne salue le roi d'un compliment rempli d'attestations de dévouement et en reçoit un cadeau.

D'une fournée, le Pape appelle au Sacré-Collège trois cardinaux dont les relations avec la cour sont notoires. C'est sa réponse décisive à la tentative de *pronunciamiento* du cardinal Pitra, incident sur lequel je reviendrai. Et quand on annonce à Mgr Schiaffino, l'un de ces trois *porporati* désignés, sa prochaine création, il s'écrie : « Celui de mes nouveaux collègues que j'embrasserai avec le plus d'effusion, c'est le cardinal Pitra. C'est à lui, c'est à sa lettre que je dois de n'avoir pas attendu plus longtemps ! »

Ainsi, tout doucement, la réconciliation s'opère, visible dans les faits, non dans les paroles. Mais les paroles s'adressent aux étrangers, aux barbares, et sont destinées à masquer les faits. On prend insensiblement l'habitude de ces rapprochements. Les éléments disparates du Vatican et du Quirinal arrivent à s'agglutiner, sans choc, sans heurt, par une longue juxtaposition, bien plus solidement que n'eût fait un collage subit, tel que

le voulaient au début les *zelanti* de Pérouse. On avance, on recule, on s'embrasse, on se gourme; en fin de compte, on avance toujours, *piano, piano,* vers la paix. Encore deux ou trois pontificats semblables, et ce sera fini. La Révolution italienne sera tout à fait victorieuse. L'Italie régnant sur le Saint-siège dictera ses lois à toutes les nations catholiques. L'élection de Joachim Pecci a été pour elle un coup de maître. Elle travaille à le renouveler au prochain conclave. Elle y parviendra, sans doute, car pas plus aujourd'hui qu'en 1878, les nations catholiques ne sont en état de lutter avec elle sur le terrain ecclésiastique. Elle seule s'exerce encore à l'art de collaborer avec le Saint-Esprit au sein des conclaves.

V

Léon XIII ne suit pas seulement avec une rare habileté sa politique à l'égard de l'Italie, c'est encore au regard des puissances étrangères un profond diplomate.

Avez-vous remarqué comment notre vieil art diplomatique s'est perdu parmi les puissances fortes, et ne s'est conservé avec toute sa finesse

et toutes ses grâces que dans les puissances faibles? Le phénomène est bien explicable. Les forts n'ont pas besoin de ruse; or, qu'est-ce que la vieille diplomatie, si ce n'est la ruse? M. de Bismarck peut commettre impunément toutes les fautes diplomatiques, et il n'y manque pas. Mais qui s'en aperçoit? Il a toujours raison, il ne se trompe jamais. Faites de M. de Bismarck, avec son tempérament, un chancelier grec ou serbe : il cassera tout. Notre compatriote, le général Kaulbars, n'a pas montré beaucoup d'astuce en Bulgarie. A quoi bon? Il n'y a plus de diplomates de tradition qu'en Chine, à Constantinople, à Madagascar et au Vatican. Le roi des diplomates, c'est Léon XIII, et c'est aussi, de tous les souverains, le plus dépourvu d'armée. Il ne pourrait faire la guerre ni à Monaco, ni à Andorre, ni à Saint-Marin, malgré les talents militaires du colonel de Curten et toute l'intrépidité du général Kanzler.

Avec toutes ses complaisances, volontaires ou forcées, conscientes ou inconscientes pour l'Italie, Léon XIII a le plus grand souci de sa dignité souveraine. Il a rétabli, autant qu'il était en lui, les pompes royales à l'intérieur du Vatican. Il attache le plus grand prix à entretenir des relations de souverain à souverain avec tous les États, non

seulement parce qu'il croit, à juste titre, ces relations profitables au bien de l'Église dans tous les pays, mais aussi parce que les cortèges d'ambassadeurs rehaussent sa majesté. Enfin, plus la royauté du Pape s'affirme avec éclat, plus l'usurpation italienne paraît tolérable et tolérante.

Pie IX voyait peu à peu, et sans trop de regret, les ambassadeurs quitter sa cour. Léon XIII ne néglige rien pour les rappeler, et il y réussit.

L'Italie avait intérêt à ce que les puissances ne fussent pas représentées auprès de Pie IX. Il lui est indifférent, avantageux peut-être qu'elles le soient auprès de Léon XIII. Si elle le voulait bien, elle compterait assez dans le concert européen, et ses ambassadeurs au dehors seraient assez habiles pour contrecarrer la diplomatie de Léon XIII et le tenir dans l'isolement. Mais elle n'en fait rien et elle a raison. Il lui plaît que les puissances s'accoutument à regarder la question romaine comme pacifiquement réglée.

Le premier succès du nouveau pape a donc été d'obtenir de la Prusse, même sans réciprocité, l'envoi d'un ministre au Vatican, pour suivre les négociations en vue de la paix. De l'Angleterre, il a obtenu, toujours sans réciprocité, l'envoi d'un diplomate officieux. Peu s'en est fallu qu'il ne

réussit à faire accréditer officiellement M. de Boutenieff, agent de la Russie; mais à coup sûr, il obtiendra cette faveur du prince de Montenegro. En diplomatie, il n'y a point de petite victoire ni de petits revers. Bien que la Hollande ait rappelé son ministre en 1869, Léon XIII continue à y accréditer un internonce. La Belgique a eu beau chasser son nonce, le Pape n'en a pas moins gardé un chargé d'affaires à Bruxelles, jusqu'au jour où le ministère catholique a renoué officiellement les relations. Enfin, le Pape eût été fier de recevoir un ambassadeur chinois, et le plaisir d'admirer un costume exotique dans la tribune diplomatique de la Sixtine balança un instant dans son esprit la peine qu'il eût éprouvée du départ de l'ambassadeur de France.

Ce n'est pas tout d'être entouré d'ambassadeurs; il faut encore négocier avec eux, et c'est à quoi Léon XIII passe le temps qu'il dérobe à saint Thomas, aux encycliques et aux vers latins. Il y a deux manières de négocier : l'une qui consiste à dire tout simplement ce qu'on demande et ce qu'on peut donner en échange; mais ce n'est pas de la diplomatie. L'autre consiste à demander le plus pour obtenir le moins, et à offrir le moins pour arriver à donner le plus.

Voilà de la diplomatie!

Je n'ai pas besoin de dire laquelle des deux méthodes est préférée de Léon XIII. C'est la plus savante; celle qui a présidé aux grandes négociations encore inachevées entre le Saint-siège et la Prusse.

Quel qu'eût été le successeur de Pie IX, sa tâche la plus urgente était de renouer les relations diplomatiques interrompues, et notamment celles avec la Prusse. Pie IX avait chassé le dernier envoyé de M. de Bismarck. Les lois de mai 1876 rendaient la situation de l'Église romaine en Prusse pire que celle des premiers chrétiens dans les catacombes. Car le *Kulturkampf* n'autorisait même pas la liberté des catacombes. L'archevêque de Gnesen et Posen, nommé cardinal par Pie IX, avait dû demander asile au Vatican, pour échapper à une prison berlinoise, voire à une extradition. L'archevêque de Cologne, Mgr Melchers, se cachait dans un village de Hollande, où sa qualité et son nom même étaient ignorés. La plupart des évêchés étaient vacants; un nombre immense de paroisses privées de pasteurs. Le culte catholique devenait aboli en Allemagne. L'Église romaine ne s'y survivait que dans la politique du parti du centre, faction disciplinée, qui semblait alors irréconci-

liable, et dont les manœuvres savantes désespéraient le chancelier.

M. de Bismarck, dès qu'il connut l'élection de Léon XIII, dès qu'il fut renseigné sur son caractère, jugea d'un coup d'œil quel parti il pouvait tirer du nouveau pape, tant pour les affaires intérieures de l'empire, que pour la suprématie de l'Allemagne en Europe. De premières négociations s'ouvrirent à Munich avec le nonce Masella, une entrevue fut accordée par le chancelier à Kissingen au nonce de Vienne, Mgr Jacobini, et presque aussitôt, malgré la mort du cardinal Franchi, secrétaire d'État, qui avait présidé aux premières tentatives de rapprochement, un ministre extraordinaire fut envoyé à Rome, sans que M. de Bismarck acceptât l'envoi d'un légat à Berlin.

Alors commença entre la curie romaine et la chancellerie de Berlin cet interminable et singulier colloque, qui dure depuis huit ans. Il suffira d'indiquer les points du litige, l'attitude des négociateurs, et les résultats obtenus.

Tout d'abord, M. de Bismarck, sachant combien Léon XIII était flatté de l'arrivée d'un ministre de Prusse au Vatican, imposa au Pape et obtint sans peine, comme condition expresse de l'ouverture des pourparlers officiels, l'acceptation du principe des

concessions réciproques ; les négociateurs devaient marcher d'un pas égal, *pari passu*, vers la réconciliation ; ils devaient échanger les garanties, donnant donnant.

En adhérant à cette condition préalable, Léon XIII apportait assurément le gage d'un désir de conciliation poussé à l'extrême limite. En premier lieu, en effet, il se résignait à la durée indéfinie des pourparlers. Il était bien évident que cet échange de concessions, soi-disant égales, allait servir de prétexte à des discussions, à des contestations, à des marchandages sans fin. Tandis qu'on mesurerait avec un micromètre les dimensions exactes des *pares passus*, on n'avancerait pas, ou du moins on n'avancerait qu'autant qu'il plairait à la plus forte des deux parties. En second lieu, le Pape reconnaissait explicitement qu'il avait des concessions à abandonner, des gages à donner, des cadeaux à faire, en échange de la restitution successive des droits de l'Église, intégralement confisqués par les lois de Mai. Imaginez un voyageur dépouillé, dans un bois, de sa montre et de son porte-monnaie. Il entre en pourparlers avec ses détrousseurs : « Rendez-moi ma montre et ma bourse, dit-il. — Nous voulons bien, lui répond-on, à la condition que vous les échangiez contre des valeurs égales. »

Je ne vois pas bien ce que le voyageur gagnerait à une pareille restitution ainsi rachetée, si ce n'est que le détrousseur deviendrait légitime propriétaire de ce qu'il aurait pris. Enfin, Léon XIII, en négociant directement, paralysait toute l'action du centre catholique au Parlement allemand, désarmait ces redoutables ennemis du chancelier, et c'était une première concession implicite, la plus précieuse de toutes, et qui n'avait pas de contrepartie.

Aussi les catholiques allemands n'aperçurent-ils pas tout de suite le génie politique, si vanté, du pape Léon XIII, et j'ai le regret de dire qu'à Berlin j'en ai rencontré beaucoup, qui n'avaient pas encore trouvé leur chemin de Damas.

La première concession demandée par M. de Bismarck au Pape fut l'*Anzeiggepflicht*, c'est-à-dire la notification aux gouverneurs de provinces des nominations ecclésiastiques faites dans chaque diocèse. — Je veux bien, répondit le Pape, mais que donnez-vous en échange? Je demande l'abolition de la loi de Mai qui oblige mes séminaristes à suivre les cours et à prendre leurs grades près de vos Universités d'État, et de celle qui astreint l'enseignement intérieur, même théologique, de mes séminaires au contrôle de vos agents.

— Sautez d'abord le pas de l'*Anzeiggepflicht*, répondait M. de Schlœger; nous verrons ensuite. — Non, répondait le Saint-siège, sautons ensemble.

Cette première scène de dialogue dura pendant cinq ans. Le principe du *pari passu* tint, durant ce lustre, les interlocuteurs une jambe en l'air.

Cependant il arriva que M. de Bismarck éprouva un vif besoin de se réconcilier avec les catholiques. Le parti des nationaux-libéraux s'était effondré; le parti de la droite conservatrice s'entendait avec le centre sur bien des points. Le chancelier avait besoin du concours du centre pour mater le socialisme indépendant, pour inaugurer son socialisme d'État, pour faire passer ses lois de finances. D'autre part, les républicains français menaient une guerre acharnée contre l'Église; et le chancelier, si ardent contre l'Église lorsque les cléricaux français occupaient le pouvoir, devint son ami et son protecteur, quand elle subit en France un semblant de persécution.

On résolut donc de brusquer les choses. Quand il fut bien avéré que Léon XIII refusait l'*Anzeiggepflicht*, M. de Bismarck, sans s'occuper de sa résistance, proposa et fit passer des lois qui édictaient l'*Anzeiggepflicht*. Les évêchés vacants furent pourvus aussitôt d'évêques, sur le choix desquels le

Pape se montra très conciliant ; les paroisses furent pourvues de curés, dont la nomination fut notifiée aux gouverneurs de province. A lui tout seul, M. de Bismarck arrangea les choses, sans se soucier du Pape. Néanmoins, Léon XIII considéra cet acte spontané du chancelier comme une grande victoire. La presse catholique de tous les pays entonna les louanges du grand diplomate. Le Vatican était radieux ; il avait abouti à se laisser imposer une concession qu'il refusait depuis cinq ans. Quel succès !

M. de Bismarck, voyant Léon XIII si content, autorisa l'entrevue du prince Frédéric-Guillaume avec le Souverain pontife, au moment où il signait la triple alliance avec M. Mancini. C'était encore flatter le Saint-père dans son amour de la gloire ! on lui demandait une bénédiction pour cette alliance, qu'on lui présentait comme une sainte alliance, et où figuraient, à côté de l'Autriche, puissance hébréo-catholique, la protestante Allemagne et l'Italie « sacrilège » (c'est l'expression consacrée dans le langage dévot).

Cependant Léon XIII continuait à réclamer la liberté de l'enseignement catholique pour les Allemands. — Halte là ! répondit le chancelier, *pari passu*, donnant donnant. J'ai fait un pas ; vous le

reconnaissez vous-même. Voyons le vôtre. — Mais, dit la Curie, ce pas, c'est moi qui l'ai fait, ou du moins vous me l'avez fait faire, en me poussant par les épaules ; à votre tour ! — Quoi? comptez-vous pour rien les évêchés pourvus, les paroisses rendues aux cultes? — Mais évêchés et paroisses sont pourvus de vos créatures, et non des miennes?... — N'importe, marchez encore. — Où irai-je?—Renvoyez du Vatican le cardinal Ledochowski, il vous donne de mauvais conseils : faites ce que vous voudrez de Mgr Melchers, mais donnez-nous à Cologne et à Posen des archevêques agréables. — Et mes séminaires? — Nous en parlerons après.

Léon XIII nomma alors le cardinal Ledochowski secrétaire des mémoriaux, puis des brefs, mais sans lui retirer encore l'archevêché de Posen ; puis il proposa au chancelier un candidat polonais, mais moins accentué. — Je ne veux pas de Polonais en Pologne, dit brutalement M. de Bismarck. Léon XIII donna un Prussien. Enfin il nomma cardinal résidant à Rome Mgr Melchers, et pourvut l'archevêché de Cologne d'un prélat agréable à l'empire.

Léon XIII alors était mûr pour devenir médiateur entre la Prusse et l'Espagne, dans l'affaire des

Carolines. M. de Bismarck a-t-il trahi son serment de ne pas aller à Canossa? Beaucoup de catholiques allemands prétendent que c'est Léon XIII qui y est allé.

Cette médiation des Carolines, en même temps qu'elle porta à l'apogée la gloire de Léon XIII, fut un coup de maître du chancelier. En se rapprochant chaque jour du Saint-siège, le chancelier se prémunissait contre toute trahison possible de son alliée, l'Italie. Il dressait en face du Quirinal le spectre noir du pouvoir temporel. En même temps, en offrant à Léon XIII l'usage du plus auguste des droits souverains, de celui qui suppose la plus complète indépendance politique, il l'obligeait à renoncer à la fiction de la captivité, de l'oppression, et il consolidait d'autant le royaume d'Italie, auquel il tient comme à la prunelle de ses yeux, à la condition qu'il demeure bien dépendant de la Prusse. Puis il faisait enrager les nations latines, en couvrant le Saint-siège de sa hautaine protection; il plaçait sur sa poitrine la plaque en diamants de chevalier du Christ, comme une égide qui pétrifiait M. de Windthorst et rendait sa propre personne invulnérable aux coups du centre. Enfin, il se donnait l'air d'avoir à Rome même, lui, l'homme de fer, l'apôtre de la force brutale, un compère com-

plaisant dans le plus auguste représentant du droit et de la justice!

Quant aux Carolines, c'était le moindre de ses soucis. Il obtenait de Léon XIII pour le commerce allemand tout ce qu'il désirait, et, par-dessus le marché, une réconciliation avec l'Espagne, dont il médite toujours de se servir, en cas de complications européennes.

Et l'enseignement des séminaires? — Eh bien! on négocie encore. L'évêque de Fulda soutiendra devant le Parlement les intentions de Léon XIII à cet égard, et le Parlement de M. de Bismarck tranchera la question.

Telle est en gros, en abrégé, l'histoire des négociations entre le Saint-siège et la Prusse, et la part de gloire qui revient à Léon XIII dans l'apaisement du *Kulturkampf*.

Avec la Russie, la fine diplomatie de Léon XIII n'a pas eu si beau jeu. Assurément, son légat au couronnement de Moscou a fait grande et noble figure. Outre ses qualités de savoir et d'esprit, Mgr Vincent Vannutelli possède un visage superbe et une prestance grandiose. C'est le plus décoratif des diplomates. Mgr Vannutelli a donc obtenu à Moscou et partout sur son passage le plus vif des succès personnels. Mais, en somme, Léon XIII n'a

réussi qu'à relever de leurs évêchés des évêques déportés en Sibérie, et à les remplacer par d'autres destinés, un jour ou l'autre, à faire le même voyage.

En Belgique, la rupture avec le ministère Frère-Orban fut la plus grande douleur du pontificat. Léon XIII aime la Belgique avec tendresse; le souvenir de sa nonciature illumine toute sa jeunesse. C'est là, auprès du vieux roi Léopold, qu'il apprit la politique. Pour un pape si soucieux des relations diplomatiques, qui choie ses ambassadeurs comme le dernier vestige de sa souveraineté, débuter par perdre un ambassadeur, et encore celui de Belgique! c'était un coup vraiment pénible. Par surcroît, cette disgrâce diplomatique était due à un excès de diplomatie. Le cardinal Nina n'en fut jamais pardonné. M. Aristide Astruc a prouvé qu'au moment où fut rappelé de Rome M. d'Anethan et où Mgr Séraphin Vannutelli fut chassé de Bruxelles, Léon XIII s'apprêtait à donner satisfaction à M. Frère-Orban. Je le crois. Apporter de bonnes paroles aux évêques, des gages aux ministres libéraux, c'était tout à fait dans la manière de Léon XIII. L'erreur des ministres belges a été de croire que les bonnes paroles contredisaient ou infirmaient les gages. Pas du tout!

Enfin, Léon XIII est consolé. Il ne manque plus d'intermédiaires pour complimenter Léopold II et pour entretenir chez les catholiques belges l'amour sacré de la constitution.

Le Pape a caressé un moment l'espoir de rétablir avec les États-Unis d'Amérique les relations que Pie IX avait brusquement rompues. Le gouvernement de Washington ne se montrait nullement hostile à l'envoi d'un nonce, et il eût volontiers consenti à accréditer un ministre auprès du Vatican. Léon XIII convoqua à Rome les évêques américains, avant l'ouverture du concile de Baltimore. Il les interrogea sur l'opportunité d'entrer en pourparlers officiels à ce sujet avec le président américain. Les évêques ne dissimulèrent pas leur hostilité contre un tel projet. Ils représentèrent au Souverain pontife l'état de leurs diocèses, encore naissants, bien que déjà puissants, et surtout l'état de leur clergé, recruté en grande partie parmi les transfuges des clergés européens. La présence d'un nonce aux États-Unis eût été une source de perpétuels embarras entre les prêtres et les évêques. Déjà, les États-Unis envoient à Rome un nombre formidable de procès. Que serait-ce quand le Pape aurait là-bas un représentant, muni de l'autorité nécessaire pour juger

les moindres difficultés intérieures des diocèses? Les évêques, sous un contrôle permanent de leur autorité, n'auraient plus la puissance nécessaire pour maintenir la discipline, et verraient restreindre cette liberté d'allure et d'action, cette part même d'arbitraire, si nécessaire aux fondations encore récentes. Les évêques s'opposèrent donc à l'envoi d'un nonce, et le Pape dut confier à l'archevêque de Baltimore, aujourd'hui cardinal, la mission d'être son intermédiaire auprès des ministres américains. Le fait est curieux, n'est-il pas vrai? Il jette une certaine lumière sur les fonctions des nonces, sur les sentiments, avoués ou secrets, que les évêques nourrissent à leur égard.

Je tiens de sources multiples, que la mémorable lettre du cardinal Jacobini au directeur du journal espagnol carliste, le *Siglo futuro,* a produit, dans les diocèses du monde entier, et aussi auprès des rares gouvernements qui s'intéressent aux questions ecclésiastiques, une impression assez équivoque. Dans cette lettre, le Saint-siège définit les pouvoirs des nonces, ou plutôt il les rend illimités. Le nonce, suivant cette doctrine nouvelle, n'est plus un simple diplomate accrédité auprès des gouvernements civils pour traiter les questions mixtes, c'est une sorte de patri-

arche, de légat *a latere*, qui a le commandement direct, au nom du Pape, sur les évêques de chaque pays. Comme les nonces sont toujours italiens, ou presque toujours, il s'ensuit que, non seulement le gouvernement central de l'Église, mais aussi le gouvernement particulier de chaque église nationale, appartient à des prélats italiens. Les nonces deviennent des proconsuls religieux, et chaque église nationale, après avoir abdiqué ses libertés, vient à abdiquer jusqu'à sa physionomie propre. L'autorité des évêques sur leurs diocèses devient subordonnée non plus seulement au chef lointain, à l'évêque des évêques, au patriarche œcuménique de Rome, mais aussi à son ministre résident en chaque pays. — De préfets qu'ils étaient, les évêques sont réduits tout juste au rang de sous-préfets, et encore! L'italianisme religieux sort donc de ses frontières et envahit tous les États.

Avec une pareille doctrine, imaginez entre le pape et le roi d'Italie une réconciliation définitive. Les gouvernements civils verront s'implanter chez eux des fonctionnaires mixtes, relevant des deux cours de Rome, et commandant souverainement à l'âme d'une grande partie de leurs sujets.

On n'a pas assez remarqué la portée de cette lettre du cardinal Jacobini. Les gouvernements se

fient à la réputation de libéralisme octroyée, sur la foi des Italiens, au pape Léon XIII. Ils n'ont pas pris garde que jamais Pie IX n'eût osé autoriser un document semblable, hasarder une prétention de cette nature.

La lettre au *Siglo futuro* est postérieure à la visite à Rome des évêques américains. Ils l'ont sans doute pressentie et devinée, quand, soucieux de leur dignité et de leur légitime autorité, ils se sont opposés à l'envoi d'un nonce à Washington.

Quelle que soit son amitié pour Léon XIII, M. de Bismarck n'en tolérerait pas à Berlin. Il préfère envoyer au Pape un ministre, et ne pas s'offenser de la non-réciprocité.

Les affaires irlandaises ont occupé incidemment la Propagande et le Vatican. Le jeune et séduisant M. Errington a exercé une influence incontestable sur la secrétairerie d'État. Il a obtenu plusieurs circulaires ou encycliques contre l'agitation parnelliste ; il a réussi à faire venir les évêques irlandais *ad audiendum verbum*. Seulement, cette visite des prélats irlandais n'a pas obtenu tout l'effet qu'il en désirait. En même temps que Mgr Crock, archevêque de Cashel, recevait de paternelles admonestations, le Pape le déléguait pour présider officiellement aux fêtes de l'inauguration du

monument élevé à la mémoire d'O'Connel, ce qui permettait au bouillant archevêque de se vanter de l'appui du Pape, dans ses menées contre l'Angleterre. Puis est venue l'affaire de la succession du cardinal Mac Cabe, archevêque de Dublin, où M. Errington n'a pas eu gain de cause. On n'a pas tenu compte du *veto* qu'il opposait à Mgr Walsh, candidat du chapitre. M. Errington ne revient plus à Rome. Léon XIII s'en console, car la mission du brillant député n'avait pas chance, avant longtemps, d'être convertie en ambassade régulière. La plus forte concession que l'Angleterre ait obtenue du pontificat, c'est le détachement des évêchés indiens de la juridiction portugaise de l'archevêque de Goa. Le Portugal a protesté ; on l'a consolé en érigeant en patriarcat l'archevêché de Goa. Léon XIII se plaît en effet à décorer de ce titre pompeux ceux dont il réduit les attributions. C'est ainsi que, pour complaire au conseil fédéral suisse, il a dépossédé Mgr Lachat de l'évêché de Berne, pour le promouvoir à l'archevêché titulaire de Damiette, en le reléguant dans l'administration apostolique du Tessin.

Et la France ? me direz-vous. Quelles ont été exactement les relations de Léon XIII avec la République ?

N'en déplaise aux tenants des anciens régimes, elles ont toujours été cordiales et excellentes ; le seul nuage qui les ait gravement troublées, c'est l'affaire de la légation de Pékin. Alors, il s'agissait bien moins de déplaire à la République, que de complaire à l'Italie, à l'Allemagne, à l'Angleterre et au Fils du ciel. On peut même affirmer que tout autre gouvernement que celui de la République se fût heurté à la volonté inébranlable de Léon XIII. Si le Pape n'eût fini par être convaincu que l'envoi d'un légat entraînerait la suppression immédiate de l'ambassade du Saint-siège et l'abolition du budget des cultes, il n'eût pas cédé. Une monarchie quelconque, professant des égards pour la religion, tutrice naturelle de l'Église, n'eût pas convaincu le Saint-père. A Rome, dans les deux camps, la diplomatie ne reconnaît d'arguments effectifs que ceux de la force. C'est la seule réponse qu'on accepte comme décisive aux *sorites* et aux *enthymèmes* de saint Thomas. Or, la suppression du budget des cultes en France aurait, à Rome, un terrible contre-coup. Le denier de Saint-Pierre en serait atteint; le Pape devrait peut-être alors toucher à la pension stipulée par la loi des garanties. La réconciliation deviendrait apparente et forcée. C'est ce que Léon XIII ni l'Italie ne désirent.

Toute la politique du Pape à l'égard de la France a tendu au maintien du Concordat. On a rapporté au Saint-père un mot de M. Jules Ferry : « Celui-là portera la peine de la rupture du Concordat, non pas qui l'aura provoquée, mais qui l'aura consommée. » Ce mot frappa vivement l'esprit intelligent de Léon XIII ; et s'il commit seulement quelque imprudence, c'est de laisser voir qu'il ne consommerait jamais la rupture. En diplomatie, le plus fort est celui qui ne craint pas, ou qui n'avoue pas ses craintes, celui qui peut, sans sourciller, dire à son adversaire : « Faites. »

Le Pape n'a jamais osé dire : « Faites » à la République. C'est pourquoi la République a osé faire. Mgr Czacki a trop ouvertement sacrifié les ordres religieux au maintien du budget des cultes. Un diplomate aussi fin ne pouvait garder un instant d'illusions sur l'efficacité de la fameuse *déclaration ;* il était trop avisé pour ne pas voir le piège assez grossier qu'on tendait aux congrégations. Dans cette affaire, une seule considération gênait les républicains au pouvoir, celle du droit commun, celle de la liberté individuelle, de l'inviolabilité du domicile. Par leur déclaration collective, les ordres religieux se reconnaissent, au regard de la loi civile, ce qu'ils doivent être seulement au regard

de l'Église : des corps distincts, constitués par une règle spéciale ; avouant ainsi une existence à part, que l'État n'a pas à connaître, ils se plaçaient d'eux-mêmes sous le coup des lois existantes ; ils étaient réduits à plaider, comme ils l'ont fait, les circonstances atténuantes, à faire valoir leur innocence, à implorer la tolérance du Gouvernement. C'était sortir de la citadelle inexpugnable du droit commun, pour reconnaître le droit spécial contre eux invoqué ; c'était aller au-devant de l'exécution des décrets, en admettre d'avance la possibilité et même la légalité. Leur recours en grâce ayant été rejeté, ils devaient se soumettre et s'épargner le simulacre de résistance, qui a servi seulement à faire valoir la décision de M. Constans, le génie stratégique de M. Andrieux et l'agilité des pompiers.

Tout cela n'a pas échappé à la perspicacité de Léon XIII. Il a longtemps refusé de permettre qu'on imposât de force aux ordres religieux la signature de la déclaration élaborée par Mgr Czacki. Il a cédé cependant : on lui avait promis que cet acte sauverait les congrégations ! Du moins, on lui garantit que cela sauverait le Concordat. Et Mgr Czacki a pu faire l'ornement des salons de M. Andrieux et de M. Cazot, pour le salut du Concordat.

La nonciature de Mgr Czacki, si elle avait resserré l'amitié du Vatican avec la République, avait un peu déconcerté les catholiques français. Léon XIII dut se laisser forcer la main par le Gouvernement pour accorder à son nonce la récompense du chapeau. Il envoya alors Mgr di Rende, Napolitain élevé en France à l'école de Mgr Dupanloup, fort peu au courant des choses romaines, mais sans prétention au génie; il ne choque ni les républicains ni les catholiques, et les affaires se traitent en dehors de lui; elles n'en vont pas plus mal.

Tel est à peu près le bilan diplomatique du pontificat de Léon XIII.

Élu pour accoutumer les catholiques étrangers à la prolongation sans secousses du *statu quo* romain, pour rapprocher tout doucement les éléments cléricaux de l'Italie des éléments unitaires, les combiner sans explosion, il s'acquitte à merveille de cette tâche délicate, et, sous ce rapport, son pontificat a une suite admirable. Dans ses relations avec les gouvernements étrangers, il a suivi une politique, non pas contraire, mais différente de celle de Pie IX. Pie IX maltraitait les gouvernants et s'attachait l'amour des peuples. Léon XIII se soucie plus de l'amitié des puissants

que de l'enthousiasme des foules; cependant, par des actes compensatoires, par des paroles opportunes, par de nombreuses encycliques, il retient encore la multitude autour du Saint-siège. En somme, il a prouvé aux souverains qu'il fallait compter avec le Pape; s'il n'a pas accru le prestige de la papauté aux yeux des fidèles, il a su du moins en garder une part assez grande, pour que les schismes ne soient pas actuellement à craindre. C'est un pontificat de transition. Beaucoup de questions y auront été agitées, peu auront été résolues.

D'ailleurs, il faut reconnaître que, sauf en ce qui regarde les relations avec l'Italie, qui constituent la partie originale du pontificat, la politique de Léon XIII est tout à fait conforme aux enseignements des pontifes et aux traditions du Saint-siège. Seulement, il a une manière à lui de la présenter et de l'insinuer; où les autres étalaient des doctrines, lui fait parade de politique.

VI

L'encyclique *Immortale Dei* est le plus complet résumé des traditions politiques de l'Église et de la manière dont les applique Léon XIII. C'est

un commentaire, non pas restrictif, mais lénitif du *Syllabus*.

L'esprit de Léon XIII ne manque pas d'ampleur. En sa qualité de philosophe, il conçoit les généralités, et même il s'y complaît parfois un peu trop. Mais, comme souverain, il s'émeut d'une infinie quantité de petits détails, où il descend parfois jusqu'à la minutie. Il veut tout savoir, tout lire, mêler à tout son auguste intervention. Le cardinal de Falloux, qui se croyait un grand politique, bien qu'il eût la modestie de ne prétendre ni à la secrétairerie d'État ni même à la tiare, avait coutume de dire : « Léon XIII fait tout et ne laisse rien faire; un pape doit tout faire faire et ne rien faire. »

Une des émotions du règne de Léon XIII a été l'apparition en France de deux pamphlets sans valeur historique, sans grande valeur littéraire, la *Vie de Mgr Dupanloup* par l'abbé Lagrange, et la réponse du chanoine U. Maynard. Le Pape vit là une résurrection des vieilles querelles qu'il croyait apaisées. Il tolérait encore le livre de l'abbé Lagrange, bien qu'il eût refusé d'en récompenser l'auteur par un bref laudatif et par une prélature. Mais la violente riposte de M. l'abbé Maynard le remplit d'indignation. L'école intransigeante relevait la tête ; l'*érein-*

tement de Mgr Dupanloup ressemblait à une violente satire du règne sacré.

Un souverain *régnant* n'eût sans doute pas pris garde à ces querelles d'abbés ; il n'eût pas pris le temps de lire ces libelles. Surtout, il ne se fût pas senti atteint par ces éclaboussures d'eau bénite enfiellée. Mais un souverain sans États a plus de loisir. Il ne faut pas le regretter, puisque ces menus incidents français nous ont valu une superbe encyclique.

La plupart des écrits mémorables de Léon XIII sont venus ainsi, comme l'épître au jeune Florus, de circonstances particulières. Une visite fait événement dans la vie d'un prisonnier. Léon XIII ne les aime guère et on ne l'en importune pas beaucoup ; celles qu'il reçoit n'en ont que plus d'importance. Les discours de Mgr Fava, évêque de Grenoble, déterminèrent le Pape à rédiger son célèbre réquisitoire contre la franc-maçonnerie. La visite de l'abbé Lagrange et le tumulte clérical qui suivit son livre le déterminèrent à rédiger l'encyclique *Immortale Dei*.

Ce n'est pas une petite affaire que la confection d'une encyclique, surtout d'une encyclique politique. Le docteur infaillible doit s'entourer de tous les conseils, afin que son infaillibilité ne trébuche

pas; le latiniste impeccable doit enfin arrondir, avec une grâce exquise, ses doctes périodes. Souvent, entre la première conception d'une encyclique et sa rédaction définitive, il y a un monde. Léon XIII s'était décidé un jour à adresser à la République française une admonestation de sa bonne encre. M. Ferry était alors au ministère, et il taillait dans le budget des cultes; il avait même fait consacrer par le Conseil d'État le droit de supprimer aux évêques et aux curés turbulents, tout ou partie de leur traitement. Léon XIII entra en courroux : on touchait cette fois non plus aux jésuites, non plus aux moines, mais au temporel de l'Église. L'encyclique *Nobilissima gallorum gens* menaçait donc d'être terrible. Mais l'ambassadeur de France passa par là; après lui, plusieurs évêques. Peu à peu l'encyclique s'atténua au point de devenir tout à fait anodine. Elle ne fit ni mal au Gouvernement ni bien à l'Église de France. Il est vrai que, pour la corser, on demanda à l'épiscopat français une collection de réponses. Et dans ces réponses, notamment dans celle du cardinal Guibert, se trouvait tout ce que le Pape aurait voulu et n'avait pas osé dire.

Le dessein primitif de l'encyclique *Immortale Dei*, tel que l'avaient annoncé les journaux

confidents, était de fournir au libéralisme pratique de l'école de Pérouse et d'Orléans un commencement d'autorité doctrinale. Un pape tempéré, d'entre-deux, comme est Léon XIII, ne pouvait célébrer les harmonies de l'Église et de la démocratie; il voulait prouver seulement que l'Église n'est nullement incompatible avec une démocratie mitigée, un libéralisme à la belge; en un mot, donner raison à l'abbé Lagrange contre l'abbé Maynard.

Mais il fallut soumettre l'œuvre aux théologiens, à quelques cardinaux d'élite; Mgr Freppel en eut connaissance; les observations s'accumulèrent. Léon XIII dut faire la plus large place à la doctrine traditionnelle, et tout le début de son encyclique est un exposé magnifique des rigides enseignements de l'Église; une condamnation formelle du libéralisme. Seulement, le libéralisme condamné par Léon XIII, c'est le libéralisme brutal de l'extrême Révolution, la licence érigée en principe, la négation formelle, haineuse, de tout élément divin dans l'origine des sociétés. Le libéralisme délicat, prudent, de l'école d'Orléans, qui distingue entre la thèse et l'hypothèse, qui admet en fait, au point de les aimer et de les défendre, les libertés et les neutralités modernes qu'il con-

damne théoriquement; ce genre de semi-libéralisme n'est pas visé. Et même, on pourrait dire que l'encyclique de Léon XIII en est un monument achevé. Car, après avoir exposé tout ce qu'il est absolument défendu de croire, avec une rigueur empruntée au *Syllabus*, Léon XIII énumère tout ce qu'il est permis de faire. Il s'ensuit une séparation à peu près absolue entre le domaine de l'intelligence et celui de la volonté, entre le royaume de la thèse et celui de l'hypothèse; nous en revenons du moins en politique à une subtilité dogmatique, qui rappelle singulièrement le molinisme, et les catholiques peuvent user largement, librement, de tous les principes de 89 et de leurs applications, sous la réserve expresse de bien diriger l'intention. Vous connaissez l'histoire du duel dans les *Provinciales :* « Le duel est un crime, mais l'Église ne défend pas le combat singulier. Battez-vous, si vous voulez, mais dirigez l'intention! »

Tout cela se trouve au fond de cette encyclique travaillée, retouchée, amendée, fidèle miroir de la doctrine complexe de ce pape et de son école, miroir construit avec les vieux et excellents matériaux de la tradition, mais façonné par un artiste indécis, avec des facettes, des creux et des saillies.

Les catholiques d'autrefois, ceux qui ne sont plus à la mode, s'attachent au métal et en louent le prix : les néo-catholiques admirent la forme compliquée de l'ouvrage; les disciples de la Révolution, les tenants du nouveau droit n'attachent aucune importance à ces subtilités chinoises. Ils constatent seulement que la vieille Église s'est humanisée, qu'elle ne prêche plus ses doctrines que par acquit de conscience, que ses préceptes ne sont pas destinés à être traduits en actes. Ils trouvent dans les conseils pratiques de Léon XIII un argument puissant en faveur de l'Église et de l'État. En effet, les doctrines de l'Église ne pouvant plus être d'aucun usage dans la conduite des États modernes, le catholicisme n'est plus qu'un culte tout intérieur; il a cessé de prétendre à animer les sociétés, à disputer l'influence à la Révolution, à être la forme immanente qui doit façonner le peuple.

Léon XIII a dû cependant faire une exception pour les catholiques italiens. A ceux-là et à ceux-là seuls, il ne permet pas la pratique des institutions nouvelles. Cette prohibition, qu'après Pie IX il ne cesse de renouveler, est à deux fins : la première est de réserver le droit du pontife; sait-on ce qui peut arriver? La seconde, la plus immédiatement

pratique, est de ne pas troubler les unitaires italiens dans la possession du pouvoir, de ne rien faire qui menace l'ordre établi depuis 1870.

Je l'ai déjà dit, et on n'y saurait trop revenir : ce ne sont pas les unitaires italiens qui demandent la réconciliation de l'Église avec le royaume d'Humbert. Ils auraient tout à risquer, si les catholiques se mêlaient aux élections. Ceux qui aspirent ardemment à cette réconciliation déclarée, ouverte, ce sont les catholiques ambitieux, qui s'ennuient de n'être rien dans l'État, de n'être ni députés, ni sénateurs, ni préfets, ni ministres ; ce sont les prélats que la bouderie ennuie et qui voudraient pénétrer dans le monde officiel, reprendre une part dans le gouvernement de leur pays, et sortir un peu des affaires d'église où ils sont confinés. Ces amis du cardinal de Pérouse s'impatientent de la mollesse du Pape, de ce qu'ils appellent sévèrement entre eux une trahison à son mandat.

Mais la politique supérieure de Léon XIII, d'accord avec celle du Gouvernement, ne veut pas de cette paix déclarée, de cette fusion visible entre les deux souverainetés. Pour les uns comme pour les autres, il vaut mieux qu'on se livre en public à une guerre, qui fasse tapage hors de l'Italie, qui anime les catholiques étrangers suspendus aux vicis-

situdes du Pape; mais une guerre où les canons tirent à blanc, où les cartouches soient vides, où il n'y ait ni vainqueurs ni vaincus, et surtout pas de traité au bout. A cette manœuvre s'écoule le pontificat.

En attendant, Léon XIII a encouragé les catholiques italiens à briguer et à obtenir les charges électives dans les conseils municipaux et provinciaux. Là, et là seulement, se dévoile un coin des conventions secrètes et tacites. Le Vatican et le Quirinal présentent leurs listes en commun; le comité clérical de l'*Union romaine* et le comité constitutionnel libéral de M. Depretis recommandent toujours les mêmes candidats, sauf, pour la forme et pour sauver les apparences, quatre ou cinq noms différents. L'*Osservatore romano* et le *Popolo romano,* les grands officieux des deux partis, font alors campagne côte à côte.

Le Gouvernement a tout intérêt à seconder cette action de Léon XIII. D'abord, les conseils où le Pape fait entrer ses hommes n'étant pas politiques, les cléricaux n'y ont aucune action sur l'État. Puis, les cléricaux une fois entrés dans cette vie communale ou provinciale, se trouvent chaque jour en contact avec le pouvoir civil, obligés de s'associer aux manifestations en faveur du roi, même parfois

de Garibaldi. Ces assemblées deviennent de hautes écoles d'italianisme unitaire. C'est par là que toutes les grandes familles catholiques subissent peu à peu l'attraction du Quirinal; c'est là que les oppositions s'amortissent.

Le rôle que Léon XIII assume devant l'histoire, fort difficile à tenir, consiste donc à rapprocher tout doucement le Saint-siège de l'Italie, à compléter l'unité politique créée en 1870 par l'unité morale, dont Pie IX ne voulait pas. En même temps, par sa politique extérieure, que le Pape modèle aussi soigneusement qu'il le peut sur celle de la couronne d'Italie, Léon XIII entretient le prestige de la papauté, lui conserve son action en dehors de la frontière, de manière à servir utilement les desseins de sa patrie dans le monde. Le Pape s'est fait l'ami, le protégé de l'Allemagne, en même temps que le roi d'Italie; il entre dans les alliances; il cherche à restreindre l'influence coloniale française, quand l'Italie se sent prise d'ambitions coloniales. Il commence timidement, doucement, secrètement, à habituer les catholiques à voir le Saint-siège sortir de son internement, pour se mêler à la politique générale, sous les auspices de l'Italie.

Le Pape n'attelle pas encore ses carrosses pour

se promener dans Rome et rendre visite au Quirinal. Quand son second ou troisième successeur, si sa politique se continue, osera cela, l'opinion du monde y sera préparée. Mais déjà il fait sortir sa diplomatie; déjà il communique avec l'autre roi de Rome par ses prélats, par Mgr Baccelli, par Mgr Galimberti, par ses cardinaux préférés, les Émnces San Felice, Schiaffino, Capecelatro.

Les contradictions que j'ai signalées au début de cette étude ne sont donc qu'apparentes, ou plutôt elles résident moins dans la volonté et dans le caractère du Pape, que dans sa situation.

Un pape n'est pas libre. Il est enchaîné par les précédents, par la doctrine, par l'étiquette. Il n'est maître ni des formules de sa parole ni de la forme extérieure de ses actes; il est esclave d'un rite doctrinal, d'un rite politique, comme d'une liturgie dans les cérémonies. Quand donc il veut, comme Léon XIII, inaugurer une politique nouvelle, il lui faut un véritable génie pour l'introduire dans cette tradition sans la briser.

De là ces contradictions perpétuelles du règne, le sens opposé des discours et des actes, les protestations d'intransigeance et de traditionalisme dans les documents écrits et les novations dans la conduite; les assurances données aux catholiques

démenties par le choix des conseillers et des titulaires des grands emplois, cette double diplomatie observée à l'égard des fidèles et des États. Ce Pape, tiraillé entre la force centrifuge et la force centripète, semble festonner entre la courbe et la tangente; cependant il suit sa parabole, et cette parabole, par une déviation d'abord imperceptible, mène l'Église dans des voies absolument nouvelles, dans des régions qu'elle n'a pas encore explorées.

Léon XIII veut-il cela? Subit-il, sans le savoir, l'influence du milieu où le Saint-siège est placé, l'orientation du pontificat vient-elle de la volonté de l'homme ou de la force des choses? Léon XIII apporte-t-il à cette manœuvre compliquée un génie actif ou seulement une inertie résignée? C'est un problème psychologique que, seuls, des conseillers intimes peuvent résoudre.

Il suffit à l'observateur politique de déterminer le pourquoi des paroles et la portée des actes, de suivre et de prévoir la marche des événements, de ne pas se laisser déconcerter par les contradictions extérieures et les déviations inattendues, de comprendre enfin ce qui sortira de l'union chaque jour plus intime du Saint-siège avec la révolution italienne.

Le pontificat de Léon XIII a favorisé cette union

dans la mesure exactement nécessaire pour en aider le progrès, sans en compromettre la solidité.

Pour arriver à ce but, il fallait que, dans la condition où il est réduit, le Souverain pontife montrât qu'il n'était gêné ni dans son goût pour la pourpre souveraine ni dans son amour des arts, et qu'un pape prisonnier demeurait roi et protecteur des arts. C'est pourquoi Léon XIII a remis en honneur les splendeurs royales des cérémonies et a voulu attacher son nom à de grands travaux.

Il fallait montrer que le Pape prisonnier garde son indépendance doctrinale et son indépendance politique. C'est pourquoi Léon XIII a établi l'unité d'enseignement dans l'Église, comme Pie IX avait établi l'unité liturgique; c'est pourquoi il a accepté une médiation purement politique entre la Prusse et l'Espagne.

Il fallait montrer que le Pape prisonnier est capable de jouer encore un rôle diplomatique, et que l'Italie, en absorbant le Saint-siège, n'en a pas détruit la puissance, mais au contraire l'entretient et la double dans son intérêt. C'est pourquoi Léon XIII a cherché à se rapprocher des États, et même a pris parti dans leurs alliances et dans leurs intérêts temporels.

Il fallait surtout qu'après Pie IX, un pontificat

tout entier s'écoulât dans la Rome italienne, sans recevoir d'insultes trop graves, sans paraître gêné dans ses actes spirituels ou temporels, afin que la catholicité s'accoutumât à cet état de choses, et n'eût plus d'ardeur à le changer.

C'est à quoi Léon XIII semble avoir réussi. Il n'avait pas été élu pour rien achever, mais pour tout préparer. Il n'a rien achevé en effet, mais qu'a-t-il préparé? Est-ce l'avenir tel que le veulent les patriotes italiens? Est-ce au contraire une réaction vive, partant des catholiques étrangers? Toute la prudence de Léon XIII, toute sa fermeté, tout l'absolutisme et aussi toute la timidité de son caractère, toutes les facultés diverses de ce Pape ont été mises en œuvre tour à tour, pour prévenir et pour réprimer les moindres velléités de cette réaction. Éclatera-t-elle sur sa tombe? C'est possible, je ne le crois pas. La catholicité extérieure à l'Italie n'a pas encore eu le temps de se reconnaître. Occupée aux petites dévotions, elle est tenue systématiquement par la presse dite religieuse dans l'ignorance de la politique pontificale dont la discussion, l'exposition même sont interdites. On ne lui en laisse apercevoir que le décor; on lui en cache les dessous. Dès le temps de Pie IX, on a fait du Pape une divinité. La

divinité a changé de volonté; on l'adore toujours, et Léon XIII s'est très adroitement servi et de l'absolutisme de Pie IX et de ce que M. de Montalembert appelait l'idolâtrie du Vatican, pour imposer même par la force à l'admiration universelle sa nouvelle politique. Les catholiques continuent à ne voir que le feu de l'auréole. Pour eux, le Pape est devenu une sublime abstraction. Il est donc probable qu'ils ne s'apercevront pas à temps que la Révolution italienne a tout changé au Vatican, et que le Sacré-Collège, tel que Léon XIII est en train de le composer, lui donnera un successeur, un continuateur, plus libre encore d'accentuer l'évolution commencée. L'élection prochaine sera vraisemblablement faite d'accord entre les Italiens et les Allemands. La République française s'occupe trop de l'Église chez elle et pas assez au dehors.

J'ai, du moins, tâché d'épeler, pour l'édification de ceux qui s'intéressent à ces choses, le mot de l'énigme posée par le sphinx Vatican.

HUITIÈME LETTRE

LE SACRÉ-COLLÉGE

I

La chute du pouvoir temporel a naturellement réduit l'éclat du train cardinalice. Déjà l'absolutisme de Pie IX avait réduit l'importance de la fonction, et Léon XIII a dépassé Pie IX en absolutisme. Le Sénat sacré n'est plus consulté que pour la forme.

De tout temps, la constitution de l'Église romaine a été modelée sur celle de l'Empire romain ; mais cette constitution, si elle n'a guère varié dans sa forme extérieure, a singulièrement varié en son esprit. Aux premiers siècles, à côté de l'évêque de Rome, successeur des Césars, siégeaient sur des

chaises curules les sénateurs au laticlave orné de pourpre ; mais le peuple avait sa part dans le gouvernement et il participait à l'élection du souverain comme à celle des pasteurs : *Senatus Populus que Romanus,* S. P. Q. R. Plus tard, le régime de l'Église devint tout aristocratique; tandis que le peuple ne gardait que le droit d'acclamation, le Sénat des cardinaux absorbait en lui le pouvoir délibératif et le pouvoir électif. Le *Quid vobis videtur?* n'était pas encore une vaine formule de politesse. Pie IX, reprenant la tradition césarienne et démocratique, a réuni en son autorité les pouvoirs du Sénat et ceux du peuple, et Léon XIII, d'un caractère plus autoritaire encore que son prédécesseur, s'il daigne parfois consulter des commissions de cardinaux amis, a supprimé au Sénat sacré toute voix délibérative. C'est à peine si, dans les consistoires, il daigne prononcer le traditionnel : *Quid vobis videtur?*

Le Collège des cardinaux, réparti en congrégations, étudie encore les affaires de l'Église ; mais ses décisions ne lient en rien la volonté du Pape, souverainement indépendant. C'est le Sénat sous Tibère.

Il ne retrouve sa puissance qu'à la mort du Pape, et pour la perdre, dès qu'il en a fait usage. Sa sou-

verainеté ressemble ainsi à celle du suffrage universel.

Autour du souverain de l'Église, les cardinaux remplissent la fonction de sénateurs, et c'est en cette qualité qu'ils siègent aux consistoires. Autour de l'évêque de Rome tenant chapelle, ils siègent en qualité de vicaires capitulaires pour le gouvernement intérimaire et de grands électeurs pour l'élection du souverain.

Autrefois, lorsque les papes régnaient sur Rome, les cardinaux menaient un train de princes; leur faste, d'une espèce particulière et très antique, s'harmonisait avec celui de la cour romaine. Des équipages démesurés que traînaient de grands chevaux noirs, des cochers au chapeau en bataille, des grappes de laquais portant sous le bras d'énormes parasols rouges. A présent, les parasols moisis par la poussière et les tricornes rongés par les araignées n'ornent plus que le baldaquin fané des antichambres dans les vastes appartements vides de solliciteurs. Plus de *ricevimenti,* plus de gala! Deux ou trois fois par an, pour le consistoire, ou pour l'anniversaire du couronnement, les cardinaux arborent à l'intérieur du Vatican la pourpre de la robe et celle du manteau. Mais cet éclat éphémère n'est destiné qu'à rehausser celui

du Pape, qui seul n'a abdiqué aucune des pompes d'antan.

Ce qui n'a pas disparu non plus, c'est la rente du chapeau pour les cardinaux résidant à Rome, et que le Pape acquitte à raison de 21,000 francs par an. Mais cette rente est devenue toute sèche; les postes lucratifs ont perdu les trois quarts de leur valeur; les diaconies, les églises, les évêchés suburbicaires donnent de maigres produits, et surtout les grands revenants-bons, les riches cadeaux deviennent de plus en plus rares pour les cardinaux; ils s'accumulent dans les coffres du souverain, et il n'en revient rien au chapitre.

Rome compte environ trente-cinq cardinaux résidents, sur soixante-dix environ. Car le Sacré-Collège au grand complet serait composé de soixante-quatorze membres. Il n'est jamais au grand complet. Le Pape réserve toujours quelques titres vacants pour les occasions imprévues.

Seuls les six titres d'évêques suburbicaires, Ostie, Porto, Palestrina, Albano, Sabine, Frascati, sont toujours occupés; les deux premiers sont réservés au doyen et au sous-doyen du Sacré-Collège, les autres aux plus anciens cardinaux habitant Rome, par ordre de création. Les autres cardinaux, prêtres ou diacres, reçoivent du Pape

leurs églises titulaires, dont ils portaient autrefois le nom. Mais sur les cinquante-deux titres de prêtres, quarante-cinq seulement sont occupés, et sur les seize diaconiens une dizaine. Les cardinaux-diacres peuvent n'avoir pas reçu la prêtrise, et actuellement les cardinaux Mertel et Cristofori n'ont pas le droit de dire la messe. Outre trente-cinq cardinaux habitant Rome, neuf évêchés italiens sont occupés aujourd'hui par des cardinaux, ceux de Calvi, de Ravenne, de Venise, de Palerme, de Vérone, de Turin, de Naples, de Capoue, de Bologne. Ces princes de l'église italienne viennent fréquemment dans la capitale, et peuvent prendre une part active aux travaux des congrégations, ce qui n'est guère permis aux vingt-cinq cardinaux résidant à l'étranger. On le voit, l'élément italien dispose d'une prépondérance absolue dans le Sacré-Collège, moins par le nombre que par le maniement des affaires qui lui est absolument réservé.

Les plus grands dignitaires du Sacré-Collège sont : le secrétaire d'État, le grand pénitencier, le cardinal-vicaire, le doyen et le sous-doyen, le camerlingue, le vice-chancelier, les préfets des grandes congrégations, dont les plus importantes sont, en dehors de celles que préside le Pape, les

congrégations de la Propagande, des évêques et réguliers, du concile, des rites, des études, etc.

Léon XIII a eu trois secrétaires d'État, les Éminences Franchi, Nina, Jacobini; Franchi n'a fait que passer, il n'était déjà plus. Mille bruits ont couru sur sa mort. C'était un cardinal très rond, très fin, grand fumeur de cigares, grand artisan de combinaisons machiavéliques, Italien enragé. Il s'était signalé dans une nonciature difficile à Madrid. Il a ébauché, un peu brutalement, toute la politique du règne. Le cardinal Nina, son successeur, désigné par sa réputation de libéralisme, lui ressemblait par son goût pour la fumée; mais il préférait la pipe au cigare; sa collection de ces engins était remarquable. Il manifesta au début des intentions d'indépendance, de diplomatie personnelle, qui déplurent d'abord à Léon XIII. C'était un homme sec, raide, violent. Il s'effondra dans l'affaire de Belgique, et s'échoua dans la préfecture de la congrégation du Concile de Trente. Il est mort dernièrement, laissant, dit-on, une grosse part de sa fortune à sa portière. Le cardinal Jacobini, appelé en toute hâte de la nonciature de Vienne, pour remplacer Nina et suivre les négociations avec la Prusse, a su se maintenir. Quand sa place est en danger, il est malade à Guyano; c'est son Varzin.

Celui-là ne péchera jamais par où péchait Nina, c'est-à-dire par indépendance. On le soupçonne d'être étroitement attaché au parti des intransigeants, mais il n'en laisse rien voir. Il prend la vie et sa charge par le bon côté. Toujours gai, d'allure sceptique, il traite gaiement les négociations les plus épineuses. Le corps diplomatique l'aime beaucoup. Il partage avec son frère une assez grosse fortune, et le vin de ses coteaux est célèbre dans Rome. Ce gros petit bonhomme, toujours alerte, malgré les caprices de sa santé, amuse Léon XIII par ses cancans de cour, plus qu'il ne le conseille. Il fait d'ailleurs tout ce que veut le Maître, et il n'est jamais à court de bonnes raisons pour traduire aux ambassadeurs les volontés du souverain. Il travaille le moins possible, bavarde le plus qu'il peut, traite aimablement et cavalièrement tout ce monde de solliciteurs qui encombre ses antichambres du Vatican. Il n'éconduit personne, accorde tout sans rien donner, si ce n'est son portrait, dont il est très prodigue. Dans les *ricevimenti* diplomatiques, on le voit couvert de bijoux et de riches dentelles, avenant avec les ambassadeurs, galant avec les dames, riant, causant, discutant, faisant de la politique aimable. S'il quittait son emploi, on regretterait

unanimement ce ministre très jovial d'un souverain qui ne l'est pas du tout. Il a des rivaux qui cherchent à lui donner le croc-en-jambe ; il sautille et le croc-en-jambe ne l'atteint pas. Celui qui trébuche, c'est celui qui le voulait faire tomber.

Au conclave, il n'aura pas de parti, mais une grande influence. Qu'en fera-t-il? Bien malin qui le devinerait. A-t-il des antipathies ou des sympathies? Il les cache, et tant que vit Léon XIII, il ne laisse voir que de la docilité.

Le cardinal Monaco Lavalletta, évêque suburbicaire d'Albano, est grand pénitencier et secrétaire de la sainte Inquisition. Rassurez-vous, il ne vous fera pas de mal. Il remplit le plus pacifiquement du monde de terribles fonctions. Vicaire de Rome sous Pie IX et sous Léon XIII, jusqu'à la mort du cardinal Billio, il s'était signalé par une rare faiblesse, dans ce rude gouvernement du clergé romain, le plus savant, le plus remuant, le plus indiscipliné qui soit au monde. La bonne figure du cardinal Monaco n'est pas celle que l'imagination prête à un grand inquisiteur. Sa férule est toute paternelle. Son intelligence, ouverte à la science comme à la connaissance des hommes, le rendrait capable d'emplois plus hauts encore que ceux qu'il occupe ou a occupés, si son caractère l'égalait en

fermeté. Le cardinal Monaco est né à Aquila, dans les Abruzzes, sujet des rois de Naples. Mais il n'a rien ni de la légèreté ni de l'astuce napolitaines. Au conclave, il aura de l'autorité, s'en servira-t-il? Ce sera peut-être un candidat. Dans les temps calmes, nul plus que lui ne serait *papabile,* mais, en ces temps difficiles, solide dans la doctrine, inébranlable dans les principes, saturé de bonnes intentions, sa conduite ne répondrait sans doute ni à l'attente des intransigeants, ni à celle des libéraux. S'il était plus âgé, il aurait chance de passer, comme Pape d'attente.

Avant de devenir inopinément cardinal-vicaire, l'Ém^nce^ Parocchi semblait un personnage tout d'une pièce. Archevêque de Bologne, on lui avait refusé l'*exequatur*. Revenu à Rome, on le boudait, il boudait. A présent, il s'est singulièrement assoupli. C'est un esprit profond, très profond, à peu près insondable. Ses pensées jaillissent comme la lave des volcans, toute chaudes d'une mystérieuse chaleur, éclatantes et propres à être modelées en formes impérissables; on ne sait de quels abîmes elles partent, et nul ne se hasarderait de jeter la sonde jusqu'à leur première origine. Il se fait modeste et il est bon, très bon, très avenant, très charitable, mais pas bénin du tout. Sa petite taille

a de la majesté; sa figure, de la noblesse. Il a calmé son impétuosité naturelle, adouci les angles de son esprit et de son caractère. Docile au maître, autant que le cardinal Jacobini, on devine cependant à des éclairs soudains tout ce qui couve sous cette docilité. On croyait qu'il ne tiendrait pas deux mois au vicariat. Il tient depuis quatre ans; il s'y fortifie, il s'y barricade; il y est devenu tellement fort qu'on n'oserait plus l'y inquiéter. On le redoute et on l'aime; on l'admire et on s'en méfie. Il a un parti, un très grand parti. Très jeune encore, il a obtenu quatre voix au dernier conclave. Il travaille beaucoup et on travaille pour lui, mais il n'a pas besoin d'aide. Il est de ceux qui dirigeront le futur conclave. Ce cardinal a une politique, une doctrine, une langue à lui. C'est un homme, et il a l'étoffe d'un grand homme; il ira très haut, si les circonstances le favorisent, et lui, favorisera les circonstances autant qu'il pourra. A Rome, où la naissance compte tant, on a oublié qu'il était de médiocre naissance et né hors du territoire romain, à Mantoue. En 1878, on prétend que l'Autriche avait mis le *veto* sur son nom. Assurément le *veto* autrichien est levé. Reste à savoir si le *veto* italien le serait; mais reste à savoir aussi ce que vaudra le *veto* italien au prochain conclave. Si

celui-là n'est pas le successeur de Léon XIII, le prochain règne sera sans doute très court, car on aura préféré au cardinal Parocchi un vieillard.

Alors les destinées du cardinal-vicaire ne seront que retardées.

Le doyen du Sacré-Collège doit sa dignité à son âge, non à la faveur de Léon XIII. Si le décanat dépendait du libre choix du Pape, le cardinal Sacconi n'en serait pas titulaire. Mais la toute-puissance des Papes s'arrête devant l'ordre de la naissance. Jadis, sous Pie IX, la charge de pro-dataire du Saint-siège devint vacante. Le cardinal Pecci la demanda; le cardinal Sacconi l'obtint. C'est une charge excellente et grasse; la daterie est le bureau général d'enregistrement de la curie romaine; elle perçoit des droits importants et, après la vice-chancellerie, c'est la meilleure prébende à laquelle les cardinaux puissent prétendre. Après la mort du cardinal di Pietro, la place de doyen fut dévolue au rival heureux du cardinal Pecci. Le cardinal-doyen ajoute à un double traitement cardinalice les revenus de l'évêché d'Ostie et ceux d'une riche abbaye; pour l'Ém^nce^ Sacconi, ces trois belles rentes se cumulaient avec le revenu de la daterie. D'un coup, Léon XIII retrancha une vingtaine de mille francs par an à la rente du

cardinal-doyen. Il serait téméraire de dire que le Pape n'avait pas oublié les échecs du cardinal Pecci. Il avait peut-être quelques autres raisons de n'avoir aucune prédilection pour le nouveau doyen. L'Émnce Sacconi représente, avec une rare rudesse, les opinions d'autrefois, celles que préférait Pie IX. Il avait précédé Mgr Chigi dans la nonciature de Paris; il avait assisté au coup d'État; mais on le soupçonna, bien à tort, je crois, d'avoir trempé dans les conspirations anodines de la rue de Poitiers. L'empereur demanda pour lui, bien qu'il fût encore assez jeune, la récompense accoutumée, et Pie IX accrédita aux Tuileries l'ami de jeunesse du prince Louis, Mgr Chigi. Le cardinal Sacconi prit place à l'extrême droite du Sacré-Collège. Aujourd'hui, il porte fièrement ses soixante-dix-huit ans. Sa physionomie n'est pas exempte de quelque dureté, et sa parole brève, hautaine, mais toujours précise et juste, parfois profonde, ne dément pas sa physionomie. C'est d'ailleurs un politique très clairvoyant, un ami de la France; mais ses conseils ne sont pas demandés. Il ne figure que dans les cérémonies solennelles présidées par le cardinal-doyen, où sa haute taille que l'âge n'a pas courbée, ses cheveux plutôt jaunes que blancs ramenés sur le front et sur les

tempes, ses gestes un peu raides, son air imposant, rappellent la mémoire des rudes et solides cardinaux d'autrefois. Bien plus que le cardinal Monaco, l'Ém^nce^ Sacconi aurait le physique de l'emploi d'inquisiteur. C'est lui qui complimente Léon XIII chaque année, la veille de Noël. Léon XIII regrette les phrases fleuries, les citations érudites, les éloges embaumés dont l'enguirlandait le cardinal di Pietro, aussi prodigue de son savoir théologique et classique que de ses écus. Le cardinal Sacconi n'imite aucun de ces genres de prodigalité.

Le sous-doyen, c'est le cardinal Pitra, un Français, un de vos compatriotes, le cardinal Pitra qui... Fameux comme bénédictin sous le nom de dom Pitra, son illustration comme cardinal est toute récente; elle date de sa lettre, la Lettre! Le farouche antagoniste de Léon XIII est le plus doux, le plus modeste, le plus humble des princes de l'Église. Sous la pourpre, il est resté moine, et, en habitant le vieux palais tout nu de Saint-Calixte, il n'a fait que changer de couvent. De temps en temps, il va faire une retraite un peu plus dure dans sa bicoque épiscopale de Porto, où la cathédrale, faisant pendant à un hangar, occupe une aile de la masure. Le cardinal Pitra a la sérénité d'humeur, la gaieté abandonnée des

vieux savants, des vieux moines. Issu d'une forte race bourguignonne, il porte sans faiblir un labeur effrayant de bénédictin qu'il est. Ses cheveux ont à peine blanchi; à peine deux ou trois grosses rides dans un frais visage marquent que la jeunesse n'échauffe plus ce corps robuste et sain. Les manuscrits qu'il dévore quotidiennement ne l'ont nullement pâli; ses yeux, surmontés de sourcils épais, n'ont perdu aucune étincelle de leur vivacité au déchiffrage assidu des vieilles chartes grecques et latines; ses grosses lunettes d'or ajoutent seulement quelques éclairs à son regard. Il va rarement à sa bibliothèque du Vatican, où il n'a rien à faire; c'est dans sa tête qu'il porte sa bibliothèque; et sa plume facile, élégante, lumineuse, produit des livres nombreux. Quand il quitte son travail, il se plaît à causer, et il s'est entouré de jeunes gens, car ce vieux bénédictin aime la jeunesse et la gaieté. Il a choisi son vicaire général et ses secrétaires parmi les moins rébarbatifs des élèves du séminaire français. Il y a là, à Rome, dans le sombre palais de Saint-Calixte, un petit coin de votre ancienne France, si aimable, si laborieuse, si polie, une petite France où l'on jase, où l'on travaille, où l'on cultive la vieille semence de l'esprit et de la gaieté française.

Par quel accident le doux anachorète de Saint-Calixte est-il sorti de sa retraite, le moine de sa cellule, pour tirer un coup de pistolet qui a secoué le Vatican jusque dans ses fondements ? Dom Pitra ne passait pas pour antilibéral. Savant jusqu'à la moelle, homme du passé, il ne partageait pas toutes les ardeurs ni toutes les fougues de la jeune école romano-française. Mais il est Français ; il ne pouvait assister avec indifférence à l'invasion progressive de l'italianisme dans le sanctuaire romain. Il est Français, et il dit franchement ce qu'il pense. Il ne s'est jamais bien accoutumé aux fioritures italiennes. Les bruits du monde se répercutent étrangement dans les cellules ; ce sont de vraies *oreilles de Denys ;* les chuchotements du dehors y font tapage et y trouvent de formidables échos. Enfin le cardinal Pitra, si modeste et si humble, n'est pas sans connaître le renom de ses écrits, l'autorité de son nom. Lorsqu'il était dom Pitra, il a beaucoup voyagé, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Russie. Partout il a fait admirer le « prêtre noir » ; partout il a gardé des relations, partout des admirateurs. Aussi ses moindres écrits ont-ils un retentissement européen. Il se plaît donc parfois à écrire des lettres publiques, dans un fort beau style, et ses lettres font le tour du monde.

Sa lettre au journal *le Cosmos*, sur les sciences mathématiques et naturelles, est belle comme un dialogue de Platon, ou comme une *Tusculane* de Cicéron. Il était alors évêque de Frascati, et ces ombrages, propices à la philosophie ornée d'éloquence, l'avaient bien inspiré. Encouragé par le succès de cette lettre, il profita de la première occasion offerte par un chanoine de Hollande qui lui demandait je ne sais quoi, pour écrire une épître politique.

Quelles étaient jusque-là ses relations avec Léon XIII? Étaient-elles bien cordiales ? Y avait-il entre eux quelque rivalité de linguistes, de philosophes, de théologiens? *Chi lo sa?* Léon XIII aime le latin poétique, le cardinal Pitra écrit dans la belle langue de la Renaissance, celle d'Erasme. Léon XIII condamna un jour le cardinal Pitra à traduire sa *Lettre sur les études historiques* dans ce charabia indigeste, dans ce patois italo-latin, que les Italiens prennent pour du français. Or, le cardinal Pitra se pique à bon droit de beau langage français, et je crois qu'il rougit du mauvais thème que Léon XIII lui imposa, ce jour-là. Mais ces petites choses n'expliquent pas encore le grand événement. Il vaut mieux sans doute le raconter que l'expliquer.

La lettre du cardinal Pitra relevait audacieusement tout ce que Léon XIII avait cru abattre; elle brûlait tout ce qu'il adorait. Elle exaltait Pie IX; elle ne disait pas un mot, pas un seul mot de son successeur. Pas la charité d'une petite épithète, du plus léger compliment; Léon XIII n'était même pas nommé, lui qui fait sa nourriture quotidienne de toutes les hyperboles laudatives! C'était un crime de lèse-vanité.

Le coup fut rude. On commença par déchaîner la presse amie et même la presse ultra-libérale. Ce fut en Italie, en Belgique, en France, une cacophonie d'injures contre le cardinal. En même temps, on déférait la lettre à l'*Index*. Malgré toute sa bonne volonté, l'*Index* n'y trouva aucune erreur à relever, aucune parole malséante à reprendre. On ne peut condamner l'écrit d'un cardinal sans aucun motif, malgré le privilège de l'*Index* qui est de ne pas motiver ses jugements. Alors on déféra le cardinal à l'Inquisition, au Saint-Office, pour cause d'indiscipline, et il fut astreint à faire amende honorable, sous peine de perdre l'évêché de Porto, la pourpre, et d'être condamné à la cellule perpétuelle. Le cardinal Pitra préféra la soumission, et il fit bien. Le cardinal Monaco fut appelé, par ses fonctions, à juger le texte des diverses formules

proposées par le cardinal Pitra. Il en refusa deux et accepta la troisième, celle qui ne rétractait rien, mais qui contenait les plus humbles formules de contrition administrative. Ce n'était pas assez. On exigea du cardinal de Paris une lettre au Pape, et avant qu'elle fût arrivée, Léon XIII y répondit par sa mémorable missive où il érige en doctrine que la comparaison d'un pape régnant avec son prédécesseur constitue un péché aussi grave que l'appel au futur pape ou au futur concile, cas d'excommunication! De plus, on exigea, même par la menace, de tous les évêques du monde une adhésion à la réponse du Pape au cardinal Guibert. On n'avait pas pris garde que l'on jouait aux propos interrompus, car le cardinal Guibert, dans la lettre commandée, n'avait pas soufflé mot de l'incident Pitra. Qu'importe? Il fallait écraser dans l'œuf ce qu'on prenait pour un commencement de rébellion. Quelques évêques français se distinguèrent dans leurs adhésions par des excès d'invectives contre le cardinal et d'adulation en faveur de Léon XIII. Ces factums furent des plus agréables, et ils figurèrent dans la publication que fit faire le Pape de ces documents fort peu spontanés.

Les catholiques français, du moins ceux qui occupent des sièges épiscopaux (sauf Mgr Freppel

dont l'adhésion manque à la collection) et ceux qui rédigent les journaux religieux, avaient rivalisé avec la presse italienne et allemande pour accabler un cardinal français, sous-doyen du Sacré-Collège, un savant vénéré... Ainsi le voulait le Pape. *Ipse dixit*.

Depuis ce temps, le cardinal Pitra vit dans la retraite et dans le silence. Jusqu'au conclave, il restera dans cette ombre. Alors, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il en sortira.

J'aurai terminé cette galerie d'esquisses sur les grands dignitaires du Sacré-Collège, quand j'aurai mentionné le vice-chancelier de la sainte Église romaine, le vénéré doyen des cardinaux-diacres, l'Éminence Mertel. C'est un vieillard bien cassé; il marche avec peine, à l'aide d'un bâton. Il porte des favoris rouges grisonnants, ce qui le fait distinguer aussitôt de ses collègues par une physionomie laïque, dans les processions cardinalices. C'est vraiment un saint homme, bien qu'il n'ait jamais, par humilité, voulu recevoir la prêtrise. Il est arrivé à la pourpre, étant avocat consistorial, par une profonde connaissance des affaires administratives. Sous Pie IX, il était ministre de l'Intérieur et des Finances. Homme d'affaires consommé, de robuste doctrine, il rend au Sacré-Collège les

plus signalés services. Depuis deux ans, le Sénat sacré compte un autre administrateur éminent, laïque aussi, le cardinal Cristofori, ancien régent de la pénitencerie apostolique.

J'allais omettre une des plus curieuses figures du Sacré-Collège, celle du camerlingue, le cardinal Oreglia di San Stefano, évêque de Palestrina, préfet de la congrégation des indulgences. Il est vrai que la charge de camerlingue n'a aucune importance quand le Pape est vivant; mais elle en a une fort grande quand il est mort. Pie IX en avait investi le cardinal Pecci, croyant peut-être ainsi l'empêcher d'arriver à la tiare. Car le cardinal camerlingue, administrateur temporel de l'Église, au nom du Sacré-Collège pendant l'interrègne, n'avait jamais, jusqu'en 1878, échangé son gouvernement intérimaire contre la royauté. Léon XIII avait d'abord nommé de vieux camerlingues, les cardinaux di Pietro et Consolini. Après la mort de ce dernier, il en nomma un jeune (il n'a pas encore soixante ans), celui qui, suivant toute vraisemblance, lui survivra et exercera ses fonctions effectivement. Le choix du cardinal Oreglia a été un coup de surprise.

L'Éminence Oreglia, vu de loin, a quelque ressemblance avec Léon XIII. Maigre comme lui,

pourvu aussi d'un très grand nez, il porte la tête haute, et il a un air d'opiniâtreté invincible. Sa tête assurément est petite, et son front étroit ne semble pas fait pour loger beaucoup d'idées; mais on sent que ces idées y sont fortement attachées, inébranlables, inamovibles. Le cardinal est Piémontais. Il apporte à combattre le nouveau régime la même ténacité que les chefs de la révolution piémontaise ont apportée à l'établir. Ses opinions passent pour être diamétralement opposées à celles du pape actuel. De là, avant sa nomination au camerlinguat, de fréquentes altercations avec Léon XIII. On raconte qu'un jour où il tenait tête au maître plus hardiment que de coutume, Léon XIII irrité se prit à dire : « Vous oubliez, monsieur le cardinal, que si je fais les cardinaux, je puis aussi les défaire! — Eh bien! répondit l'Éminence Oreglia, que Votre Sainteté commence par moi, et tout de suite! » Le Pape s'arrêta stupéfait. Il n'est pas accoutumé à la résistance : mais quand il la trouve bien résolue, prête à tout, il cède. Quelques semaines après, il nommait le cardinal Oreglia camerlingue, et lui disait qu'il comptait sur sa fermeté, quand viendrait l'interrègne. Il avait raison d'y compter. Le camerlingue ne faillira pas à ses devoirs. Le jour où il

nomma le cardinal Oreglia, le Pape oublia le plan général de son pontificat.

II

Parmi ces grands dignitaires du Sacré-Collège un seul, le cardinal Jacobini, pourrait se vanter d'être écouté du Pape; encore son influence est-elle fort problématique. Lui seul y croit ou fait semblant d'y croire ; les autres sont plus ou moins tenus en suspicion. En passant de l'évêché de Pérouse au Vatican, Léon XIII n'a pas fait de nouvelles connaissances. Il est resté fidèle à ses vieux amis, à sa cour d'autrefois. Peu à peu il peuple le Sacré-Collège de ces intimes conseillers, à qui il réserve toute sa jalouse confiance.

Parmi ceux-là, je ne compte pas le frère du Pape, le cardinal Joseph Pecci, relégué maintenant dans son appartement du palais Barberini. Les ennemis de Léon XIII ont murmuré le mot de népotisme, quand il comprit son frère aîné, l'abbé Joseph Pecci, l'ex-jésuite, le modeste professeur, dans la première fournée cardinalice. C'est injuste : le népotisme suppose une tendresse de cœur, une affectivité dont je crois Léon XIII à peu près affranchi. Il suppose aussi que la faveur tombe

sur des sujets indignes. Or le cardinal Joseph Pecci méritait la pourpre, et la porte fort dignement. Léon XIII a nommé son frère cardinal, sur l'insistance du Sacré-Collège empressé de faire sa cour au nouveau pape, et aussi pour relever davantage encore la famille Pecci. Si le caractère de son frère s'y fût mieux prêté, il n'eût pas été fâché d'avoir à côté de lui, sur un tabouret, un autre Pecci qui fît écho à ses paroles, qui lui prêtât son érudition et dont les conseils vissent confirmer ses résolutions. Le cardinal Joseph s'essaya pendant quelque temps à ce rôle; il eut son appartement au Vatican; il figura à la tête des manifestations du Sacré-Collège; on lui crut une influence. Mais cela ne réussit pas; les Pecci sont d'humeur peu commode; le frère aîné garda sans doute son franc parler, l'indépendance de ses opinions. Il ne put pas mieux se plier à la discipline de son cadet qu'il n'avait porté jadis celle de la Compagnie de Jésus. Il s'en alla. Aujourd'hui préfet de la congrégation des études, il se laisse oublier. On ne va plus guère le voir; il laisse apercevoir à ses rares visiteurs une rigidité d'opinions qui les surprend. Pourtant, l'élévation de son frère à la pourpre est un des bons actes du pontificat de Léon XIII; seulement cet acte n'a pas porté ses fruits.

Léon XIII préfère les conseils, toujours conformes à ses vues, des cardinaux pérugins. Pérouse est devenue sa vraie patrie; les Pérugins — qu'ils soient de Pérouse ou qu'ils n'en soient pas, il suffit qu'ils appartiennent à l'école — constituent sa vraie famille. Les deux cardinaux pérugins se nomment Laurenzi et Schiaffino ; ils sont l'avant-garde d'une légion qui viendrait toute au Sacré-Collège, si le pontificat durait encore cinq ou six ans.

On a cru que le Pape se décidait à déclarer le cardinal Laurenzi, réservé depuis longtemps *in petto,* afin de l'appeler à la secrétairerie d'État. Le mettre en charge serait lui conférer une indépendance, lui accorder une initiative même apparente, dont il ne saurait que faire. Le cardinal Laurenzi est mieux à sa place aux côtés du Pape pour répondre *amen* à sa politique, à sa littérature, à sa théologie, pour lui chercher des épithètes et des synonymes dans son *gradus,* tandis qu'il compose des vers latins. Laurenzi, avec sa belle prestance et sa figure intelligente, s'est laissé absorber. C'est un canal, un canal de faveurs, un canal de camaraderie ; ce ne sera jamais un fleuve, ni même un modeste ruisseau ; il a abdiqué toute personnalité. Quand Léon XIII ne sera plus, Laurenzi gardera son siège au Sacré-Collège, mais il n'y

comptera plus. Il devrait être des cardinaux de cour comme il est des camériers : le maître mort, le costume tombe, et le zéro apparaît.

Le cardinal Schiaffino, au contraire, est quelqu'un. Son éloquence, très remarquable, est bien à lui ; ses opinions sont siennes, bien que conformes à celles du chef; mais on ne saurait dire qui des deux est le maître ou l'élève. C'est un actif ouvrier de la politique de conciliation, un prêcheur de la nouvelle doctrine. Il a dirigé l'*Aurora*, c'est tout dire, et présidé l'Académie noble ecclésiastique, cet institut où l'on prépare des diplomates raffinés et sceptiques. L'influence du cardinal Schiaffino est grande, c'est un convaincu. Il s'emploie de tout son cœur à servir l'Italie dans le Sacré-Collège, et, au conclave, ce sera un redoutable adversaire pour les ennemis de l'ordre de choses actuel.

Le vrai préfet des études thomistiques, le théologien ordinaire de Léon XIII, c'est le cardinal Zigliara. Né Corse, le jeune et intelligent dominicain a horreur de passer pour Français. Lors de la promotion à la pourpre du cardinal Desprez, en 1879, le supérieur du séminaire français offrit un grand dîner au nouvel élu. Il y invita tous les cardinaux français présents à Rome, et avec eux

le P. Zigliara qui avait reçu le chapeau le même jour : c'était le premier consistoire cardinalice de Léon XIII. Le cardinal Zigliara s'excusa par un billet, où il disait qu'il était cardinal romain et non français. Dans les vêtements blancs de l'ordre de Lacordaire, que ne cache pas tout entiers le manteau de pourpre, le cardinal Zigliara est toujours remarqué dans les cortèges. Sa figure fine et ascétique, sa petite taille bien prise, lui donnent un air d'agilité, de légèreté, qui le distingue de ses éminents collègues. Il était professeur de la Minerve, quand Léon XIII adopta d'un bloc toute sa philosophie, et fit du manuel thomiste du P. Zigliara le manuel de toute les universités romaines. Le cardinal se meut avec une grâce alerte dans les argumentations compliquées de la scolastique; il jongle avec les propositions, et le politique n'est pas moins alerte que le philosophe. On dit qu'il aspire à changer sa robe blanche contre la soutane de même couleur. Les Français, s'il réussit, ne devront pas se méprendre sur sa nationalité : c'est un Corse, mais un Corse italien. La France n'aurait pas d'ennemi plus implacable.

Parmi les grands conseillers de Léon XIII, il faut compter l'organisateur principal de son élection, son agent lors du conclave de 1878, le cardinal

Bartolini, préfet des rites. Il est aussi gros que le cardinal Zigliara est mince; mais il n'est pas aussi lourd qu'il est gros. Son visage rond, aux joues tombantes, lui donne une physionomie toute rabelaisienne. C'est un ritualiste éminent; il possède à fond cette science compliquée, la plus utile peut-être dans l'administration de l'Église, science d'une application quotidienne, d'une efficacité pratique bien autre que celle du thomisme. Le cardinal Bartolini possède même l'art de s'en faire des rentes. On n'a pas encore oublié à Rome le privilège octroyé à la maison Pustet, de Ratisbonne, pour l'édition officielle du rituel grégorien. Cette édition fut déclarée par le cardinal Bartolini « la seule conforme aux décrets de la congrégation des rites, la seule recommandable », etc. Le chant grégorien de Ratisbonne recevait un brevet, tout comme un chocolat; et l'usine Pustet prenait l'écusson pontifical. On a dit que le monopole avait été adjugé par le cardinal Bartolini sur soumissions; on cite des chiffres. Des remontrances s'élevèrent de tous les côtés; d'autres éditeurs avaient fait des dépenses considérables pour se conformer aux décrets de la congrégation pour la revision des chants grégoriens. Leur argent avait été mal employé. Ils ne connaissaient pas Rome. Cependant

Léon XIII s'émut, et il donna un bref à un concurrent de Pustet, où il était dit que le décret du cardinal Bartolini conférait une recommandation, non un privilège. Le cardinal se fâcha et MM. Pustet aussi; il y eut un moment entre la chancellerie apostolique et le Vatican guerre de décrets et de brefs contradictoires. Le monopole de Pustet demeure en somme une de ces questions douteuses qui réservent la liberté de tous : *in dubiis libertas.* Ce grand scandale n'a cependant diminué en rien la faveur ni l'influence du cardinal Bartolini. Au prochain conclave, il projette, bien qu'on le dise fort malade, de recommencer son travail de 1878. On affirme que son candidat est le cardinal San Felice, archevêque de Naples, à moins que ce ne soit le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue.

Et Czacki? Je dois avouer que mon illustre compatriote ne dispose que d'une influence toute personnelle; il ne tient nullement celle dont il dispose de la faveur pontificale. Le sémillant neveu de la princesse Odescalchi fait de la politique en amateur; il travaille pour l'amour de l'art. Quels sont ces principes? En a-t-il? Mais vous l'avez connu à Paris. A Rome il n'a pas changé, si ce n'est qu'il se porte mieux. Il négocie pour son propre compte avec l'Allemagne et l'Autriche. Où

cela le mènera-t-il? Ce serait beau, un pape polonais! Mais c'est la Pologne qui ne serait pas contente!

Elle n'est déjà pas si satisfaite du cardinal Ledochowski. Ah! le climat de Rome n'est pas favorable aux tempéraments d'insurgés; il est émollient, émollient; l'air du Vatican surtout. Fuyant la colère de Bismarck, le cardinal est entré en héros dans le palais apostolique. Léon XIII l'y a trouvé; il ne l'a pas chassé : c'eût été le livrer aux sbires du chancelier qui montaient la garde devant la porte de bronze. Le cardinal Ledochowski se faisait tout petit au fond de son asile. Tout à coup, M. de Schlœzer, ministre de Prusse, s'avisa que si les négociations avec le Saint-siège ne marchaient pas plus vite, la faute en était sans doute à un bâton mis dans une roue. Qui était ce bâton? M. de Schlœzer fouilla le Vatican, et il y découvrit Ledochowski. Il avait trouvé le bâton cherché. Donc, un beau jour, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclara que si l'Éminence Ledochowski ne sortait pas du Vatican, c'est qu'apparemment il n'aimait pas à prendre l'air. La bonne feuille ajoutait que le chancelier verrait sans déplaisir l'archevêque de Posen se promener plus souvent, qu'il le pouvait sans crainte, qu'il n'existait pas de traité d'extra-

dition entre la Prusse et l'Italie pour le genre de crime commis par le cardinal, et que même, s'il plaisait au Révérendissime Seigneur de louer un logement en ville, M. de Bismarck n'y établirait pas de souricière. Léon XIII se le tint pour dit; à la première occasion, il se débarrassa de Ledochowski, en le faisant secrétaire des mémoriaux. C'était faire plaisir trois fois à M. de Schlœzer : une fois en le délivrant de celui qu'il regardait comme un adversaire embusqué, une seconde fois en le délivrant d'un remords, une troisième fois en le délivrant de l'embarras de l'archevêché de Posen et Guesen, que Léon XIII abandonnait d'ores et déjà à la Prusse. Quant au cardinal, il prit fort bien son changement de position : le voilà secrétaire des brefs depuis la mort du cardinal Chigi. Entré héros au Vatican, il en est sorti tout à fait romain ; l'ère de l'héroïsme est close; l'ère de la politique est ouverte. Il s'en console dans le sein de l'autre victime pourprée de M. de Bismarck, le cardinal Melchers ; et ces deux grands débris du *Kulturkampf* ont applaudi sans doute, plus bruyamment que personne, à l'envoi de la plaque en diamants ; le chevalier du Christ les a frappés, le vicaire du Christ a pansé leurs plaies. De quel côté était la volonté du Christ ?

Parmi les cardinaux romains, il y a un autre sujet de M. de Bismarck, mais celui-là n'a pas été proscrit. L'Ém^nce^ Hohenlohe a toujours été l'ami et l'agent romain du chancelier, bien qu'il n'égale pas son génie. Sous Pie IX, le cardinal avait l'obsession du jésuite; on raconte qu'il vécut pendant deux ans d'œufs qu'il se cuisait lui-même, par crainte de l'*acqua tofana*. Depuis Léon XIII, il a changé de régime; mais je ne crois pas que ce soit la table qui l'ait ruiné. Ce n'est pas non plus l'entretien de sa villa d'Este à Tivoli. Rien de plus horrible que cette somptueuse résidence; ces bassins taris, ces rocailles brisées, ces faux marbres laissant voir la brique qu'ils habillent, ces ruines minuscules en ruine elles-mêmes, ces statues de camelote mutilées font peine à voir. Étant neuve, cette villa pouvait donner l'illusion d'une belle chose; dans l'état où le cardinal la laisse, c'est un maquillage qui s'écaille. Il n'y reste de beau que ce que la nature y a mis, les arbres et le site; le cardinal en jouit tout l'été. Il y a quelque affinité entre la villa et son propriétaire : misère de palais, misère de grand seigneur. Des embarras d'argent auraient obligé le cardinal de Hohenlohe à renoncer à l'évêché d'Albano. Cet évêché n'était pourtant pas bien ruineux; je crois plutôt que le

cardinal de Hohenlohe voulait se rendre disponible pour accepter l'archevêché de Cologne, que M. de Bismarck lui eût donné bien volontiers, et Léon XIII aussi. Mais les précédents s'y opposaient. Un cardinal-évêque ne peut plus sortir de la banlieue de Rome ; un suffragant du Pape n'a plus le droit d'être métropolitain. L'équipée du cardinal se borna donc à une bouderie de quelques mois auprès de son ami, le vieux-catholique Dœllinger, et à l'humiliation de reprendre sa place dans l'ordre des cardinaux-prêtres. Il n'a pas abandonné pour cela l'archiprêtré de Sainte-Marie Majeure, l'une des trois grandes basiliques de Rome. Malgré son intimité avec le chancelier de fer, malgré son attitude au Concile, malgré tout, malgré sa fraternité avec le statthalter d'Alsace-Lorraine, Hohenlohe jouit d'un mince prestige au Vatican.

Achevons la revue des cardinaux germaniques. L'Em^nce^ Hergenrœther, avec son visage d'étudiant bavarois, ne sort guère de ses archives. Peut-être finira-t-il par en dresser le catalogue : jusque-là, malgré le bon vouloir de l'Ém^nce^ archiviste et la libéralité de Léon XIII, il ne sera pas commode d'y faire des recherches. Mais le cardinal Hergenrœther travaille pour son propre compte. Le vrai régent des archives vaticanes, c'est le béné-

dictin dom Tosti, curateur du Mont-Cassin pour le compte du roi Humbert, vice-archiviste du Saint-siège pour le compte du Pape. Dom Tosti a la science et l'esprit, c'est de plus un Italien raffiné. Le cardinal Hergenrœther n'a pour lui que la science.

Le cardinal Franzelin, sujet autrichien, ne représente guère au Sacré-Collège les intérêts de son pays (1). Il partage avec le Père Masella, récemment nommé, l'honneur d'y représenter très dignement l'ordre des jésuites.

Tous ces cardinaux étrangers, français, allemands ou slaves, résidant à Rome, sauf peut-être le cardinal de Hohenlohe, et le cardinal Pitra, qui entretiennent des relations suivies avec leur patrie, sont devenus des Romains pur sang. Leur horizon se borne aux fameuses collines.

Il n'en est pas de même du cardinal Howard, demeuré Anglais jusqu'au bout des ongles. Il est évêque de Frascati, et archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre. C'est le plus décoratif des cardinaux. Il mène à Rome la vie somptueuse d'un lord opulent. A Frascati, il succède à un Stuart, à ce duc d'York qui a laissé tant de souvenirs, au siècle dernier, dans la gracieuse petite ville, et qui a res-

(1) Aujourd'hui décédé.

tauré l'évêché en forme de manoir britannique. Le cardinal Howard pourrait donc s'y croire dans sa patrie, si sa patrie jouissait d'un tel soleil et de si beaux horizons. D'une stature gigantesque, avec un beau visage resté jeune, en dépit de cinquante-huit printemps, allié aux Norfolk, possesseur d'une belle fortune, le cardinal Howard conserve le type, bien perdu aujourd'hui, du cardinal de cour. Ses cigares sont exquis. Dans ses poses nonchalantes, il montre fort au-dessus de la cheville de magnifiques bas rouges qui font rêver les bas-bleus de sa patrie. Il préside aux grandes cérémonies de Saint-Pierre, revêtu d'ornements superbes ; et au spectacle de ce cardinal si grand, les petites misses, qui viennent là comme au théâtre, pensent toutes ce que j'ai entendu dire à l'une d'elles : « C'est un Italien qui a bâti cette coupole, mais l'Angleterre a bâti le seul cardinal capable de la meubler ! »

A ces avantages physiques, le cardinal en joint d'autres ; il s'adonne à la philologie avec passion, et marche sur les traces du cardinal Mezzofanti. Bien que la chronique ait attribué à l'archiprêtre de Saint-Pierre d'autres soucis, alors qu'il portait aux Indes l'uniforme d'officier de cavalerie, c'est sans doute de ces régions lointaines qu'il a rapporté l'amour des langues orientales.

Mais cette science, il la garde pour lui ; c'est une science de luxe dont il ne réserve aucune part à ses contemporains. Je ne sais rien de plus stérile que la conversation du cardinal ; il écoute avec somnolence, répond en bâillant un monosyllabe qui ressemble à l'écho d'un rêve incohérent. Il paraît s'ennuyer beaucoup à Rome. Assidu dans le monde, ornement obligé de toutes les réceptions diplomatiques, il y porte sa majesté endormie et somnifère. Il n'y prend même pas garde aux dames. Les princesses ne le touchent pas. Aucune ambition politique ; peu de rôle. Grande nature dédaigneuse et froide.

Le dernier des cardinaux, vraiment grand seigneur, a disparu avec l'Em^nce^ Flavio Chigi. On médisait de son intelligence et de son esprit. Il avait connu tant de monde, avait été mêlé à tant d'affaires, il résumait si bien en lui toute l'histoire des derniers siècles de la papauté, depuis son ancêtre Alexandre VIII, qu'une éducation accomplie et parfaite avait suppléé en lui à ce que la nature avait pu lui refuser. Il représentait au Sacré-Collège, non seulement le vieux patriciat romain, mais aussi la vieille tradition doctrinale et politique.

Le patriciat romain ne fournit plus de cardi-

naux. Il était de tradition que l'archiprêtré de la plus auguste des basiliques, de Saint-Jean de Latran, appartînt à un prince romain. Il n'y en a plus, et Léon XIII ne peut pas en faire. Ni les Borghèse, ni les Orsini, ni les Colonna, ni les Altieri, ni les Buoncompagni, ni les autres familles princières, n'ont actuellement de membre en situation de recevoir la pourpre. Antici Mattei et Chigi ont été les suprêmes gardiens de la tradition.

Le P. Massimo est jésuite, et Léon XIII lui a préféré le P. Masella. Le cardinal Ricci-Parracciani, prédécesseur de Mgr Theodoli comme majordome, descend d'une noble, mais non pas très illustre famille romaine. Les jeunes princes se tournent vers la cour du Quirinal, où les dignités se font moins attendre et demandent moins d'austérité.

Le cardinal Bonaparte, descendant de Lucien, fils du prince de Canino, frère de princes romains, n'est qu'un Romain d'adoption. Il vit dans une profonde retraite. Ame timorée, préoccupée avant tout de son salut, il passe ses journées en prières. Le spectacle de ce Bonaparte, dont la figure pâle porte, bien mieux encore que celle de son cousin Jérôme, le masque de la race; de ce Bonaparte au visage de César, voué à la retraite, à la modestie, au silence, aux pénitences même outrées, ne

manque pas d'originalité ni de grandeur. Il s'efface, il se fait humble, il se châtie, pour expier sans doute de grandes gloires et de grandes fautes qui ne furent pas siennes; ne fût-ce que pour expier le rôle de son père dans la révolution de 1848, il ne priera jamais assez. Autant son frère Charles et la princesse, sa belle-sœur, se répandent dans le monde; autant il se cache. Est-ce manque de génie? On ne peut le savoir, car, s'il en avait, il le dépenserait à le dissimuler, tant il a peur, étant Bonaparte, de paraître, devant Dieu et devant le monde, autre chose qu'un saint homme. Qui sait pourtant si un jour, malgré lui, par force, ce César ne sera pas mis en lumière? Qui sait si le chef de la famille des Césars français n'est pas destiné à un grand rôle dans l'Église? Souvent les honneurs suprêmes courent après ceux qui les fuient, et c'est bon signe que de les redouter. C'est une marque qu'on en comprend la grandeur.

D'autres cardinaux à Rome occupent des places plus hautes que leur importance personnelle. Le vieux cardinal Simeoni, ancien secrétaire d'État de Pie IX, est préfet de la Propagande; il commande directement à la moitié de l'univers catholique; mais, désabusé, fatigué, il abandonne le sceptre à de jeunes secrétaires. Il serait le candi-

dat de ceux qui rêvent un pape faible et cacochyme, un pape de quelques heures. Le cardinal Martinelli, évêque de Sabine, préfet de l'*Index*, moine augustin, qui dut son élévation à un caprice, à un rêve, dit-on, de Pie IX, ne se montre guère et ne fait pas parler de lui. Le cardinal Massaïa, un capucin, un héros de l'apostolat africain, est remarqué dans les cérémonies à cause de sa barbe et de sa bure; mais le Sacré-Collège n'est pour sa vieillesse qu'une retraite glorieuse.

Ceux que j'omets, pas plus que lui, ne font partie de ce monde actif, tiraillé par des intérêts, des doctrines ou des ambitions contraires, qui s'agite autour du trône pontifical.

Aussi bien, l'importance de tous ces cardinaux est-elle réservée à l'avenir plus qu'au présent. Leur influence sur Léon XIII est à peu près nulle; le Pape écoute plus volontiers des personnages inférieurs. Comme Louis XI, avec qui il a plus de ressemblance qu'avec Voltaire, il choisit ses amis parmi les subalternes. Or, bien peu, parmi ces princes de l'Église, peuvent prétendre à une action indépendante de celle du chef ; bien peu ont des clients politiques. Quand on aura nommé les cardinaux Parocchi, Pitra, Czacki, la liste de ces exceptions sera à peu près complète.

III

Considéré comme le Sénat de l'Église, le Sacré Collège se divise en partis, comme toute assemblée politique. Mais, ici, les divisions sont plus complexes que dans aucun parlement; et, non moins profondes, elles sont mieux dissimulées. Le caractère sacré des personnages, la prudence et la réserve inhérentes aux hommes d'église, la loi d'obéissance qui attache plus étroitement un cardinal que le dernier vicaire de paroisse, tout concourt à donner au Sacré-Collège une apparence d'unité, de gravité et de concorde, qui ne répond nullement à la réalité.

Tout d'abord, on doit distinguer trois éléments parmi les cardinaux : l'élément purement romain, celui qui entoure le trône pontifical, qui exerce les charges à Rome, qui participe effectivement aux travaux des congrégations et qui ne relève que du Pape ; l'élément italien, formé par les archevêques et évêques pourprés de l'Italie, soumis à l'*exequatur* du Quirinal, et dépendant de la couronne d'Italie autant que du Souverain pontife, celui qui relève des deux maîtres ; enfin l'élément extérieur, formé par les cardinaux de couronne,

archevêques et évêques relevant des États catholiques ou appartenant à des nations non catholiques.

Les Romains proprement dits constituent un peu plus que la moitié du Sacré-Collège. Ils sont au nombre de près de quarante, sur soixante-huit ou dix cardinaux vivants. Mais tous ne sont pas Italiens. Actuellement, on en compte dix résidant à Rome, qui appartiennent à la France, à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Pologne russe, à la Pologne prussienne. Ces princes de l'Église, bien que devenus Romains, n'ont pas oublié tout souvenir de leur patrie d'origine, et ils forment une sorte de commission de permanence étrangère auprès du Pape. Sur ces dix étrangers, quatre sont sujets de l'empereur d'Allemagne, un de l'empereur de Russie, un de l'empereur d'Autriche, un de l'Angleterre, deux de la France (si l'on regarde le cardinal Zigliara comme un Français malgré lui). L'élément germanique et anglo-saxon a donc la majorité dans ce petit groupe.

Il s'en faut encore que les Romains brillent par l'homogénéité des doctrines et la similitude de la politique. D'abord il reste un certain nombre de cardinaux créés par Pie IX, qui, tous, ne se sont pas ralliés à la politique de Léon XIII. Parmi les cardi-

naux créés pas Léon XIII, il en est beaucoup que leur mérite, leur situation, l'ancienneté de leurs services ont appelés à la pourpre, plus que la faveur du maître, et qui suivent sa politique, sans l'aimer. Puis chaque nouveau pape se trouve dans l'obligation de distribuer des chapeaux au moins à quatre créatures de ses prédécesseurs, aux nonces trouvés en place à Vienne, à Madrid, à Paris, à Lisbonne. Enfin, tous les anciens titulaires des nonciatures, grandes ou petites, ont gardé des relations, des sympathies, avec le gouvernement auprès desquels ils ont été accrédités. Tout Espagnol est le bienvenu auprès du cardinal Bianchi, tout Autrichien ou même tout Allemand auprès du cardinal Jacobini; le cardinal Czacki garde une influence prépondérante sur M. le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France. On voit donc sans peine comment le Sacré-Collège romain se subdivise en factions diverses.

Les évêques italiens cardinaux sont au nombre de neuf. Tous, sauf le cardinal Celesia, archevêque de Palerme, bénédictin tout à fait indépendant du gouvernement italien, un des candidats intransigeants pour le futur conclave, et le cardinal Alimonda, archevêque de Turin que sa haute piété retient en dehors de la politique; tous sont plus

ou moins disposés à servir le gouvernement qui les a acceptés et qui les entretient. Les uns, comme le cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue, déclarent cette politique ; les autres, comme le cardinal San Felice, archevêque de Naples, la déguisent sous diverses couleurs : nécessité de la charge, indépendance supérieure de la religion, souci de la popularité. Ce cardinal de Naples a donné tous les gages possibles à la couronne d'Italie : télégramme louangeux au roi Humbert, rencontre cordiale avec Sa Majesté dans les lazarets de Naples. Ce sera le vrai candidat de la faction italienne au prochain conclave. Si sa nomination ou celle du cardinal Capecelatro était impossible, on se contenterait du cardinal di Canossa, évêque de Vérone, dût son nom offusquer M. de Bismarck ; ou même du cardinal Agostini, patriarche de Venise, malgré ses habitudes d'économie plus que sordide, et un caractère rébarbatif. Sept de ces cardinaux-évêques italiens sont acquis à la politique de conciliation ; c'est parmi eux que le Quirinal désignera son candidat à la tiare, à la faction qu'il dirige dans le Sacré-Collège.

Les cardinaux non résidents en Italie sont au nombre de vingt-cinq environ. L'Autriche-Hongrie

en compte cinq, et l'Angleterre quatre, si l'on comprend parmi les cardinaux anglais Mgr Taschereau, archevêque de Québec, Canadien français. Les nations latines possèdent les autres chapeaux étrangers. L'influence de ces étrangers pourrait être grande dans un conclave, si les gouvernements se concertaient avant l'élection, si leur diplomatie arrêtait des listes communes d'exclusion et d'inclusion. Mais cet accord est peu probable. Au moins les nations latines devraient-elles essayer une entente préalable; j'entends les nations latines autres que l'Italie; car, dans cette circonstance, l'Italie, par sa politique d'accaparement du Saint-siège, est, pour toutes les autres nations, l'adversaire naturel, l'adversaire né. Le feront-elles? Laisseront-elles partir les cardinaux pour le conclave, en les abandonnant à leur inspiration personnelle, à leur ignorance du terrain romain et italien, où bien des intrigues les attendent, où bien des filets leur sont tendus? Grave question, qu'il ne serait pas prématuré d'envisager, si l'on en voulait comprendre l'importance. Jusqu'à nouvel ordre, on peut croire que l'Italie et l'Allemagne régneront dans le prochain conclave, et qu'elles y régneront d'accord. L'expérience du pontificat de Léon XIII a trop bien réussi à l'une et à l'autre, pour qu'elles

ne travaillent pas à lui donner une suite, pour qu'elles ne tentent pas de prolonger la série. Si l'on parvenait, malgré ces deux puissances, à faire élire, je ne dis pas un pape étranger (l'entreprise semble encore au-dessus des forces humaines), mais un pape italien indépendant, le premier soin de ce pape devrait être de multiplier le nombre des cardinaux étrangers, résidant ou non à Rome. Léon XIII est déjà entré dans cette voie : la moitié du Sacré-Collège n'est plus italienne ; mais une seule nation remplit à elle seule l'autre moitié. L'Italie garde donc encore une prépondérance démesurée dans le Sacré-Collège. Car, s'il était juste que la terre romaine, alors qu'elle portait la papauté libre et souveraine, alors qu'elle demeurait neutre à l'état de domaine ecclésiastique, fournît au gouvernement de l'Église la majorité de ses membres ; à présent que la terre romaine est devenue terre italienne, qu'elle dépend d'une puissance civile qui grandit chaque jour, qui a des intérêts purement politiques à défendre et à soutenir dans le monde, il n'est plus équitable que cette puissance dispose d'une telle hégémonie dans le Sénat de l'Église. Le caractère universel de l'institution vient à en être altéré, et, à la longue, il deviendrait tout à fait compromis.

Au point de vue politique, la faction dévouée à

l'unité italienne est fort éloignée de disposer de la majorité dans le Sacré-Collège. Elle ne peut compter que sur une quinzaine de voix, une vingtaine au plus, bien résolues. Mais elle espère dans le concours de la faction dite libérale, de celle qui a été le plus en faveur sous le règne de Léon XIII, celle qui, aujourd'hui, prévaut dans l'Église. Si l'élection se faisait, non sur le terrain politique, mais sur le terrain doctrinal, un membre de la faction italienne aurait chance de passer. Car, parmi les cardinaux italiens, tous les libéraux tiennent pour la conciliation avec l'Italie. Si l'un d'eux, à cause de ses tendances libérales, obtenait les voix des Autrichiens, de trois Anglais sur quatre, de deux Français sur six, des Portugais et de deux ou trois Espagnols, le Saint-siège passerait un nouveau bail avec la politique de Léon XIII.

En effet, sur quarante cardinaux romains ou italiens, on en peut compter dix-huit, au moins, plus ou moins dévoués aux doctrines libérales ; si une quinzaine de voix étrangères se joignaient aux leurs, nous aurions encore un pape libéral, perspective qui n'a rien d'effrayant pour beaucoup, mais de plus un pape italianissime, perspective beaucoup moins rassurante pour les Français, les Espagnols et les Polonais.

Or, cela arrivera infailliblement si les gouvernements se refusent à comprendre qu'au prochain conclave, ils doivent s'efforcer de faire prévaloir la question politique sur la question théologique, et s'inquiéter enfin de cette question romaine, dont le pontificat de Léon XIII a prouvé la gravité, au point de vue même de leurs intérêts matériels.

Il me paraît qu'on fait beaucoup trop de théologie dans les chancelleries européennes et dans les ambassades auprès du Saint-siège, et pas assez de politique.

Les Italiens et les Allemands font tout le contraire, et ils font bien ; ils défendent leurs intérêts nationaux. Qu'importe aux États la théologie qu'on enseigne dans les séminaires? Que leur font les préférences doctrinales du Pape ou des évêques? En quoi même le *Syllabus* les gêne-t-il? N'ont-ils pas leurs lois civiles qui toujours les garantiront, quand ils le voudront, contre les empiétements possibles du clergé?

Mais ce qui leur importe, c'est qu'à la tête de la catholicité, se trouve un pontife vraiment indépendant, vraiment neutre, qui ne favorise pas une puissance politique au détriment des autres, qui ne fasse pas servir sa suprématie religieuse au profit d'intérêts particuliers, qui n'entre pas dans

des alliances contre certains États, contre certaines formes de gouvernement, un pontife qui ne connaisse pas la différence des nationalités, et qui respecte la séparation des deux domaines distingués par le Christ.

Il ne s'agit pas de savoir si le futur pape sera Français, Anglais, Allemand ou Espagnol ; mais de savoir s'il sera indépendant de l'Italie, s'il exercera librement et équitablement son immense pouvoir.

NEUVIÈME LETTRE

LA PRÉLATURE

Au temps où les papes disposaient du gouvernement civil, la prélature n'était pas tout à fait une sinécure.

Tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire portait le titre et le costume de *monsignore*. De là cette multitude de prélats élégants, mondains, affairés, damerets, qui n'avaient d'ecclésiastique que le tricorne, les bas et le collet violets. Les uns administraient les délégations de la province, les autres mesuraient les jupes des danseuses de l'*Apollo* et revisaient les couplets d'opéra ; le plus grand nombre siégeait dans les innombrables tribunaux, de tout degré, de toute juridiction,

dont l'assemblage effroyablement compliqué composait la justice pontificale.

Les fonctions ont disparu, les titres sont restés. La papauté conserve les cadres de son administration judiciaire et civile, et les prélats continuent à faire l'ornement des salons de toute couleur. Leur costume seul s'est légèrement modifié : ils portent presque tous aujourd'hui la soutane ; quelques vieux prélats, de plus en plus rares, sont restés seuls fidèles à la culotte courte et à la redingote ouverte.

Il y a la prélature participante, la prélature *ad instar*, la prélature *ad honorem*. Je n'entreprendrai pas d'énumérer tous les titres divers qui donnent droit à l'appellation de *monsignore*. Les prélats participants remplissent des fonctions actives ou soi-disant telles : par exemple, les sept camériers participants chargés d'un service auprès de la personne du Pape, ou bien encore les sept protonotaires apostoliques, qui font ou doivent faire l'office de notaires pontificaux et ont gardé le droit de conférer les diplômes de docteur en théologie, moyennant grasses finances, aux candidats qui redoutent les examinateurs de la Minerve, de l'Apollinaire, ou même de la bénévole Sapience. On range encore, dans les prélats en exercice, les auditeurs de rote,

juges autrefois d'une sorte de cour d'appel, mais à présent réduits au rôle de porteurs de la queue du Pape dans les cérémonies de la Sixtine. C'est pour cet honneur que chaque État catholique continue à entretenir à Rome un auditeur de rote et son clerc. L'auditeur de rote pour la France, Mgr Mourey, actuellement doyen du corps, a le privilège de porter la croix en tête des cortèges pontificaux. Faut-il compter aussi, parmi les prélats actifs, les votants et les référendaires de la signature, membres d'un tribunal qui n'existe plus, mais qui regardent encore leur oisiveté comme une importante dignité?

Si nombreuses que soient ces sinécures, elles ne suffisaient pas encore à l'ambition d'un clergé avide de costumes voyants et de distinctions honorifiques. On a donc imaginé, pour satisfaire cet amour du panache, la prélature *ad instar*. Aux sept camériers participants, ou valets de chambre du Pape, on a annexé la très nombreuse légion des prélats domestiques, qui n'ont aucun service à faire et, pour cela, ornent leur chapeau de glands violets : aux sept protonotaires apostoliques, la non moins formidable armée des protonotaires *ad instar*, qui portent les glands rouges au chapeau, sans être notaires le moins du monde. Mais

ceux-là font encore partie de la grande prélature.

Ce n'était pas encore assez : derrière tous ceux-là, il y a les camériers et protonotaires *ad honorem;* c'est la petite prélature; ceux-là n'ont droit qu'à la ceinture violette; les glands du chapeau et les bas sont condamnés à la noirceur. Le titre de *monseigneur* les dédommage.

A Rome, tout prêtre qui n'est ni évêque, ni prélat, ni moine ou religieux, ne compte pas. C'est le *vulgum pecus* des diseurs de messe, l'humble *scagnozzo*.

Au début de son pontificat, Léon XIII a eu une bonne pensée ; il a songé à utiliser tous ces prélats, à les faire travailler, en attendant que la restauration du pouvoir temporel leur rendît des fonctions à occuper, des tribunaux où siéger. Il a essayé de répartir au moins les plus méritants parmi les consulteurs des congrégations. Les consulteurs tiennent, auprès des congrégations, à peu près la même place que les auditeurs et les maîtres des requêtes auprès de votre Conseil d'État français. Ils prennent connaissance des affaires, ils étudient les dossiers, présentent des premiers rapports, mâchent, en un mot, la besogne des cardinaux.

Mais cette bonne intention de Léon XIII n'a reçu qu'un commencement d'exécution. Les fonctions

de consulteur sont trop importantes pour être ainsi abandonnées à cette multitude de prélats. L'oisiveté, le papotage, l'intrigue fiévreuse demeurent le lot de ces dignitaires sans emploi. Ils s'en contentent, ils s'y complaisent. Heureux ceux qui parviennent à se caser dans un palais princier, ou dans une riche famille, pour y tenir la place de conseiller spirituel, d'aumônier d'honneur! Plus heureux ceux qui obtiennent un canonicat dans quelque basilique mineure ; tout à fait heureux ceux qui se nichent pour leur vie dans la stalle grassement prébendée d'un des trois grands chapitres, Sainte-Marie Majeure, Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre! Saint-Pierre surtout, c'est l'idéal, c'est le paradis des prélats. La prébende y est de près de mille francs par mois, et l'assistance n'est même pas obligatoire, puisque, pour suppléer à l'inexactitude des chanoines titulaires, on a institué dans les grandes fabriques de simples prébendés à demi-solde, afin que le chœur fût toujours rempli. Les fonctionnaires du Vatican occupent la majeure partie des stalles du chapitre de Saint-Pierre, et les rentes de la basilique ajoutent aux employés du Pape un ample supplément de traitement.

J'essaierai de vous décrire quelques-unes des figures les plus connues de la prélature actuelle.

Léon XIII a conservé plusieurs des prélats mis en place par Pie IX ; mais ceux-là sont bien déchus de leur gloire passée. Les Français que je connais à Paris parlent sans cesse de Mgr Mercurelli, qui joua un assez grand rôle sous le dernier pontificat, de Mgr Nocella et de quelques autres. Ce sont des oubliés à Rome. Mgr Mercurelli est passé à la secrétairerie d'une congrégation ; il deviendra cardinal, si Dieu lui prête vie : mais il ne compte plus.

Les grands prélats d'aujourd'hui, ceux qu'il faut connaître, dont l'amitié est un bienfait, se nomment (je les cite par rang de dignité, non par rang d'influence) : Mgr Theodoli, majordome ; Mgr Boccali, auditeur de sa S. S. ; Mgr Mocenni, substitut de la secrétairerie d'État ; Mgr Galimberti, secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires ; Mgr Domenico Jacobini, secrétaire de la Propagande, Mgr Macchi, maître de l'antichambre ; Mgr Cataldi, préfet des cérémonies.

Mgr Theodoli est réservé au chapeau depuis longtemps ; il a succédé à l'aimable et futile cardinal Ricci-Parraciani ; c'est un bon administrateur, un tenant des vieilles doctrines. Il appartient à la puissante et vieille famille de Theodoli, dont le palais fait face dans le Corso au palais Salviati. Il s'est retiré du monde, après une jeunesse que les

mauvaises langues disent avoir été orageuse et galante. Il n'y paraît plus ; ou du moins ses charmes extérieurs ont disparu. Ceux de son esprit lui sont restés : c'est un faiseur de mots souvent cruels.

Léon XIII professe une affection tendre pour Mgr Boccali, qui fut à Pérouse son secrétaire particulier, qui a longtemps gardé les mêmes fonctions au Vatican, et qui règne aujourd'hui tout à fait dans le palais apostolique, avec le titre d'*Uditore del Santissimo*. Son prénom est Gabriel ; rien de plus angélique que toute sa personne. On l'a présenté avec raison comme le Pérugin par excellence. Le Pape a en lui une confiance absolue ; et c'est à lui qu'il faut faire sa cour pour être bienvenu auprès du Souverain pontife. Aussi ne manque-t-il pas d'invitations, mais sa délicate santé l'empêche de s'y rendre ; il n'est assidu qu'aux déjeuners du jeudi, chez le P. Captier, procureur général des Sulpiciens à Rome.

L'esprit de Mgr Boccali, sous l'humilité de son attitude, est fort délié. Il accueille à merveille tout venant, et il a écrit, dans un désir d'amabilité quand même, les lettres les plus compromettantes à nombre de hardis novateurs, dont quelques-uns sentent le fagot. Il a été jusqu'à protéger une

revue tout inspirée par le P. Curci, intitulée : *la Nouvelle Rome*, et rédigée par un abbé français bien connu, M. Roca. Mgr Boccali fait l'édification de tous ses visiteurs ; il monterait haut, si un changement de règne ne devait fatalement briser sa carrière. Il n'est pas encore sorti des emplois qui tombent avec le Pontife. Du moins, il aura connu de beaux jours de puissance et de gloire ; il aura manié les affaires les plus hautes et les plus délicates. Lui seul connaît bien Léon XIII, lui seul le manie à sa volonté. C'est une de ces puissances occultes et éphémères qui ne laissent aucune trace dans l'histoire ; pourtant, l'histoire, ils contribuent à la faire. Le premier devoir de tout postulant de l'un ou de l'autre sexe arrivant à Rome, c'est d'être présnté à Mgr Boccali. Hors de lui, pas de salut. C'est un devoir d'ailleurs agréable à remplir, car le commerce de Mgr Boccali, un ange, n'a rien que d'aimable.

On n'en saurait dire autant de Mgr Mocenni, type de bourru. Le cardinal Jacobini l'a eu pour auditeur dans une nonciature ; il l'a appelé auprès de lui à la secrétairerie d'État. Ancien internonce au Brésil, Mgr Mocenni, archevêque d'Héliopolis, a le teint bronzé et les manières d'un Américain du Sud. Mais son esprit est tout germanique. Il

parle et lit l'allemand avec facilité; il s'occupe des choses allemandes; tout Berlinois est le bienvenu auprès de lui. Sous ses dehors brusques, c'est d'ailleurs un excellent homme, un peu timoré, de bon conseil, et qui rend de grands services en son poste. Il jouit d'une médiocre influence sur le Pape et même sur le cardinal-secrétaire d'État. On le tient en quelque suspicion, car il n'a pas encore réussi à pénétrer les secrets du règne. Si on le laissait aller, il irait tout droit. On est obligé de le tenir en lisière, afin qu'il suive les lignes sinueuses que préfère la diplomatie pontificale.

Oh! ces détours ne déplaisent pas à son collègue Galimberti! Celui-là n'a pas d'effort à faire pour plier l'échine. Il a toujours préféré les chemins de traverse, au risque de choir dans les fondrières, mais sans aucun scrupule de se crotter, pourvu qu'il arrive au but. C'est l'aventurier de la carrière ecclésiastique, le bohème du Saint-siège. Né d'une petite famille romaine, fort avancée dans la Révolution, il résolut, dès sa petite enfance, de parvenir dans l'Église, *per fas et nefas,* dût-il la révolutionner pour parvenir. Il travailla comme un bœuf, afin de défricher l'intelligence grossière qu'il tenait de sa race. Il réussit à gagner au moins ce que le labeur obtient toujours,

à défaut de l'esprit : l'érudition, la connaissance de l'histoire ecclésiastique. Pendant vingt ans, il enseigna cette science à la Propagande. Sa chaire de professeur ne l'eût pas conduit bien loin, s'il n'eût su, là même, s'enrôler dans une coterie, la coterie italianissime et libérale, qui, dès Pie IX, s'agitait à Rome. Il s'insinua dans quelques salons dévoués au Quirinal, notamment chez la marquise Spada, où il eut des aventures retentissantes et fâcheuses. Il n'en a été sauvé que par sa coterie. Avec Léon XIII, cette coterie parvint, et elle porta avec elle l'impunité à Mgr Galimberti et même un commencement de réputation. Malgré la protection de quelques hauts personnages, jamais un tel personnage ne fût arrivé aux honneurs dans un temps calme, sous un pontificat régulier. La fortune de tels hommes ne se produit qu'en temps de révolution, à la faveur de troubles profonds; pour qu'ils surnagent et montent à la surface, il faut des tempêtes. L'élévation de Mgr Galimberti est un des symptômes les plus évidents des grands changements que le pontificat de Léon XIII apporte dans l'Église, de la révolution clandestine qui s'y élabore. Assurément, en aucun temps, la sainteté n'a été une condition suffisante non plus que nécessaire pour parvenir dans la Rome pontifi-

cale; l'Église, toujours assez démocratique, a ouvert libéralement ses rangs aux gens sans naissance; l'intrigue non plus n'a jamais manqué de récompense dans cette carrière aussi bien que dans les autres. Mais jusqu'ici, un mérite supérieur devait au moins tenir lieu de vertu, de naissance ou de droiture. Lorsque, dans un grand corps, les médiocrités surgissent, par la seule force de l'ambition, sans être étayées par le mérite, c'est qu'au fond de ce grand corps s'agite une fermentation. Mgr Galimberti a poussé sur ce grand et vieux corps du Saint-siège, comme le premier ferment de la décomposition intérieure; il a grandi, comme grandissent certaines superfétations de médiocrité dans les États en décadence.

En dehors de l'histoire ecclésiastique, il ne sait rien; il ne connaît ni le monde, n'étant jamais sorti de son trou romain; ni les hommes, hormis ceux de sa coterie et ses protecteurs. Il n'est dirigé que par ses intérêts, qui le portent à servir les causes douteuses, et à se faire remarquer par les forts. Il cède aux mêmes affinités que tous les révolutionnaires romains, conduits vers la Prusse, vers le Quirinal, par l'appât du gain. Il a compris d'ailleurs qu'une carrière régulière ne le mènerait nulle part. Connaissant les illusions du maître à

l'égard de la presse, son goût pour les choses modernes, pour les procédés nouveaux, il s'est créé dans l'Église un emploi bizarre et inconnu avant lui : celui de prélat journaliste, de folliculaire autorisé du Saint-siège. Je ne sais quels mérites particuliers il a déployés dans son épais et fade *Moniteur de Rome,* quels services clandestins il a rendus, quelles exécutions agréables il a faites ; on lui a tout pardonné, et ses *boulettes* innombrables, et les sommes fabuleuses qu'il a gaspillées dans la gestion de ce journal. On l'a pourvu d'un gros emploi officiel. Avec lui, le nom de cette congrégation des affaires ecclésiastiques *extraordinaires* sonne comme une ironie. Rien de plus extraordinaire en effet que toutes les affaires ecclésiastiques auxquelles ce personnage a été mêlé pendant toute sa vie. Depuis qu'il occupe ce poste, les affaires du Saint-siège prennent un tour plus extraordinaire que jamais : il a joué son rôle dans la médiation pour la Prusse, dans la germanisation absolue du Vatican ; soyons assuré qu'il en joue un très grand dans l'italianisation parallèle et progressive de l'Église romaine.

Son ancien protecteur et ami, Mgr Domenico Jacobini, archevêque de Tyr, secrétaire de la propagande, a beaucoup plus de tenue et de dignité.

D'une origine également obscure, penchant vers les mêmes opinions, il dissimule ses visées sous des dehors graves, onctueux. Il parle bien, il officie bien, il représente bien. Son esprit est infiniment plus délié, et sa fortune survivra au pontificat. Grâce à la caducité du cardinal Simeoni, il applique, sans opposition et sans scrupule, à la gestion de la Propagande, les procédés et les principes chers aux meneurs du pontificat. Les pays de missions, éloignés de la capitale chrétienne, sont tout étonnés de cette direction inaccoutumée. Mais tout passe à l'abri de la majesté antique et lointaine du Saint-siège. Mgr Domenico Jacobini occupe le poste auquel les Italiens attachent la plus haute importance. Depuis que la politique coloniale redevient à la mode dans tous les États, les missions catholiques sont devenues des institutions politiques au premier chef. Les Italiens, pour leurs extensions africaines, pour leur influence en Orient, ont besoin d'un homme sûr à la Propagande; les Allemands, pour leurs convoitises océaniques, d'un auxiliaire zélé. Mgr Domenico Jacobini ne manque pas à la tâche. Il déteste la France et tout ce qui l'aime, mais ses passions politiques sont magistralement dissimulées.

Des secrétaires particuliers du Pape, Mgr Vol-

pini, Mgr Angeli, Mgr Marini, il y a peu à dire; ce sont des prélats gracieux, souples, de bonne humeur; mais que l'importance *secrétariale* de Mgr Boccali prime encore et tient dans l'ombre.

Les deux maîtres-camériers du Vatican, ceux que connaissent tous les étrangers, dont ils emportent le plus frappant souvenir, sont : Mgr Macchi et Mgr Cataldi. Le premier tient les clefs de la chambre du souverain, le second y introduit les ambassadeurs.

Une figure mince, que recouvre tout entière un nez énorme, majestueux, un nez mémorable, flanqué de deux petits yeux noirs et perçants; une taille pas très haute, mais mince et voûtée, comme si elle était encore trop haute; une allure distinguée, tels sont les signes extérieurs de Mgr Macchi.

Neveu de l'ancien doyen du Sacré-Collège, frère d'une ex-élégante romaine et d'une humble religieuse du Sacré-Cœur, au couvent de la Trinité des Monts, Mgr Macchi est né homme d'église et homme du monde, deux qualités requises pour exercer les fonctions de cerbère du Vatican. Sa porte est continuellement assiégée par les dames : c'est le poste avancé des appartements pontificaux. C'est lui qui dispense les billets d'audiences particulières et publiques; c'est par lui qu'on voit

le Pape ! Quelle Américaine, quelle Anglaise, quelle matriarche française voudrait quitter Rome sans avoir contemplé le roi des prêtres? Mgr Macchi résiste comme il peut à ces assauts féminins. On le bombarde d'invitations, de tapisseries, de tableaux de sainteté, de jolis meubles, de sourires. Les lèvres les plus gracieuses, les plus parfumées baisent cette main puissante qui ouvre la porte du Pape. A combien de tentations, de sollicitations, de séductions même, n'est pas exposé le maître de la chambre d'un souverain qui n'aime guère les visites, et de quels sacrifices n'est pas capable la curiosité d'une femme, surtout d'une dévote? Que ne ferait-on pour voir un pape? Le grand nez de Mgr Macchi ne rebute pas ces dames, et « grand nez n'a jamais gâté beau visage ». Mgr Macchi ne demanderait pas mieux que d'être relevé d'une fonction si laborieuse, mais il est encore jeune et l'heure de la retraite n'a pas encore sonné.

Mgr Cataldi, préfet des cérémonies, n'est pas moins en butte que son collègue à ce genre d'assauts. Il offre plus de surface pour y résister; et dans ces derniers temps, il a beaucoup vieilli. Le prélat mondain a la goutte, et son obésité s'exagère. Il n'est pas de meilleur homme dans toute la prélature. Mgr Cataldi a beaucoup voyagé; il a

des amis partout, surtout en France. Il a rendu d'innombrables services. Le Pape l'a en grande affection, et quand arrive quelque accident au bon Cataldi, lorsqu'une médisance ou une calomnie franchit le seuil du cabinet pontifical, ce qui ne manque jamais à la moindre occasion, Léon XIII, si rigide pour lui-même, sait être indulgent pour ses dévoués serviteurs. Mgr Cataldi aime tendrement la France et ne veut aucun mal à M. Grévy. Il se plaît à vanter la délicatesse avec laquelle il a été reçu à l'Élysée, et il ne comprend rien aux reproches qu'on adresse autour de lui à la République française.

Il fut envoyé comme ablégat pour porter la barrette à Mgr Czacki. Les cuirassiers officiels et le déjeuner de l'Élysée ont laissé d'imposants souvenirs à l'excellent prélat. L'hospitalité de M. Grévy lui a plu, et il hausse ses larges épaules quand on accuse votre Président de parcimonie bourgeoise. Après le repas, le chef de l'État remit, suivant l'usage, à Mgr Cataldi la croix d'officier de la Légion d'honneur; il fit le même cadeau à l'autre ablégat chargé de la barrette destinée à Mgr Lavigerie. Mais Mme Wilson prit à part Mgr Cataldi, et lui dit : « Mon père sait bien quel rang vous occupez dans la Cour pontificale. L'usage s'oppose

à ce que vous soyez traité aujourd'hui autrement que votre collègue; mais à Rome, vous trouverez à l'ambassade française la croix de commandeur. » Ainsi fut fait, et Mgr Cataldi bénit M. Grévy.

Mgr Cataldi, avec toutes ses relations étrangères, dispose d'une singulière puissance, et à son insu. Il a contribué plus que personne à l'élection de Léon XIII. Voyageant tout l'été, accueilli chez tous les évêques comme un *missus dominicus*, on lui adresse invariablement cette question : « Qui sera le prochain pape? » Il répondait alors : « Pecci. » Le cardinal Pecci l'appelait sans cesse à Pérouse pour organiser ses cérémonies. Je ne sais quel nom part aujourd'hui de cette bouche d'oracle. Une élection annoncée confidentiellement aux électeurs est aux trois quarts faite. Mgr Cataldi affirme que le prochain pape s'appellera Grégoire XVII ou Clément XV. Comment s'appelle-t-il maintenant? Mystère et discrétion : en tout cas, ce ne sera pas Léon XIV.

Il y a aussi des prélats tout à fait laïcs. Ce sont des seigneurs qui se croient une haute importance, des chambellans de fière mine. Je ne parle pas des princes Colonna et Orsini, à qui est échu le privilège familial d'être princes assistants au trône pontifical. Le prince Colonna aime mieux

assister au trône du Quirinal; le prince Orsini néglige son office. Je ne parle pas non plus du commandant de la garde noble, le prince Altieri : c'est un militaire. Mais il y a au Vatican toute une armée de camériers de cape et d'épée, qui font le service des antichambres, et qui contribuent à maintenir l'ordre dans les cérémonies pontificales.

De France, d'Allemagne, d'Espagne, voire d'Angleterre et de Suède, arrivent chaque hiver à Rome de nobles personnages qu'attire le plaisir de se promener au Vatican dans un appareil bizarre. Ils portent sur la tête une toque noire garnie d'une vaste plume; au cou une collerette tuyautée à la Henri IV, sur le corps un pourpoint de soie et de velours avec des crevés, sur la poitrine une chaîne de chrysocale, aux jambes un maillot de soie noire. C'est plaisir de voir l'importance de ces chambellans, qui se recrutent dans la fleur du cléricalisme international, mais rarement dans l'aristocratie de l'esprit. Cette importance n'est surpassée que par celle de leurs femmes, toutes fières de se dire dames de la Cour, dames d'honneur de Sa Sainteté.

Cette manie inoffensive de porter un costume de mélodrame fait un grand nombre de victimes. Le malheur est que cela ne se porte qu'au Vatican.

Un camérier de cape et d'épée a voulu arborer un jour son uniforme dans une procession en France, on l'a pris pour un suisse d'église et on lui a demandé ce qu'il avait fait de sa hallebarde. Mais l'usage s'établit déjà dans le monde clérical de porter en soirée la lourde chaîne de chrysocale, avec la tiare et les clefs pontificales. Si vous en rencontrez, ne confondez pas ces insignes avec ceux de la Toison d'or ou de l'Annonciade. La dignité de camérier du pape est bien moins difficile à obtenir. Moyennant un juste prix et un certificat de bonnes vie et mœurs, cela ne se refuse pas. Il paraît que c'est un grand bonheur de se déguiser périodiquement dans une église. Beaucoup préfèrent le bal masqué. C'est affaire de goût.

DIXIÈME LETTRE

MOINES ET COUVENTS

Les religieux vivent retirés du monde ; il semble donc téméraire de les faire figurer dans une galerie de portraits mondains. Mais nous sommes à Rome, dans la ville sainte, dans la capitale des prêtres et des moines. Les ordres réguliers tiennent, dans le milieu de l'Église, une place aussi importante que les corps spéciaux, les corps d'élite dans une armée. S'ils semblent se retirer du monde, ce n'est pas pour s'en désintéresser, c'est au contraire pour n'être ni entraînés ni distraits par le courant des choses, afin d'y faire sentir leur action plus puissante. Tel chef, ou même tel simple membre d'un ordre religieux, tel moine aux pieds nus et vêtu

de bure, dispose d'une force matérielle et morale cent fois plus considérable qu'un opulent cardinal. Le P. Joseph n'a-t-il compté pour rien dans l'histoire de Louis XIII? Eh bien! Rome est plein de pères Joseph. On en heurte à chaque pas. Je crois qu'ils sont plus nombreux encore dans la ville éternelle qu'ils n'étaient sous la domination des papes. M. Gambetta qui n'aimait pas leurs vêtements multicolores, a dû passer de vilains quarts d'heure durant son séjour de Rome.

Le Gouvernement adopte à l'égard des couvents une tactique fort différente de la tactique républicaine française. Vous êtes un peuple théâtral. Vous avez organisé une persécution dramatique, à laquelle on a répondu par une résistance également dramatique. Du côté des expulseurs, des serruriers, des commissaires de police, des écharpes, des gants gris perle, des pompiers, des torches ; du côté des expulsés, des attitudes de martyrs, des bénédictions entre les files de sergents de ville, des *miserere* dans les chapelles, des tocsins, des cris de femmes. Et en fin de compte, quel résultat? Des portes brisées, des émotions scéniques, du tapage, des Caligulas et des victimes pour rire. On a supprimé les ordres religieux ; ils ne s'en portent pas plus mal ; on les a dispersés, jamais il ne

se sont si bien tenus. On les a chassés par la porte : ils sont rentrés par la fenêtre ; ils ont gardé leurs propriétés, leurs règles. La comédie finie, les commissaires sont rentrés chez eux, les moines aussi.

Les Italiens sont gens pratiques. Ne les jugez pas sur leurs discours, sur leurs proclamations, sur leurs gestes. Vous les prendriez pour des tragédiens. Leur éloquence est sonore et redondante, mais leur conduite est très précise, très positive. Ils parlent chaudement, ils agissent froidement. La poésie et la rhétorique ne sont que des manteaux dont ils s'affublent par tradition, par éducation classique, par mode méridionale. La nature les a doués d'une belle voix, de visages décoratifs ; l'art leur a donné une langue essentiellement oratoire et lyrique. Ils s'en servent ; mais au fond ce sont des calculateurs fort terre-à-terre. La question des *quattrini* prime toutes les autres. Leur politique est affaire d'arithmétique, et tout se réduit à une addition ou à une soustraction.

A l'égard des ordres religieux, ils ont adopté ce dernier mode d'opération, et là s'est bornée leur persécution. Les Français suppriment législativement, les Italiens confisquent légalement. On a donc, dans toute l'Italie, *incaméré* les biens du

clergé tant régulier que séculier. L'affaire s'est passée sans bruit, elle se continue sans scandale. Les moines italiens s'y résignent très philosophiquement. Dieu leur avait donné ces biens : César les leur reprend ; Dieu les leur a déjà rendus. César les reprendra sans doute encore, et ainsi de suite jusqu'à la consommation des temps. Les Italiens n'ont garde de supprimer les ordres religieux ; ce serait tuer la poule aux œufs d'or, manger la vache à lait. Ils les dépouillent d'un couvent ; ils les laissent en bâtir un autre plus magnifique encore, tout à côté. Puis, quand le moment sera venu, quand toute la fortune des moines sera amplement refaite, nouvelle incamération. Les moines italiens, romains surtout, se chargent de faire la quête dans le monde entier, au profit du Gouvernement. Le Gouvernement n'est pas si bête que de les déranger dans une occupation si lucrative, et ainsi la Rome chrétienne, comme la païenne, continue à s'enrichir des dépouilles de l'univers.

Les nouveaux quartiers de l'Esquilin, bâtis sur les plans du nouveau régime, sur le modèle de Turin, sont déjà peuplés de moines, aux trois quarts. Ces grandes rues à la piémontaise sont garnies de couvents à la romaine. La nouvelle via Mentana, qui va de Sainte-Marie-Majeure à Saint-

Jean-de-Latran, n'est guère qu'une série d'abbayes neuves. C'est une réserve de beaux édifices que le Gouvernement laisse accumuler pour ses besoins ultérieurs. Quant aux moines, ils savent très bien ce qui les attend. Ils bâtissent quand même, d'abord parce que leur instinct est semblable à celui du castor; ils bâtissent pour le plaisir; puis il n'est ni désagréable de bâtir avec l'argent des autres, ni bien ruineux d'en être dépouillé, alors qu'on est sûr que les autres ne se lasseront pas d'en donner.

Outre les grands moines qui font partie du Sacré-Collège, et qui, à ce titre, entourent le Pape, comme les Pitra, les Celesia, de l'ordre de saint Benoît, les Zigliara, de celui de saint Dominique, les Massaïa, de l'ordre des Capucins, les Franjelin et les Masella, de la compagnie de Jésus, les Capecelatro, de l'Oratoire, etc. etc., Léon XIII a encore confié aux religieux d'importantes fonctions au Vatican. Le préfet des palais apostoliques, celui qui délivre au nom du Pape les *imprimatur* aux pieux écrits, est un dominicain. Le prédicateur du Vatican est un père capucin, un moine mendiant! C'est lui qui, les pieds nus, dans son froc grossier, enseigne la parole de Dieu, au temps de l'avent et du carême, à ces cardinaux, à ces évêques, à ces prélats, si

orgueilleux de leurs bijoux et de leur dentelle. Il prêche devant le Pape, ou plutôt, comme le Pape, docteur suprême et infaillible, ne saurait être prêché publiquement, le Pape l'écoute derrière un voile. C'est l'homme qui entend la parole rustique du capucin ; le Pape n'est pas là !

Comme il est naturel, la plupart des grands ordres religieux ont à Rome leur général et leur couvent généralice. Les Chartreux, dont le général habite la Grande Chartreuse du Dauphiné, n'y sont représentés que par un procureur général, ainsi que les Oratoriens et les Sulpiciens, congrégations françaises, et les frères de la doctrine chrétienne. Les Bénédictins ont leur maison mère au Mont-Cassin ; mais c'est de Saint-Calixte au Transtevere que leur général gouverne la légion de Saint-Benoît. Les Dominicains ont leur général à la *Minerve,* c'est-à-dire au reste du couvent attenant à l'église de *Santa-Maria-sopra-Minerva.* Les Capucins possédaient hier leur immense couvent généralice de la place Sorberini, et les Franciscains leur superbe et antique forteresse de l'*Oracœli.* On vient de les en déloger pour construire le monument de Victor-Emmanuel au Capitole. A ce propos, M. Depretis a prononcé une oraison païenne, qui ressemblait à une revanche de Jupiter sur le Christ. Mais les

Franciscains sont déjà installés Via Merulano dans un immeuble moins grandiose mais plus commode. Les Jésuites, le seul ordre que le gouvernement italien ait sérieusement incommodé, ont dû abandonner leurs extravagantes églises du *Gesu* et de *Saint-Ignace,* leur immense collège romain, pour établir leur généralat, auprès de Florence, à Fiesole.

Cependant ils restent à Rome en fort grand nombre; c'est l'Allemagne qui leur a donné asile au collège Germanique de la *via del Seminario.* Là habite ce savant P. Cornoldi, dont l'influence est si grande, un véritable homme d'État; là enseigne le P. Sanguinetti, le docteur le plus ferré du monde sur le droit ecclésiastique international, le P. Angelini, le bel esprit de la Compagnie, un gracieux poète latin, mais par-dessus tout un épigraphiste qui en remontrerait à toute votre Académie des Inscriptions. Il ne s'élève pas un monument religieux, statue, tombeau, église; il ne se célèbre pas une fête, sans que le P. Angelini ne compose une inscription. Les vieux Romains excellaient dans cet art difficile de faire parler les pierres pour l'éternité. Leur langue concise et forte se prêtait merveilleusement à cette éloquence sculpturale, et le ciseau de leurs ouvriers a gravé plus de chefs-d'œuvre d'épigraphie que le ciseau de leurs artistes

n'a sculpté de chefs-d'œuvre de statuaire. Le P. Angelini a retrouvé ou plutôt a continué la tradition de cette éloquence toute sobre, toute forte, toute romaine. En lui survit la branche la plus originale, la plus nationale de la littérature latine. Le P. Secchi a laissé à l'observatoire du collège romain des élèves devenus des maîtres, sans avoir atteint sa gloire. Le Gouvernement, qui a proscrit les jésuites, a admis le buste du P. Secchi au Panthéon des grands Italiens, au Pincio, non loin de Garibaldi et de Napoléon ! On a placé sa statue, à cheval sur le méridien de Rome.

Les jésuites romains possèdent encore de florissants collèges, celui du Père Massimo, au mont Quirinal, qui reçoit la jeunesse de toute origine et donne un enseignement religieux, mais non hostile au nouvel ordre de choses. Le Père Massimo, que Léon XIII doit toujours faire cardinal, est le frère du prince don Camille Massimo. Mondragone, splendide établissement qui appartient aux Borghèse, reçoit plus spécialement les fils du patriciat fidèle au pape. Le Père Bonnami, qui dirige ce collège unique au monde par la somptuosité de l'installation, est un homme du monde accompli, en même temps qu'un proviseur du plus grand mérite. Mondragone n'a de rival à

Rome que le collège Mazzareno, dirigé par des prêtres, mais placé sous la tutelle de l'État, et où sont instruits les jeunes nobles de toute opinion. Pour les accoutumer à figurer dans les salons, on les affuble, dès l'âge le plus tendre, d'un frac, d'une cravate blanche et d'un chapeau à haute forme, dont l'effet est des plus comiques, lorsque ces enfants vont à la promenade.

La famille des Bénédictins se divise en rameaux innombrables. Les bénédictins savants, ceux qui confirment les proverbes sur le labeur des bénédictins, relèvent soit du Mont-Cassin, soit de Solesmes. Le cardinal Pitra est à Rome le représentant et le protecteur de la gent de Solesmes. La doctrine du Mont-Cassin passe pour incliner vers le libéralisme. C'est du Mont-Cenis qu'est sorti ce savant de premier ordre qui a nom dom Tosti, que Léon XIII a nommé vice-archiviste du Vatican, sous l'autorité immédiate du cardinal Hergenrœther. Dom Tosti n'a jamais dissimulé son bon vouloir pour le nouveau gouvernement qui l'a chargé de la garde du Mont-Cassin, considéré comme monument historique. Le Mont-Cassin aurait-il gardé quelque empreinte de celui que la légende rapporte avoir été son constructeur? On sait que la célèbre abbaye est située sur

une montagne assez haute, à peu près à mi-chemin entre Rome et Naples, par la route que suit actuellement le chemin de fer. C'est un monument d'une étendue et d'une richesse incroyables. Le transport de tant de matériaux lourds et précieux au sommet du mont a toujours passé pour miraculeux. Mais la légende dit que cette fois le miracle fut accompli non pas par le bon Dieu, mais par le Malin. Saint Benoît, tenté par le diable, aurait signé un pacte et ordonné à son puissant associé de charrier là-haut ces pierres et ces marbres. Puis quand Satan eut exécuté sa difficile besogne, avec une rare conscience, que les architectes d'aucun temps n'ont égalée, saint Benoît alla visiter les travaux. Il s'en montra fort satisfait; mais quand Satan exigea son salaire, le saint, plus malin que le Malin, lui répondit à coups d'oraisons et d'eau bénite. Il consacra à Dieu le nouvel édifice, et le diable, honteux et penaud, en fut chassé. Le diable, au moyen âge, s'est toujours laissé berner avec cette candeur. Il a bien pris sa revanche depuis lors. Mais les mauvaises langues de Solesmes, où n'y a-t-il pas de mauvaises langues? prétendent que ces Pères du Mont-Cassin n'ont jamais perdu entièrement leur vertu maligne, et que les bénédictins de là-haut

y sont plus sujets aux tentations que ceux d'ailleurs. La tentation d'aujourd'hui, c'est une certaine complaisance aux envahisseurs du domaine sacré. Soyons justes : elle n'a pas séduit tous les Cassinésiens; c'est de là qu'est sorti, après tant de saints, l'admirable et vertueux cardinal Celesia, archevêque de Palerme. C'est de là qu'est sortie la très noble colonie des bénédictins qui desservent la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, et dont l'abbé, ayant rang d'évêque, est un homme des plus remarquables par la science et la piété.

Rien n'égale la splendeur décorative, théâtrale, mondaine, presque païenne, de cette quatrième des grandes basiliques romaines, construite dans la campagne, dans un désert marécageux et fiévreux. Après un incendie, elle a été rebâtie par Pie IX. C'est là que figure la galerie en mosaïque de tous les papes, de saint Pierre à Léon XIII. Il y a place encore pour une vingtaine de successeurs, et après? sera-ce la fin du monde, ou celle de l'église romaine, ou seulement celle de la somptueuse basilique? C'est là, sur la *via Ostiensis*, qu'avaient été transportés les restes de saint Paul, avant qu'on les ait réunis à ceux de saint Pierre, sous la confession de la basilique vaticane. Saint-Paul-hors-les-Murs n'a pas d'archiprêtre, pas de chapitre, si

ce n'est celui de l'abbé bénédictin, un chapitre tout noir, qui fait contraste avec la *mondanité* de la basilique.

Un ancien curieux conflit s'est élevé entre le Vatican et le Quirinal, au sujet de cette basilique. Elle ne fait pas partie du domaine réservé au Saint-Siège par la loi des garanties. Des quatre grandes basiliques, c'est la seule qui dépende du gouvernement du Quirinal. Au point de vue architectural, ce lot du Roi n'est pas méprisable ; mais c'est un palais paludéen. N'importe ! Le Roi a prétendu achever les travaux commencés par Pie IX, et il les achève aux frais de l'État. Le Pape a protesté ; il a dénoncé comme une nouvelle usurpation ce droit que s'arrogeait le Gouvernement d'enfouir des millions dans ce marécage. On a passé outre et une colonnade merveilleuse, d'incomparables mosaïques décorent, malgré le Pape, la maison de saint Paul. Et tandis que la monarchie de Savoie poursuit ces ruineux travaux, c'est là qu'on a célébré à Rome le centenaire de l'intransigeant saint Grégoire VII, le patron du pouvoir temporel !

Non loin de Saint-Paul-hors-les-Murs, à quelques milles de là, dans une région plus sauvage et plus malsaine encore, s'élève une célèbre abbaye possédée par d'autres fils de saint Benoît, ceux qui

travaillent, non de l'esprit, mais des bras, les pères Trappistes. Une des chapelles de ce couvent s'élève à l'endroit même d'où saint Paul, grâce à son privilège de citoyen romain, eut l'honneur d'avoir la tête tranchée, au lieu d'être crucifié. Sa tête, coupée sur la quatrième borne milliaire de la route d'Ostie, borne qui existe encore sur la place même, rebondit trois fois, et chaque fois qu'elle toucha la terre jaillit une fontaine d'eau vive : les trois fontaines, où les pèlerins viennent boire, ont donné leur nom à l'abbaye des Trappistes. Ces moines-là, le Gouvernement ne les a pas dépossédés, au contraire il les a gratifiés. Il leur a concédé une immense étendue de la campagne romaine, à charge de la cultiver, de l'assainir et de la planter d'eucalyptus. Les Trappistes ont établi là une superbe exploitation agricole ; grâce au concours des forçats du voisinage que le ministère a par surcroît mis à leur disposition. A la longue, les Trappistes ont réussi à rendre leur abbaye, non pas habitable, car ils grelottent la fièvre, mais un peu moins homicide. L'eucalyptus pompe l'eau ; il fait mal, mais enfin à peu près, l'office de ces canaux de drainage dont les Romains avaient sillonné leur campagne, et que la barbarie des âges suivants a laissés s'engorger et se rompre. On est plus long-

temps malade aux Trois-Fontaines; c'est un petit progrès. Le vin des Trappistes est renommé, comme leur liqueur d'eucalyptus qui passe pour guérir, ou du moins pour prévenir la fièvre paludéenne.

Beaucoup de religieux chassés de la grande Trappe française ont eu l'héroïsme de chercher un refuge aux Trois-Fontaines. Ils y travaillent, ils y meurent pour le compte de l'Italie, sous les ordres d'un abbé italien. C'est plaisir de trouver, dans ce désert, des fils de bonnes familles françaises, qui ne sont pas tous condamnés à l'éternel silence, et qui parfois se souviennent de la vie passée dans le monde. J'en ai entendu un qui fredonnait des airs d'opéra, voire d'opérette, et qui s'oubliait à prononcer quelques mots d'argot parisien, en détaillant aux étrangers les merveilles de son couvent. Le pauvre garçon cumulait les fonctions de portier avec celle de lampadaire ou lampiste.

J'ai vu là aussi un jeune journaliste également parisien, riche, noble, qui, à la suite d'une aventure de jeunesse, s'était cru la vocation. Pendant quatre ou cinq jours, il a obéi à la règle. Puis il est retourné au monde, et enfin il a disparu, non plus dans une Trappe. Il regrette peut-être aujourd'hui ses quatre jours de couvent! Les Trap-

pistes français ne vivaient pas en très bonne intelligence avec leur abbé italien. Les journaux ont parlé d'une émeute ; l'abbé italien devait être chassé par les moines français. La paix du cloître!

A Rome les enfants de saint Dominique vivent confinés dans leurs études. On ne les rencontre guère que dans leur étrange et sombre église de la Minerve. Ils y sont docteurs plutôt que prédicateurs. Je ne crois pas que l'influence des grands libéraux dominicains, le P. Lacordaire ou le Père Didon ait franchi les Alpes. Mais il s'en faut qu'elle ait gagné même tout l'ordre français. Le P. Monsabré, avec sa rigide et savante dialectique, donne mieux l'idée des Dominicains austères (je parle de l'austérité intellectuelle, l'austérité religieuse et morale n'a jamais manqué aux plus hardis des Frères prêcheurs) qui entourent le général de l'ordre.

De saint François d'Assise, est sorti un des ordres les plus humbles, mais les plus puissants du monde. Roi et prince se sont fait gloire de ceindre leur écusson du misérable et glorieux cordon! Si les Jésuites enseignent l'aristocratie, si les Dominicains prêchent les lettrés et les philosophes, aux fils de saint François l'apostolat du peuple, la mission, non seulement parmi les sau-

vages exotiques, mais parmi les paysans ou les ouvriers. Le P. Massaïa, aujourd'hui cardinal, est la gloire contemporaine de l'ordre. Mais c'est un sujet d'admiration que de rencontrer sous cette bure, dans ce triste équipage de mendiants du Christ, des hommes d'une éducation, d'un savoir, d'une distinction achevée. Ces ordres pauvres attirent de préférence l'élite des désabusés du monde. Il ne nous appartient pas de lever le voile qui cache le nom de ces sublimes apôtres du renoncement et de la misère. Les plus hautes conditions sociales ont leurs représentants dans ces couvents de saint François.

L'ordre se divise en Franciscains et en Capucins, sans parler des tiers-ordres réguliers qui abondent, et qui se reconnaissent au cordon. Les Capucins s'appellent Frères mineurs de l'observance; ils se prétendent revenus à la règle primitive établie par le héros d'Assise, et dont les Franciscains auraient altéré la rigidité. Ils se reconnaissent au port de la barbe, qui distingue les capucins. Si le général Boulanger se fait jamais ermite, il se fera capucin.

Jusqu'à ces dernières années, les Franciscains et les Capucins étaient gouvernés par un même général, bien que les deux familles vivent plutôt

en rivalité qu'en fraternité. Le général franciscain habitait cette vieille tour cassée de l'Oracœli, au Capitole, que le marteau des démolisseurs va abattre. Cette tour au moyen âge avait servi de retraite aux Papes; ils y étaient moins somptueusement logés qu'au Vatican; c'était l'ère des saints et des héros. Rien de plus romantique que ce vieux couvent de l'*Oracœli*, bâti sur la pointe extrême du rocher capitolin, sur l'emplacement des dépendances du temple antique de Jupiter. Ce n'étaient que sombres couloirs, mystérieux escaliers aboutissant à des poternes, un château d'Anne Radcliffe. L'église seule, très riche et très antique de l'*Oracœli* va rester seule, pour représenter au Capitole le triomphe du Christ sur le paganisme. C'est là que l'on conserve dans l'or et les pierreries le *Bambino* miraculeux si cher au peuple romain. Un artiste franciscain le tailla d'un ciseau naïf, vers le XIVe siècle, dans un tronc d'olivier coupé au jardin de la Passion, puis il s'endormit. Pendant son sommeil, un ange descendit qui orna la pieuse image de ces fraîches et brillantes couleurs, dont l'éclat est impérissable et qui n'a jamais été renouvelé. Dès les premiers temps, l'image miraculeuse eut la vertu de guérir les enfants malades. On le portait au chevet des

berceaux, pour rassurer l'angoisse des mères. Un jour, une mère dévotement sacrilège osa abuser du précieux dépôt : elle substitua au *Bambino* un fac-similé merveilleusement imité, qu'elle rendit aux Franciscains, gardant pour elle et cachant le Palladium de la santé du fils chéri. On ne s'aperçut pas du larcin; mais à quelques jours de là, au milieu d'une grand'messe à l'*Oracœli*, on fut tout surpris de voir sur le maître-autel le *Bambino*, le vrai *Bambino,* tout souriant et tout radieux. Il s'était échappé de sa prison, et il était revenu seul auprès de ses chers Franciscains. De ce jour, l'enfant voyageur porta des pantoufles de perles et de rubis. Il possède aussi un superbe carrosse, don de la famille Torlonia, dans lequel il va rendre visite aux enfants agonisants. Mais on ne le confie plus aux familles. Si le *Bambino* rougit en franchissant le seuil de la chambre, l'enfant malade sera guéri : s'il pâlit, pleurez, pauvre mère, votre petit sera bientôt un ange; Dieu se l'est réservé.

Il y aurait un volume à écrire sur cette maison généralice des Franciscains et sur l'église d'Oracœli. Les vieux Romains ne se consoleront pas de la ruine des couvents et le monument de Victor-Emmanuel, élevé sur ce domaine sacré,

n'ajoutera rien à la popularité de la dynastie. On tarde à lui déblayer la place, comme si une sorte de religion retenait les entrepreneurs et les ouvriers qui porteront la pioche dans ces murs vénérables.

Le P. Raphaël, procureur des Franciscains pour la France, est un des hommes les plus instruits, les plus sages, les plus influents de Rome.

Depuis deux ans, Léon XIII a permis aux Capucins d'avoir un général à eux. En vertu des lois sur les biens ecclésiastiques, la maison généralice des Capucins de la place Barberini fait retour à l'État. Car les Italiens n'ont garanti aux Ordres religieux la possession de leur maison même que pour la vie du général existant en 1870. C'était un vaste couvent, une vraie ville de cellules. L'un des Capucins les plus populaires de Rome est encore un Français, le Père Pie. Il exerce les fonctions de secrétaire du général. C'est le confesseur et le directeur attitré de toutes les nobles étrangères, de toutes les pieuses pèlerines qui passent à Rome leurs hivers, dans la tiédeur du climat et l'ardeur de la foi. Aussi modeste qu'il est méritant, le Père Pie exerce à Rome sur la société, et aussi sur tout l'ordre des Capucins, une action humble, discrète, mais puissante. Sa figure

est de celles que n'oublie jamais quiconque a vécu à Rome. Son nom sert de mot de ralliement et de passeport pour rapprocher des gens qui ne se connaissaient pas. Avoir aimé le Père Pie c'est être déjà uni par le lien d'une chaude sympathie commune.

Les Carmes habitent le couvent attenant à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, auprès du ministère des Finances. Leur église a été magnifiquement restaurée par le pieux duc Alexandre Torlonia qui l'a ornée de fresques qui sont assurément le plus bel échantillon de l'art moderne en ce genre. C'est là qu'on voit la fameuse statue, la Sainte Thérèse du Bernin. La mystique amoureuse repose, à demi soulevée par l'extase; son regard est noyé dans la volupté. Un bel ange adolescent, un Cupidon chrétien, sourit délicieusement et s'apprête à lui lancer en plein cœur la flèche délicieuse. Le chevalier Bernin entendait singulièrement le mysticisme. Partout ailleurs que dans une église, ce groupe ferait scandale.

ONZIÈME LETTRE

QUELQUES ROBES

C'est encore de robes violettes ou noires, sans paniers ni tournures, que je veux parler. Le tour des jupes viendra plus tard.

A Rome, en dépit des révolutions,

Du côté de la *robe* est la toute-puissance,

du côté de la robe et des mentons bleus. Ce n'est pas à dire qu'une jupe bien portée et un menton rose n'y jouissent d'autant de privilèges qu'en aucun pays du monde. Mais, pour exercer une influence souveraine, fascinatrice sur la société romaine, la jupe a besoin de l'alliance de la

robe. Oh! alors, quand une robe s'acoquine à une jupe ou réciproquement, on ne sait à quels sommets l'une portant l'autre ne saurait s'envoler. Il faut pourtant reconnaître que ces combinaisons intimes de deux vêtements, si mal faits en apparence pour former groupe, ne sont pas aussi fréquentes qu'on le pense, même en cette Rome si décriée. Les ménages d'Héloïses et d'Abélards durent peu dans la ville éternelle. Est-ce parce que les Abélards, y abondant à l'excès, se supplantent trop aisément dans l'éducation des Héloïses? Est-ce aussi parce que les Abélards n'y ont pas ces contraintes de fidélité qui ont immortalisé leur ancêtre? Laissons le soin de résoudre ce problème aux chroniqueurs galants de la Rome ecclésiastique. Nous n'avons à envisager ici que les robes politiques ou aspirant à le devenir.

Une des plus remarquables est celle de Mgr Mourey, auditeur de rote pour la France. Qui n'a rencontré au Corso ce prélat livide, flanqué d'un grand abbé blondin, son inséparable élève? Mgr Mourey marche la tête en avant, son œil furetant devance la rapidité de son allure inquiète et tourmentée. Où va-t-il ainsi toujours? Seul, le grand blondin le sait. A coup sûr, ils vont là où l'on jase, là où l'on caquette, là où l'on intrigue;

ils vont à ces sources vives de fiel et de médisance que distillent tant de palais romains, et ils s'y abreuvent avec délices. Ils ne se parlent guère entre eux : mais on comprend qu'ils se devinent. La bouche du prélat rumine, sans s'ouvrir, quelque amertume ou quelque ironie. Celle de l'abbé répond par un rictus silencieux à la muette grimace du patron. Ils jouissent ainsi toute la journée de cette communion dans la pensée sardonique.

Mgr Mourey fut l'élève, le confident, le second, l'exécuteur testamentaire, l'historien du P. Lacordaire. Est-ce de gré ou de force qu'il jeta ensuite aux orties le froc blanc de saint Dominique? On raconte l'histoire de ce changement d'habit au fond des sacristies. L'abbé Mourey, protégé par M. Gambetta, devint bientôt Mgr Mourey, auditeur de rote pour la France, une sinécure, jadis rétribuée et conduisant aux grands honneurs d'église, à présent gratuite et impasse. Combien d'évêchés Mgr Mourey n'a-t-il pas convoités, approchés, savourés d'avance, et n'a-t-il pas vus échapper à ses mains avides? M. Flourens voulait bien, le cardinal Guibert ne voulait pas; or, la coopération de ces deux puissances était alors nécessaire pour faire un évêque français. Aujourd'hui, toutes deux ont disparu, survivant

peu à l'allocation budgétaire attribuée à l'auditeur de rote. Mgr Mourey n'est pas évêque et ne le sera sans doute jamais. Il vieillira dans ces stériles honneurs, à côté de ce jeune élève qui ne sert plus à rien dans une étude vide de dossiers, auprès d'un tribunal muet. Il vieillira... Il vieillit, et se renfrogne dans une résignation rageuse.

Assidu dans tous les salons, Mgr Mourey y apporte une espèce de verve froide, de politique violemment tempérée, de théologie venimeuse. Il semble toujours vouloir dire : « Quel grand homme perd l'Église ! Quel évêque, quel cardinal j'aurais pu être ! L'ingratitude de la République et du Saint-siège gaspille en moi plus de cent aunes de l'étoffe d'un Machiavel mitré. »

Mgr Puyol, supérieur de Saint-Louis-des-Français, voudrait bien épargner à Mgr Mourey l'ennui de son oisiveté. Il cumulerait volontiers sa charge avec la sinécure de la rote. Il en a même fait l'offre au Gouvernement. Mais le Gouvernement a bouché ses oreilles. Que ferait-il alors de Mgr Mourey, et ensuite quel équivalent trouverait-il pour Mgr Puyol à un tel cumul de dignités?

Le supérieur de Saint-Louis-des-Français possède un des plus beaux, un des plus fins esprits de la Rome ecclésiastique et même laïque. C'est

un maître dans l'art de causer élevé à la bonne école des Tuileries impériales et de la Sorbonne universitaire. Parisien raffiné, quoique Basque d'origine, égaré dans cette Rome, un peu lourde en sa théologie, un peu poncive en sa diplomatie, il rencontre trop rarement à son gré un *partner* capable de comprendre son parisianisme transcendant et d'y répondre. S'il se laisse aller, il effarouche les âmes timides ; s'il se retient, il n'est plus lui-même. Oh ! l'érudit, oh ! l'aimable causeur ! Que son grand nez aristocratique a flairé d'histoires amusantes ? Que son œil pétillant sous ses lunettes a analysé de choses curieuses depuis les Tuileries de son jeune âge jusqu'à la Rome de son âge mûr ! Que sa bouche diserte a tourné de compliments, décoché d'épigrammes, déroulé de dissertations historiques, philosophiques, politiques ou mondaines !

Il était venu là, à Rome, dans cette grande et noble maison de Saint-Louis-des-Français, dans cette auguste et magnifique paroisse nationale, pour y passer et monter plus haut. Il s'y attarde et cache mal son impatience. Le séjour dans la capitale du monde catholique, à la tête de cette communauté bien dotée, ressemble à un exil. Il en est venu à ne plus rien négliger pour l'abréger.

Le cardinal Lavigerie avait promis de le tirer de là le plus tôt possible, et le génie du cardinal, même secondé par l'esprit de son compatriote, échoue dans cette tâche. Pourquoi? Le stage que Mgr Puyol fit aux Tuileries en qualité de chapelain, pèse assez lourdement sur sa carrière; les républicains ne le lui pardonnent guère. Sans doute, il est aujourd'hui leur ami, mais alors ce sont les catholiques qui lui en veulent. Puis, étant très fort, très habile, très désireux d'arriver, il a trop l'air d'être ce qu'il est. Il manque d'onction. Il ne sait pas assez s'enfuir vers les saules. Il ne redoute pas le fardeau des dignités; on sent qu'il ne s'en croirait pas accablé, qu'il ne gémirait pas en les recevant. Il lui manque soit un peu d'abnégation apostolique, soit beaucoup de cette hypocrisie qui en tient lieu. Les vrais habiles, à l'approche de l'épiscopat, s'écrient : Hélas! Mgr Puyol s'écrierait : Enfin! Les honneurs courent après ceux qui les fuient; ils fuient devant ceux qui courent après eux.

Mgr Puyol prend modèle sur les allures de ses amis arrivés. Il se règle sur le cardinal Lavigerie. Il traite avec l'ambassadeur de France comme l'archevêque de Carthage traite avec le ministre résident à Tunis. Il lui donne l'eau bénite à la

porte de Saint-Louis, il l'installe au chœur. M. Lefebvre de Béhaine ne lui en sait pas autant de gré que M. Cambon au primat d'Afrique. Cela vient sans doute de ce que le cardinal Lavigerie épargne beaucoup d'affaires au ministre de France, et que Mgr Puyol en donne beaucoup à l'ambassadeur.

Ce supérieur remuant de votre établissement national a empoisonné la béatitude du comte Lefebvre de Béhaine. Que d'affaires ! Que de tracas ! Les négociations relatives à la Chine ont bien moins troublé le repos de cet honnête fonctionnaire que les idées de Mgr Puyol. Je dis : les idées, au fond, ce prélat n'en a qu'une : celle de s'en aller, coûte que coûte, dût-il s'enfuir sur les ruines de Saint-Louis-des-Français !

Il a travaillé avec la dernière opiniâtreté pour donner Saint-Louis aux missionnaires blancs du cardinal Lavigerie, pour le donner au Pape, afin qu'il y établisse son école des hautes études ecclésiastiques. Il le donnerait au grand Turc, si le grand Turc en voulait, ou à l'empereur de la Chine, si le Fils du Ciel s'installait à Rome pour se rapprocher de son cher ami, le vicaire de Jésus-Christ ; je ne sais pas s'il ne le donnerait pas au diable, si le diable pouvait le débarrasser de ce

prieuré de Nessus, et lui octroyer la compensation qu'il attend!

Le pauvre M. Lefebvre de Béhaine a passé les trois quarts de son ambassade à sauver Saint-Louis des entreprises de ce supérieur infatigable à disperser sa communauté, de ce pasteur que ses brebis horripilent, de ce prélat outré d'être entouré de chapelains, quand il voudrait des chanoines!

A part ce travers, Mgr Puyol fait grand honneur à l'établissement religieux de la France à Rome. Il estime même qu'il lui en fait trop; il n'a peut-être pas tout à fait tort et il serait juste qu'enfin Mgr Puyol en vînt à déployer ses remarquables talents sur un théâtre qu'il ne se plairait plus à démolir, et que Saint-Louis rencontrât un supérieur moins impatient d'en sortir.

Mais, depuis la République, Saint-Louis n'a pas été heureux en supérieurs; il n'a pas gardé longtemps Mgr Druon, jugé indigne de ce poste; il garde trop longtemps Mgr Puyol qui en est plus que digne, trop digne. Il faudrait là un homme paisible, qui vécût en demi-religieux, dans ce demi-cloître, A Rome, Mgr Puyol ne serait à l'aise que sous un chapeau rouge; encore, préférerait-il, j'en suis sûr, un grand archevêché français, pas trop loin de Paris.

Épuisons la galerie des prélats français.

L'ambassade de France entretient deux prélats, un conseiller théologique, ou canoniste, un clerc national.

Quelle peut être la fonction de ce clerc national? On n'a jamais su bien me l'expliquer. Il joue ou est censé jouer auprès de l'ambassadeur le rôle du prélat aumônier dans le palais des princes romains. Les princes ont leur prélat familier, comme certains cardinaux ont leur gentilhomme. C'est un échange que la noblesse ecclésiastique fait avec la noblesse laïque.

Ce clerc national s'appelle à présent Mgr Chevalier, un gros bonhomme tout rond, au visage souriant, fort adonné, paraît-il, aux labeurs d'archéologie. Il est parvenu à ce poste tranquille, grâce à la faveur de MM. Grévy et Wilson. Il a, en effet, occupé la cure de Chenonceaux, je crois, et soigné la bibliothèque de Mme Pelouze.

Le canoniste ou théologien de l'ambassade s'appelle Mgr Guthlin. Neveu d'un ancien vicaire général de Mgr Dupanloup, sa théologie procède de l'école d'Orléans. C'est un Alsacien, et à ce titre, il est, comme ses compatriotes, tout bon ou tout mauvais. Lequel des deux? Cela dépend du point de vue. Il a pris de l'embonpoint et de l'impor-

tance dans ses fonctions; il a arboré les lunettes d'or, insigne un peu supérieur peut-être à sa position, mais conforme à son ambition. Les lunettes lui donnent un air de savant, et elles voudraient qu'on devinât par derrière un regard profond, des yeux diplomatiques, des prunelles fatiguées de veilles studieuses. Mais personne n'a eu la curiosité de regarder si ce que cachent ces lunettes mérite la peine qu'on y prenne garde. Bien des lunettes ne voilent que de vilains yeux bêtes.

Mgr Guthlin partage son temps entre l'ambassade et le palais Palestra, où habite le cardinal Czacki. A l'ambassade, il est Français; au palais Palestra, il est Allemand; Allemand aussi au germanophile *Moniteur de Rome*, la troisième de ses résidences. Car Mgr Guthlin est un mercure infatigable de haute diplomatie. Il fait une concurrence redoutable à M. de Schlœger, dont il a l'accent, et au cardinal Jacobini, dont il prétend avoir les secrets pour les communiquer à son maître Czacki.

C'est au nom de ce Czacki qu'il exerce une influence dominante sur l'esprit bon et honnête de M. Lefebvre de Béhaine. Il se sert de cette influence pour agir sur l'ambassade comme il convient au Saint-siège et à la Prusse. Il germanise, il prussifie la diplomatie française à Rome.

Chanoine de l'évêque semi-prussien de Strasbourg, camérier de l'ancien nonce à Paris, canoniste de l'ambassade française, je ne sais comme il accorde toutes ces fonctions.

Si le gouvernement français avait quelque souci des choses romaines, il écarterait des conseils de son ambassadeur ce théologien bourdonnant, important, ce serviteur de plusieurs maîtres, ce rédacteur officieux de tous les journaux que gouverne la chancellerie privée du palais Palestra. Il soustrairait M. le comte Lefebvre de Béhaine à la dangereuse influence de ce médiocre affairé, sans cesse occupé à tendre dans les jambes de notre diplomatie des fils que d'autres ont ourdis. Il y a bien assez de Prussiens avisés à Rome, sans que l'ambassade française recèle encore des Allemands honteux.

Il faut signaler encore quelques figures curieuses de prêtres français à Rome; par exemple, le Père Eischbach, procureur général des Missionnaires du Saint-Esprit et directeur du séminaire français. Très savant, très rigide, le Père Eischbach s'est trop occupé de spiritisme, de tables tournantes et d'autres sorcelleries. Il s'en est occupé pour les exorciser; mais à force de chasser les esprits, on dit que le sien s'est un peu égaré. Il laisse gouver-

ner en son nom le Père Bréchet. Voilà un homme célèbre à Rome, une puissance. Économe du séminaire, le Père Bréchet a fait de son austère établissement une hôtellerie qui loge à bon compte les évêques français. Il les pilote dans la ville éternelle, il les initie aux petits secrets, aux intrigues ténues. Son hospitalité n'est ni écossaise ni large. Les évêques en usent pourtant, parce que l'expérience du Père Bréchet les dédommage de l'insuffisance des appartements et du lacédémonisme outré de la cuisine. Sous Pie IX, le Père Bréchet était d'une intraitable intransigeance ; sous Léon XIII, il transige avec une humeur non moins intraitable. Avant tout, il est économe et il soigne les intérêts temporels de sa maison.

Le Père Captier dirige la succursale romaine de Saint-Sulpice, rue des Quatre-Fontaines. Il est le frère du dominicain d'Arcueil, martyr de la Commune. C'est un petit homme qui a l'air froid et réservé des Sulpiciens, leur rigidité gallicane, leur fermeté dans le libéralisme. Il soigne particulièrement Mgr Boccali, le puissant auditeur du Pape, le vice-roi des Pérugins. Il lui offre à déjeuner chaque jeudi. Il offre aussi le gîte et le souper à beaucoup d'évêques de passage, et fait au Père Bréchet une concurrence souvent victorieuse.

Un prélat de haute importance à Rome, c'est Mgr de Montel, auditeur de rote pour l'Autriche. Profond politique, il réunit dans ses vastes salons du palais Pacca l'élite de la diplomatie. Il germanise assurément : c'est sa fonction ; mais il germanise avec une rare hauteur de vues. Il a parfois donné de bons conseils, et le cardinal Parocchi, profond politique, ne dédaigne pas ses avis.

L'auditeur de rote pour l'Espagne, nouvellement arrivé, est Mgr Isber ; vrai type de sa nation, jeune, généreux, ardent aux nobles causes ; entier dans sa foi et résolu dans son action, il exerce une bonne influence sur l'ambassade de son pays.

J'en passe et des meilleurs. Mais il faut se borner en ces peintures d'église. Saint-Paul-hors-les-Murs ne suffira bientôt plus aux médaillons des papes. Une bibliothèque ne suffirait pas aux médaillons de tous les prélats et de tous les prêtres originaux qui se pressent autour de la catholicité.

Chacun de ces vénérables personnages exerce autour de lui une influence ; chacun a gardé, de cette vie tout intellectuelle, toute politique de la Cour romaine, une physionomie marquée, spéciale.

On ne saurait jamais en aucun temps épuiser la

connaissance complète de Rome. Les autres cours ont des limites; Rome, c'est le monde entier en abrégé, le monde en son aspect le plus complexe, le plus profond, l'aspect religieux. C'est là où s'élabore la science infinie des cas de conscience appliquée à la morale et à la haute politique.

Le diplomate qui veut manœuvrer à Rome, sans trop commettre de bévues, doit éluder cette immense société de prélats, de moines, tous ces petits centres d'action qui composent par leur réunion le grand centre du monde religieux.

A regarder dans le détail, à la loupe de l'analyse, ces petites choses humaines qui s'agitent, se heurtent, se croisent autour du trône pontifical, on est surtout frappé des misères.

A observer l'ensemble, on doit convenir que le Saint-siège demeure encore la plus auguste des institutions, la plus vaste, la plus puissante peut-être. Faite de ces matériaux humains, de ce limon terrestre, elle domine, par la force de l'institution, par les éléments immuables et séculaires qu'elle garde et entretient par tradition, les sociétés laïques, perpétuellement changeantes, renouvelées et instables.

DOUZIÈME LETTRE

LE CORPS DIPLOMATIQUE

Rome est la ville la plus diplomatique du monde. Les ambassades y sont, pour la plupart, doublées. Deux souverains dans une même ville, que de chancelleries! Je ne parle pas de ces milliers de diplomates qui exercent leur art en dehors des chancelleries. A Rome, le nombre ne s'en pourrait calculer. « Tout Italien, a-t-on dit, naît enfant de chœur, » et en Italie, tout clerc est doublé d'un diplomate. Rome apparaît comme un salon, pas très grand, pas très somptueux, mais dont les fenêtres sont ouvertes sur tous les points de l'horizon. Pas de meilleur observatoire politique! Les astronomes n'y manquent pas.

Le doyen, non par l'âge, mais par le rang et la situation, c'est l'ambassadeur d'Allemagne, Son Excellence le baron de Keudell. Les titres ne lui manquent pas, civils et militaires, et il les porte avec quelque raideur. C'est un ambassadeur qui monte à cheval; il figure dans les revues avec son uniforme de cuirassier blanc : la livrée de son maître, M. de Bismarck. M. de Keudell est sec, long dans sa taille médiocre et froid comme son épée, une épée qui n'a jamais connu le fourreau. Il est d'ailleurs toujours à cheval; si ce n'est pas aux côtés du roi Humbert, c'est sur la discipline. Il se tient à l'ordonnance, comme si son maître ne le quittait pas des yeux. En dehors du service, le baron de Keudell s'adonne avec une véritable passion à la musique. Par là, il a tout à fait captivé la gracieuse reine Marguerite; il ne manque pas un des cercles de la souveraine, et souvent encore, il est admis à l'intimité du Quirinal, moins pour élaborer des alliances que pour déchiffrer quelque partition nouvelle, ou pour communiquer une de ses compositions inédites.

Rome a connu la première femme du baron de Keudell; mais le palais de l'ambassade au Capitole n'a pas longtemps chômé d'hôtesse. La seconde femme du baron est la fille morganatique du

prince de Würtemberg. Mme de Keudell est venue chanter avec le représentant de M. de Bismarck un duo sans fin. Musicienne aussi habile, aussi passionnée que Son Excellence, elle semble vivre pour l'harmonie. Les salons de l'ambassade sont ouverts à tous les artistes éminents qui passent à Rome, pour s'y faire entendre, et c'est là qu'on donne les meilleurs concerts de bienfaisance.

La délicatesse du dilettante ne laisse d'ailleurs aucune trace dans l'âme du diplomate. C'est à peine si, au son d'une belle mélodie, l'œil de l'ambassadeur s'allume un instant : l'éclair s'éteint aussitôt, et la rigidité austère du diplomate violent reparaît.

La baronne de Grünhof, mère de l'ambassadrice, pourrait à bon droit passer pour une belle-mère, telle que les représentent en France les comédies de genre; elle crie, elle gesticule : c'est une personne tout en dehors, bonne femme au fond. Son influence sur son gendre serait inexplicable, sans la musique. Mme de Grünhof chante comme une sirène; c'est sa voix sans doute qui a charmé le prince; c'est elle qui charme le baron.

Le conseiller de l'ambassade de Prusse a longtemps vécu à Paris. Vous l'y avez connu. Qui ne connaît le comte d'Arco? Qui n'admire la solidité

de son monocle, vissé sur son œil bleu, vrai miroir où viennent se prendre au piège nombre d'alouettes et même de caillettes. Il a un peu vieilli depuis qu'il a quitté Paris; ses joues se sont rougies et bouffies; ses cheveux et sa moustache rouges se sont lamés d'argent. Mais son élégance n'a souffert en rien de l'invasion des années. C'est le diplomate qui s'amuse, et qui regarde en s'amusant. Son monocle, c'est l'œil ouvert de la Prusse sur le monde grand et petit. M. de Bismarck ne néglige aucun moyen d'informations.

Achevons tout de suite notre voyage dans la Prusse romaine. M. de Schlœzer, qui représente M. de Bismarck auprès du Pape, n'a rien de pimpant ni d'élégant, ni même de diplomatique. Son visage est taillé en bois comme celui des poupées de Nüremberg; son costume, celui d'un vieil étudiant, un peu râpé. A défaut des brasseries, qui n'existent pas à Rome, il fréquente les plus modestes *spacei di vino*. On dit qu'il se console ainsi de la perte de sa femme. On le rencontre plus souvent dans la rue ou à l'*osteria* que dans son froid et glacial appartement du palais Capranica, près du théâtre Valle. Un grand piano à queue constitue le mobilier de son salon, où il ne reçoit d'ailleurs personne. Sa parole est rude comme son

visage. Mais c'est un théologien consommé, à qui le secrétaire d'État n'a rien à apprendre. Il accomplit sa mission délicate avec une brutalité qui est encore la meilleure diplomatie avec les prêtres qui lui donnent la réplique. Il fait ce qu'il veut au Vatican. C'est plaisir de voir ce protestant forcené s'agenouiller sous la main du Pape et participer dévotement aux cérémonies de la Sixtine. C'est lui que regardent les prélats, lui à qui s'adressent leurs plus câlins sourires. M. de Bismarck règne au Vatican par M. de Schlœzer plus sûrement encore qu'il ne règne au Quirinal par M. de Keudell.

Le comte Lüdolt, ambassadeur d'Autriche, vient de quitter Rome. Rome ne s'apercevra pas beaucoup de son départ. Diplomate d'une absolue conviction, d'une très remarquable froideur, il pensait sans doute beaucoup de choses. Il semblait n'être là que pour offrir les fenêtres de son appartement au palais Chigi comme point de mire aux manifestations garibaldiennes sur la place Colonna, les soirs de musique.

Son collègue le comte Paar, accrédité auprès du Vatican, habite ce vieux palais de Venise, vraie forteresse, dédale d'escaliers, de couloirs, de retraites, de niches. Les murs ont empiété sur les salons, qui sont exigus dans cet énorme monu-

ment. Là vit le très distingué comte Paar, souffreteux, glacé, n'ayant qu'un souffle de vie. Hôte magnifique, les jours de réception, il reçoit le monde clérical et l'élite du monde noir. Il n'a d'ailleurs qu'à figurer, le Vatican n'ayant aucune difficulté avec l'Autriche. Il figure dignement et sagement. Il n'a pas voulu troquer le palais de Venise contre le palais Braschi, de la place Navone, ainsi que le lui offrait M. Depretis. Il y eût trouvé des appartements plus confortables. Mais l'Autriche tient à sa vieille forteresse.

La France loue au roi de Naples, pour l'un de ses ambassadeurs, le palais Farnese, le plus vaste et le plus beau de Rome après le Vatican. La famille Decrais s'y trouvait un peu au large. L'ambassadeur de France paraissait plus petit que nature sous ces vastes lambris. Il doit encore se trouver un peu dépaysé à Vienne. C'est le physique, et non l'esprit qui lui manque. Ce n'est pas d'ordinaire à Bordeaux que s'acquiert la distinction diplomatique. M. Decrais peut dire, comme l'Autriche, qu'il a grandi par l'hymen. Mme Decrais lui a apporté sa fortune, son ambition, ses honneurs.

M. Decrais s'est trouvé maintes fois aux prises avec l'astuce italienne. Avec sa ronde bonhomie,

qui couvre une rare finesse, il a généralement déjoué les ruses, éventé les pièges. Il n'a commis qu'une grave faute, c'est d'accueillir M. Jules Ferry, au lendemain de sa chute, avec les honneurs officiels, comme si le ministre d'hier allait être celui d'aujourd'hui. M. de Freycinet s'en est noblement vengé en l'appelant à Vienne.

Mme Decrais faisait en bourgeoise opulente les honneurs de ses salons princiers.

Les soirées de l'ambassadeur de France étaient fort recherchées, et la frugalité italienne s'émerveillait de ce luxe. Il y avait assez, largement assez, rien de trop : pas de gaspillage.

D'ailleurs aucune aventure à raconter sur cet excellent ménage. La malignité romaine n'avait plus, depuis le départ du marquis et de la marquise de Noailles, aucun prétexte pour raconter des histoires. Le comte de Moüy qui vient d'être nommé en remplacement de M. Decrais, est un diplomate de la grande école. Mme de Moüy est une grande dame; mais tous deux connaissent les exigences de la démocratie italienne et n'oublient pas qu'ils représentent la République et la démocratie française. Le comte de Moüy a, pour la nation unique, la sienne, le sentiment fier qu'il doit avoir; il sait que c'est elle qui a enfanté toutes les grandes

idées, au prix de son sang et de ses douleurs. Ce sentiment, il le porte très haut, et il est très résolu à être de son temps, à comprendre l'esprit de notre démocratie moderne, à la faire aimer et respecter, à dévouer à ce saint travail toute son énergie et toute son intelligence. Il saura faire aimer la France dans tous les milieux, en lui gardant son caractère républicain.

En revenant à Rome avec le titre d'ambassadeur, M. le comte Lefebvre de Béhaine a pris aussi toute la gravité et l'austérité convenables. Lorsqu'il transporta son logis et ses bureaux, du vieux et traditionnel palais Colonna au palais Rospigliosi, plus magnifique encore, il dut, pour recevoir les cardinaux et les prélats, voiler quelques-unes des statues qui ornent son grand salon.

Avez-vous remarqué que vos deux ambassades sont logées en garni? L'une ou l'autre semble toujours prête à lever le pied : celle du Vatican, en cas de suppression ; celle du Quirinal, en sa qualité de nomade, ayant voyagé de Turin à Florence, de Florence à Rome. Le billet de retour n'est pourtant pas encore pris.

On a reproché au comte de Béhaine un excès de catholicité. Querelle injuste : sa catholicité est seulement un peu gallicane. Elle n'a pas la souplesse,

la finesse, la diplomatie, les accommodements de la catholicité romaine. M. Lefebvre a le tort de trop voir dans ses interlocuteurs des cardinaux ou des évêques, pas assez les fins politiques qui se cachent sous ces robes pourprées. Il croit toujours que les paroles de ces hauts personnages sont des sermons, des articles de foi. Ainsi il pèche par optimisme.

Il se laisse aussi trop facilement conduire par notre malin compatriote, l'Éminence Czacki, et par son séide, le canoniste Guthlin. Mgr Puyol est le seul prélat qui l'ait toujours trouvé en défense.

Mme la comtesse Lefebvre est une bonne et pieuse dame : sœur de M. Frédéric Masson, l'ami du prince Jérôme, elle imite les vertus de la princesse Clotilde. Elle exerce sur son mari, et sur son mari seul, une grande influence.

Les réceptions du palais Rospigliosi sont froides, et réglées à l'italienne, avec la plus stricte économie. Une fois seulement, et on ne sait pourquoi, l'ambassadeur de France a loué des violons et a organisé des quadrilles.

Il a fait fuir, avant l'heure habituelle, les cardinaux et les évêques. Le Pape aime assez M. Lefebvre, mais il ne le craint pas. M. Desprez, ce libre penseur, avait plus d'action au Vatican.

M. Desprez n'eût jamais sans doute laissé venir à terme l'affaire difficile et répugnante de la nonciature en Chine. Il a fallu à M. de Freycinet des trésors d'énergie pour la faire avorter. Le Vatican avait des complices jusque dans l'entourage de l'ambassadeur, qui ne s'en doutait pas et probablement ne s'en doute pas encore.

Le corps diplomatique français est encore représenté par des conseillers fort distingués, chacun dans leur genre; mais ceux du palais Farnèse n'ont fait que passer. Le marquis de Reverseaux, aujourd'hui ministre à Belgrade, remplissait ses fonctions avec un rare talent; son successeur, M. Dubail, arrivé, grâce à la protection de M. Ferry, à devancer tous ses collègues de la carrière, est un travailleur qui a le besoin d'approfondir toutes les questions; aussi lui reconnaît-on des qualités de solidité. Mme Dubail, fort belle personne, savourait gaiement toutes les distractions que Rome peut offrir à une belle étrangère. Le titulaire du poste de conseiller chargé d'affaires est M. Gérard, l'ancien lecteur de l'impératrice Augusta, l'un des hommes qui a dû le plus souvent réclamer son identité contre ceux qui s'obstinaient à le confondre avec votre serviteur.

Le conseiller de M. Lefebvre de Béhaine porte

un beau nom et une belle barbe. Le comte de Montbel est homme du monde jusqu'au bout des gants. Du diplomate il pousse la réserve jusqu'à l'exagération. Assidu aux endroits où l'on s'amuse, il y porte un air guindé et ennuyé. On croirait qu'il n'est rien qu'un homme du monde. Ce serait lui faire tort. Il a beaucoup d'affaires; il est le délégué à Rome de l'ancienne clientèle française de Mgr Dupanloup. C'est le chargé d'affaires des vieilles matriarches qui se consolent mal de leur échec au Concile. A ce titre, il ne se tient pas toujours assez en garde contre la séduction des ennemis de la République française, qui sont tous affiliés à la secte orléaniste et catholico-libérale.

Dirai-je un mot du comte de Sercey, du gros Sercey? Deuxième secrétaire de l'ambassade auprès du Vatican, il prend la carrière par le bon côté. Frère de la baronne de Butler, dame de la comtesse de Paris, il n'a pas, sous la République, de grandes ambitions. Il prend la vie par le côté joyeux. Sous une enveloppe un peu lourde, il cache et il montre, quand il le faut, beaucoup d'esprit, du gros et du fin à volonté. Il s'éternise à Rome; il s'y trouve bien; il y a pris ses habitudes. Il a débuté à Téhéran, où son père, un autre joyeux diplomate, a laissé tant de souvenirs.

Sir John Lumley a remplacé lord Aug. Paget à l'ambassade d'Angleterre. Le Foreign Office a soin de n'envoyer que des artistes dans la capitale des arts. Mais à ce titre, c'est plutôt à lady Paget que succède sir John. Car lady Paget peignait presque aussi bien que sir Lumley, et sir Lumley peint si bien qu'on ne sait où il trouve le temps de si bien peindre. Le nouvel ambassadeur, comme lady Paget, représente l'Angleterre avenante, souriante et bon enfant. Il est toujours de belle humeur et sa gaieté se communique à ses hôtes. Le palais de l'ambassade est confortable comme un manoir britannique. On y déjeune, on y dîne, on y soupe, on y danse; on s'y promène dans de beaux jardins, au milieu de tables chargées de comestibles. Ses bals font fureur: et il y a fête chez lui en toute saison. Il a donc pieusement gardé les traditions de lady Paget, qui a disposé à souhait pour son successeur le magnifique palais de l'ambassade. C'est à elle que la société de Rome doit l'ornement de ce grand escalier, ces enfilades de salons splendides que termine la salle de danse, qu'orne le trône de Sa Gracieuse Majesté. Sir Lumley ne semble s'occuper que d'art et de plaisirs. Pourtant il y a bien eu quelques négociations entre Londres et Rome. Elles ont abouti au désastre de

Massouah ! C'est peut-être la faute du Pape s'il n'y a pas de relations officielles entre Londres et le Vatican. Au temps où M. Errington, devenu, par la grâce de sa souveraine et en récompense de ses services romains, sir Georges Errington, baronnet, représentait officieusement M. Gladstone auprès du Saint-siège, on espéra que ces relations deviendraient officielles et définitives. La mission de M. Errington n'était pas fort commode : il se trouvait entre l'enclume et le marteau. De Londres, on demandait au Pape de modérer le zèle irlandais des évêques et du clergé : de Dublin et même du cabinet de l'archevêqne de Westminster, on lui demandait tout le contraire. En cette circonstance, comme en d'autres, la diplomatie renommée de Léon XIII n'a pas su se fixer à un parti.

La nomination du Dr Walsh à l'archevêché de Dublin a donné le coup de grâce aux espérances de Léon XIII et de M. Errington. Les amis de la révolution irlandaise n'ont jamais pardonné au Pape ses encycliques, et les Anglais ne lui pardonnent pas d'avoir élevé au siège de Dublin un prélat ouvertement parnelliste.

Cependant, en 1883, on crut facile la reprise des relations officielles entre les deux cours. La Consulta, gérée alors par M. Mancini, avait fait savoir

à Londres que le gouvernement italien verrait sans déplaisir un représentant officiel anglais accrédité auprès du Vatican. Il préférait même qu'un diplomate servît d'intermédiaire entre le Saint-siège et l'Angleterre, plutôt que des prélats de rencontre, prenant leur mot d'ordre auprès du cardinal Manning. Le comte Nigra fut chargé de transmettre cette nouvelle au Foreign Office. Il eût vu, dans ce fait, une confirmation de la loi des garanties, et en outre, une assurance que les communications entre l'épiscopat anglais et la Rome pontificale ne seraient pas faites, comme aujourd'hui, par le cardinal Manning et ses émissaires, dans un esprit hostile à l'Italie.

En Angleterre, presque tous les hommes d'État reconnaissent l'utilité de ces relations, mais personne n'ose en prendre l'initiative. Chacun des deux partis attend que son rival prenne cette initiative, afin de s'en faire une arme contre lui.

Aujourd'hui, il est trop tard. L'alliance anglo-italienne est devenue trop étroite. L'Italie regarderait comme un manque d'égards la nomination d'un ministre au Vatican. La conduite du Pape a irrité à la fois les Anglais et les Irlandais. Tel était, d'ailleurs, le but du cardinal Manning, qui a toujours été l'adversaire acharné d'une ambassade qui

lui eût retiré la moitié de son importance, en Angleterre et à Rome. M. Errington a montré, dans ses fonctions occultes, un véritable esprit politique. C'était le plus aimable homme du monde.

Un autre diplomate, en marge de la diplomatie, c'était le comte Boutenieff, mon compatriote, agent de la Russie. Il avait une tâche impossible, celle de faire agréer au Vatican les persécutions dirigées contre les catholiques russes. Léon XIII n'eût pas demandé mieux que de croire M. de Boutenieff, tant il attachait de prix à la reprise des relations officielles. Mais, franchement, il ne pouvait guère laisser voir aux Polonais ses secrètes inclinations pour le tsar! M. de Boutenieff n'en est pas moins resté l'un des hommes les plus agréables à la cour de Rome et à la société romaine.

Le palais d'Espagne, sur la place de ce nom, donne asile à l'ambassade auprès du Saint-siège, et au ministre auprès du Quirinal. C'est une hôtellerie où l'on ne reste pas longtemps, mais où l'on revient. Car les ambassadeurs changent avec les ministres, c'est-à-dire fort souvent.

Cette cohabitation des deux diplomates est parfois fort gênante. Ainsi, en 1885, après les tremblements de terre d'Andalousie, une exposition avait été ouverte au palais d'Espagne, au profit des vic-

times. Le Roi et la Reine voulurent la visiter : mais l'ambassadeur auprès du Saint-siège refusa aux souverains le passage dans ses appartements. Il fallut percer une porte exprès, communiquant directement avec la partie de l'édifice appartenant au ministre auprès du Quirinal.

M. de Groizard a repris son ambassade, qu'il avait quittée à l'avènement du cabinet Canovas. C'est un ancien magistrat, fort aimable, et un sage politique. Mme de Groizard, toute simple et toute bonne, n'a qu'un défaut, celui d'ignorer la langue française et de mélanger les mots italiens avec les mots espagnols, ce qui rend sa conversation difficile. Elle y supplée par une gesticulation bienveillante et expansive, qui lui conquiert vite toutes les sympathies. M. de Groizard, en sa seconde ambassade, n'a plus retrouvé à côté de lui la perle des premiers secrétaires, M. de Baguer, homme d'affaires expérimenté, homme du monde accompli.

Pendant le ministère Canovas, le marquis de Molins était venu achever à Rome sa carrière diplomatique. Ancien ministre des affaires étrangères, ancien ambassadeur à Paris, chevalier de la Toison d'Or, grand d'Espagne un nombre incalculable de fois, membre de l'Académie de Madrid, plusieurs fois millionnaire, il représentait avec

force et autorité le roi Alphonse. Il avait toute une cour à Rome. La marquise de Molins, qui a dû être fort belle, avait, lorsqu'on la voyait pour la première fois, une dignité hautaine. Elle et son mari imposaient aux cardinaux, et le marquis de Molins régnait à la secrétairerie d'État. Mais il habitait Rome fort rarement, et c'est son fils, son élève en toutes sortes de qualités, qui le suppléait.

Le ministre près du Quirinal était alors M. Mendès de Vigo, très bon enfant, très habile diplomate, et très aimé.

C'est aussi un très grand homme qui représente le Portugal à la cour du Vatican. Le vieux marquis de Thomar, avant cette retraite, a occupé longuement le ministère : il passe pour avoir été le favori, le Mazarin de la reine mère. Sa famille, très aimable, peut aller au Quirinal, grâce à la fraternité de la reine de Portugal avec le roi Humbert. D'ailleurs, le marquis de Thomar, comme tous les hommes d'État de sa nation, est un libéral, mais un libéral un peu antique.

Le ministre du Portugal auprès du Quirinal était le vicomte d'Araguaïa, mort depuis peu. C'était, avant tout, un littérateur du plus grand mérite.

Un des doyens de la société romaine, c'est le

baron de Cetto, ministre de Bavière. Il est ministre depuis quatre ans, mais Romain depuis vingt ans. Est-il Bavarois ou Romain? Il est Anglais par-dessus tout; il tient de sa mère, fille d'Albion. Sa figure, sa parole, sa tenue, tout chez lui est d'un *anglicanisme* superlatif. Excellent homme, de relations très sûres, tout dévoué au Saint-siège, il reçoit peu. La baronne se confine dans une dévotion sévère.

Les Pays-Bas sont représentés au palais Bonaparte par M. de Vestenberg. Je me trompe, par Mme de Vestenberg. C'est elle qui fait figure, et grande figure, grosse figure même. Ses toilettes sont toujours celles d'une jeune femme. Américaine, elle aime le monde et le faste, comme ses compatriotes. Ses appartements princiers sont ouverts à toutes les notabilités, et elle serait désolée si la présence à Rome d'un prince, voire d'un roi, ne lui donnait l'occasion d'une fête, et quelle fête, quels dîners! Ses dîners diplomatiques abondent en plats rares et recherchés. Comme les Américains, Mme de Vestenberg a horreur de la lumière du soleil, et il arrive qu'à sa réception de jour, on trouve les volets fermés et les bougies allumées. Le soleil est le roi de la création, et les Américains sont républicains. D'autres fois, au

contraire, les portes et les fenêtres du palais sont grandes ouvertes, et semblent inviter les passants à faire partie de la compagnie. L'hospitalité de Mme de Vestenberg est universelle ; je dis hospitalité et non ostentation, bien que les deux mots se ressemblent. D'ailleurs, madame le ministre des Pays-Bas est une femme excellente et charitable, à qui de grandes qualités font pardonner de petites faiblesses. M. de Vestenberg est un mari discret, qui ne trouble guère l'hospitalité de sa femme. Il préfère le club au monde, et ses amusements au club.

Le ministre de Belgique, M. Van Loo, est garçon, et sa maison est celle d'un garçon, d'un excellent garçon. Il passa jadis pour très bel homme. Et pourtant, il ne s'est pas fait un seul ennemi dans la société de Rome, ce qui ne l'empêche pas d'avoir eu beaucoup d'amis. Il s'est tiré de tous les pièges, grâce à son agilité de papillon qui ne se fixe pas. Hors de ses fonctions diplomatiques, où il sait observer le silence et la froideur convenables à l'état, c'est le plus aimable des compagnons. D'ailleurs, il n'a pas à faire beaucoup de diplomatie, et les relations de la Belgique avec l'Italie lui laissent des loisirs. Du bon sens, un jugement droit, des sentiments ho-

norables, c'est encore le meilleur bagage dans la carrière diplomatique, comme dans les autres.

M. Van Loo a pour secrétaire M. Leghait, charmant homme au nom prédestiné, malgré l'orthographe, à présider une maison où l'on ne s'ennuie pas. Grand amateur d'objets d'art, artiste lui-même, M. Leghait est le digne mari d'une des plus aimables femmes du corps diplomatique. Mais Mme Leghait est tellement du monde, qu'elle a sa place marquée dans le chapitre tout mondain.

Il y a aussi depuis peu un ministre belge auprès du Vatican, le baron d'Anethan, revenu avec les ministres catholiques après une longue absence. Tout le monde sait la mésaventure du Pape et du cardinal Nina, en 1878. Ce qu'on ne sait pas, c'est qu'en 1885, M. Frère-Orban, tombé du pouvoir, fit à Rome son voyage de consolation, tout comme M. Ferry, tout comme les jeunes époux y font leur voyage d'espérance et d'amour.

M. Frère-Orban, le ministre même qui avait rompu les relations diplomatiques, qui pourrait les rompre encore demain, s'il revenait au pouvoir, laissa deviner qu'il accepterait volontiers une audience du cardinal-secrétaire d'État, sinon de Sa Sainteté elle-même. Certes, les sujets d'entretien n'eussent pas manqué après les malentendus

de 1878. Il semblait importer aux hommes d'État du Saint-siège d'entrer en relations personnelles avec un ancien ennemi. Mais on eut peur de se compromettre. Est-ce bien le Vatican qui eût été compromis? On offrit à M. Frère-Orban l'audience d'un *monsignore* quelconque, et il refusa. Voilà pourquoi la légation de Belgique auprès du Saint-siège demeure provisoire.

Un volume ne suffirait pas à passer en revue toutes les figures diplomatiques de Rome. Je donnerai un souvenir sympathique au ministre de Suisse, le bon et loyal M. de Bavier; à M. Netto, ministre du Brésil, qui a succédé à un diplomate digne de représenter la Grèce, non l'Hellade; à M. de Carvalho, ministre de Portugal, dont la femme a un regard si affable; aux deux représentants de la principauté de Monaco, et aux envoyés de toutes les républiques américaines.

Je dois une mention particulire à Son Excellence Tonaka, envoyé du Japon, qui, assisté d'une charmante ambassadrice, a donné des fêtes très européennes dans son palais de la via della Mercede.

Que de diplomates, grand Dieu! mais vous aurez bien vite, mon jeune ami, conquis droit de cité dans la capitale de la diplomatie, et, après quelques mois de séjour, vous m'en remontrerez.

TREIZIÈME LETTRE

LE SÉNAT ITALIEN

Les gens les plus versés dans la langue italienne n'ont pu m'indiquer l'équivalent du mot français « bourgeois » dans les acceptions « esprit bourgeois », « habitudes bourgeoises », etc.

Cependant un trait m'avait d'autant plus frappé dans la physionomie de l'Italie officielle, que personne ne m'avait prévenu : c'est son « air bourgeois ». Je me demandais comment il pouvait se faire qu'un pays n'eût pas le mot quand il avait la chose.

Voici l'explication que m'a donnée mon compatriote et ancien collègue X..., lequel a fourni la moitié de sa carrière dans les légations russes en Italie

et qui parle non seulement la langue mais plusieurs dialectes du pays, de façon à émerveiller les indigènes. Il a notamment résidé en Piémont après 1850 au beau temps de Cavour. Esprit curieux, jugement très sagace, caustique, il avait acquis une connaissance parfaite de la constitution politique et sociale de ce petit État où se forgeait la nouvelle monarchie italienne. « Le mot manque, disait-il, parce que la chose est toute récente en Italie, hors du Piémont. Là il était passé depuis longtemps dans le dialecte, comme tant d'autres mots français, avec sa signification entière et toutes les nuances que lui prêtait le langage courant. »

Bien souvent, dans nos promenades à travers la capitale que le Quirinal dispute au Vatican, X... se plaisait à constater l'empreinte de la griffe piémontaise sur les institutions, sur la société, sur les mœurs, si différentes de ce qu'il les avait observées avant les annexions.

Eh bien! nulle part cet embourgeoisement ne m'a si fort surpris qu'au Sénat, car ce nom seul donne l'idée d'une aristocratie, au moins relative. Ce n'est pas que, parmi les sénateurs, il n'y ait un grand nombre de titrés ou que les noms historiques et illustres fassent complètement dé-

faut, et que les noblesses de provenance diverse — car chacun des anciens États avait la sienne — n'aient pas quelques représentants au *Palazzo Madama*.

Rome, Naples et la Sicile ont naturellement fourni le plus fort contingent de ducs et de princes ; mais les titres de noblesse ne sont mentionnés dans aucune des 21 catégories parmi lesquelles, aux termes de la Constitution, la couronne doit choisir les sénateurs. Ceux d'entre eux qui sont nobles n'ont ni traditions, ni gloires, ni passions communes. Les intérêts de leur provinces respectives les mettent en rivalité beaucoup plus que l'esprit de caste ne les unit ; ils se connaissent à peine et se défient réciproquement de l'authenticité des généalogies et des quartiers dont ils se targuent.

En Piémont, en Lombardie, en Toscane, le parti libéral, qui a, en somme, fait l'Italie ce qu'elle est, avait pris à ses débuts quelque chose de la physionomie aristocratique par laquelle les whigs se distinguèrent longtemps en Angleterre. En réalité, ceux qui ont étudié de près les origines de l'Italie nouvelle, disent que les descendants de tant de familles illustres en ont rajeuni et renouvelé la renommée, non pas en revendiquant des privi-

lèges surannés et des grandeurs depuis longtemps déchues, mais en prenant la tête du mouvement tout moderne des classes moyennes.

Les « Mounssü » (petits bourgeois de Turin), me disait X..., ne pardonnèrent jamais aux Balbo, Alfieri, Azeglio, La Marmora, Cavour, etc., de leur avoir *enlevé le panache* au moment de partir en guerre pour la conquête de la liberté et de l'indépendance. Imbus des préjugés du temps, comme le sont aujourd'hui à leur tour les radicaux, ils rêvaient l'escamotage du régime constitutionnel au profit de leur caste. Ils auraient voulu, sous des apparences plus démocratiques, refaire le jeu de juillet 1830.

Rien d'étonnant, d'ailleurs, à cette conduite avisée de la noblesse libérale. Le despotisme des petits souverains ou la domination étrangère avaient tout écrasé sous le même joug; droits féodaux, prérogatives de patriciens, privilèges héréditaires, tout avait été réduit à des préférences serviles et à de frivoles distinctions d'antichambre. Il valait cent fois mieux revendiquer sa place au premier rang le jour de la délivrance commune. Ce mariage de raison entre les nobles libéraux et la bourgeoisie, célébré aux applaudissements du vrai peuple, fut pour beaucoup dans le succès du régime cons-

titutionnel en Piémont. C'est là une des œuvres maîtresses de M. de Cavour, qui en fit au service de la maison de Savoie un puissant instrument de l'entreprise italienne.

Les annexions de l'Italie méridionale vinrent modifier profondément la société politique, moulée jusque-là sur le Piémont dont elle avait acclamé l'hégémonie et dont elle s'était approprié les traditions à la fois dynastiques et libérales. Tout cela était déjà bien effacé en 1870; mais les grandes difficultés du gouvernement représentatif ont commencé lorsque les institutions, déracinées du sol où elles avaient surgi, ont dû fonctionner dans un milieu social qui leur était, pour ainsi dire, réfractaire.

Entre toutes, l'institution la plus dépaysée, en se transportant de Turin à Florence, et de Florence à Rome, a été le Sénat.

D'ailleurs, cette génération de patriciens libéraux, qui avait si puissamment contribué à son autorité et à son prestige, était éteinte, à bien peu d'exceptions près. Elle n'a certes pas été remplacée par les éléments nouveaux dont le Sénat se recrute depuis une vingtaine d'années. L'âme politique s'est retirée de ce corps à mesure que s'accomplissait la grande œuvre de transformation de

la monarchie piémontaise en État démocratique. A mesure aussi que les empiétements de l'autre Chambre et l'abaissement moral et intellectuel des électeurs et des élus amenaient la décadence du régime parlementaire.

Les hommes d'État et les publicistes les plus éclairés d'Italie se rallient aujourd'hui à l'opinion du marquis Alfieri. Celui-ci, bien avant de faire partie du Sénat, il y a quinze ou vingt ans, déclarait qu'une bonne et forte organisation de la Chambre haute, basée uniquement sur la représentation de toutes les capacités et de toutes les supériorités sociales, soustraite ainsi aux vulgarités et aux caprices du suffrage universel, qui a son organe naturel dans l'autre Chambre, était la seule garantie efficace de liberté et de sagesse pour le gouvernement des démocraties modernes..

Il ne s'agit pas ici du marquis César Alfieri, le conseiller et l'ami du roi Charles-Albert, le type le plus parfait de ces whigs piémontais dont je parlais tout à l'heure.

Il s'agit de son fils, qui lui a succédé au Sénat et qui professe un culte fervent et éclairé pour toutes les traditions paternelles. Je l'ai connu à Turin, au moment d'un anniversaire de la mort de M. de Cavour, dont je fus l'ami personnel et dont

le marquis a épousé l'intelligente et digne nièce.

Je le retrouvai plus tard à Florence et à Rome. Je le questionnai beaucoup sur le Sénat et je n'eus pas de peine à le faire parler d'un sujet qu'il possède à fond et qui le passionne. Ce n'est pas ici le cas d'entrer dans le détail du plan que M. Alfieri m'a exposé avec beaucoup de simplicité. Il me suffit de vous indiquer que la réforme porterait surtout sur le mode de recrutement et respecterait, à peu près telles qu'elles sont, les catégories d'éligibles.

La nouvelle organisation se rapprocherait beaucoup de la constitution actuelle du Sénat espagnol, mi-partie de membres par droit de naissance ou en vertu de leur haute position, ou nommés à vie par le roi, mi-partie de membres élus par des collèges spéciaux également dans des catégories déterminées et renouvelables par cinquièmes.
n'y aurait pas, bien entendu, dans le Sénat italien, de place pour les pairs héréditaires ou pour les hauts dignitaires de l'Église comme dans le Sénat espagnol.

Si convaincu que soit le marquis Alfieri de la valeur intrinsèque du système et de la convenance qu'il y aurait à l'adopter en Italie, j'imagine qu'il ne se dissimule pas les obstacles qu'il aura à

vaincre, ni la concurrence que lui feraient des projets plus démocratiques; la preuve, c'est ce qu'il répondait à l'une de nos observations.

« Désormais, me dit-il, ce n'est plus à droite mais à gauche qu'est le péril pour la liberté et la justice, le droit divin contre les prétentions duquel nous devons sans cesse être sur le qui-vive, ce n'est plus celui des jésuites, mais celui des jacobins. » « Ce qui m'inquiète le plus pour le succès de notre plan, ce n'est pas la force de nos adversaires naturels, mais l'apathie, l'aveuglement, la pusillanimité de beaucoup d'entre ceux qui devraient être nos partisans et nos auxiliaires. Mon père répétait souvent, « que la dignité sénato-« riale est une fonction bien plus qu'un honneur », que « c'en serait fait du Sénat, le jour où il aurait « été réduit au rôle d'hôtel des Invalides des « parlementaires et des fonctionnaires émérites ». Hélas, le présage n'est que trop justifié, ajoutait-il, il y a sans doute parmi nous une élite d'esprits éminents, d'hommes versés dans les sciences d'État et dans le maniement des affaires publiques: c'est à ces titres qu'ils siègent au Sénat italien, et ce sont là les choix de la couronne que l'opinion ratifie; mais combien d'autres chez qui domine l'amour-propre satisfait! Ceux-là mettent

la gloriole d'étaler leur importance et leurs prérogatives, devant les provinciaux ébahis, bien au-dessus de leurs devoirs parlementaires et de l'autorité qu'il appartiendrait à l'Assemblée d'exercer dans l'État. »

Une curieuse coïncidence fit qu'à ce moment mon interlocuteur, s'arrêtant court et se mordant les lèvres, me désigna, d'un regard significatif deux de ses collègues qui passaient. Les traits, en forte saillie, la stature disproportionnée avec la corpulence, les chevelures touffues et les barbes incultes auraient suffisamment révélé la provenance des deux sénateurs, même sans l'accent méridional qui colorait leur conversation. Je remarquai, pour en gloser, des mains et des pieds énormes, le ventre bedonnant, la tournure de gros fermiers, la mine de maîtres charpentiers, une vulgarité triomphante, se portant elle-même en procession comme un saint-sacrement.

Ce ne sont pas, dis-je, les sénateurs de ce modèle-là, qui éprouveront le besoin de réformer le Sénat. Je demandai leur noms, j'appris qu'ils étaient arrivés la veille du fond de la province sur un télégramme de leur préfet, sénateur comme eux, pour voter sans discussion la loi que le ministre avait promise à un groupe de députés dont

la réélection était incertaine. La loi avait passé tout juste de trois voix au scrutin. Les deux pères conscrits repartaient de ce pas pour leurs arrondissements respectifs.

On compte environ 350 sénateurs. Il paraît que la constitution exigerait, pour la validité des séances, que la moitié des membres fussent présents. Je ne sais par quel subterfuge on élude cette prescription. On délibère d'ordinaire avec une moyenne de 70 à 80 votants; à ce noyau permanent formé des hauts fonctionnaires et des sénateurs demeurant habituellement dans la capitale, le ministère ajoute l'appoint des préfets et autres magistrats de la province, toujours prêts à accourir au premier appel du télégraphe. Un autre appoint varie selon la nature des projets de lois et les intérêts qui s'y attachent. Tantôt ce sont les professeurs, et ils sont nombreux, qui décident d'une loi sur l'enseignement; tantôt ce sont les sénateurs d'une région qui enlèvent le vote d'un réseau de chemin de fer, le creusement d'un port, le percement d'un canal ou d'un tunnel, ou toute autre concession importante de l'État à l'intérêt local.

Hormis les cas exceptionnels pour lesquels le *plenum* se fait spontanément, tantôt c'est le

ministère, tantôt les intéressés qui se composent le *quorum* d'occasion. La raison qu'on a de gémir sur de pareilles mœurs législatives, c'est que le sens politique et la raison d'État s'oblitèrent de plus en plus pour faire place à des considérations de tactique parlementaire, de technique administrative, pour mettre les choses au mieux.

Ce qui reste de vie intellectuelle et d'action politique au Sénat se concentre dans le groupe à la tête duquel est le premier des vice-présidents actuels, M. Saracco. Cet orateur éminent débutait à côté de M. Depretis à l'extrême gauche du Parlement piémontais, il y a près de quarante ans; c'était alors l'un des rares adversaires de sa politique financière que M. de Cavour prit au sérieux. Il n'a jamais démenti la réputation qu'il acquit très vite d'un esprit analytique de premier ordre; armé d'une critique incisive, habituellement acerbe, quelquefois amère, venimeuse même.

L'un de nos collègues devant un jour remettre une dépêche urgente du comte de Nesselrode à M. de Cavour, il fut le chercher dans la salle des pas-perdus du Palazzo Carignano ou siégeait, à Turin, la Chambre des députés. Il avait à peine remis son message, qu'un homme vient en hâte glisser quelques mots à l'oreille de M. de Cavour.

Celui-ci congédie le diplomate, se dirige vers la salle des séances, de son pas court et pressé ; se frottant les mains avec un de ces éclats de rire qui lui étaient habituels, puis, de la porte, se retournant vers celui qu'il venait de quitter, il lui crie : « Montez dans la tribune diplomatique, vous apprendrez comment on distille l'arsenic? » L'huissier avait prévenu le président du conseil que M. Saracco venait de prendre la parole.

L'ancien antagoniste parlementaire de Cavour est né dans la province d'Alexandrie, qui a donné le jour également à M. Rattazzi, avec lequel, au moral et au physique, on lui trouverait plus d'un trait commun, si on voulait écrire un parallèle à la Plutarque. Bien que la marche de M. Saracco, de l'opposition au parti gouvernemental, ait été continue, il ne suivit pas M. Rattazzi lorsque, dans le célèbre *connubio* en 1852, celui-ci fit avec M. de Cavour l'union des centres. Il se contenta, selon l'expression vulgaire, de mettre de l'eau dans son vin, mais il n'entra dans la composition d'un cabinet qu'après la mort du grand ministre, et comme secrétaire général des travaux publics dont M. Depretis était le titulaire ; plus tard il remplit les mêmes fonctions auprès de M. Sella aux finances. Depuis il s'est montré surtout parlemen-

taire rigide, contrôleur méticuleux des dépenses. Entré au Sénat, il s'est constitué, de l'aveu de ses collègues, le censeur perpétuel de l'administration financière. Chacun de ses rapports et de ses discours sur le budget, dans lesquels il frappe à coups redoublés sur le dos de tous les ministres, — dont il est d'ailleurs l'ami personnel, — sont comme des fourches caudines sous lesquelles il faut passer pour obtenir le vote du Sénat.

C'est un spectacle toujours nouveau et toujours récréatif que présente une de ces séances de la Chambre haute, où le plus aimable, le plus conciliant, le plus gracieux des ministres, le sénateur Magliani, est, pendant une heure, tarabusté de la belle façon par l'ironie affilée et cinglante de son implacable critique.

Les collègues de M. Saracco, plus serrés que de coutume à leurs bancs, trahissent, par des mines renfrognées, leur désapprobation pour les prodigalités du Trésor et leurs inquiétudes sombres pour l'équilibre des budgets. Cependant ils se dérident peu à peu, et s'apaisent au fur et à mesure que leur mauvaise humeur se passe à écouter complaisamment l'orateur favori, avec la satisfaction d'en avoir « fait entendre de belles » au gouvernement qui nargue leur sénilité. Ce qui

est plus comique encore, c'est lorsque, après la réplique du ministre, les deux jouteurs s'avancent l'un vers l'autre, du banc du rapporteur et de celui du cabinet, les mains tendues avec le sourire aux lèvres, l'un ouvert et jovial, l'autre sournois et malicieux, et qu'ils échangent des compliments comme ils échangeaient tout à l'heure les coups droits et les bottes perfides. Alors le Sénat tout entier, dévalant les degrés de l'amphithéâtre pour aller voter à la tribune, s'abat sur les deux virtuoses de la parole, et chaque sénateur se démanche à l'envi pour donner tour à tour une poignée de main aux deux adversaires.

Le jour où j'assistai à cette scène mémorable du haut de la tribune diplomatique qui s'élève en forme de terrasse à droite du président, je remarquai au fond de la salle un groupe peu nombreux — 7 ou 8 au plus — qui se tenait à l'écart, empressé, presque obséquieux, autour d'un personnage que je ne voyais d'abord que de dos, dont la tournure martiale et le port de tête des gens habitués au commandement ne m'étaient pas inconnus. Il y avait dans ce groupe le marquis Alfieri avec son inséparable, le marquis Caracciolo di Bella, tous deux vice-présidents dans les dernières législatures. Le marquis di Bella a été ambassadeur

d'Italie à Pétersbourg où je l'ai connu et où il a laissé la réputation d'un homme à l'esprit fin et orné, fort au courant des choses de la diplomatie, mais d'un tempérament très nerveux et quelque peu inquiet.

Au Sénat, il a pendant plusieurs années partagé, avec feu le docteur Pantaleoni et le marquis Vitelleschi, la spécialité des interpellations sur la politique extérieure. Il ne divaguait point, comme le premier, dans d'interminables discours, destinés surtout à être reproduits par les journaux anglais. Il ne se perdait pas, comme le second, dans les périodes arrondies et les formules nébuleuses d'une diplomatie académique ; il s'attachait à des points déterminés, aux questions du jour ; de son jugement exercé, de ses vues pénétrantes jaillissaient souvent des lumières. Je n'ai qu'un grief contre lui, ses velléités d'associer l'Italie aux entreprises anglaises en Égypte et ses préjugés vis-à-vis de la France ; sur ces seuls points peut-être il était en désaccord avec le marquis Alfieri, l'adversaire obstiné des entreprises coloniales, tenu, lui, en quarantaine pour la méfiance obstinée contre les « blocs enfarinés » que le Rodilard de Berlin offrait aux souris italiennes, comme il a offert aux souris françaises l'appât du Tonkin.

Il était facile de deviner, à l'air et à la tenue, que les autres sénateurs rassemblés autour du général Cialdini — car c'était lui — étaient ses compagnons d'armes. En effet, le sénateur Chiavarina, qui, en sa qualité de questeur, m'accompagnait à la tribune diplomatique, me les désigna un à un comme les plus illustres survivants des guerres de l'indépendance : Cozenz, Pianell, Cadorna, Della Rocca, Mezzacapo.

Depuis cette époque on me dit que le duc de Gaëte n'a guère reparu au Palazzo Madama. Il vit habituellement très solitaire à Livourne, luttant avec une sérénité stoïque contre une maladie de cœur compliquée des suites de ses blessures. Ce jour-là cependant, je lui trouvai le perçant et clair regard d'épervier, le sourire aimable et fier, dans lesquels se reflète cette nature loyale, bienveillante, énergique.

Le général Cialdini est aujourd'hui, sans conteste, la personnalité la plus considérable, la plus grande illustration du Sénat italien. Si l'on réformait le statut et que le président devînt électif, le général Cialdini serait acclamé plutôt qu'élu. J'essayai de faire parler le comte Chiavarina, sur les motifs qui, après la retraite de M. Tecchio, avaient déterminé M. Depretis à élever à la présidence le

général Durando ; mais il ne voulut rien dire. Pour briser plus vite sur ce sujet, l'aimable questeur m'offrit de me conduire auprès du général Cialdini, que j'avais l'ambition de connaître personnellement.

Je m'engageai à sa suite dans les couloirs qui mènent aux salons où se déverse, à la fin des séances, le flot des sénateurs.

Je vis le général Durando, précédé de deux huissiers et suivi d'un des secrétaires, rentrer dans les appartements de la Présidence ; on se rangeait naturellement sur son passage. Il eut un salut amical et une rude poignée de main pour le duc de Gaëte, avec la belle prestance duquel la démarche boiteuse, la mine décolorée et valétudinaire du président formait le contraste le plus complet.

Le général Durando, qui est un des vétérans des révolutions italiennes, après les mouvements avortés de 1831 combattit avec distinction en Espagne, dans les rangs de l'armée constitutionnelle, contre don Carlos. Amnistié en 1847, il fonda le journal *l'Opinione* dont il quitta la direction pour commander un corps de volontaires, sur le Stelvio dans la campage de 1848. Élevé au grade de général par le gouvernement provisoire de la Lombardie, il fut des premiers incorporé

avec ce grade dans l'armée sarde, et, au moment de la bataille de Novare il était dans l'état-major du roi Charles-Albert. Il fut vice-président de la Chambre des députés et l'un des aides de camp de Victor-Emmanuel, lorsque le comte de Cavour exigea qu'on fît place dans l'entourage du roi à des notabilités du parti libéral.

Le général La Marmora allant prendre le commandement des troupes sardes en Crimée, céda le portefeuille de la Guerre au général Durando. On prétend que celui-ci ne le rendit pas sans difficultés au retour de La Marmora. Heureusement pour lui la légation de Constantinople était vacante : Cavour s'empressa d'y caser ce collègue provisoire et récalcitrant.

En 1862, M. Rattazzi confia le portefeuille des Affaires étrangères au général Durando, dans un cabinet formé, disait-on, pour rapprocher Victor-Emmanuel et Napoléon III, que les raideurs du baron Ricasoli avaient, sinon brouillés, du moins refroidis à propos de la question de Rome. Étrange destinée! le ministère né sous de tels auspices alla échouer sur la sanglante répression de l'échauffourée de Garibaldi à Aspromonte, que le roi avait notoirement favorisée sous main.

A cette occasion, le général Durando lança *in*

extremis la circulaire diplomatique par laquelle le gouvernement italien rompait avec la tradition de Cavour pour le règlement pacifique de la question romaine. Ce document honorable, mais naïf, devint, à la chute du ministère Rattazzi, le programme de la gauche. Elle en reprit l'exécution avec la fortune que l'on sait, en 1867, lors de l'expédition de Mentana. Cette circulaire fut le dernier acte qui jetât quelque éclat sur la carrière politique du général Durando. Il devrait, paraît-il, à ce souvenir et à la considération dont sa vieillesse est entourée, la présidence du Sénat. Dans les commandements militaires qu'il a exercés, il se serait montré tacticien habile, et plusieurs blessures reçues dans le combat témoignent de sa bravoure; c'est toutefois à une chute de cheval, aux grandes manœuvres, qu'il doit d'être pied-bot.

Assis au fauteuil, les doigts passés dans des mitaines de tricot, il a besoin, lorsque des orateurs trop diffus bercent l'auditoire de leur voix faible et monotone, que, de temps en temps, l'un des secrétaires, par un avertissement discret, tienne en éveil sa vigilance.

Une assemblée dans laquelle la maturité de l'âge et l'ancienneté dans les carrières sont des titres indispensables d'admission, est plus particulière-

ment exposée à la faulx inexorable du Temps. Combien des noms dont la célébrité se rattache à la période héroïque de la révolution italienne sont accompagnés de la petite croix funéraire sur le grand tableau où sont enregistrés tous les sénateurs depuis la première création du 3 avril 1848 jusqu'à ce jour !

Ceux des anciens ministres, survivants de la grande époque, qui fréquentent les sessions, exercent toujours une influence marquée.

De ce nombre on m'a cité le comte Cambray-Diguy, un de ses rares conseillers officiels que Victor-Emmanuel agréât comme confidents et tint en amitié quand ils étaient tombés du pouvoir; Jacini, le riche et savant agronome lombard, que son sens diplomatique très exercé fit le véritable coadjuteur du général La Marmora dans la laborieuse préparation de la guerre de 1866 pour la délivrance de Venise; Carlo Cadorna, ancien ambassadeur à Londres, président du conseil d'État; Gaspard Finali, un vétéran des conspirations romagnoles, enfant de ses œuvres, ministre de l'Agriculture dans le dernier cabinet Minghetti, travailleur infatigable dans les bureaux, rapporteur consciencieux des commissions.

L'Académie des Lincei et les universités ont fourni un contingent de sénateurs qui aident beau-

coup, par la notoriété de leurs noms et leur renommée scientifique ou littéraire, à soutenir le crédit de l'Assemblée dans l'opinion publique. Brioschi, Villari, Messedaglia, Tabarini, Cremona, Molleschott, Lampertico, Auriti, le jurisconsulte, — je ne nomme que les sommités, — forment comme un état-major à la petite armée parlementaire que commande M. Saracco.

Dans ce moment, le Sénat est très fier d'avoir vu sortir de son sein les deux collègues les plus brillants et les plus considérables de M. Depretis, le comte de Robilant et Agostino Mogliano.

Il manquerait un trait caractéristique à l'esquisse que j'ai voulu tracer du Sénat italien si je ne constatais l'absence dans cette assemblée de tout ce que l'on comprend sous le nom de « cléricalisme ». Non seulement les rétrogrades, mais les conservateurs purs, tels qu'on les conçoit partout ailleurs, y sont très rares, mais en général ils s'abstiennent de siéger et n'ont aucune influence. Le Sénat italien n'est hanté ni par l'esprit de résistance et de défiance envers le progrès, ni par la crainte des réformes, ou par le culte dévot de l'autorité ; il est essentiellement l'organe de la sagesse dans l'État, l'instrument modérateur du mécanisme parlementaire.

Malgré la foi du marquis Alfieri, il me reste un grand doute dans l'esprit. Est-il encore temps de rendre à cette organe la vigueur? L'instrument ne sera-t-il pas bientôt brisé, faussé du moins sous l'effort des passions démocratiques? Alors il faudra dire : *Caveant consules!*

QUATORZIÈME LETTRE

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Je vous souhaite, mon jeune ami, de n'être pas trop souvent obligé d'occuper votre place dans la tribune diplomatique de Montecitorio. On n'y va pas par plaisir. Pris individuellement, les Italiens sont les plus aimables gens du monde. Réunis en assemblée politique, ils distillent la langueur et l'ennui.

La Rome italienne n'a pas encore fait bâtir une Chambre des députés, non plus qu'un Palais de justice. Elle a installé ses représentants comme ses magistrats, comme ses employés de poste, dans un édifice ci-devant religieux. Autrefois, le Montecitorio était le palais du cardinal-vicaire, l'é-

vêque auxiliaire de Rome. La rue qui mène à la place porte encore le nom peu commode et peu bref de *Via degli uffizi dell'Eminentissimo Vicario*. Devant le palais se dresse un obélisque, ou plutôt un lambeau d'obélisque rapiécé à neuf, que surmontait jadis une croix, aujourd'hui remplacée par une sorte de sphère céleste.

Le palais est un grand bâtiment maussade et carré, que surmonte un campanile dont la cloche tinte le jour des séances royales, à l'ouverture du Parlement après des élections générales, une fois tous les quatre ans à moins de dissolution. Car, à Rome, la session parlementaire dure toute la législature. On a bâti, au-dessus de la cour intérieure, une sorte de dôme déprimé en zinc, qui, vu du haut du Pincio, fait symétrie avec la toiture du Panthéon d'Agrippa.

Dans cette cour on a disposé un hémicycle, garni de fauteuils en velours bleu, triste couleur qui, mariée à la blancheur des murailles, donne à la salle un aspect fade et triste. Au-dessus de l'hémicycle, une double rangée de tribunes. Au fond de la salle, un véritable monument, le fauteuil présidentiel, qui a la hauteur d'un étage. Sur le mur de ce monument, on a inscrit la date de tous les plébiscites qui ont fait l'unité italienne. Devant le

fauteuil, une galerie très basse qui servirait de tribune, si jamais un orateur y était monté : mais elle sert seulement de passage pour aller voter.

De chaque côté du fauteuil, on a élevé deux grandes et hautes galeries de pierre sculptée, dans un style vénitien, où siègent la Cour et le corps diplomatique, dans les séances d'apparat. Tout cela est vaste, triste et nu.

Le banc des ministres, au pied du fauteuil, fait face à l'assemblée. Les ministres ont leur majorité sous l'œil, quand ils en ont une. Chacun d'eux a sa place marquée par un immense portefeuille en maroquin rouge, qu'un secrétaire porte devant eux à leur arrivée et à leur sortie, comme un massier porte devant le recteur les insignes de la Faculté.

Ce ne sont pas les Italiens qui ont inauguré à Rome le système parlementaire : c'est Pie IX. Alors les séances de la Chambre des députés se tenaient au palais de la Chancellerie apostolique, près du Campo di Fiori. C'est sur l'escalier de la Chancellerie que fut assassiné Rossi, et avec lui le libéralisme de Pie IX.

On ne s'assassine pas au Montecitorio, mais parfois, dans ces étroits couloirs, on se gourme. On y fait encore, comme dans tous les Parlements,

bien des vilaines choses. C'est là que le baron Nicotera a craché à la figure du sous-secrétaire d'État Lovito !

Les séances de Montecitorio s'ouvrent généralement, vers une ou deux heures de l'après-midi, et elles durent jusqu'à la nuit. Ce n'est que par extraordinaire qu'il y a deux séances le même jour et qu'on siège avant une ou deux heures. Il y a parfois, le matin, la réunion des bureaux et les séances des commissions. Tout le monde, sauf les marchands et le peuple, déjeune entre 11 heures et 1 heure, et dîne après cinq heures. Il n'est pas rare qu'un seul orateur garde la parole pendant une séance entière, quelquefois pendant deux ou trois journées. La *Gazette officielle* ne peut suffire à ce flux d'éloquence : elle ne relate le compte rendu *in extenso* des séances que cinq ou six jours après. Personne ne lit ces interminables harangues ; c'est déjà trop de les entendre.

Généralement, les bancs sont aux trois quarts vides. Le mandat parlementaire est gratuit en Italie. Les députés, sauf pour les grands débats, vaquent donc à leurs affaires ou à leurs plaisirs. Il faut bien vivre !

Toutes les Chambres ne peuvent donner une idée de la Chambre italienne. Sans être fréquentes,

les séances orageuses ne manquent pas à Montecitorio, et quand cela arrive, le tapage est grand, et la grossièreté des propos va jusqu'au scandale.

La procédure parlementaire est aussi fort compliquée en Italie, et elle sert à faire traîner les débats dans une insipide longueur. Lorsqu'un projet de loi arrive à l'ordre du jour, la discussion générale occupe généralement plusieurs séances. Mais enfin, quand la clôture est prononcée, après l'épuisement des orateurs, avant de passer à la discussion des articles, on ouvre un débat accessoire sur les ordres du jour. On ne clôt la discussion générale que sur un ordre du jour favorable ou défavorable au ministère. On en présente souvent dix ou quinze; quinze occasions de discours, de réponses, de répliques et de contre-répliques ! Ensuite, on passe au vote des articles, et à chacun d'eux, nouvelle débauche d'amendements, etc. On traîne ainsi un mois, deux mois, trois mois sur un projet de loi, sans compter les interpellations subsidiaires !

Un député qui serait assidu risquerait sa raison. Les ministres ont de fortes têtes pour résister ! Heureusement pour eux, ils se relaient.

Il y avait là autrefois, comme partout, une droite;

un centre, une gauche, une extrême gauche. Mais M. Depretis a changé tout cela. Avec sa théorie du *transformisme,* il n'y a plus guère de partis fixes dans cette Chambre. Les votes se glanent dans tous les groupes. D'ailleurs, à vrai dire, il n'y a jamais eu de droite bien déterminée. Les catholiques feignent d'obéir au précepte pontifical : *Ne elettori, ne eletti.* En réalité, ils prennent part au scrutin, mais ils ne se présentent pas aux suffrages, de sorte que la droite représenterait dans votre Chambre, par ses doctrines et ses aspirations, une sorte de centre gauche.

M. Depretis, à la Chambre, dans la politique, au ministère, domine toutes les situations. L'habileté, avec des moyens simples, fait de lui un homme d'État exceptionnel.

Il a deux sortes d'adversaires, les pentarques et les républicains socialistes. Comme l'opposition est partout la fraction la plus vivante des assemblées, nous commencerons par examiner ses principaux chefs.

La pentarchie est issue d'un compromis passé à Naples, en 1884, je crois, entre cinq anciens collègues de M. Depretis, devenus, par suite d'éliminations successives, les chefs de cinq groupes hostiles au président du conseil. Les pentarques se

nomment Crispi, Cairoli, Nicotera, Zanardelli, Baccarini. Quoiqu'on accuse souvent, à l'étranger, M. Depretis d'avoir détourné le courant politique vers la droite, le noyau de la majorité, son but sont toujours à gauche; une partie de la droite, sous la conduite de Minghetti, s'est ralliée depuis la réforme électorale, mais elle est restée à titre d'auxiliaire. L'extrême droite, avec MM. Spaventa, Budini, etc., demeure dans l'opposition.

De ces pentarques, les plus illustres sont Crispi et Cairoli. Crispi a passé longtemps pour le Gambetta de l'Italie. Mais il n'est plus jeune. Il conspirait déjà en 1848, en Sicile. L'histoire de ses trois femmes a fait du bruit en Europe. En réalité, il n'en a jamais eu que deux à la fois. Il épousa la troisième, étant ministre, après la mort de la première et la répudiation de la seconde.

Crispi est d'origine grecque : il est né dans la province de Girgenti, dans cette plaine qui a gardé le nom, le type et la dextérité des ancêtres. Sa parole est demeurée relativement attique et sobre. C'est un homme de discussion, un avocat, un rhéteur à la mode antique.

Regardez-le : son siège est assez bas dans la 1re section : il écoute l'orateur ministériel. Son front reste impassible : il semblerait indifférent

au débat, si, de temps en temps, son œil ne lançait un éclair. Il demande la parole. Les bancs vides se garnissent. Crispi va parler; c'est une fête oratoire. Il se lève et commence lentement, froidement, comme les grands orateurs. Puis la belle langue italienne sonne dans sa bouche; les arguments se pressent, toujours plus véhéments. Les ressentiments, les rancunes s'amassent dans son cœur : il devient incisif; il a des trouvailles imprévues, et il demeure toujours sobre et concis. Il a fini; il faut la langue dorée du vieux Nestor des hommes d'État italiens, l'éloquence diffuse et cauteleuse de M. Depretis pour combler la brèche que la hache de Crispi a faite dans le bâtiment ministériel.

Cairoli proteste, tandis que parle le président du conseil; il s'irrite de tous les accommodements. C'est un noble caractère, fait d'ardeur et de conviction. Il survit seul d'une famille de patriotes. Ses frères figurent en bronze à la montée du Pincio. Ils sont morts pour l'indépendance. Cairoli jouit d'une immense popularité. Ce n'est pas un orateur savant ni correct; ce n'est pas non plus un homme d'État d'une rare clairvoyance ni d'une impeccable habileté. Je l'ai dit : c'est un noble caractère. Il est tombé du pouvoir après l'affaire de Tunis. Il y

reviendra. C'est le plus respecté des pentarques. Le Roi l'aime : à Naples, vous vous souvenez que, lors de l'attentat de Passanante, il se jeta devant le couteau de l'assassin pour protéger la vie du fils de Victor-Emmanuel.

Mme Cairoli assiste à la séance; elle est née comtesse de Sizza de Trento; elle est belle et grande; on l'a justement comparée à Cybèle. Elle reçoit beaucoup et avec distinction. Elle contribue par sa bonne grâce à entretenir cette atmosphère de respect et de sympathie qui entoure la maison Cairoli.

Plus près du centre, siège le baron Nicotera. Vous l'avez rencontré au Corso dans la voiture d'une belle et noble Romaine, sa cliente toute dévouée. Vous le reconnaissez à sa crinière et à son profil de lion : mais un lion au regard félin.

Cairoli le Piémontais est tout d'une pièce. Nicotera, comme Crispi, est un Italien du Midi, un Italien complexe.

Après avoir manifesté une opposition intraitable à la monarchie, ce farouche républicain devint, comme tant d'autres, ministre de l'Intérieur en 1876. Comme tant d'autres révolutionnaires encore, arrivé au pouvoir il fit preuve d'une énergie terrible contre ses anciens amis.

Vous connaissez son aventure et son duel avec M. Lovito, le secrétaire général de M. Depretis. Le baron Nicotera n'en est pas sorti grandi. M. Nicotera n'a qu'une culture très élémentaire et aucune vue philosophique élevée. Mais il a le coup d'œil de la stratégie parlementaire. C'est une nature de *condottiere*, toujours aux aguets, prête à tous les expédients, plus prompte à se décider que ferme dans une ligne de conduite. On ne peut lui refuser un patriotisme ardent et un rare courage. A la lecture, ses discours, qui ne sont pas longs, ne soutiennent pas le parallèle avec ceux de Crispi; mais celui-ci parle avec une lenteur si fatigante, que l'effet de ses idées, souvent profondes et originales, est perdu. M. Depretis n'a pas du tout peur de ce pentarque.

Mais il redoute son collègue d'hier, Baccarini, un Romagnol, qui donna sa démission au moment où M. Depretis présenta la loi sur les conventions de chemins de fer. Il fit alors, dans l'opposition, une campagne acharnée contre son ancien chef. Il parle comme un orateur disert, avec une inépuisable richesse d'arguments. Il ne pardonnera jamais à M. Depretis la loi des chemins de fer.

M. Zanardelli, son compagnon de pouvoir et de

démission, a de l'autorité. C'est un libéral sincère et un excellent homme, difficilement disciplinable. Bon pour l'opposition, il ne sera jamais longtemps fidèle à un gouvernement. Il ne fera jamais que passer au ministère. Il n'a pas l'ambition âpre. Ce n'est pas un des meneurs de la pentarchie ; il lui apporte son honnêteté et son désintéressement.

Faut-il vous citer des députés de l'extrême gauche? Ils ne parlent guère à la Chambre ; mais leur voix retentit souvent au dehors. Ils ne sont pas plus de quarante : qu'ils viennent quatre-vingts, la monarchie est ébranlée.

La démocratie républicaine de l'Italie en est toujours à la période héroïque. Ses chefs gardent l'ardeur des convictions, l'amour des phrases retentissantes, la fidélité aux principes. Ils ne démordent pas des doctrines de 1848. Les plus connus de ces démagogues sont Costa, Maffi, Cavalotti. Costa est encore un tout jeune homme. Ravenne l'a élu. Ce n'est pas, comme Maffi, un ouvrier politicien ; il appartient à une famille bourgeoise, et il a fait ses études. Il passe même pour polyglotte : et il parle bien notre langue russe. Sa jeunesse s'est passée, comme celle des révolutionnaires italiens, dans diverses prisons. Je crois bien qu'il a connu les prisons politiques de la France. Quand

il parle dans une assemblée populaire, on dit qu'il enflamme l'auditoire. Écoutez-le à la Chambre; il va prendre la parole.

Vous ne trouverez en lui rien du tribun. Son éloquence parlementaire est calme, mesurée, élégante. Il soutient les thèses les plus abracadabrantes avec un rare sang-froid. On le croit absolument convaincu, et il l'est, à la manière des hommes d'étude.

Maffi, l'ouvrier typographe de Milan, est le premier homme du peuple qui ait siégé au Parlement italien. C'est un petit homme à la physionomie éveillée. Il parle beaucoup et souvent. Il semble faire la gageure d'étonner le Parlement par ses théories et l'allure paradoxale, souvent scandaleuse, de ses discours incendiaires, étudiés et appris de sang-froid.

Au delà de Maffi, il n'y a plus rien à l'extrême gauche. Avant de la quitter cependant, jetons un regard à quelques grands seigneurs qui en sont l'ornement. Vous voyez ce beau jeune homme, de petite taille, mais élégant, à la figure spirituelle. C'est le prince don Maffeo Sciarra Colonna, député d'Aquila. Nous ferons plus ample connaissance avec lui et avec son journal *la Tribuna*. A la Chambre, il parle peu, mais il dispose d'une

grande influence, et s'il parle, c'est toujours pour dire quelque chose. Le ministère n'aime pas le voir demander la parole.

Le duc de San Donato est bien reconnaissable à sa rotondité démesurée, à son air essoufflé, à sa voix bruyante. C'est un des types les plus populaires de Rome et de Naples. Il a eu quelques mésaventures dans sa gestion municipale de Naples; mais, sous ce beau ciel, on a tant d'indulgence!

Regardez encore vers l'extrême gauche cet homme pâle et distingué. Vous l'avez rencontré au théâtre, au Corso, dans un brillant équipage, à tous les *ricevimenti*. C'est l'homme universel, le prince Balthazar Odescalchi, dont je vous parlerai aussi comme homme du monde. C'est un radical catholique. Le catholicisme, il le tient de sa pieuse mère, bien plus que de son cousin Czacki. Le prince Odescalchi parle souvent et avec une élévation presque contemplative. Il tient pour le socialisme, mais un socialisme d'État. Il traite, d'ailleurs, la politique, comme les beaux-arts, en *dilettante* et en grand seigneur. Dans son histoire, il y a un épisode lugubre : l'élection de Luciani, celui qui, dit-on, stipendia l'assassin de Raphaël Sonzogno, et qui expie cette complicité au bagne de Nisida. Le crime de ce déplorable protégé a jeté

un voile sombre sur le visage du prince Balthazar.

Ne vous attendez pas à chercher dans les traits de Menotti Garibaldi une ressemblance avec son glorieux père. Il siège par extraordinaire; car, d'ordinaire, il habite sa belle propriété, où il se livre à l'agriculture. C'est l'homme sage de la famille. Sa femme, comtesse Bideschini dell' Olio, est une aimable mère de famille.

A droite, la place de Marco Minghetti est vide comme celle de Garibaldi.

Avec lui est mort aussi ce qu'on appelait le parti de droite. Minghetti était le type le plus accompli du doctrinaire italien. Ministre libéral de Pie IX, il était passé ensuite au camp de Charles-Albert. Les lettres de Cavour attestent qu'il considérait M. Minghetti comme le plus éminent de ses lieutenants. C'est peut-être pour cela que Victor-Emmanuel a toujours mis beaucoup de réserve dans sa confiance en lui. Le roi Humbert se fiait entièrement à un homme dont il avait pu apprécier le désintéressement, l'élévation d'esprit et le dévouement à la maison de Savoie.

Il y a des charmeuses dans le monde parlementaire italien : voici, dans une tribune, Mme Grazia Pierantoni, fille de M. Mancini. Elle écrit des nouvelles, qui font les délices des jeunes filles; à

côté d'elle, sa sœur la belle Leonora Gennini, veuve qui n'accepte aucune consolation ; malgré sa beauté, elle est éclipsée par Flora Piccoli, la plus jeune des filles de M. Mancini. Celle-là est une musicienne accomplie ; belle, savante, elle adore son mari.

Quant à son père, il reste isolé à son banc. Autrefois l'un des hommes les plus populaires de l'Italie méridionale, il traîne péniblement les lourdes responsabilités de la triple alliance avortée et de Massaouah ! Quel châtiment pour un si aimable politique, pour le prôneur de l'arbitrage international et des congrès de la paix !

Qui vous nommerai-je encore? Le centre ministériel n'a guère d'illustrations ; mais il est riche en grands noms : voici le prince d'Avella, don Fabrizio Colonna, figure d'officier de cavalerie ; le prince de Teano, Gaetani, duc de Sermoneta, habile musicien (que d'harmonie et de musique dans cette Chambre !) ; c'est un géant : dans une foule, on croit qu'il est à cheval. Qui encore? Cet ex-bel homme, c'est l'ancien président Farini, qui démissionna pour prendre une retraite dans laquelle on ne l'a pas laissé. Il a été l'un des chefs de la gauche et il n'a tenu qu'à lui, par deux fois, d'évincer M. Depretis, quand celui-ci a commencé

à se rapprocher des centres. Il est maintenant au Sénat, où on s'attend à le voir monter au fauteuil de la présidence, à la nouvelle législature. Farini a été remplacé par l'excellent et terne président Biancheri, qui s'impatiente pourtant au moindre brouhaha, et agite sa sonnette sans motif apparent.

Mais vous vous ennuyez dans cette assemblée triste et froide. Vous reviendrez quand M. de Robilant donnera sa démission. Alors la séance sera plus animée.

QUINZIÈME LETTRE

LES MINISTRES DANS LE MONDE

Mon jeune ami, comme je vous ai déjà parlé, à propos du *Sénat* et de la Chambre *des Députés*, de la plupart des hommes politiques italiens, pour ne pas retomber dans des redites, je ne ferai que dessiner ici la silhouette de quelques présidents *du Conseil.*

Ainsi que je vous l'ai déjà dit, dans aucune autre grande capitale la vie mondaine et la vie politique ne sont aussi séparées qu'à Rome. Les circonstances les rapprochent-elles un moment? Elles ne paraissent s'y prêter que pour se gêner d'abord et se bouder ensuite. Aussi, y a-t-il un grand nombre de notabilités parlementaires et de

personnages importants dans l'État que l'on a fort peu de chances de rencontrer dans le monde. Depuis l'avènement de la gauche en 1876, la plupart des ministres fréquentent à peine les salons officiels. Au point de vue mondain, il n'y a donc pas grand'chose à dire des hommes politiques. Cependant j'estime qu'on s'expliquerait incomplètement la grande situation que M. Depretis s'est faite, dans son parti et dans l'État, si l'on n'avait pas (comme moi je ne l'eus que trois ou quatre fois, aux bals de la cour ou des ambassades) l'occasion d'observer de près l'attitude de ce personnage sorti des rangs du peuple dans un gros bourg du Piémont et élevé dans Rome au faîte du pouvoir. Chez ce vieillard de haute taille, à la longue barbe blanche, au regard pénétrant et calme sous ses lunettes à monture dorée, à l'aspect sévère sans austérité, affable et réservé à la fois, l'idée du suprême magistrat populaire et celle du principal conseiller de la couronne s'harmonisent sans se confondre. Rien du courtisan, mais rien non plus d'une vanité qui se pavane et s'impose.

En l'observant, je me disais : *Si parva licet componere magnis*, il en est de ce qu'on nomme le « grand monde » dans un État démocratique, qui garde pour chef un roi de bonne et vieille race, ce

que Cavour a dit de l'Église : Le respect mutuel des convenances et l'accord ne peuvent s'entretenir que par la séparation. En France, où l'on s'est obstiné à appliquer un « régime concordataire », les résultats ont été bien plus décevants encore que ceux de la fameuse alliance du trône et de l'autel. N'est-ce pas M. de Rémusat qui a dit quelque part : « La haute société française a été bien rarement, depuis la Révolution, unie de cœur avec le gouvernement de la France. Même sous la Restauration, malgré le principe de la légitimité, cette union n'a jamais été que courte et précaire ; à plus forte raison sous la monarchie de Juillet, que le grand monde trouvait trop libérale, sous l'Empire, trop démocrate, sous la République, trop démocratique et trop libérale à la fois. Il serait intéressant de montrer ces diverses oppositions se formant et se défaisant tour à tour, car elles ont contribué à l'avortement de tous les régimes, à la déconsidération de tous les pouvoirs. »

Les velléités de contrefaire le « faubourg Saint-Germain » n'ont pas manqué dans la période toute piémontaise qu'on peut appeler l'adolescence de l'Italie nouvelle : à Florence et à Rome elles ont reparu sous d'autres aspects. J'ai dit ailleurs comment le comte de Cavour avait pris les choses

de haut. Par contre, malgré la situation de sa famille, qui était de la plus ancienne noblesse du Piémont, et l'autorité qu'il exerçait sans conteste dans le monde officiel, il ne réussit pas à confondre les deux éléments disparates dans une seule et même bonne compagnie, comme il les avait amalgamés dans le grand parti national pour l'accomplissement de ses desseins. Il faut dire que le milieu dans lequel il opérait, la simplicité des mœurs bourgeoises et une certaine fierté qui vient sans doute aux classes moyennes des traditions républicaines du moyen âge, se sont autant opposées à la fusion, que les préjugés et la morgue des gens titrés.

C'est plus tard, à Rome, que les prétentions de la *gente nuova* (comme l'Italien appelle gracieusement les « parvenus ») ont mis la Cour entre deux feux et failli un moment transporter les querelles de cérémonial des antichambres dans la Chambre.

La condescendance extrême du Roi et de la Reine, secondée par le tact de feu le comte Panissera et du comte Vicone, n'auraient peut-être pas eu raison de ces fastidieux et ridicules tracas, si les vicissitudes ministérielles n'avaient replacé M. Depretis en situation de trancher, pour le bon

exemple, des querelles qui, par leur frivolité même, échappent aux préceptes des sages.

Si violentes que soient les invectives des adversaires, si contestés que soient les talents et les capacités d'un homme dont la longue carrière, active, honorable, triomphante en définitive, n'a pas eu un seul jour d'éclat et demeure dépourvue de toute gloire, la figure de M. Depretis reste marquée pour l'histoire de deux traits enviables, la simplicité des mœurs et la gravité de la tenue. Ceux qui l'ont vu débuter à Turin avec le régime constitutionnel en 1848, me disaient qu'il n'avait jamais été jeune. Bien qu'il siégeât à l'extrême gauche, son nom n'avait jamais retenti dans les séances orageuses de cette époque troublée. Il passait pour avoir des doctrines très avancées, mais un esprit trop critique et un caractère irrésolu. Travailleur consciencieux et infatigable, on peut dire qu'il a monté pas à pas dans la considération de ses concitoyens; mais M. de Cavour, le tenant pour un affilié de Mazzini, s'est très longtemps défié de lui, tout en faisant cas de ses aptitudes administratives. Si son élévation dans la carrière politique en fut retardée du temps des *modérés*, aux yeux de la démocratie cela ne lui a pas nui : le manque de ce haut patronage, que

les favorisés n'ont pas toujours justifié, l'a fait mieux paraître ce qu'il est réellement, le fils de ses œuvres. Or, c'est là et à bon droit le mérite suprême des notabilités démocratiques, celui qui donne à la popularité la base la plus solide. Elle devient durable lorsque, fait encore plus rare, l'homme qui est arrivé au sommet ne renie pas son origine, les gens de sa condition et les habitudes des temps difficiles. M. Depretis joint à la parfaite régularité de sa vie privée, à la dignité modeste de sa vie publique, une grande indulgence pour les faiblesses des autres, si bien qu'on affirme que les services publics ont beaucoup souffert de sa facilité à accepter les associés de sa politique et à choisir les agents de son administration.

Cela le distingue de celui de ses prédécesseurs dont l'austérité est demeurée proverbiale, le docteur Giovanni Lanza, qu'on a vu, président du conseil en 1870, fondre en larmes à la nouvelle des désastres de la France. Celui-ci, président de la Chambre, ou premier ministre, collier de l'ordre de l'Annonciade, logé en garni à quelque quatrième étage, à Rome, comme à Turin ou à Florence, dînait à prix fixe dans la salle commune d'un restaurant de second ordre. Véritable Cin-

cinnatus parlementaire, chaque fois qu'il redescendait du pouvoir, il retournait à la culture de son tout petit domaine aux environs de Casal. Observateur scrupuleux de ses devoirs de député, pour subvenir aux frais du dernier séjour qu'il fit à Rome, il vendit son unique paire de bêtes de labour. D'accord avec sa dernière volonté, sa veuve n'a accepté de l'État ni pension ni subsides. A l'opposé de M. Depretis, on accusait M. Lanza de faire quelque parade de son austérité et de se poser en censeur intraitable de ses collègues et de ses rivaux.

Urbano Rattazzi allait peu dans le monde, mais il y portait une grande correction d'attitude personnelle.

La tenue modeste, l'absence de mondanité et d'apparat n'ont pas été l'apanage particulier des ministres sortis des rangs de la bourgeoisie. On en a loué les mérites dans les Cavour, les Ricasoli, les d'Azeglio, les La Marmora, les Alfieri, les Dizambrois, les Peruzzi, les Capponi, les San Martino, les Caracciolo et tant d'autres, qui ont rendu populaires dans l'Italie nouvelle les noms les plus illustres des anciens temps.

Accoutumée à de tels exemples, on ne peut s'étonner que l'opinion publique se soit montrée

sévère pour les rares exceptions qui ont blessé parfois ses regards. Mais pour ceux qui, comme votre serviteur, « en ont vu bien d'autres ! » la comparaison les porte à l'indulgence.

SEIZIÈME LETTRE

LA POLITIQUE ITALIENNE

Un article célèbre de M. Bonghi, dans la *Nouvelle Anthologie*, débutait ainsi le 16 septembre 1886 :

« Le spectacle de l'Europe est triste, triste pour les gouvernements, triste pour les peuples, il est triste pour les classes qui par la plume et par l'autorité dirigent, triste chez les classes qui sont dirigées, — on me l'a assez reproché, et dans mon pays et au dehors ; — il m'a toujours paru que l'année 1870 n'avait point été heureuse pour la paix et la civilisation de l'Europe ; l'acquisition même de Rome, complément nécessaire et légitime de la

nationalité italienne, a été endommagée par l'influence des événements d'alors, et nous l'éprouvons encore.

« Je ne veux pas dire ici ni rechercher à qui revient le plus de faute dans les changements considérables qui se produisirent à cette époque dans le rapport des forces des grandes puissances du centre de l'Europe; il me suffit de constater les effets. Et les effets ont été en somme de laisser entre ces puissances un levain éternel de guerre et de discorde que rien ne pourra jamais apaiser. C'est à cette année fatale que nous devons l'absurdité étonnante de l'excès toujours croissant des dépenses militaires qui rongent, et par les impôts et par les œuvres détournées du travail fécond, l'avenir économique des nations, et qui ont une si grande part dans les désordres sociaux qui les troublent. On doit à cette fatale année que l'accord des États civilisés de l'Europe se soit pour ainsi dire dissous, de sorte qu'il n'existe plus rien, qu'ils sentent en quelque sorte au-dessus d'eux, lorsqu'il prend envie à l'un d'eux de violer le droit d'autrui et qu'il en a la force. On doit à cette année fatale que l'Europe ait perdu tout idéal de concorde et de justice, dans lequel elle se berçait depuis tant d'années, à telles enseignes qu'un idéal semblable lui

paraît insipide et a été remplacé dans l'opinion générale par le sentiment que tout doit être jugé au point de vue de l'intérêt, et que les gens sensés sont impuissants à faire écouter une autre voix. »

Voilà une grande et noble protestation acquise à l'histoire contre le triomphe du droit primant la force. Qu'un diplomate, qu'un homme politique français ou russe aient écrit ou pensé ainsi, que l'un ou l'autre aient traduit l'impression désolée qu'ils éprouvent à subir une oppression de toutes les heures dans les déterminations les plus intimes du gouvernement de leur pays, cela se concevrait encore; mais qu'un Italien soit ce douloureux analyste de l'état morne de l'Europe, il y a là une démonstration de plus du malheur de la défaite française.

Celui qui, sans l'avoir complètement préparée a aidé l'alliance de l'Italie avec les austro-allemands, M. Minghetti, est mort au cours de cette publication. Sa mort me force à modifier la forme d'un jugement qui ne peut plus avoir le même intérêt actuel. Elle dégage l'homme et laisse aux événements leur signification intégrale.

Vous verrez combien il est difficile de classer ces hommes d'État italiens en anti-français et en anti-allemands. Je veux vous redire une conversa-

tion que j'eus un jour à ce propos avec l'un de mes collègues italiens qui fut très lié avec Cavour.

« Il y a tel Italien qui a personnellement toutes les sympathies pour la France et toutes les antipathies pour l'Allemagne et qui n'en rejette pas moins la politique que tous ceux qui ont gouverné la France depuis cinquante à soixante ans, hormis Napoléon III, ont prétendu et prétendent imposer à l'Italie. Si, reprenant le système de Cavour, la France avait adopté le plan proposé par M. de Beust, après Mentana et laissé les Italiens aller à Rome, M. Minghetti, M. Visconti Venosta et *tutti quanti*, qui ont, les uns favorisé, les autres subi l'entente avec l'Allemagne, seraient restés, en vrais disciples de Cavour, fidèles à l'alliance française. La voie opposée, dans laquelle on sait bien qui a entraîné la France, l'a menée à se trouver presque sur tous les points en contradiction avec les intérêts et les idées essentielles de la politique italienne.

La contradiction la plus grave pour le moment est celle-ci : la France peut, par un prodige de sagesse, ne pas provoquer la guerre de revanche : elle ne peut pas ne pas souhaiter que la guerre éclate pour saisir l'occasion de reconquérir la Lorraine et l'Alsace. L'Italie ne trouverait dans l'ad-

jonction du Trentin et de l'Istrie que la plus mince des compensations aux charges énormes que la guerre lui imposerait, aux dangers incalculables auxquels elle serait exposée en cas de défaite. Il n'y a que M. Crispi, de tous les politiques de quelque renom, qui rêve d'*aventures internationales*. Ni M. de Robilant, ni le roi lui-même, à l'heure qu'il est, n'ont aucune idée de pousser à un conflit. Mais tout politique sérieux en Italie veut que le gouvernement d'abord fasse tout ce qui dépend de lui pour prévenir le conflit et, si le conflit venait à éclater, se range du côté auquel on assure des avantages bien déterminés et importants. De la valeur de ces avantages éventuels, les Italiens sont les seuls juges. Jusqu'à présent, la France n'a pas été en état d'en offrir. Tout ce que peut faire l'Italie, c'est de s'abstenir de toute alliance offensive, de toute provocation : c'est ce qu'elle a fait et ce qu'elle persiste à vouloir faire.

M. Minghetti usa de son influence, en 1873, sur Victor-Emmanuel, pour l'amener à faire le voyage de Vienne et le voyage de Prusse. C'est M. Bonghi qu'il faut interroger pour savoir ce que ces voyages et les alliances qui en sont résultées ont rapporté à l'Italie. Une chose peut-être : le rapprochement entre M. de Bismarck et le Vatican. Jusqu'à présent,

voilà tout le bagage des profits de la triple alliance pour la péninsule. Ce qu'on appelle en Italie l'orientalisation de l'Autriche rapportera-t-elle davantage? Beaucoup de gens le croient, surtout les Méridionaux, les Napolitains, qui veulent les conquêtes sous toutes les formes diplomatiques ou militaires, qui sont les ardents propagateurs de l'extension coloniale. Les gens du Nord, les Piémontais, sont restés sages, et bien souvent la politique italienne extérieure n'est que le résultat des deux courants qui entraînent le pays tantôt vers les idées du Nord, tantôt vers celles du Midi.

L'apport le plus fructueux peut-être des hommes d'État piémontais à la politique italienne, a été, avec la fermeté du loyalisme dynastique, l'esprit de mesure et la vue calme et prévoyante des possibilités du moment. Ç'a été longtemps la qualité maîtresse de M. Depretis, celle qui l'a mis et l'a maintenu à la tête du gouvernement du roi Humbert; mais il semble que l'âge l'ait rendu téméraire et, en ce moment, peut-être pour retrouver une influence nouvelle sur le monarque qui se lasse un peu, il paraît tout prêt à suivre M. de Robilant et le Roi sur le terrain des aventures internationales.

Le roi Humbert, hanté par l'esprit guerrier de sa race et enivré par les flatteries prussiennes,

s'est lancé dans la politique coloniale et les expéditions africaines. On n'a pas oublié que M. Depretis, si sobre d'ordinaire de programmes et surtout de déclarations en fait de politique extérieure, avait été, après les affaires de Tunis et au début des complications égyptiennes, très explicite pour réduire aux expansions économiques et commerciales les ambitions coloniales de l'Italie. Le Roi lui-même, un moment, a renoncé à ses projets favoris. C'est que M. Depretis, qui manque d'initiative et de résolution pour diriger l'opinion, qui répugne à la lutte corps à corps avec ses rivaux et ses adversaires, qui a peu de goût pour défier l'opposition et la briser, excelle par contre à user ses collègues compromettants et fastidieux, à tirer parti du temps, des choses et des hommes, à exploiter la chance en un mot. Et sa plus grande chance a été que la politique générale en Europe aussi bien que l'état des esprits en Italie, ne lui aient jamais créé, depuis qu'il est seul à diriger le cabinet, une de ces situations qui réclament la promptitude et la hardiesse des résolutions, des engagements précis et à longue portée.

Un observateur superficiel aurait jugé la nature du comte de Robilant incompatible avec celle de M. Depretis. Elle l'eût été sous l'ancien régime,

quand l'antipathie du bourgeois et du noble était le trait le plus saillant de l'esprit public en Piémont. Aujourd'hui, il est resté à peine des traces de cette antipathie dans les potins des cercles et des boudoirs de province.

Quand le comte de Robilant est arrivé au pouvoir, ce n'était point dans la politique extérieure, comme on a dû le croire au dehors, qu'on s'attendait à lui voir jouer un rôle actif et prépondérant. On aimait à le considérer parmi les conservateurs comme un héritier présomptif à poigne de la présidence du conseil. M. Nicotera s'était offert à lui et en avait été agréé comme l'associé et en même temps le répondant auprès de la gauche méridionale. M. Depretis s'est associé le comte de Robilant surtout comme le contre-pied le plus complet de M. Mancini dans les relations diplomatiques. Quant à la situation parlementaire et aux allures autoritaires du général, le président du conseil a laissé aux circonstances le soin de les modifier et de les améliorer.

A la première crise prévue du cabinet, M. Depretis s'est tenu à l'écart et a conseillé au Roi de se passer l'envie d'une combinaison Robilant-Nicotera. Deux jours suffirent pour dessiller les yeux du souverain et de son chef de cabinet *in*

petto. M. Nicotera a été rejeté dans une alliance forcée avec M. Cairoli, alliance qui me paraît pour les deux un leurre dans l'avenir et l'immobilité dans le présent.

Cette perspective momentanée des honneurs, mais aussi de la responsabilité suprême, n'avait jamais eu pour le général diplomate des attraits sans mélange. Il a le caractère piémontais, dont les traits principaux sont l'ambition sans présomption, énormément d'amour-propre, très peu de vanité, le souhait ardent du succès, mais encore beaucoup plus le souci d'éviter les déconvenues et un échec. La préoccupation dominante des gens qui ont une haute situation personnelle à garder, est de ne pas la risquer contre une situation officielle, souvent précaire, toujours chanceuse.

A la reconstitution du ministère Depretis, M. de Robilant s'est, avec beaucoup de désinvolture et de tact, renfermé dans son département et accommodé du rôle de premier et intime lieutenant du président du conseil. Jamais il n'a songé à aller ni à Varzin ni à Gastein. Cela eût dépassé la limite que son chef a fixée à l'adhésion de l'Italie et à l'entente austro-allemande.

M. Depretis n'entretiendra jamais, *sciemment* du moins, aucune illusion du gouvernement français

touchant des perspectives de guerre. Il est démocrate, libéral et trop patriote italien de la vieille école pour cela; mais, par conviction et par sentiment, il n'y a peut-être pas trois hommes d'État de premier ordre en Italie plus attachés que lui à entretenir avec la France des rapports aussi bons que possible. D'autres en parleront davantage. nul ne le désire plus que lui.

Dans l'esprit de M. Depretis, la politique intérieure de l'Italie prime la politique extérieure. Il a besoin de la paix pour accomplir les réformes administratives et sociales qui doivent assurer pour longtemps l'alliance de la monarchie et de la démocratie : et aussi, il faut bien le dire, pour que les finances soient en état de subvenir à cette prodigalité de travaux publics et de faveurs de toute sorte qui ont, hélas! une si large part dans l'entretien d'une majorité à la dévotion du Gouvernement.

M. Minghetti, jusqu'à sa mort, a prêté à M. Depretis le concours le plus désintéressé et le plus actif. C'est lui qui inspira naguère, de la retraite où le condamnait dans l'Oberland une maladie inguérissable, cet article de l'*Opinione* que la presse italienne, presque unanime, a reproduit et commenté.

Il était intitulé : « Les deux partis *possibles* et *désirables*. » Voici l'exposé de cet article. On y traçait d'abord le programme des démocrates rationnels dont M. Cairoli serait de droit le chef suprême. Par goût autant que par nécessité parlementaire, la première pensée de ce groupe est d'attirer à lui l'extrême gauche, dirigée aujourd'hui par des « jeunes » de grande valeur, comme MM. Fortis, Ferrari, etc. A l'encontre de Crispi et Nicotera, ces messieurs rejettent toute union stable avec l'Allemagne et avec l'Autriche qui contrecarrerait et gênerait leurs aspirations d'agrandissement et d'annexion. Ils nourrissent des projets d'alliance avec la France et l'Angleterre.

Si ces projets sont chimériques, comme ils le reconnaissent eux-mêmes, dans l'état actuel de l'Europe, ils tiennent à réserver complètement l'avenir par une politique que l'on appelle des *mains nettes*, qui ne s'engage et ne se lie avec personne et se contente de manifestations de sympathie pour la France. Cette sympathie se transformerait en alliance le jour inévitable, disent les démocrates rationnels, où les complications européennes fourniraient l'occasion de la guerre de la revanche. Par suite ils laisseraient se faire librement la pro-

pagande irrédentiste. Cette propagande ne trouverait plus d'aliment en agitations et en manifestations illégales, du moment que la tolérance, la connivence même de la politique gouvernementale lui laisserait un essor libre et pacifique.

Dans les rangs de ce parti, les mesures radicales de finances, telles que l'impôt progressif, s'appliqueraient et les lois nettement socialistes pour l'assistance et la protection des classes ouvrières se feraient, mais à mesure des besoins et avec modération.

Le cas est prévu dans le groupe Cairoli où, par représailles, les puissances favoriseraient les menées réactionnaires du Vatican et des conservateurs cléricaux. La réplique est toute prête, le gouvernement italien substituerait à la formule de Cavour, chère aux libéraux et aux modérés : « l'Église libre dans l'État libre » le système de « l'Eglise surveillée par l'État libre ».

L'*Opinione* exposait ensuite le programme de la majorité qui s'est ralliée dernièrement à M. Depretis et qu'elle qualifiait de parti national-libéral, réminiscence allemande de M. Minghetti. Ce parti a sa base dans le maintien de la paix et est prêt à seconder les efforts des grandes puissances qui s'y emploient, car il considère la paix comme in-

dispensable pour relever le pays de la dépression économique dont il souffre et pour donner, soit à ses finances, soit à ses ressources militaires, un développement convenable. Il est évident qu'une telle politique réserve au Gouvernement toutes les initiatives et pose des limites, sinon vexatoires ou très sévères, du moins fermes et déterminées aux partis avancés. Elle est faite pour assurer l'entente avec l'Allemagne et avec l'Autriche.

Elle ne comporte, pour le moment, aucun projet d'agrandissement territorial, mais elle exige le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée et elle réserve toutes les revendications et les compensations en cas d'extensions de l'Allemagne et de l'Autriche. La paix ainsi sauvegardée, l'Italie entend demeurer pleinement indépendante dans ses relations avec les autres puissances.

Les partis entrent-ils dans le cadre systématique que leur tracent les écrivains politiques? J'en doute fort, et M. Minghetti, le premier, n'eût pu entrer dans le cercle qu'il délimitait, lui qui a eu tant de fluctuations parlementaires. La preuve d'ailleurs est que sa mort a eu le singulier effet, sur ses amis personnels et sur ses disciples, de briser le seul lien susceptible de les rattacher au ministère Depretis. Elle les a livrés à un isolement

tel que, s'ils ne rentrent pas dans le giron de la majorité, leur action sur la Chambre demeurera stérile. M. Bonghi, avec sa verve et sa franchise habituelles, a, depuis la mort de M. Minghetti, très nettement défini cette situation dans ses articles de la *Nouvelle Anthologie*. M. Minghetti était, par l'élévation de son esprit, la pénétration de son jugement, la variété de ses connaissances, un homme d'État de premier ordre. Il n'a jamais eu, il est vrai, la puissance d'une grande initiative, ni le génie du commandement, mais nul n'était aussi apte que lui à saisir sous tous ses aspects, une situation, et à en tirer le meilleur parti possible avec un sentiment patriotique très pur qui ne s'est jamais démenti. Sa droiture d'intention était entière, ainsi que son désintéressement personnel, reconnu par ses adversaires eux-mêmes.

Un autre a plus résolument que lui engagé l'Italie dans l'alliance allemande, c'est M. Sella. Ce n'est pas non plus M. Minghetti qui a donné l'impulsion majeure au *transformisme* à l'intérieur, c'est M. Depretis, mais il se rendit compte, mieux que personne, de ces deux moments psychologiques, et il en fit ressortir tout ce qu'il crut pouvoir servir à la cause de la monarchie libérale en Italie, telle qu'il la comprenait.

On ne peut douter que l'émotion qui saisit M. Depretis, en visitant M. Minghetti à son lit de mort, ne fut sincère. Le président du conseil reste seul pour continuer la tâche de constituer et de maintenir un parti de gouvernement progressiste et modéré à la fois, tel qu'il en faut à une société démocratique de notre temps pour ne pas verser dans le radicalisme ou la dictature.

Sans aventurer des pronostics, les vieux libéraux italiens envisagent avec une certaine confiance la situation politique à l'intérieur. Ils supposent que les ambitieux seraient mal venus à afficher leurs prétentions, là où M. Minghetti s'abstenait de faire valoir des titres très réels. L'opinion publique, d'ailleurs, commande aux partisans de M. Minghetti de suivre la voie dans laquelle il les avait engagés; tout recul de leur part vers la droite anéantirait leur action.

Des évènements imprévus ont modifié la politique italienne ces dernières années, sa politique coloniale groupant artificiellement à certains jours des éléments de droite et d'extrême gauche dans la même répulsion des aventures.

La politique internationale de l'Italie eut toujours dû rester dans les limites que lui assignait l'engagement solennel pris par Cavour au nom des

Italiens, lorsqu'il réclamait pour eux l'indépendance et l'unité : l'Italie élevée au rang de grande puissance eût été un gage de justice, de liberté et d'équilibre dans le concert européen. Cavour mort, ce n'est pas le grand parti modéré, héritier de sa politique, qui eût manqué à sa parole, mais le faisceau des puissances qui auraient dû être libérales s'est désagrégé. L'impéritie et le cléricalisme d'une part, de l'autre l'orgueil et la cupidité effrénés servis par une diplomatie astucieuse et sans scrupules, ont bouleversé la scène de l'Europe et la distribution des rôles politiques. Il n'en est peu ou point resté à la jeune Italie. La devise appropriée à sa situation était bien : *Modestia cum dignitate*. Le marquis Visconti Venosta en trouva l'expression plus heureuse dans son : *Indipendenti sempre, isolati mai.*

On chercherait difficilement deux tempéraments plus dissemblables que ceux du comte de Cavour et du marquis Visconti; mais leur esprit se rapproche sur deux points essentiels : une foi entière et inébranlable dans la liberté; une singulière sagacité pour pénétrer les situations et apprécier le parti qu'on en peut tirer. M. Visconti Venosta, s'il n'a pas toujours su imposer ses vues, ne s'est jamais abandonné aux illusions de ses collègues ou

de ses successeurs au sujet de l'entente allemande et des avantages qui pouvaient en revenir à l'Italie. Renversé du pouvoir en 1876, j'imagine qu'il a dû rarement envier, depuis, ceux qu'il voyait écrasés sous le poids d'une situation dont il connaissait les amertumes.

Pour que l'Italie eût pu faire valoir toutes les forces qui sont dans sa nature, il aurait fallu le relèvement de la France et de l'Autriche-Hongrie, l'action persévérante et décidée de l'Angleterre dans la politique continentale, toutes choses reléguées parmi les utopies depuis 1870. En attendant, il fallait vivre, l'essai loyal (du côté de l'Italie s'entend) de l'alliance allemande a eu au moins l'avantage de dissiper bien des illusions, de dessiller les yeux de ceux qui ne sont pas volontairement aveugles.

M. de Robilant lui-même doit savoir maintenant à quoi s'en tenir. L'invite que le *Popolo romano* adressait, à la fin de 1886, à l'Angleterre — si peu considérée jusqu'ici à la *Consulta* — a un moment semblé indiquer que le général comte avait peu d'espoir de voir la démocratique Italie admise au rang des monarchies avec lesquelles seules le chancelier germanique daigne traiter. M. de Robilant soupçonne aujourd'hui peut-être que, même

pour les relations internationales, les gouvernements parlementaires, si mal vus qu'ils soient à Berlin, ont du bon.

Je vous ai parlé de la politique italienne vis-à-vis de la papauté dans mon chapitre sur le Vatican. A chaque instant, vous découvrirez la clarté de mon jugement à cet égard. Je vous citerai d'ailleurs un exemple qui vous donnera foi dans mes appréciations.

L'an dernier, on célébrait à Bergame l'anniversaire de l'entrée des Italiens à Rome en 1870. M. Spaventa, le plus illustre vétéran des Napolitains unitaires et monarchistes, de ceux qu'on appelait à Naples, en 1848, les *carlalbertistes* (bien que l'un des chefs les plus énergiques de l'extrême droite, il est très connu pour ses opinions anticatholiques et du plus pur rationalisme); M. Spaventa, dis-je, le 23 septembre dernier, appelé par ses électeurs, faisait devant un public enthousiasmé une conférence solennelle sur la chute du pouvoir temporel et sur les conséquences de cet événement pour les relations internationales de l'Italie. Il démontrait que, sauf l'affaiblissement qui en résultait des éléments conservateurs dans la machine constitutionelle, le pays n'avait qu'à se louer d'avoir persévéré dans le système libéral de

Cavour de la séparation de l'Église et de l'État et du refus de conciliation de la part du Saint-siège. Une *entente parfaite* avec un pouvoir naturellement autoritaire et immobile eût gêné, selon M. Spaventa, l'heureux et puissant développement de la liberté et de la démocratie; d'autre part, l'attitude, sinon de révolte ouverte, du moins de protestation constante de la papauté, a rassuré les catholiques de l'univers sur la parfaite indépendance de l'autorité religieuse. *Une réconciliation entière eût toujours fait soupçonner le Saint-père d'être devenu un sujet*, un citoyen tout au moins du royaume d'Italie. Est-ce bien ce que je vous ai dit et ce qui a soulevé contre moi tant d'indignation?

M. Spaventa, puisque je le cite, me permettra de terminer par quelques mots sur la politique coloniale de l'Italie. Collègue de MM. Bonghi et Visconti Venosta dans le dernier cabinet Minghetti, M. Spaventa, dans sa conférence de Bergame, appelait « vanités rhétoriques les prétentions coloniales de renouer les aspirations éventuelles de l'Italie aux traditions de l'empire romain ». Sans aller, comme M. Bonghi, jusqu'à demander l'abandon pur et simple de Massouah, M. Spaventa adjurait le gouvernement de son pays de s'inspi-

rer des principes modernes de civilisation plutôt que des idées antiques de conquête.

Un passé glorieux chez un peuple fier qui se souvient est parfois un mirage dangereux qui égare l'avenir.

DIX-SEPTIÈME LETTRE

MARINE ET GUERRE

I

MARINE

L'Italie, unifiée au lendemain de 1870, ayant le droit de réclamer sa place dans le concert des nations, dut conquérir, après son unité politique, son indépendance militaire. La tâche était considérable. Mais l'effort exigé par l'organisation simultanée de ses forces de terre et de mer ne dépassait ni le patriotisme de la nation, ni le talent de ses hommes d'État.

Quand les différentes provinces de la Péninsule

se groupèrent sous le sceptre de Victor-Emmanuel, la marine du nouvel État se trouva formée de la flotte sarde, de la flotte napolitaine et d'un certain nombre de navires de la flotte sicilienne. Tous ces bâtiments étant, pour la plupart, de construction ancienne, ne pouvaient pas même servir de noyau à la flotte nouvelle qui devait donc être tout entière reconstituée, et, par conséquent, exiger de lourds sacrifices. De plus, l'époque était lointaine où l'État italien serait en possession de ces instruments de guerre.

Cependant, l'administration de la marine déploya une activité si prodigieuse que, grâce à ses efforts, dès 1866, le gouvernement italien possédait une force navale déjà importante et un matériel flottant évalué à 200 millions environ.

Mais, de 1866 à 1872, la marine italienne demeure stationnaire, et diminue par conséquent de près du quart de sa valeur, malgré l'industrieuse activité de l'administration navale, l'augmentation de la qualité ne pouvant compenser l'insuffisance du nombre.

Or, en 1872, pendant que l'amiral Riboty était ministre de la Marine, parut une série de brochures intitulées : *le Récit d'un garde-côte*, dans laquelle la France était représentée comme pré-

parant sa revanche aux dépens de l'Italie. L'émoi fut grand dans toute la Péninsule et gagna le Parlement.

On a de la peine à comprendre qu'il fallut cette brochure-panique pour qu'un pays qui possède 11 160 kilomètres de côtes, dont 1 600 appartiennent à la Sicile, 1 860 à la Sardaigne et 7 700 à la terre ferme et aux petites îles; dont 39 provinces sur 69 confinent à la mer et fournissent une inscription maritime de 204 000 hommes, sur lesquels 135 700 ouvriers de profession; dont le tonnage commercial s'élève à 1 044 000 tonneaux; qui compte dans son histoire tant de marins illustres, se soit, pendant de si longues années, désintéressé de sa marine.

Doit-on attribuer cette indifférence à l'humiliation causée par la défaite de Lissa, où la marine italienne, ayant à combattre non pas une marine de second ordre, mais de troisième, fut cependant défaite? Il est vrai que la marine autrichienne appartenait à un pays unifié de longue date et avait des traditions et des souvenirs. Un corps d'officiers, un personnel instruit ne se crée pas du jour au lendemain, à coups de millions. Le métier de marin ne s'apprend pas dans les livres.

A quelque cause qu'on puisse la rapporter, cette

indifférence existait, complète et inexplicable, chez ce peuple intelligent qui descend à la mer par trois versants.

Le rapporteur de la commission du budget pouvait dire ; en 1873 : « Il est un fait douloureux mais vrai : la marine n'est point populaire chez nous ; on en sent l'importance, oui, mais d'instinct et non pas par une conviction profonde et raisonnée ; il en est autrement des questions militaires, qui, au contraire, sont comprises à leur juste et entière valeur. »

Après la brochure-panique dont je vous ai déjà parlé, l'opinion, à l'égard de la marine, sortit de sa torpeur et trancha la question. L'amiral Riboty demandait 4 millions qui lui avaient été formellement refusés. A la suite de la brochure, les 4 millions furent votés par acclamation. Le ministre déclarant qu'ils suffiraient à peine à empêcher la flotte de périr, mais ne pourraient servir à la renouveler, la Chambre obligea le ministre à proposer, dans le budget définitif, les sommes nécessaires pour le renouvellement complet de la marine italienne.

Deux mois plus tard, à propos du projet de loi relatif à la création des établissements de Tarente, dont les travaux étaient estimés à 25 millions, sans

les fortifications, l'amiral Riboty, effrayé des dépenses, déclarait se contenter d'un port de refuge qui coûterait seulement 10 millions et demi. La Chambre répondit en votant 23 millions. Le ministère se reconnut impuissant à solder cette somme. L'amiral Riboty se retira et fut remplacé par l'amiral Pacoret de Saint-Bon, marin expérimenté et homme d'étude en même temps. Attentif à tous les progrès et à toutes les inventions, l'un des novateurs les plus déterminés de la marine italienne, l'amiral Saint-Bon avait prévu la révolution que devait amener dans l'architecture navale l'invention de la cuirasse, et, dès 1862, il avait jeté un cri d'alarme en publiant ses pensées sur la marine militaire et en démontrant l'inutilité de la construction de douze vaisseaux de ligne, annoncée par le ministère, malgré l'apparition de la cuirasse depuis deux ans.

Ces antécédents préparaient l'amiral Saint-Bon mieux que tout autre à la réorganisation de la marine italienne. Il sut se concilier la sympathie du personnel de la flotte et s'assurer sa collaboration. Son ardente conviction, sa parole entraînante dominèrent les hésitations du Parlement.

Devant ses électeurs de la Spezzia, après avoir montré la marine italienne moins bien traitée que la

plus petite marine européenne, il s'écriait : « Pauvre Cendrillon ! faut-il donc s'étonner que ses forces s'épuisent et qu'elle crie la faim. »

Répudier la routine, demander à la science de solides instruments de défense maritime au prix de dépenses modérées, tel fut le système de l'amiral Saint-Bon. Rien de superflu, rien d'inutile ; sur 73 bâtiments de tout rang qui composaient la flotte de guerre, à son arrivée aux affaires, d'un seul coup, il résolut d'en condamner 32. Déposé le 1er décembre 1873, ce projet d'aliénation ne figura cependant à l'ordre du jour qu'en février 1875. Il ne fut point accepté sans résistance par le Parlement ; M. Deyneris, ancien ministre de la Marine, M. Maldini, ancien officier de la flotte, exprimèrent hautement leurs inquiétudes ; mais d'autres soutinrent ce projet avec conviction et le Parlement prononça la radiation de 33 navires. Pendant cette période, l'amiral Saint-Bon avait achevé l'armement du *Duilio*, ce legs glorieux de l'amiral Riboty. Il dota la flotte de la lumière électrique, et imprima une grande activité à la construction des bateaux-torpilleurs.

Si la marine italienne atteint un jour le développement de puissance auquel elle aspire, elle le devra certainement à la passion, à la foi que l'ami-

ral Saint-Bon a mis à son service pendant son passage aux affaires. Le vice-amiral Pacoret de Saint-Bon, est un Savoisien qui a opté pour la nationalité italienne. On peut supposer qu'il ne nourrit pas des sentiments très sympathiques à la France, quoiqu'il ait encore sa famille et des intérêts à Chambéry, où il va souvent. Il est désigné par l'opinion et par son poste de chef d'état-major général, pour prendre le commandement, non de l'escadre actuelle, mais de l'armée navale qui serait constituée. L'amiral Saint-Bon se transporterait à bord d'un cuirassé avec tout l'état-major qu'il a actuellement sous ses ordres, au ministère. C'est un excellent système que nous n'avons malheureusement pas en France. L'*Italia* a été le type du cuirassé rêvé par l'amiral : autonomie, puissance d'artillerie, résistance des parties cuirassées et vitesse, c'est-à-dire l'idéal du navire de combat.

Le 15 mars 1876, le cabinet présidé par M. Minghetti se retirait, et avec lui, l'amiral Saint-Bon, léguant à son successeur le soin de continuer l'œuvre commencée.

Ce fut l'ingénieur Benedetto Brin, constructeur de l'*Italia*, qui prit le portefeuille de la Marine. Il avait été le collaborateur le plus savant, le plus

dévoué et le plus résolu de l'amiral Saint-Bon; il était désigné pour être son continuateur.

En effet, le 21 février 1877, le projet de loi organique du matériel de la marine militaire royale fut déposé sur le bureau de la Chambre; deux mois après, le rapport de la commission était terminé. Le 15 mai, la Chambre en adoptait les conclusions que le Sénat ratifiait et qu'un décret promulguait définitivement le 31 juillet 1877.

La transformation devait se faire dans une période de dix années, de 1878 à 1888; le bilan des dépenses était fixé à 146 millions, répartis en un crédit annuel de 12 605 000 francs, plus un crédit extraordinaire de 19 500 000 francs.

Le projet de loi adopté le 21 février 1877, fixait de la manière suivante le nombre des bâtiments de la flotte italienne.

1. *Flotte de guerre.*

16 bâtiments de première classe, aptes à tous les besoins de la guerre maritime;

10 bâtiments de guerre de seconde classe, affectés à quelques-uns des services spéciaux de la guerre navale et à la protection du commerce, tels que: navires de défense locale, croiseurs spéciaux,

stationnaires à l'extérieur et autres semblables;

20 bâtiments de guerre de troisième classe ou moindres, tels que : avisos, torpilleurs, petites canonnières et autres.

2. *Flotte de transport ou auxiliaire.*

2 transports ou bâtiments auxiliaires de première classe, jaugeant plus de 3000 tonneaux;

4 transports ou bâtiments auxiliaires de seconde classe, jaugeant de 1 000 à 3000 tonneaux;

8 transports ou bâtiments auxiliaires de troisième classe, jaugeant de 200 à 1000 tonneaux;

3. *Flotte d'usage local.*

12 bâtiments, destinés au service de police locale, ou de petit trafic dans les départements maritimes, jaugeant au-dessous de 200 tonneaux; en outre les bâtiments ou embarcations nécessaires au service des arsenaux.

En 1878, M. Brin quitta le ministère de la Marine, après avoir mis en chantier le *Lepanto*, cuirassé du même type que l'*Italia*.

La démission de M. Brin entrava la rapide exécution de la réorganisation ; après lui, cinq mi-

nistres se succédèrent : le vice-amiral de Brochetti, le député Ferracciu, le général Bonalli, l'amiral Acton et l'amiral Del Santo.

Cependant, malgré bien des doutes et bien des obstacles, suscités plus d'une fois au Parlement par les défenseurs des bâtiments cuirassés eux-mêmes, dont plusieurs ne voulaient pas qu'on dépassât la grandeur, les types du *Duilio*, le *Dandolo*, l'*Italia* et le *Lepanto* construits dans l'ordre que je viens d'écrire, furent achevés et lancés avec succès. Le dernier est encore en armement pour essais.

Le *Duilio,* que l'amiral de Saint-Bon considérait comme un inutile ponton, destiné à vieillir à l'ombre des oliviers de la Spezzia, eut un succès merveilleux, lors des essais faits en 1880. Il filait avec une vitesse incomparable et gagnait lui-même sa cause, devançant de plus d'une demi-heure le *Principe Amedeo,* jusque-là réputé le plus habile marcheur de la côte.

L'amiral Acton estimait qu'à côté des colosses de la flotte, il devait y avoir place pour d'autres bâtiments de dimensions un peu moins grandes, mais redoutables encore, lesquels, dans les discussions célèbres qui eurent lieu, s'appelaient le type Acton et ne dépassaient pas 10 000 tonnes.

Leur nom est : *Ruggiero di Lauria*, *Francesco Morosini et Andrea Doria*. Ils ne sont pas très différents du *Duilio*.

En ce moment, la flotte italienne compte donc quatre grands cuirassés qui forment son escadre de combat, et elle a en achèvement à flot le *Lauria*, le *Francesco Morosini* et le *Doria*.

En novembre dernier, M. Brin, le ministre actuel, visitait les travaux d'achèvement du *Francesco Morosini* et pressait l'armement des autres cuirassés qui sont à Venise.

M. Brin, a fait, m'a-t-on dit, mais je n'ai pas la certitude du fait, ses études dans l'art des constructions navales, à l'École de génie maritime de Paris.

Le *Duilio* et le *Dandolo* sont des cuirassés sans mâture, à réduit central, ayant un cuirassement partiel de 55 centimètres d'épaisseur maxima et un armement de 4 canons de 100 tonnes, placés dans deux tours tournantes encastrées, 6 canons de 12 centimètres, 4 canons de 7 centimètres et 4 mitrailleuses Gattling. La saillie de l'éperon est de $4^m,38$, la force motrice de 7 500 chevaux et la vitesse moyenne de 14 milles.

Le *Duilio* est muni, à l'avant et dans l'axe, à $4^m,50$ de la flottaison, d'un tube de lancement pour

torpilles Whitehead; deux sabords de son réduit sont munis d'affûts lance-torpilles; enfin, à l'arrière existe un tunnel de 25 mètres de long, 4^{m},40 de haut et 4 mètres de large, destiné à recevoir un torpilleur et refermé par une porte étanche. Ce tunnel a été supprimé sur le *Dandolo*.

L'*Italia* et le *Lepanto* sont des cuirassés à réduit central sans tours; leur armement se compose de 4 canons de 100 tonnes, placés par paires aux extrémités du réduit et tirant en barbette sur plates-formes tournantes, 11 canons de 15 tonnes, 6 canons de 7 centimètres, 12 canons-revolvers de gros calibre, 4 mitrailleuses de petit calibre. Ils embarqueront 2 torpilleurs de 2e classe, 4 appareils lance-torpilles, 24 torpilles ordinaires et 24 torpilles flottantes. La saillie de leur éperon est de 2 mètres; leur force motrice de 18000 chevaux et leur vitesse moyenne de 17 milles. On peut dire de ces géants ce que le maréchal Bugeaud disait des fantassins anglais : « Ce sont les plus redoutables du monde, heureusement ils ne sont pas beaucoup. »

Cependant, aucune puissance maritime n'a cru devoir les imiter. Tout en leur rendant justice, on discute la valeur de ces types, et la polémique incessante de la Chambre et de la presse italienne

justifie et alimente la controverse, à laquelle prennent part aujourd'hui presque tous les spécialistes contemporains.

L'un des bons écrivains militaires de l'Italie, le commandant Grillo, dans *Sui migliori tattici per una flotta moderna,* nous paraît pencher sensiblement du côté des constructions moyennes, c'est-à-dire du type Acton, attendu qu'au delà de certaines limites, les difficultés deviennent de plus en plus grandes et font penser aux colosses aux pieds d'argile. L'histoire nous affirme que les navires énormes ont toujours fait de médiocres preuves à côté des bâtiments légers et bien conduits; Salamine, Actium, l'Invincible Armada, Trafalgar sont autant d'enseignements non encore démentis.

Les navires de 2e classe, qui portent le nom de *croiseurs,* cuirassés ou corvettes, sont représentés dans la flotte italienne par le *Cristoforo Colombo,* le *Flavio Gioia*, l'*Amerigo Vespucci,* le *Savoia,* le *Giovanni Bausan*, le *Vesuvio*, l'*Etna* et le *Stromboli*. Au dire des Italiens, ces navires réalisent tous les perfectionnements les plus récents et, dans son ouvrage l'*Ordinamento strategico della nostra marina,* le capitaine de vaisseau Paolo Cottrau s'efforce de démontrer que c'est d'un système de croisière très solidement établi que l'Italie peut

seulement attendre la défense de son littoral, et il limite expressément à ce genre d'action le rôle efficace de la flotte, en concluant : « *L'augmentation du nombre des croiseurs est plus urgente que celle du nombre de nos cuirassés.* » Le lieutenant de vaisseau Algranati, dans son article *l'Organico della flotta et gli incrociatori del commercio,* publié dans la *Rivista maritima* du 1er janvier 1884, arrive à une conclusion identique en discutant la valeur de chacune des unités de l'escadre de croisière. Après avoir admis la valeur des croiseurs dont nous venons de citer les noms, il ajoute : « Quant au *Garibaldi,* au *Caracciolo,* et au *Vettor Pisani,* il est inutile d'y compter pour le temps de guerre; quant au *Terribile,* au *Varese* et au *Formidabile*, il sera prudent d'en oublier l'existence, à moins que, pour rendre hommage aux longs services rendus jusqu'à ce jour, on ne préfère leur assigner un poste honorable, mais très secondaire, dans la défense de localités spéciales, avec la mission de vendre cher leur radiation du cadre de la flotte. Restent donc 8 croiseurs sur lesquels reposent aujourd'hui toutes nos espérances, mais qui ne peuvent être jugés, parce que l'expérience n'a pas encore été faite. »

A un état de choses aussi peu rassurant, l'auteur

ne trouve qu'un seul remède possible : associer largement la marine marchande à la tâche de la marine militaire, en encourageant la transformation de ses constructions de telle sorte, qu'au moment de la guerre, la flotte y puisse trouver des éléments tout prêts à lui venir en aide. C'est la voie dans laquelle est entré ouvertement le Gouvernement par son projet de loi sur la marine marchande, soumis aux études du Parlement.

« Malheureusement, dit le capitaine Algranati, la marine marchande italienne a été, — et ce qui nous en reste — n'est qu'un fantôme, hors d'état de rendre tous ces importants services, outre les services économiques du temps de paix. »

Mais les deux amiraux de Saint-Bon et Acton se sont trouvés d'accord sur les torpilleurs. En 1880, l'Italie n'en possédait qu'un dans ses cadres, le *Pietro Micca*. Depuis, les efforts de l'administration se sont portés surtout de ce côté. Aujourd'hui, l'Italie possède 34 torpilleurs de 1re classe de 34 tonneaux, une vingtaine de deuxième classe de 15 à 25 tonneaux. Elle en achète maintenant à Elbing, et en Allemagne, chez Schichau, constructeur.

Les deux derniers, livrés par cette maison, les torpilleurs de haute mer 56 et 57, faisant route

d'Elbing pour la Spezzia dans la nuit du 26 au 27 novembre dernier, s'abordèrent sur la côte du Portugal, le 56 fut coulé et il est perdu.

Pour les torpilles, l'Italie se fournit tantôt chez Whitehead à Fiume, tantôt chez Schwartz Kopf à Berlin.

Le bruit court qu'elle va construire un atelier de torpilles à Venise et le confier à des industriels allemands.

Lorsque la France commande chez Whitehead des torpilles de 50 kilos, l'Italie en demande immédiatement de 100. Si la France met en chantier un torpilleur de 100 tonneaux, elle en met immédiatement un de 150.

L'Italie construit aussi des avisos-torpilleurs comme ceux que fait la France.

Elle n'a pas encore de grands croiseurs rapides, parce qu'il est dans son plan de localiser la guerre dans la Méditerranée.

En résumé, ce que l'Italie attend de sa flotte, c'est qu'elle maintienne les communications avec les îles, protège ses richesses maritimes, et que, par la menace de sérieuses représailles, elle oblige l'ennemi à renoncer au bombardement de ses cités maritimes.

Mais, avant que la flotte italienne ait acquis

assez d'accroissement pour être à la hauteur de cette tâche complexe, de longues années se passeront.

La nécessité s'impose de fortifier Vado pour fermer la zone de la Corniche et empêcher l'ennemi de se servir de cette excellente rade comme base de ses opérations. Gênes a besoin de compléter ses défenses de terre, assez défectueuses, et ses batteries de côte.

La Spezzia, le premier port de guerre de l'Italie, est complètement protégé contre une attaque par mer; les fortifications de terre, déjà considérablement développées, doivent l'être encore davantage, afin que cette place puisse servir de point d'appui à la défense générale de toute l'Italie.

La côte toscane est complètement ouverte, et le port de Livourne dépourvu de tout moyen de résistance. La protection de cette côte devra être confiée aux troupes de terre, au moyen d'un camp retranché établi à Pise. Les ports de Porto-Ferraio et de Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, devraient être protégés par des ouvrages.

La rade de San Stefano sera défendue par les batteries du Mont Argentaro; Rome, par son camp retranché et ses forts.

Naples peut difficilement se défendre contre de sérieuses attaques.

La côte de Calabre, d'un accès très difficile, n'a pas besoin de protection. En Sicile, Messine doit être défendu du côté de la terre et du côté de la mer.

La position de la rade de la Maddalena est des plus importantes et est d'un intérêt capital pour la défense de toute la côte occidentale. Dans le courant de l'année dernière, l'Italie a installé des centres de torpilleurs en Sardaigne et a commencé à fortifier la rade de la Maddalena, à l'entrée des bouches de Bonifacio. La France a riposté en nommant un contre-amiral commandant de la marine en Corse et en installant des centres de torpilleurs à Bastia et à Ajaccio.

Tarente, occupant une position intermédiaire entre Spezzia et Venise, a une importance considérable; il devra être fortifié du côté de la terre et du côté de la mer.

Bari devra être défendu par des batteries. Manfredonia est indéfendable.

Ancône, qui ne peut être défendu par des batteries de terre, doit être rayé du nombre des ports de guerre, mais conserver sa valeur comme place forte continentale.

D'Ancône à Ravenne, la défense des côtes doit être confiée aux troupes de terre appuyées à Ancône et à Bologne.

Le creusement de l'estuaire de Malamocco ayant ouvert le port de Venise aux cuirassés, le port et la ville devront être protégés du côté de terre par une série de forts détachés. Tout le reste de la côte vénitienne est inaccessible, au point de vue militaire.

J'ajoute, à ce rapide exposé de la marine italienne, les paroles que le colonel Marselli prononçait au Parlement, dans la séance du 10 avril 1883 : « L'Italie a-t-elle une marine de guerre? » Je réponds tout de suite : « L'Italie possède quelques navires, au-dessous, quant au nombre, au-dessous, quant à la qualité de la plupart d'entre eux, des plus modestes exigences de sa défense. En outre, cette marine, envisagée comme institution, n'a point encore passé par toutes les phases que doit traverser une institution pour acquérir la plénitude de son organisation. » Depuis trois années, cette appréciation d'un homme fort compétent en la matière, reste tout entière.

Le personnel de la marine italienne se compose de :

Brin (Beneditto), ministre, député, inspecteur général du génie naval.

Secrétaire général. — Contre-amiral *Racchia*, figure énergique, esprit ouvert, marin expérimenté, député.

Directeurs généraux. — Le Contre-amiral comte *Lovera di maria* (artillerie et torpilles); *Pucci* (matériel).

Conseil supérieur et chef d'état-major. — Président : vice-amiral *Pacoret de Saint-Bon*, député.

Cet état-major est prêt à se transporter sur une flotte active.

Commandants en chef des départements maritimes, analogues à nos préfectures maritimes : Naples, vice-amiral F. *Acton*, sénateur, dont on peut discuter les opinions et les systèmes, mais qui est éclairé, instruit, loyal, et qui sait reconnaître une erreur avec une sincérité rare; la Spezzia : vice-amiral G. *Acton*, sénateur; Venise : contre-amiral comte *Bertelle*.

Escadre permanente cuirassée : — Vice-amiral *Orengo*.

CADRES.

1 amiral, 4 vice-amiraux, 10 contre-amiraux, 36 capitaines de vaisseau, 72 capitaines de frégate, 202 lieutenants de vaisseau, 142 sous-lieutenants de vaisseau (nos enseignes de vaisseau), 49 officiers du génie maritime, 78 officiers mécaniciens, 235 commissaires, 117 médecins.

Les amiraux et les capitaines de vaisseau actuels sont arrivés très jeunes. La tête des lieutenants est assez ancienne et l'avancement sera ralenti, parce que la plupart des lieutenants de vaisseau en tête sont du même âge ou à peu près. Cela tient à l'organisation soudaine des cadres faite lors du développement donné à la marine italienne.

Le total du personnel de la marine en temps

de paix est de 15 000 hommes, en temps de guerre, l'inscription maritime, copiée sur la marine française, peut fournir 190 000 marins.

Mon opinion sur la marine italienne est qu'elle a un beau matériel, dont le développement est plus rapide que le personnel, ce qui rend difficile l'instruction. Les jeunes officiers sont très ardents et font beaucoup d'efforts pour cette instruction.

Malgré l'activité du ministre de la Marine, les nouveaux cuirassés ne seront prêts ni cette année ni l'année prochaine. On travaille nuit et jour dans les arsenaux et l'on ne cache plus, à Rome, que l'Italie veut être prête à toute éventualité au printemps.

On suppose en Europe que la marine française et la marine italienne pourront être un jour engagées l'une contre l'autre; jusque-là, les relations du personnel maritime des deux peuples sont fort bonnes. Il est vrai que ces relations sont plutôt bonnes que cordiales.

II

L'ARMÉE

Si on veut apprécier la force militaire de l'Italie, il est absolument nécessaire de comprendre les forces de terre et les forces navales comme formant un seul ensemble. La flotte est un instrument indispensable de la défense du territoire, et les opérations des deux armées de terre et de mer se trouvent étroitement liées entre elles. L'armée navale doit protéger tout le littoral et couvrir en même temps les deux flancs de l'armée de terre concentrée dans la vallée du Pô. En effet, par suite de la configuration de l'Italie, resserrée dans sa partie péninsulaire entre la Méditerranée et l'Adriatique, les communications entre la péninsule et les provinces du Nord, ne pourraient être maintenues que par la voie de mer; les longues et dangereuses lignes d'opérations qui courent parallèlement au littoral offriraient bien des points vulnérables aux coups d'une escadre ennemie.

La première obligation qui incombe à l'Italie et s'impose à elle, est donc de calculer l'action combinée des deux armées de terre et de mer. Tous

les orateurs et tous les écrivains militaires, amiral Pacoret de Saint-Bon, général Ricotti, général Ferraro, colonel Peruchetti, capitaine de corvette Carlo Grillo Maldini, commandant Morin, etc., ont été unanimes à indiquer les procédés à employer pour la défense du royaume et n'ont différé d'opinion que sur l'importance du concours de la marine.

Sept groupes distincts ont contribué à la formation de l'armée de terre : armée piémontaise, contingents lombardo-vénitiens, corps de Parme, de Modène, de Toscane, armées napolitaine et pontificale. C'est de 1848 à 1870 que tous ces éléments se fondirent et s'unifièrent.

Le 17 mars 1871, le roi Victor-Emmanuel prenait le titre de roi d'Italie et, le 4 mai suivant, le général Fanti, ministre de la guerre, notifiait à l'armée le décret royal qui abolissait la dénomination de l'armée en sept corps, et y substituait celle d'*armée italienne*.

Si l'on veut considérer comme un fait accompli la fusion des éléments si divers qui se partagèrent, il y a quelques années à peine, le territoire italien, c'est à l'armée qu'il faut faire remonter l'honneur de ce résultat considérable.

L'armée, par l'éducation donnée dans ses col-

lèges nationaux soumis au régime militaire : de Parme, de Macerato, d'Aquila, de Rome, de Florence, de Naples; dans ses nombreuses écoles militaires et dans ses corps d'instruction, a été la grande régénératrice, la véritable école nationale du patriotisme.

La loi du 8 juillet 1883, en donnant la série des services qui entrent dans l'organisation de l'armée, en a établi le fonctionnement. Cette loi est connexe avec le plan d'organisation de la marine, et le colonel Marselli établissait ainsi, au Parlement, les rapports qui devraient exister entre l'armée de terre et l'armée de mer.

« Je compare, disait-il, les puissants navires de premier rang à l'infanterie, arme de mouvement et arme de choc; je compare, si je regarde leur agilité dans la manœuvre et leur aisance à se mouvoir sur les bas-fonds, les gardes-côtes aux bersaglieri, et les torpilleurs aux mineurs. Assurément les corps de mineurs sont un auxiliaire; mais il se présente telle situation où cet auxiliaire devient d'une importance capitale. L'Italie se trouve précisément dans l'une de ces situations-là : l'étendue de ses côtes est énorme; elle n'a pas les moyens de les fortifier; il est donc de toute nécessité qu'elle soit abondamment pourvue de moyens auxiliaires, et

qu'elle en ait d'autant plus qu'ils coûtent moins cher. Enfin, il y a une troisième espèce de navires, je veux parler des croiseurs, que j'appellerai volontiers les vélocipèdes marins. C'est la cavalerie de l'armée. Les avisos, les vedettes, appartenant à la même catégorie, font l'office de flanqueurs de cavalerie, et servent à protéger efficacement les navires de commerce, parce qu'ils les protègent, et par leur artillerie et par la rapidité de leurs mouvements; ils peuvent éviter le combat quand ils se voient en péril d'être accablés par le nombre. »

Pour comprendre l'importance des lois d'organisation militaire de l'Italie, il faut, avant tout, connaître les grandes lignes de la défense nationale, auxquelles elles doivent donner satisfaction :

Les points faibles de la côte italienne sont très nombreux. Il est impossible que le Gouvernement songe à mettre chacun de ces points en état de résister. Il devient dès lors nécessaire, au lieu de disperser les moyens de résistance et de les immobiliser, de les rendre mobiles. La coopération des troupes territoriales échelonnées sur le littoral, pouvant se transporter sur des points de débarquement et opérer sous la protection de la flotte, peut seule donner à la défense son unité.

Si une escadre ennemie était assez forte pour

bloquer dans un port l'escadre italienne et si les croiseurs et avisos italiens étaient chassés du large, un débarquement aurait une influence décisive sur l'issue de la guerre. Il pourrait isoler l'armée, concentrée dans la Haute-Italie, de ses ressources de recrutement péninsulaire, et, plus le débarquement serait septentrional, plus désastreux en seraient les conséquences pour la défense du pays. Ainsi, un débarquement de plusieurs corps d'armée ayant lieu sur les côtes du bassin de l'Arno, que les Italiens considèrent comme le point central de la défense du pays, toutes les voies de communication et les lignes ferrées conduisant dans la Haute-Italie et situées à l'ouest de l'Apennin, seraient interceptées en quelques jours de marche; toute la partie occidentale de l'Italie, 12 millions d'habitants, se trouverait coupée de la partie piémontaise, 13 millions d'habitants. L'armée d'opérations, séparée de tous ses moyens de ravitaillement, se verrait privée, pour ses manœuvres défensives, d'un vaste territoire, et l'issue fatale de la campagne serait précipitée.

Si le débarquement était opéré sur la côte toscane, les suites en seraient encore plus sérieuses. En effet, au moment d'une mobilisation, l'armée d'opérations de première ligne, avec ses effectifs

de paix, se portera au plus vite sur les positions de la haute Italie qui lui sont assignées, et c'est là que rejoindront de toutes parts les réserves.

L'Italie espère achever cette mobilisation en 15 ou 20 jours, et compte, pour couvrir cette opération, sur la résistance de ses places fortes; mais, prévoyant une surprise de son armée en formation dès sa première étape de concentration, elle a créé des régiments alpins pour parer à ce danger, régiments de choix par leur constitution, leur recrutement, et qui stationnent en temps de paix sur les points importants qu'ils sont destinés à défendre en temps de guerre.

Puis, la mobilisation exigeant un excellent service de chemins de fer, si un débarquement heureux avait lieu, il compromettrait peut-être irrémédiablement le transport des réserves, la formation de la milice mobile et de la milice territoriale.

Il est donc d'une importance décisive pour les opérations de l'armée principale, pour l'issue de la guerre et pour le sort du pays, que l'Italie reste maîtresse de la péninsule et qu'elle puisse la défendre contre les entreprises du côté de la mer. Et ce n'est pas tout. Si la flotte ennemie était maîtresse de la mer, les 3 millions d'habitants des îles seraient coupés de la Métropole.

En outre, sur la côte Adriatique, entièrement exposée à toutes les attaques, l'unique voie ferrée d'Ancône-Bologne avec la Haute-Italie, peut être atteinte de Florence en quatre jours, ou être mise hors de service par une expédition maritime momentanée.

Pour parer à ces éventualités, l'Italie dispose d'un matériel suffisant ; elle peut concentrer rapidement des forces considérables, grâce à un réseau très bien disposé. Par une distribution intelligente de ses milices, il lui est facile d'arrêter des tentatives de débarquement, avec des troupes assez nombreuses pour attendre l'arrivée des renforts. L'ennemi ne pourrait naturellement compter sur des facilités semblables.

Mais, il faut tenir compte de ce fait que le transport des troupes par les voies ferrées réclamera, selon la distance des points attaqués, deux ou trois fois plus de temps que le débarquement du corps ennemi, en admettant que tout se passe bien et par un beau temps.

L'un des meilleurs écrivains de l'Italie, le colonel Peruchetti, professeur à l'École de guerre, dans son remarquable ouvrage : *la Difesa dello Stato*, a fait ce curieux calcul :

Si la distance du point de concentration exige,

pour le transport par voie ferrée, une durée de deux jours et si la profondeur en colonne de chaque corps sur la ligne ferrée, correspond à deux jours, le déploiement d'un corps se ferait en cinq jours, celui de deux corps en sept jours; tandis qu'une colonne expéditionnaire de même force pourrait, y compris l'opération de son débarquement, être prête à marcher en deux ou trois jours, dans l'hypothèse du blocus, de la défaite ou de la destruction de la flotte nationale.

Dans ces conditions générales, l'organisation d'un système d'informations rapides et l'installation des services de surveillance de toute la côte, exigent le plus grand soin. Pour le service d'informations rapides, l'Italie a donné un développement considérable à l'organisation des colombiers militaires; elle leur consacre annuellement une somme de 13 000 francs.

Le premier colombier a été créé à Ancône, en 1876, par le 12e régiment d'artillerie. Aujourd'hui, ce service est confié au génie et est placé sous la direction supérieure du général commandant à Rome; dans chacun des 12 colombiers existants, les pigeons sont matriculés comme les chevaux et sont soignés par un sous-officier dit *colombiculteur,* assisté d'un soldat.

Les colombiers sont construits sur un modèle spécial, et divisés en un certain nombre de zones, correspondantes chacune à un groupe de sujets habitués à faire un voyage déterminé. Ainsi, le colombier de Rome a son groupe d'Ancône, son groupe de Naples, son groupe de la Maddalena; mais, chose particulière aux colombiers italiens, on est parvenu à ouvrir toutes les zones à la fois sans qu'aucun mélange puisse se produire; en outre, le colombier est divisé en compartiments de façon qu'au cas assez fréquent d'épizooties, on puisse isoler complètement les sujets malades.

Les ouvertures du colombier sont munies d'une petite trappe spéciale qu'on dispose, lorsqu'on attend des dépêches, et qui demeurerait constamment ouverte en temps de guerre. Cette trappe est construite de telle sorte que le pigeon porteur d'une dépêche y demeure emprisonné avant qu'il ait pu se mêler à ses compagnons et qu'en se renfermant, elle fait agir une sonnerie électrique pour prévenir la vigie de l'arrivée d'un messager.

En temps ordinaire, on met plusieurs mois à dresser un pigeon pour un trajet fixé, mais on compte, qu'en cas urgent et avec un entraînement forcé, douze jours suffiraient à lui donner une instruction suffisante.

Les résultats des expériences, faites sur une très grande échelle, ont permis de constater l'instinct singulier des pigeons qui n'hésitent point, pour rentrer au nid, à quitter la terre ferme, en tendant vers un but qu'ils n'aperçoivent point, et que, lâché à une altitude de 4000 mètres, le pigeon perd toute aptitude au vol et tombe, asphyxié, comme inerte. Le colombier de Cagliari possède des sujets qui sont revenus de Naples en franchissant, au-dessus des eaux, la distance de 450 kilomètres qui sépare ces deux points.

La correspondance par pigeons voyageurs est destinée à remplacer le service d'informations rapides, par la poste ou le télégraphe, quand on est privé de ces deux moyens d'obtenir ou de donner des nouvelles. Ce système de communication est organisé pour être utilisé :

1° Dans les places fortes, en cas de siège;

2° Dans les îles, pour se relier au continent;

3° Aux armées en campagne, pour se tenir en rapport avec une place assiégée;

4° A bord des bâtiments de la flotte ou des aérostats, pour demeurer en communication avec le continent et avec les îles;

5° Dans le service d'exploration sur le continent;

6° Dans les correspondances entre les troupes

alpines et les forts d'arrêt. Enfin, dans une foule de circonstances où les communications ordinaires seraient interrompues d'une façon imprévue.

Cependant, si le pigeon voyageur emporté loin de son colombier sait en retrouver le chemin avec une aptitude merveilleuse, on n'a pas pu le dresser encore à retrouver un colombier mobile, tel que pourrait être celui que transporterait un fourgon suivant une armée en marche.

Dans le but d'encourager l'institution des colombiers militaires, le colonel Lodi, dans une conférence faite à Plaisance, s'exprimait ainsi :

« Supposons le Piémont envahi, la vallée supérieure du Pô, les deux Dora entre les mains de l'ennemi, Turin occupé. L'armée de la défense occupera probablement les hauteurs de Montferrat, Alexandrie tiendra bon en avant du défilé de Stradella, et l'on utilisera le Tessin comme barrière. Mais, dans de telles circonstances, comment aurons-nous des nouvelles de l'ennemi ? Celui-ci attaquera-t-il par la rive droite du Pô, ou par la rive gauche? Se dirigera-t-il par la voie la plus courte sur Milan? Formera-t-il une armée d'occupation et une autre d'observation? Vous voyez que notre système d'informations sera mis à une rude épreuve : il y aura bien des questions et des ordres auxquels

il faudra répondre. Des hommes intrépides, des patriotes courageux chercheront à nous renseigner sur l'ennemi; mais vous apercevrez le danger de mort auquel ils s'exposeront, la difficulté de franchir les lignes ennemies, la lenteur avec laquelle ils devront opérer, forcés qu'ils seront d'attendre le moment opportun.

« Au contraire, si nous possédions là un service de renseignements bien organisé, c'est-à-dire si nous avions eu soin d'envoyer d'avance dans les zones occupées, en les tenant cachés dans les villes, les châteaux, les villages, des pigeons provenant de nos colombiers militaires et même des colombiers que l'initiative privée entretient à Alexandrie, à Plaisance, à Bologne, à Ancône, à Vérone, à Venise, on voit immédiatement quelles facilités auraient nos correspondants secrets pour nous faire parvenir, sans aucun danger pour eux-mêmes, des renseignements sur les mouvements, la force de l'ennemi. »

L'expérience la plus curieuse faite en Italie par la direction des colombiers militaires a eu lieu entre Rome et l'île de la Maddalena, située au nord de la Sardaigne, soit une distance de 240 kilomètres au-dessus de la mer et 30 kilomètres de terre ferme, total 270 kilomètres. 48 messagers

furent échangés, par séries de 4, 5 ou même 6 sujets. Les pigeons partis de la Maddalena n'arrivèrent que 2 sur 5; ceux envoyés de Rome, 2 sur 3. La plus grande vitesse obtenue fut de 4 h. 50 m.; la plus lente, de 8 h. 18 m. Cette variété de vitesse s'explique, du reste, par la différence du temps, beau ou pluvieux.

Dans d'autres colombiers on a obtenu, par heure, des vitesses moyennes de 73 à 48 et 29 kilomètres, suivant la nature du temps.

Le jour où on aura résolu le problème de dresser le pigeon voyageur de façon qu'il puisse retourner à un colombier mobile, mais ne se déplaçant que dans une zone limitée, ce système de communication prendra immédiatement le premier rang. On est arrivé déjà à envoyer les pigeons manger et boire à 100 kilomètres; mais les distances supérieures n'ont pu être franchies encore, avec des pigeons apprivoisés. Peut-être, en utilisant le ramier sauvage, qui parcourt des distances bien plus considérables que le pigeon domestique pour aller chercher sa nourriture ou trouver de l'eau, arrivera-t-on à faire de nouveaux progrès. Plus que tout autre pays, l'Italie est intéressée à cette solution du problème.

Je prends l'armée italienne telle qu'elle existe en

ce moment, d'après la récente loi d'organisation et, pour point de départ, le budget du ministère de la Guerre de 1886-87, déposé à la Chambre des députés le 26 novembre dernier.

250 473 000 francs sont demandés pour l'exercice budgétaire du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887. Sur cette somme, 214 438 000 francs représentent les dépenses ordinaires et 36 035 000 francs, les dépenses extraordinaires. Ce budget, dans son ensemble, présente une diminution de 798 300 francs sur le budget de l'année précédente.

En examinant les 54 chapitres que comporte ce budget, nous remarquons que l'effectif budgétaire des troupes est de 13 985 officiers, 3 528 employés, et 215 475 hommes de troupe, inférieur à l'effectif organique qui comprend 14 380 officiers, 3 598 employés et 248 152 hommes de troupe. L'effectif budgétaire est cependant supérieur de 3 414 hommes à celui de l'année précédente, parce que le contingent de la classe appelée a été fixé à 82 000 hommes au lieu de 80 000, et que le nombre des sous-officiers a été augmenté.

En ce qui concerne les chevaux, l'effectif budgétaire compte 10 135 chevaux d'officiers et 32 644 chevaux de troupe, au total 42 780 chevaux, alors que l'effectif organique est de 10 403 chevaux d'officiers,

34 001 chevaux de troupe, au total 44 404 chevaux.

La cavalerie a presque atteint, en chevaux, son effectif organique; mais le rassemblement des animaux de réquisition constitue, au début de la mobilisation, une grande difficulté, car il est difficile, même à prix d'argent, de trouver les chevaux et les mulets nécessaires, sans s'éloigner par trop de l'emplacement du corps. Pour assurer la mobilisation rapide des corps d'infanterie et progressivement celle des batteries et des services des transports de première urgence, on a enrôlé à l'avance, sur place, les animaux dont chaque corps aura besoin, environ 12000 chevaux et mulets, pour le premier jour de la mobilisation.

Le développement pris par les écoles militaires, supérieures et inférieures, l'essai en cours, dans les collèges nationaux de Milan et de Salerne, du remplacement partiel du personnel civil par un personnel militaire, le désir de donner une vigoureuse impulsion et une plus grande cohésion à l'organisation des écoles militaires en général, la suppression des bataillons d'instruction et leur remplacement par des pelotons d'élèves sergents dans les régiments d'infanterie, ont amené la création, au ministère de la Guerre, d'une direction des écoles militaires.

Un crédit de 2 millions est affecté aux dépenses du corps expéditionnaire de la mer Rouge, sur lesquels 50 000 francs sont consacrés à la création d'écoles d'arabe et à l'étude des questions concernant le théâtre de l'expédition. Mais si, dans son ensemble, le budget présente une diminution, comparé à celui de l'année dernière, en réalité le budget ordinaire a subi une augmentation de 3 490 700 francs. C'est donc par compensation avec les 4 290 000 francs de diminution du budget extraordinaire, que s'établit l'économie de 798 300 francs que nous avons indiquée.

Cette réduction du budget extraordinaire a porté sur la partie des crédits affectés aux travaux de défense intérieure et à l'armement, réductions que le ministre de la guerre, général Ricotti, avait lui-même annoncées à la Chambre, sur le projet de 240 millions de dépenses extraordinaires présenté en 1884 par son prédécesseur, le général Fancio, et qui devaient être répartis en huit exercices.

La situation financière du pays ne permettant pas de supporter une charge aussi élevée, le crédit, de ce chef, a été ramené à 30 677 000 francs.

La commission technique avait proposé la création de 12 grandes places fortes : Vérone, Mantoue, Venise, Bologne, Plaisance, Alexandrie, Gênes,

Spezia, Ancône, Rome, Capoue, Messine. Mais le général Ricotti se montre opposé en principe à l'extension un peu exagérée donnée à la fortification, surtout en ce qui concerne la création projetée à l'intérieur du royaume. Il fait continuer les travaux commencés à Rome et à Capoue.

Sous le ministère du général Mezzacapo, les travaux de défense entrepris autour de Rome n'avaient d'autre but que d'empêcher la ville d'être surprise et enlevée, en trois ou quatre jours, par un corps d'armée débarqué inopinément à Civita-Vecchia ou à Volo, et de donner le temps à l'armée italienne de venir à son secours ; 12 millions devaient suffire. Aujourd'hui on a déjà dépensé 23 millions pour ces fortifications, et il faudra en dépenser encore 12 au moins. Deux corps d'armée seront nécessaires pour la défense de ce vaste camp retranché pour lequel on avait prévu 1 000 pièces de canon.

Le général Ricotti a enrayé cette folie de la fortification en prouvant la nécessité de 15 000 bouches à feu pour armer les fortifications projetées en Italie, exigeant environ 150 000 canonniers ou auxiliaires. La démonstration a fait réfléchir, et les crédits alloués à l'artillerie ont été réduits. Je vous parlerai maintenant de la constitution organique de l'armée.

II

L'armée italienne forme trois grandes divisions correspondantes aux échelons de la loi du recrutement : *armée permanente; milice mobile; milice territoriale.*

L'*armée permanente* comprend des troupes de toutes armes destinées à former l'armée de campagne, au moyen des réserves et des troupes de complément;

La *milice mobile* se compose de troupes de toutes armes, et d'une milice spéciale pour l'île de Sardaigne. En temps de paix, elle ne prend les armes que temporairement pour son instruction, ou éventuellement, pour des motifs d'ordre intérieur. En temps de guerre, elle forme l'armée de 2e ligne au moyen des troupes de complément, et peut être appelée à coopérer, avec l'armée permanente, pour toute espèce de service. Elle doit être formée en brigades, divisions, corps d'armée, armée, soit avec ses propres troupes, soit conjointement avec des troupes de l'armée permanente.

Les officiers et la troupe de complément sont destinés à porter et à maintenir au complet de guerre les corps de l'armée permanente et de la

milice mobile. La troupe de complément est formée avec les hommes de la 2e catégorie des classes n'appartenant pas à la milice territoriale, et de ceux de la 1re catégorie qui se trouveraient en excédent de l'effectif réglementaire des diverses unités de l'armée permanente et de la milice mobile.

La *milice territoriale* ne comprend que des troupes d'infanterie, d'artillerie de forteresse et de génie. En temps de paix, elle n'est appelée sous les armes que pour son instruction ou pour des raisons d'ordre intérieur. En temps de guerre, elle forme l'armée de 3e ligne et est spécialement destinée à la garnison des forts et des places du royaume. Néanmoins, elle peut être employée aux opérations de guerre et à tout autre service militaire, et être constituée en régiments et unités plus considérables.

La loi prescrit, en outre, que tous les militaires de l'armée permanente en congé illimité, tous les hommes de la milice mobile et de la milice territoriale, font partie de la *milice communale* de la commune dans laquelle ils sont domiciliés, instituée pour fournir un service de garde et d'ordre public. Le premier essai du fonctionnement de cette milice a été tenté récemment dans les communes d'Alba et de Tortone.

L'armée est alimentée par un recrutement comprenant trois catégories auxquelles appartiennent tous les citoyens de 20 à 40 ans, dans les conditions suivantes :

La formation de la levée a lieu dans l'année où les jeunes gens atteignent leur 20e année. Le tirage au sort détermine le classement des jeunes soldats dans la 1re et la 2e catégorie, d'après le chiffre fixé chaque année pour l'effectif de la 1re catégorie. Le contingent de cette catégorie est de 82 000 hommes pour l'année 1886-87; sur ce nombre 17 000 hommes ne feront que deux ans de service.

Les hommes affectés à la 1re catégorie sont incorporés dans l'armée permanente et soumis à un service actif d'une durée de 3 ans pour l'infanterie, l'artillerie et le génie; de 4 ans pour la cavalerie. Après cette période d'activité, les uns pendant 9 ans, les autres pendant 8 ans, forment les troupes de complément et passent dans la milice mobile dans leur dernière année ou 12e année de service.

Les hommes placés dans la 2e catégorie sont divisés en deux portions, d'après leur numéro de tirage. La première portion est spécialement affectée à la troupe de complément de l'armée permanente et passe de 2 à 6 mois sous les drapeaux.

Les hommes de la deuxième portion ne reçoivent qu'une instruction élémentaire égale à celle des hommes de la 3e catégorie. Après 8 années passées comme troupe de complément de l'année permanente, les hommes de la 2e catégorie sont versés, au même titre, dans la milice mobile; puis dans la milice territoriale à l'expiration de la 12e année et jusqu'à l'âge de 40 ans.

La troisième catégorie est composée des hommes qui ont des cas de dispense ou d'exemption.

Les militaires de la 1re catégorie confèrent à leur frère le droit de passer dans la 3e catégorie.

Les étudiants des Universités peuvent obtenir des sursis jusqu'à l'âge de 26 ans, à la condition formelle de verser 600 francs de garantie, dans les caisses du Trésor public.

Les engagements volontaires sont reçus, pour l'armée, à partir de 18 ans; pour les élèves admis dans les écoles militaires, à 17 ans.

L'engagement conditionnel d'un an est autorisé, moyennant le paiement d'une taxe de 1 200 francs pour l'infanterie, l'artillerie et le génie; de 1 600 francs pour la cavalerie.

Les rengagements des militaires sous les drapeaux sont autorisés : pour un an, sans prime; pour 3 ans, avec prime.

La prime de rengagement est constituée par une rente annuelle de 150 francs, et le rengagé sous les drapeaux a droit à autant de primes qu'il a contracté de rengagements.

Les sous-officiers se recrutent parmi les caporaux des corps de troupe qui ont 18 mois de service, les élèves sous-officiers des corps d'instruction, les élèves des écoles militaires ou de l'Académie militaire qui n'ont pas entièrement satisfait aux examens de sortie. Ils sont liés au service pendant 12 ans, dont 5 dans l'armée permanente et 7 en congé illimité. Ils passent ensuite dans la milice territoriale. Pendant les deux premières années de congé illimité, les sous-officiers qui n'ont pas 32 ans révolus, peuvent rentrer dans l'armée en contractant un engagement de 5 ans, et des rengagements successifs.

Après 12 ans de service actif, le sous-officier a droit à un emploi civil comportant un traitement de 900 francs au moins, et à une indemnité une fois payée de 2000 francs. Après 16 ans de service, l'indemnité est de 3000 francs. Les sous-officiers promus sous-lieutenants, après 8 ans de service, reçoivent une indemnité de 500 francs augmentée de 200 francs par année de service en plus. Après 20 ans de service, le

sous-officier a droit à une pension de retraite.

Les officiers de l'armée permanente sont recrutés parmi les élèves des écoles militaires et parmi les sous-officiers proposés pour le grade de sous-lieutenant, après avoir suivi les cours de l'école militaire.

Les établissements d'instruction militaire sont :

Cinq collèges militaires qui préparent les jeunes gens pour l'admission à l'École militaire et à l'Académie militaire;

L'*École militaire*, destinée à former les officiers d'infanterie et de cavalerie et ceux du commissariat. Une annexe de l'École est spécialement réservée aux sous-officiers proposés pour sous-lieutenants;

L'*École normale de cavalerie*, dans laquelle les sous-lieutenants de cavalerie sortant de l'École militaire vont compléter leur instruction technique;

L'*Académie militaire*, qui fournit les officiers de l'artillerie et du génie;

L'*École d'application de l'artillerie et du génie;*

L'*École d'application de santé*, dans laquelle se recrutent les officiers du corps de santé;

L'*École normale d'infanterie*, destinée à servir de centre d'enseignement pour le tir et les différentes autres branches de l'instruction militaire;

L'*École de guerre*, instituée dans le but de développer chez les officiers les connaissances scientifiques et militaires qui sont nécessaires pour servir dans le corps d'état-major, ainsi que pour exercer le commandement supérieur et occuper les hauts emplois de l'armée.

Les officiers qui, n'appartenant pas à l'armée permanente, peuvent être appelés à servir en temps de guerre, se divisent en 4 catégories :

1° *Les officiers de complément*, recrutés parmi les officiers démissionnaires encore liés au service jusqu'à 40 ans; parmi les volontaires d'un an qui ont satisfait à des examens déterminés; parmi les sous-officiers qui ont terminé leur 8e année de service et qui sont notés comme pouvant être nommés officiers de complément; enfin, parmi les militaires de la première catégorie, étudiants de première année dans les lycées, instituts techniques du Gouvernement ou établissements assimilés, qui ont terminé leurs études avec succès et ont été nommés caporaux au bout de 6 mois de service, sergents 6 mois après, et officiers de complément au bout de 18 mois de service, pour continuer à servir comme tels pendant 6 mois encore. Les officiers de complément doivent servir dans l'armée permanente jusqu'à l'âge de 37 ans; dans la milice mobile jusqu'à 40 ans.

2° *Les officiers du service auxiliaire* sont recrutés parmi les officiers de tous les grades de l'armée active qui, soit en raison de leur âge, soit parce qu'ils ne réunissent plus toutes les qualités nécessaires pour un service dans l'armée active, possèdent cependant encore des qualités suffisantes pour remplir certains emplois à titre permanent ou à titre temporaire.

3° *Les officiers de réserve*, recrutés parmi les officiers en retraite ou en réforme reconnus aptes à remplir certains emplois, parmi les officiers démissionnaires de l'armée permanente ou de milice mobile qui en font la demande. Lorsque les officiers de réserve ont atteint la limite d'âge

fixée, ils conservent, à titre honorifique, le droit de porter l'uniforme.

4° *Les officiers de la milice territoriale* se recrutent : 1° pour tous les grades, parmi les officiers de l'armée de première ligne pourvus du grade immédiatement inférieur à celui qu'ils doivent avoir dans la milice territoriale ; 2° pour le grade de sous-lieutenant, parmi les sous-officiers de l'armée permanente ou de la milice mobile et parmi les citoyens qui remplissent certaines conditions. Après leur sortie du service par limite d'âge, ces officiers conservent le droit de porter l'uniforme.

Le territoire du royaume est divisé en 12 commandements de corps d'armée ; 24 commandements de divisions territoriales ; 12 commandements supérieurs de districts ; 87 commandements de districts ; 1 commandement militaire de l'île de Sardaigne ; 6 commandements et 4 directions d'artillerie ; 6 commandements et 19 directions du génie ; 12 directions du service de santé ; 12 directions du commissariat ; 11 commandements de légions territoriales de carabiniers royaux ; 19 tribunaux militaires territoriaux.

Tous les corps de l'armée sont répartis entre les grandes divisions territoriales et forment 12 corps d'armée, 24 divisions et 48 brigades d'infanterie ; 2 divisions et 7 brigades de cavalerie ; tous ces corps ayant l'artillerie, le génie et les services accessoires nécessaires.

Chacun des corps d'armée se compose de :

2 divisions d'infanterie et de troupes de réserve de corps d'armée appelées *troupes supplétives*. La division d'infanterie comprend : 2 brigades de 2 régiments, à 3 bataillons; un demi-régiment de cavalerie; 3 batteries d'artillerie; 1 parc d'artillerie chargé de réapprovisionner les troupes en munitions, matériel, chevaux; une section de santé; une section de subsistances.

Les troupes supplétives du corps d'armée comprennent :

1 brigade de cavalerie de 2 régiments à 4 escadrons; 1 régiment de bersaglieri; 1 brigade d'artillerie de 4 batteries; 1 brigade du génie de 2 compagnies; 1 parc d'artillerie de corps réapprovisionnant les troupes supplétives et les parcs divisionnaires; 1 parc du génie de corps; 1 équipage de pont; 1 section de santé; 1 section de subsistances; 1 parc de réserve de vivres; 1 colonne de train de pain; 1 caisse de corps d'armée.

Les 12 corps d'armée sont répartis en 3 armées et, dans chaque armée, les services généraux comprennent :

1 parc d'artillerie d'armée, desservi par deux compagnies d'artillerie de forteresse et par des détachements spéciaux; 1 parc du génie d'armée; 1 compagnie de chemins de fer; 1 compagnie de sapeurs télégraphistes; 24 hôpitaux d'armée; 1 parc de vivres desservi par une compagnie de milice; 3 sections de boulangers; 1 parc d'habillement et d'équipement de réserve; 1 caisse d'armée; 3 infirmeries de chevaux.

Sous le commandement du général en chef, la direction générale de l'armée se partage en deux grandes divisions :

1° Le grand quartier général qui comprend l'état-major et se compose d'officiers du service d'état-major et d'officiers de diverses armes, de médecins, de commissaires, de vétérinaires, du commandant général de l'artillerie et du commandant général du génie. Ce grand quartier général est chargé de la conduite des opérations.

2° L'intendance générale, composée d'officiers généraux qui ne sont pas de l'ordre administratif, mais des combattants, à laquelle incombe le soin de pourvoir à tous les besoins administratifs : santé, commissariat, télégraphes, postes, transports, étapes, service vétérinaire, prévôtés, approvisionnements en matériel et en munitions.

Dans les corps d'armée, le quartier général comprend :

1 état-major; 1 commandant de l'artillerie et 1 commandant du génie; une direction de santé et une direction du commissariat. Le quartier général d'une division a la même composition, mais avec des effectifs moindres dans les différents emplois. Le parc de réserve de vivres est formé par la réunion des voitures de vivres des régiments d'infanterie.

Toutes les troupes de l'armée italienne sont réparties entre les 12 corps d'armée territoriaux placés sous la haute autorité du Roi, le ministre

de la Guerre étant chargé de la partie administrative, avec mission de constituer l'armée, de pourvoir à tous ses besoins et de la commander pendant la période de paix.

Le ministre remplit cette mission à l'aide de l'administration centrale de la guerre et d'agents spéciaux qui sont : le corps d'état-major, les comités, les commandants de corps d'armée et de divisions, les commandants des cercles, les directeurs des services et des établissements spéciaux, les bureaux de l'administration et de la comptabilité des corps, les chefs des divers services.

L'armée italienne n'a qu'un drapeau, aux couleurs nationales : vert, blanc et rouge, disposées par bandes égales et parallèles à la hampe ; la bande blanche du milieu porte, au centre, les armes de Savoie surmontées d'une couronne royale. La hampe se termine par une pointe dorée dont le soc porte également les armes de Savoie.

L'Italie possède cinq ordres de chevalerie, dont un, l'ordre militaire de Savoie, est spécialement réservé à l'armée, savoir :

L'ordre de l'Annonciade, fondé en 1632, ne comprend que 20 chevaliers qui tous ont droit au titre de *cousins du roi*. *L'ordre des Saints-Maurice et Lazare*. *L'ordre militaire de*

Savoie auquel est attaché un traitement viager. L'*ordre de la Couronne d'Italie* et l'*ordre Civil de Savoie.*

Cinq médailles militaires :

La *médaille de Mauriziana,* en or, accordée après 50 ans de services militaires aux membres de l'ordre des Saints Maurice et Lazare. La *médaille de la Valeur militaire,* en or ou en argent, avec pension de 200 ou de 100 francs par an, destinée à récompenser les actions d'éclat. La *médaille de la Valeur civile.* La *médaille commémorative de la Guerre pour l'indépendance et l'unité de l'Italie.* La *médaille des Mille,* accordée à ceux qui ont pris part à l'expédition de Garibaldi en Sicile.

Il y a, en outre, des récompenses personnelles ou collectives, sous forme de mentions honorables.

L'armée italienne, au point de vue de la hiérarchie, forme deux grandes divisions :

1° *Les officiers*, généraux, supérieurs, inférieurs et subalternes;

2° *Les troupes*, sous-officiers, caporaux et soldats.

Les officiers des services auxiliaires ont le grade effectif, avec des droits et des obligations identiques à ceux des autres officiers de l'armée, dont ils portent les insignes; mais ils ont une carrière distincte et ne peuvent jamais, en cas d'absence, remplacer les officiers d'autres corps, à l'exception des comptables servant dans les districts ou les dépôts, lesquels, à défaut d'officier du grade supé-

rieur ou égal au leur, peuvent prendre temporairement le commandement.

Pour les officiers, la hiérarchie est établie de la manière suivante :

Officiers généraux : Général d'armée, lieutenant-général, major-général, major-général médecin, major-général commissaire. Le titre de colonel brigadier, qui est donné aux colonels commandant des brigades, ne fait pas partie du cadre des officiers généraux.

Officiers supérieurs : Colonel, colonel-médecin, colonel-commissaire, colonel-comptable. Lieutenant-colonel, lieutenant-colonel-médecin, lieutenant-colonel-commissaire, lieutenant-colonel comptable, lieutenant-colonel-vétérinaire. Major, major-médecin, major-commissaire, major-comptable, major-vétérinaire.

Officiers inférieurs : Capitaine, capitaine-médecin, capitaine-commissaire, capitaine-comptable, capitaine-vétérinaire.

Officiers subalternes : Lieutenant, lieutenant-médecin, lieutenant-commissaire, lieutenant-comptable, lieutenant-vétérinaire. Sous-lieutenant, sous-lieutenant-médecin, sous-lieutenant-commissaire, sous-lieutenant-comptable, sous-lieutenant-vétérinaire.

Sous-officiers : Chef de musique, maréchal des logis des carabiniers royaux, fourrier-major, fourrier, brigadier des carabiniers royaux, sergent, vice-brigadier des carabiniers royaux.

Caporaux : Caporal-major, soldat de 1re classe des carabiniers royaux, caporal, caporal-fourrier, carabinier.

Soldats : Soldat de 1re classe, soldat, élève-carabinier.

Toutes les troupes de l'armée italienne ont une étoile au collet et le nœud hongrois sur les manches. Le vêtement national porté par toute l'armée consiste en un dolman-tunique.

L'insigne de service des officiers est une écharpe de soie bleue portée en bandoulière sur l'épaule droite. La distinction des grades est marquée aux parements des manches par des galons d'or ou d'argent posés en chevrons et qui se terminent par un nœud hongrois en tresse mince et simple, montant vers le coude.

La tenue de l'armée est généralement très bonne.

L'armée italienne se divise de la manière suivante :

Armée permanente : *État-major général*, composé des officiers généraux; *le corps d'état-major*, qui se recrute parmi les capitaines de toutes armes ayant suivi avec succès les cours de l'École de guerre ainsi que le cours expérimental de 6 mois fait au quartier général du corps et ayant été déclarés aptes au service d'état-major. Le corps se compose d'un chef d'état-major général de l'armée et d'un nombre déterminé d'officiers d'état-major. Les officiers généraux exerçant un commandement ont, auprès d'eux, des *officiers d'ordonnance*, choisis parmi les officiers inférieurs d'infanterie ou de cavalerie ayant au moins 2 ans de service comme officiers, et des *aides de camp*, spécialement affectés à l'état-major d'une brigade

d'infanterie ou de cavalerie et choisis parmi les capitaines d'infanterie ou de cavalerie, de préférence parmi ceux qui ont suivi avec succès les cours de l'École de guerre.

Le personnel du corps d'état-major pourvoit à la constitution des états-majors du grand quartier général, des armées et des intendances, des directions de transport et, s'il y a lieu, au complément des états-majors des corps d'armée et des divisions. Les colonels désignés pour remplir, en cas de guerre, les fonctions de chef d'état-major des intendances d'armées, se livrent à des études nécessaires pour acquérir une connaissance parfaite du service de l'intendance.

Les troupes : Infanterie, cavalerie, artillerie, génie, carabiniers royaux, corps de santé, corps du commissariat, corps des comptables, corps des vétérinaires, corps des invalides et vétérans.

La milice mobile comprend les états-majors nécessaires, les troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie, les services de santé et de subsistances; une milice spéciale pour l'île de Sardaigne.

La milice territoriale ne comprend que des troupes d'infanterie, d'artillerie de forteresse et du génie.

Infanterie.

L'arme de l'infanterie comprend :

96 régiments de ligne; 12 régiments de bersaglieri et 6 régiments alpins; les troupes des districts, les compagnies de discipline et les détachements pénitentiaires; les officiers de forteresse. Les régiments, commandés

par les colonels, ont 1 état-major, 3 bataillons à 4 compagnies et 1 dépôt.

Le lieutenant-colonel commande l'un des bataillons, les deux autres sont commandés par un major. Les adjudants-majors sont montés, les autres capitaines ne le sont que lorsqu'ils sont portés au tableau d'avancement.

Les 96 régiments de ligne sont groupés en 48 brigades de 2 régiments. Deux de ces régiments, numérotés 1 et 2, sont dits de Grenadiers et forment une brigade dite *grenadiers de Sardaigne;* les deux régiments suivants forment la *brigade du Roi*; les régiments 9 et 10, la *brigade de la Reine;* les autres brigades portent les noms de villes ou de provinces.

Le régiment mobilisé a un effectif de 76 officiers, 2 820 hommes de troupe, 14 chevaux de selle, 34 chevaux de trait et 17 voitures.

Les régiments de bersaglieri ont leurs capitaines montés. Ils sont appelés à jouer le rôle de corps de réserve; à ce titre, ils font partie des troupes supplétives des corps d'armée, à raison d'un régiment par corps d'armée.

Les troupes alpines se composent de 72 compagnies formant 20 bataillons de 3 à 4 compagnies, groupés en 6 régiments, qui sont échelonnés sur les frontières de l'est et de l'ouest, et dont les bataillons sont désignés par les noms géographiques des régions qu'ils ont chacun mission d'occuper et

de défendre en cas de guerre. Ils ont la même organisation que les bersaglieri et forment 6 dépôts. Ces troupes ont pour mission de protéger et de couvrir la mobilisation de l'armée. Contrairement au principe de recrutement sur tout le royaume adopté pour l'armée, les bataillons alpins sont recrutés dans la région qu'ils occupent. Le colonel d'un régiment alpin est un chef territorial exerçant son commandement sur toutes les troupes alpines des 1re, 2e et 3e lignes de la zone qui lui est affectée.

Outre les exercices ordinaires des troupes d'infanterie, les troupes alpines, pendant la saison favorable, font de longues excursions destinées à les habituer aux marches pénibles de la montagne et à leur faire étudier topographiquement et tactiquement les vallées dont ils ont la garde. Ils manient souvent la pelle, la pioche et le pic. Dans leurs courses, qui durent ordinairement du lever du soleil jusqu'à 4 et 5 heures du soir, ils quittent la vallée pour atteindre les sommets les plus élevés, traversant même les glaciers et campant où ils peuvent. En temps de paix l'effectif de ces troupes est de 10 240 hommes ; en temps de guerre, leur effectif est porté à 30 000 hommes.

Les troupes de districts se composent de

98 compagnies, réparties dans les 87 districts du royaume et l'île de Sardaigne.

Ces districts ont une organisation analogue à celle des corps de troupe : 8 sont de première classe en raison du chiffre élevé de la population soumise à leur juridiction ; tous les autres sont de 2e classe. Tous ont un état-major et une ou deux compagnies dites permanentes qui sont chargées de maintenir l'ordre et la discipline dans tout le district et dans tous les détails du service. Des secrétaires et des employés, ainsi qu'un certain nombre d'officiers comptables leur sont affectés pour la composition des bureaux d'administration. En outre, un personnel supplémentaire variable, officiers et soldats, est affecté à chaque district.

Ce service comprend :

1190 officiers, 8 496 hommes de troupe, 560 secrétaires et employés.

Ces districts sont des bureaux de recrutement. Ils sont rattachés aux régiments de chaque brigade, en ce qui concerne le contingent de 1re catégorie affecté à l'armée permanente ; ils reçoivent ce contingent au moment de l'appel, font visiter les hommes, les répartissent dans les différentes armées, les habillent et les équipent, et les dirigent sur

leur corps d'affectation. Ils les reçoivent plus tard, quand ils partent en congé illimité et les renvoient dans leurs cantons respectifs après leur avoir retiré les effets d'habillement prescrits. Ils opèrent de même pour les contingents de 2e catégorie affectés à l'armée permanente.

Ces districts sont aussi les centres de formation des unités d'infanterie de la milice mobile qui doivent se constituer avec les hommes de ces circonscriptions. Les hommes destinés à l'artillerie et au génie sont convoqués au district d'où, après avoir reçu une partie de leur équipement, ils sont dirigés sur les corps de ces armes chargés de les organiser.

Les districts sont également les centres de formation de la milice territoriale. A cet effet, les districts ont des magasins d'habillement, d'équipement, d'armement, de harnachement, ainsi que les voitures, accessoires et tous les objets divers du service général des corps de troupe qu'ils ont mission d'approvisionner au moment des appels ou de la mobilisation.

Le rôle des districts est donc considérable dans le fonctionnement des institutions militaires de l'Italie.

Les officiers de forteresse, destinés au comman-

dement des places fortes, sont pris dans les différents corps de l'armée, de préférence dans l'artillerie et le génie, et sont classés ensuite dans l'infanterie.

L'infanterie de la milice mobile comprend :

48 régiments de ligne de 3 bataillons à 4 compagnies, 18 bataillons de bersaglieri à 4 compagnies, et 36 compagnies alpines.

Celle de la milice territoriale :

320 bataillons à 4 compagnies; 72 compagnies alpines formant 20 bataillons.

L'infanterie de l'armée permanente va être armée du fusil à répétition Vitali, qui a été récemment expérimenté au polygone d'Acqua-Catosa. La milice territoriale, qui a en ce moment le fusil Minié, prendra probablement le fusil Vitali actuellement en service dans l'armée permanente. Les troupes de la milice mobile se distinguent de celles de l'armée permanente par un M qui remplace l'étoile au collet de la tunique.

Dans la milice territoriale, l'étoile du collet est jaune.

Cavalerie.

C'est en Italie, à Padoue, Ferrare, Pise, Rome et Naples, que se produisirent, à l'époque de la Renaissance, les premières écoles d'équitation de l'Europe. Frédéric Grison, gentilhomme napolitain, fut le premier qui en formula les leçons. Après lui Hanibale, Romano, Cazzio, Cuisius, Fieschi, Carracciolo, propagèrent les bonnes doctrines. La plus célèbre de toutes les académies fut celle de Pignatelli, qui attira toute la noblesse de France et d'Allemagne.

Les plus célèbres élèves de Pignatelli sont : Salomon de Labroue, auteur de l'ouvrage *Cavalerie françoise*, publié en 1610 ; Antoine de Pluvinel, écuyer principal de Louis XIII, auteur de l'ouvrage *Instruction du Roi* en l'exercice de monter à cheval, publié en 1625; Saint-Antoine, célèbre écuyer de son temps.

Mais, à partir du XVIIIe siècle, la cavalerie italienne avait perdu sa brillante réputation, ainsi que nous l'apprend Bonaparte, à la veille de sa brillante campagne d'Italie, en 1796.

L'aspect général des chevaux de troupe de la cavalerie italienne actuelle est peu favorable, à

première vue. Des animaux de tout pied et de tout modèle donnent, comme impression d'ensemble, une regrettable disparate. Les chevaux sont en général petits, avec la tête lourde, l'encolure mal sortie; leurs allures paraissent relevées et raccourcies; le trot est dur et rend presque impossible l'enlever de l'assiette. Le galop est lent et alourdi, sans aucune réaction, pas même au saut. Les chevaux sont d'ailleurs faciles à monter et à conduire. Mais leurs qualités principales sont la sobriété, la rusticité et l'endurance.

Les animaux de race étrangère, encore nombreux dans la cavalerie italienne, sont loin de lui fournir les meilleurs éléments. Les hongrois notamment, qui formaient jadis le fond de sa remonte, sont en général étroits de poitrine, haut perchés et peu résistants.

C'est donc, en résumé, sur le cheval de race indigène que se porte tout l'espoir de la cavalerie italienne. Or, la remonte nationale, malgré l'apparence médiocre de la plupart des sujets, est en réalité très supérieure à ce qu'elle a été autrefois, et, dès maintenant, elle est meilleure que l'on ne serait tenté de le croire après un examen superficiel. Enfin, l'Italie possède les germes dont le développement peut lui assurer une cavalerie ca-

pable de tout ce qu'on est en droit d'attendre de cette arme. D'ailleurs, les progrès incontestables de l'élevage national depuis dix ans, en démontrent expérimentalement les avantages. L'opinion publique, qui s'était montrée souvent hostile aux dépenses qui ont trait à l'amélioration de la race chevaline, est donc près de se rallier à l'opinion de l'armée; cela malgré la plaisante doctrine d'un député qui, partant de ce principe que tous les citoyens sont égaux devant la loi, a pu soutenir à la tribune que, même pour les chevaux, la noblesse d'origine et le *sang* étaient de vains mots, d'où l'inutilité de reproducteurs spéciaux pour l'espèce chevaline.

Mon appréciation de la cavalerie italienne est prise dans les travaux d'un écrivain autorisé de la *Revue militaire de l'étranger* numéro du 15 octobre 1885. Actuellement, l'arme de la cavalerie comprend :

22 régiments, ayant chacun 1 état-major, 6 escadrons et 1 dépôt, donnant, sur le pied de guerre, un effectif de 45 officiers, 1 082 hommes de troupe, 888 chevaux de selle, 52 chevaux de trait et 20 voitures.

Ces régiments sont groupés en 7 brigades de 2 à 4 régiments. — Il y a 6 dépôts d'élevage.

Les dix premiers régiments forment la cavalerie de ligne et sont armés de la lance ornée d'une

flamme bleue et blanche; les 12 derniers composent la cavalerie légère, ou chevau-légers.

Le régiment est divisé en 2 demi-régiments à 3 escadrons, dont l'un est commandé par le lieutenant-colonel et l'autre par un major; le second major est chef de l'administration.

Toute la cavalerie est armée de la carabine Wetterli pourvue d'une baïonnette non coudée fixée en haut de l'arme, ou bien introduite, la pointe en bas, dans le fût à la façon d'une baguette, la douille s'engageant dans le bout du canon.

Les cavaliers sont exercés à mettre pied à terre et à monter à cheval à droite; le port du sabre suspendu à l'arrière et du côté gauche de la selle, rend ce mouvement possible.

Il est toujours question de créer deux nouveaux régiments, ce qui porterait à 24 le nombre des régiments de cavalerie; 12 seraient affectés aux corps d'armée, et les 12 autres formeraient 3 divisions de cavalerie indépendante.

Lorsque les ressources du budget le permettront, cette création sera réalisée.

Artillerie.

L'arme de l'artillerie comprend :

12 régiments d'artillerie de campagne ayant chacun :

1° 2 brigades à 3 batteries, constituant l'artillerie de deux divisions d'infanterie ;

2° 1 brigade à 4 batteries, pour l'artillerie de corps d'un corps d'armée ;

3° 1 brigade du train à 3 compagnies ;

4° 1 dépôt.

En outre, 5 régiments d'artillerie de forteresse ayant chacun 12 compagnies et 1 dépôt.

Soit 17 régiments. Aux 14e et 16e régiments sont rattachées 2 brigades d'artillerie de montagne à 4 batteries ; 2 batteries d'artillerie à cheval sont rattachées au 8e régiment d'artillerie de campagne, et 2 batteries d'instruction au 7e et au 10e régiment de campagne.

L'artillerie compte aussi 5 compagnies d'ouvriers, 1 compagnie de vétérans d'artillerie, des gardes d'artillerie, chefs et sous-chefs ouvriers techniques.

L'effectif de la batterie de campagne est de 5 officiers, 7 sous-officiers, 22 caporaux, 12 soldats de 1re classe, 3 trompettes, 148 hommes de troupe, 153 chevaux, 6 pièces et 15 voitures. Si les ressources le permettent, les batteries sont portées à 8 pièces et 20 voitures.

L'ensemble des batteries de campagne donne un effectif de 1 032 pièces.

L'artillerie de la milice mobile comprend :

13 brigades d'artillerie de campagne, à 4 batteries ;

32 compagnies d'artillerie de forteresse et de côtes; 4 batteries de montagne.

L'artillerie de la milice territoriale :

100 compagnies d'artillerie de forteresse, dont 35 sont groupées en brigades et 65 restent indépendantes.

La couleur distinctive de l'artillerie est le jaune.

Génie.

L'arme du génie est chargée des travaux d'attaque et de défense des places fortes, travaux de sape et de mine, construction des fortifications de campagne, emploi des substances explosives dans la guerre de campagne, travaux nécessaires pour l'improvisation des campements et cantonnements des troupes, construction, réparation et destruction des voies de communication, des lignes télégraphiques, des transports au moyen de locomotives routières.

Outre l'état-major qui fournit les officiers nécessaires à ces différents services, le génie comprend.

4 régiments, dont les 2 premiers ont 14 compagnies de sapeurs, 2 compagnies du train, 1 peloton d'instruction et 1 dépôt. Le 3e, 4 compagnies de sapeurs, 6 compagnies de télégraphistes, 4 compagnies d'ouvriers de chemins

de fer, 2 compagnies du train, 1 peloton d'instruction et 1 dépôt. Le 4e, 8 compagnies de pontonniers, 2 compagnies de laguniers, 4 compagnies du train et 1 dépôt.

L'arme comprend en outre : 1 corps de géomètres comptables, des secrétaires, des agents locaux, des gardes, des chefs ouvriers.

Des colonels commandent les régiments; les lieutenants-colonels sont chargés de l'administration et les majors commandent les brigades, composées de 2 compagnies.

Le génie de la milice comprend :

16 compagnies formant 5 brigades de sapeurs, 4 compagnies de pontonniers, 1 brigade d'ouvriers de chemins de fer, 1 brigade de télégraphistes et 4 compagnies du train.

Le génie de la milice territoriale :

30 compagnies.

La couleur distinctive du génie est le cramoisi et velours noir.

Montant à la tribune pour répondre aux interpellations de quelques membres du Parlement qui avaient manifesté des craintes au sujet de la situation réelle de l'armée, le ministre de la Guerre, général Ricotti, s'empressait de faire les déclarations suivantes :

Les districts militaires possédant aujourd'hui

tout le personnel et tout le matériel nécessaires, l'armée italienne peut, dès à présent, mobiliser 12 corps d'armée de 32000 hommes, dans d'excellentes conditions.

La transformation du fusil actuel en fusil à répétition va être poussée très activement, et toute l'armée en sera pourvue au printemps de 1888.

Les régiments de cavalerie pourront mobiliser 5, 6 ou 7 escadrons, s'ils le désirent, et l'artillerie, également à son désir, aura ses batteries à 6 ou 8 pièces. La milice mobile formera 6 divisions d'infanterie auxquelles on attachera les septièmes escadrons que la cavalerie consentira bien certainement à mobiliser, et l'artillerie permanente a tout le matériel nécessaire pour doter ces divisions des batteries dont elles auront besoin.

Les conclusions ministérielles déclarent, en résumé, que l'Italie est en mesure de mettre sous les armes 500000 hommes et qu'elle est prête à toute éventualité. Que, dans tous les cas, soit qu'elle se trouve seule en face de l'ennemi, soit qu'elle combatte aux côtés de puissances alliées, elle saura faire son devoir avec honneur.

Sans remonter au déluge, ni même à l'épopée romaine, on peut cependant considérer que, dans l'histoire du passé, l'armée italienne n'a pas eu

d'existence caractérisée. — Nous voyons bien, parmi les contingents que l'Italie fournissait aux armées de Napoléon Ier, figurer très honorablement la cavalerie napolitaine, souvent citée pour son audace et sa bravoure. — Sous Charles-Albert, l'armée sarde lutte et succombe avec honneur pour l'indépendance nationale; mais il faut réellement arriver à l'époque contemporaine pour trouver la véritable aurore, le noyau de l'armée italienne, représenté par le corps expéditionnaire du général La Marmora, pendant la campagne de Crimée, en 1856, où il s'illustra à la sanglante bataille de la Tchernaïa.

En 1859, c'est encore à côté de l'armée française, à Montebello, à Palestro, à Solférino, que l'armée italienne affirme sa valeur.

Elle succombe honorablement, en 1866, dans la plaine de Custozza, et la marine n'a pas une chance meilleure à Lissa.

Depuis, c'est plutôt politiquement que s'accomplit l'œuvre d'organisation nationale, à laquelle présidèrent trois hommes qui, à des titres divers, ont bien mérité de la Patrie : Victor-Emmanuel, le comte de Cavour, Garibaldi.

Réaliser l'union, sous un même drapeau national, de populations si diverses de caractère, d'habitudes,

de tempérament, n'était point chose aisée. On peut même affirmer que si cette union existe politiquement, à la surface au moins, au point de vue militaire la fusion est beaucoup plus lente à se produire entre le Sicilien, le Napolitain, le Calabrais et le Piémontais. Les statistiques du recrutement nous fourniraient, à cet égard, d'assez nombreux et intéressants documents. Quoi qu'il en soit, Napoléon Ier, dans ses Mémoires, *Description de l'Italie*, ayant écrit : « L'Italie est une seule nation ; l'unité de mœurs, de langage, de littérature doit, dans un avenir plus ou moins éloigné, réunir ses habitants dans un seul gouvernement. Pour exister, la première condition de cette monarchie sera d'être puissance maritime, afin de maintenir la suprématie sur ses îles et de défendre ses côtes. » Le Conseil supérieur de la marine, dans son projet de loi de 1876, s'était empressé d'insérer que : *un'armata navale costituisce per l'Italia una questione di essere o non essere, questione di vita o di morte.*

Nous avons vu comment s'est réalisé ce projet pour la marine, et les efforts considérables faits par le pays dans ce sens. Il serait donc injuste de dire avec un écrivain militaire italien, à propos de la prophétie de Napoléon : *Avoï ci siano accon-*

tentati di vedere avverata la prima parte, ma abbiamo dimenticata la seconda.

Mieux inspiré, un vétéran de la guerre de l'indépendance de 1849, le général Guglielmo Pepe, avait dit : *Crediamo nazione invincibile quella, dove ogni cittadino nella pubblica prosperità rinviene la propria; dove infamia ignota sarebbe il non accorrere alla comune difesa, e dove i legislatori riguardana la militare educazione di tutti, qual base della independenza della patria.*

Militare educazione di tutti, tel est, en effet, le thème favori des écrivains italiens et, comme nous l'avons vu, par la création des collèges militaires, le Gouvernement a fait droit à ce desideratum général dans la mesure du possible.

Victor-Emmanuel a été plus bref dans sa conception patriotique : « *Farsi rispettare et temere,* » a-t-il dit, pour compléter la pensée politique de *la nostra Italia può fin dora.*

L'Italie militaire travaille donc beaucoup. Un récent programme ministériel d'instruction pour les troupes de toutes armes, pendant l'été de 1887, a fixé le degré d'instruction que devra avoir acquis chacune de ces armes avant de prendre part, dans les camps d'instruction, aux grandes manœuvres de brigades, de divisions, de corps d'armée, pour

lesquelles les troupes permanentes seront renforcées par une classe de la réserve. Les forts de la frontière seront occupés pendant quelques jours par des compagnies d'artillerie de forteresse et des bataillons d'infanterie, et prendront part à des manœuvres de places fortes et de forts d'arrêt. L'artillerie et le génie exécuteront des manœuvres d'attaque et de défense d'un fort ou d'une forteresse. Une classe de la milice mobile sera appelée pour une période de 15 jours; quelques classes de la milice territoriale seront appelées pendant huit jours et constitueront un certain nombre de bataillons d'infanterie et de compagnies d'artillerie et du génie. Enfin, partout où cela sera nécessaire, la *milice communale* fera le service de garnison pour rendre libres les troupes permanentes.

Comme on le voit, par le résumé de ce programme, c'est un effort d'instruction très considérable que l'armée italienne va accomplir cette année, sans doute pour être en mesure de réaliser la promesse faite du haut de la tribune parlementaire par le général Ricotti, au printemps de l'année 188... 7 ou 8.

Et cependant, des deux millions d'hommes promis par les statistiques officielles du dénombre-

ment de l'armée, aux 12 corps d'armée de 32.000 hommes promis par le général Ricotti, il y a une marge considérable, qu'expliquent suffisamment la situation financière et les difficultés du recrutement de la partie septentrionale du royaume; c'est l'éternelle théorie en lutte avec la pratique.

En attendant la création des 2 régiments de cavalerie qui sont nécessaires pour opérer le groupement de l'arme en 8 brigades de 3 régiments; l'augmentation dans de fortes proportions de l'artillerie; la réalisation des projets de lois concernant l'avancement réclamés depuis longtemps par l'armée; la création d'un 7e régiment alpin; la fondation d'une École d'application d'infanterie; la réduction du nombre des officiers d'état-major et la réorganisation des régiments d'artillerie et du génie, tout cela en projet, l'Italie arme précipitamment les ouvrages de Vorradio, sur la route de l'Argentière et travaille, jour et nuit, à améliorer le casernement reconnu trop défectueux et à créer des magasins. De son côté, la commission du budget s'empresse d'approuver l'ouverture d'un crédit de 12 500 000 francs à répartir entre les ministères de la Guerre et de la Marine, pour achat de chevaux et de mulets, la transformation du fusil actuel, la construction de

nouveaux forts d'arrêt et des constructions navales.

Dans la mer Rouge, le développement progressif des possessions italiennes semble indiquer que cette région inhospitalière, poste sans importance, composé de quelques huttes que dominait l'habitation du consul italien, tend à se transformer en une colonie d'avenir, en un groupement de possessions fortement occupées, ayant près de 600 kilomètres de côtes.

Ces possessions présentent actuellement la situation suivante :

Territoire gardé et administré par les Italiens : *Emberemi*, *Massouah* et environs, *Arkiko*, *Arafoli*, *Macalileh*, *Dalilak*.

Territoire appartenant en toute souveraineté à l'Italie : *Assab* et ses dépendances, *Beibul*, *Goubbi*, *Raheita*, *Aussa*.

Territoire placé sous le protectorat de l'Italie : *Aouakil*, *Mader* et *Edd*.

Ces possessions sont gardées par une force de 3600 hommes européens et un corps de 1 000 bachi-bouzouks, passés du service égyptien au service d'Italie.

Des écoles italiennes pour les jeunes indigènes ont été organisées et il paraît que ces derniers s'assimilent facilement la langue italienne.

En résumé, c'est une colonie de négoce que

l'Italie cherche à créer lentement et non une colonie d'exploitation. Elle s'efforce d'attirer dans les ports coloniaux tout le commerce des riches régions que domine le plateau d'Éthiopie.

Cependant, cette expansion coloniale à laquelle s'est laissé tenter l'Italie n'est pas sans causer quelques préoccupations dans le pays, et, tout récemment; au Parlement, M. le député de Reuzis a demandé au ministre des Affaires étrangères, des explications sur la marche d'une peuplade indigène dirigée par le chef Rasaloula contre les postes avancés italiens établis à Saati.

Le ministre a répondu que des troupes italiennes avaient été envoyées pour relever les bachibouzouks, aux avant-postes, dès que le général Gené, commandant le corps d'occupation, avait été prévenu de la marche du chef abyssin; qu'il avait, lui personnellement, pleine confiance dans l'énergie et la prudence du général, et qu'il ne voyait pas le moindre sujet d'inquiétude dans cet incident. Toutefois cet incident, qui peut amener une lutte d'un moment à l'autre, continue à préoccuper fortement l'opinion publique. L'amiral Noce, qui commandait la station navale de la mer Rouge, a été remplacé par le capitaine de frégate Chigi.

C'est à Naples, sous la dépendance directe et

immédiate du ministre de la Guerre, qu'est établi le *dépôt central* administratif, unique pour tout ce qui concerne le personnel et le matériel nécessaires aux possessions italiennes d'Afrique, ainsi que les transports.

A cette unité administrative en Italie correspond, en Afrique, une unité de commandement, le *commandement supérieur en Afrique*.

Pour le succès futur de cette colonie de négoce, les Italiens auront bien des difficultés à vaincre : pour le développement et la prospérité des marchés de la région qui ont surtout besoin de sécurité pour leurs caravanes, il faudra lancer des colonnes dans l'intérieur du pays pour mettre fin aux brigandages des indigènes, les Danakils, race guerrière et féroce, et surtout à la traite des esclaves qui continue à être l'article principal du trafic indigène de cette région. Le gouvernement italien paraît résolu à tenter l'aventure, malgré le vieux proverbe arabe qui dit que si Djeddah est un four, Aden est une fournaise et Massouah un enfer (1).

Si, maintenant, nous jetons un coup d'œil sur

(1) Le récent désastre de Saati a produit la plus douloureuse émotion, en Italie. Le général Gené annonce une perte de 23 officiers et 407 soldats tués; 1 officier et 81 soldats blessés, dans les combats du 25 et du 26 janvier!

la frontière française, nous voyons le chemin de fer qui relie Ivrée à la ville d'Aoste certainement appelé à jouer un rôle important dans le cas d'une guerre entre l'Italie et la France. L'état-major italien considère, en effet, que cette nouvelle ligne ferrée qui remonte la vallée constitue une excellente ligne d'invasion en France et en Suisse. Le colonel Marselli, un des membres les plus éminents du Parlement, déclarait le 8 février 1883, à la Chambre des députés, que le chemin de fer d'Ivrée à Aoste a un caractère offensif, et qu'il est d'une utilité incomparable au point de vue militaire; il rappelait que, l'année précédente, le ministre de la Guerre avait réclamé la construction immédiate de la ligne. En 1884, dans le même ordre d'idées, le général Ferrero se fit autoriser par le Parlement à inscrire dans le programme des travaux à exécuter la construction d'un quai et de voies militaires à Aoste.

Il est donc impossible de méconnaître la destination assignée à cette voie ferrée par les stratèges italiens. Elle accroît la valeur des routes qui relient la Haute-Italie avec la Tarentaise et le Valais, et dès aujourd'hui Aoste n'est plus qu'à quelques pas de Martigny.

D'un autre côté, faut-il attribuer à l'attitude de

M. de Bismarck, blessante pour l'Italie, un revirement d'opinion favorable à la France, qui s'est manifesté lors du passage récent de deux députés français à Rome? Au banquet traditionnel de ces sortes de choses, on a bu à l'union des races latines, déclarant toute guerre entre la France et l'Italie impossible, monstrueuse, fratricide, — les qualificatifs ne font jamais défaut en ces libations; — souhaitons pour les deux peuples, qui n'ont rien à gagner à ces luttes, que c'est là, des deux côtés des Alpes, le vrai sentiment des deux nations.

L'Italie, du reste, nous témoigne en ce moment un bon esprit de souvenir : elle érige à Alexandrie la statue commémorative de la campagne de 1859, en l'honneur de l'armée française, et le roi Humbert, par un acte de justice historique qui l'honore, a fait rétablir, dans la galerie du Palais-Royal de Naples, réservée aux statues des souverains des Deux-Siciles, la statue du roi Joachim Murat.

Que si, maintenant, il me faut exprimer mon opinion personnelle sur la valeur des affirmations du général Ricotti sur l'armée dont il est le chef, je n'hésiterai pas à reconnaître que l'armée italienne, de création toute récente en résumé, a su, à force de travail, de persévérance et de légitime

fierté nationale, accomplir de très grands et très sérieux progrès. Elle a vu avec satisfaction le jeune prince de Naples subir avec succès les examens nécessaires pour obtenir, comme un simple mortel, le grade de sous-lieutenant, et le 10e régiment d'infanterie lui a ouvert ses rangs avec enthousiasme. On raconte même que, recevant sa solde mensuelle, le nouveau promu a subi avec gaieté la retenue proportionnelle pour sa quote-part de la dépense de sa réception par ses nouveaux camarades ; mais, rien n'est parfait en ce monde, et je n'oserai être tout à fait aussi optimiste que le général Ricotti, n'ayant pas les mêmes raisons que lui pour l'être. Sans doute les Italiens ont la parole du père de l'Italie dans le cœur : *Farsi rispettare et temere ;* c'est une force dont il faut savoir tenir compte parfois.

Carabiniers royaux.

Cette troupe d'élite dépend du ministère de l'Intérieur pour le service relatif à l'ordre public et à la police civile juridique ; mais elle fait partie intégrante de l'armée permanente et tout son personnel est rattaché au ministère de la Guerre.

L'arme des carabiniers royaux constitue, dans

la puissance militaire de l'Italie, un élément de force dont il est nécessaire de tenir compte. Son effectif comprend :

Un commandement général qui a son siège à Rome, c'est-à-dire un lieutenant général, commandant général; un général-major commandant en second, un lieutenant-colonel secrétaire, 2 capitaines et 4 lieutenants; 11 légions territoriales : 609 officiers, 93 secrétaires permanents; arme à pied, 19 148 hommes; arme à cheval, 3 856 hommes; au total, 23 000 hommes de troupe et 3 726 chevaux.

Les légions se subdivisent en divisions, compagnies, lieutenances et stations; le nombre et la force de ces subdivisions sont subordonnés au chiffre de la population et aux mœurs des habitants à surveiller.

Une école préparatoire au service spécial de l'arme, comprenant des élèves carabiniers, est stationnée à Turin, et à Gagliari se trouve un dépôt de carabiniers qui a la même destination.

Le service de police intérieure des arsenaux maritimes est confié à un personnel spécial de carabiniers mis à la disposition du ministère de la Marine.

Le recrutement de ce corps spécial se compose d'hommes de la levée annuelle, sur leur demande; d'engagés volontaires; de militaires sous les dra-

peaux ou en congé illimité, appartenant à l'armée permanente.

La durée du service est de 5 ans en activité, 4 ans en congé illimité.

Les rengagements sont de deux sortes : d'un an sans prime et de 3 avec prime de 150 francs par an, jusqu'à l'âge de 40 ans.

Tous les emplois de sous-lieutenants, dans l'arme sont donnés à des maréchaux des logis de carabiniers. Une moitié des vacances de lieutenants est remplie au choix par des lieutenants des autres corps et l'autre moitié à l'ancienneté par des sous-lieutenants de l'arme. Les emplois de capitaines sont donnés aux lieutenants de l'arme et ceux de majors et de lieutenants-colonels exclusivement au choix dans l'arme, tandis que les colonels peuvent provenir indistinctement des lieutenants-colonels de carabiniers ou des colonels des autres armes.

Les officiers de carabiniers sont soumis à l'autorité des commandants de corps d'armée, de division, de place et de district militaire pour les opérations du recrutement, la surveillance des militaires en congé et des troupes en marche, et pour tout ce qui concerne la police de garnison.

Les carabiniers ne font pas partie des troupes de garnison et ne sont, en principe, employés à

aucun service militaire étranger à leur fonctions ; mais ils assistent aux revues et accompagnent les généraux en chef et les généraux de division dans les cérémonies militaires.

En temps de guerre, ils sont employés soit groupés en unités tactiques pour prendre part aux opérations de campagne de concert avec les autres troupes, soit organisés en sections pour assurer les services de police, d'escorte et de guides auprès des états-majors.

Les instructions sur la mobilisation prévoient la possibilité de mobiliser des légions entières et même de grouper des légions en brigades.

Dans ce cas, le bataillon de carabiniers est normalement formé à 3 compagnies. Dans son cours d'organisation militaire professé à l'École supérieure de guerre, le major Brusati indique comme probable l'affectation d'un bataillon de carabiniers à chacun des corps d'armée de campagne.

Les infirmiers, brancardiers, sapeurs et conducteurs nécessaires aux unités mobilisées des carabiniers sont fournis par l'infanterie.

Outre le service spécial de gendarmerie aux armées, les carabiniers sont aussi chargés de fournir les escortes et guides près des états-majors et près des officiers en mission voyageant en voiture ;

et d'escorter les voitures renfermant des valeurs ou des papiers importants. Le service qui a pour but la transmission rapide et sûre des ordres verbaux ou écrits est fait par les carabiniers à cheval.

Des missions spéciales de confiance, telles que recherche de personnes connaissant le pays pour conduire et guider les colonnes, les reconnaissances, ou simplement pour fournir des renseignements, et les émissaires chargés d'aller observer l'ennemi, confiscation de caisses publiques, de correspondances postales, télégraphiques, etc.

Le corps des cent-gardes, qui forme l'escorte royale, est choisi parmi les carabiniers.

Milice spéciale de l'île de Sardaigne.

Cette milice est formée avec tous les hommes de 1re et 2e catégorie en congé illimité, comptant dans les districts de l'île, qui conservent cette affectation jusqu'au moment de leur passage dans la milice territoriale.

Elle comprend :

3 régiments d'infanterie, 1 bataillon de bersaglieri, 1 escadron de cavalerie, 1 brigade d'artillerie de campagne de 2 bataillons et 1 compagnie du train, 1 compagnie d'artillerie de forteresse avec 1 section de montagne,

1 compagnie du génie, 1 compagnie de santé, 1 compagnie de subsistances.

La milice territoriale comprend :

8 bataillons d'infanterie, 1 compagnie d'artillerie de forteresse, 1 compagnie de santé et 1 compagnie de subsistances.

Corps des différents services.

Corps de santé. Les médecins, et 12 compagnies de santé.

Corps du commissariat, qui a, par délégation du ministre de la Guerre, la haute main sur les services d'administration générale et, sous l'autorité des commandants de corps d'armée et de divisions, sur les services particuliers des subsistances, du casernement et des approvisionnements.

Corps des comptables, chargé d'assurer le service de la comptabilité intérieure des corps et établissements militaires et des subsistances. Il se compose d'officiers des différents grades et de 12 compagnies de subsistances pourvues de 150 fours locomobiles. La milice mobile organise également 12 compagnies, et la milice territoriale 13.

Corps des vétérinaires.

Personnel de la justice militaire comprenant :

1° un personnel civil de : un avocat général et des substituts ; d'avocats fiscaux et de substituts ; de secrétaires et de substituts ; 2° un personnel militaire emprunté aux officiers de l'armée : instructeurs et sous-instructeurs.

Corps des ingénieurs géographes et topographes, qui constitue le personnel technique de l'Institut géographique militaire.

Les secrétaires permanents, employés dans les divers services de l'administration de la guerre, pour les travaux d'ordre et d'écritures.

Le corps des douaniers, organisé en 95 compagnies, groupées en 23 bataillons de 3 à 6 compagnies, présentant un effectif de 15600 hommes et concourant avec les autres troupes à la garde des côtes et à la protection des voies ferrées du littoral.

Le corps des invalides et des vétérans se compose de : un état-major à Naples, et des compagnies établies à Asti, à Naples et à Massalubrense. Il reçoit les militaires qui, par suite de blessures ou d'infirmités contractées pendant le service ou à l'occasion du service et ayant 18 ans de service, sont dans l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance.

Établissements militaires.

2 arsenaux de construction, 4 fabriques d'armes, 3 fonderies, 2 poudreries, 2 laboratoires de pyrotechnie, 1 laboratoire de précision, 1 atelier de construction du matériel du génie, 3 magasins centraux de matières premières à distribuer aux districts et aux corps pour l'habillement et l'équipement, 1 atelier de confections militaires chargé de préparer les modèles d'habillement et d'équipement, 1 pharmacie centrale.

La création d'une fonderie à Pouzzoles a eu pour but de sortir l'Italie de la situation périlleuse où elle se trouvait ces dernières années, en cas d'hostilités avec certaines puissances de l'Europe dont elle a tiré jusqu'ici, et dont elle tire encore aujourd'hui, son matériel de guerre, pour la marine surtout. C'est la maison Armstrong qui s'est engagée à créer cet établissement aux environs de Naples, dans le plus bref délai.

Remonte des officiers.

Les officiers de tous grades et de toutes armes, tenus d'avoir des chevaux doivent, à leurs frais, pourvoir à l'achat de leurs montures. A cet effet, une indemnité de remonte, variable suivant le

grade, l'arme ou le service, allège quelque peu la charge qui incombe à l'officier.

Par ce moyen, l'État fait aux officiers l'avance des fonds nécessaires à leurs montures et se rembourse à l'aide de retenues sur cette indemnité annuelle qui est payée avec la solde mensuelle de l'officier. Les officiers qui achètent leurs chevaux dans le commerce ont la jouissance entière de leur indemnité. Elle est retenue à ceux qui achètent des chevaux à l'État, et aux officiers qui, ayant droit à la ration de fourrages, ne possèdent pas de cheval. La retenue cesse quand l'officier a remboursé le cheval, mais elle persiste aussi longtemps que l'officier n'est pas monté, servant alors à constituer une masse individuelle de remonte administrée par le conseil d'administration du corps auquel appartient l'officier, jusqu'au prix fixé pour les chevaux de l'arme. Au delà de ce prix, l'indemnité est remise à l'officier.

Le fonctionnement de ce service permet aux officiers généraux du corps d'état-major et de la cavalerie de se pourvoir à crédit d'un cheval d'une valeur de 2 200 à 1 800 francs ; aux officiers d'artillerie et du génie, d'une monture du prix de 1 600 francs, et aux officiers d'infanterie, de 1 200 francs.

Les chevaux mis à la disposition des officiers

par les régiments de cavalerie et par l'École de cavalerie, sont dits *chevaux de faveur* et sont classés par nature d'arme et de service. C'est parmi ces chevaux que les officiers sont appelés à exercer leur choix.

Les officiers qui désirent se remonter directement dans le commerce, peuvent obtenir du ministère de la Guerre l'autorisation de recevoir une avance de fonds qui ne doit pas dépasser le maximum du prix du cheval fixé pour l'arme à laquelle il appartient.

Les sous-officiers des armes à cheval, promus sous-lieutenants, peuvent obtenir la concession de deux chevaux de faveur, en contractant une dette de 2 400 francs envers la masse de remonte.

Effectifs généraux de l'armée italienne en 1884.

1e ARMÉE PERMANENTE.	SOUS LES DRAPEAUX.	EN CONGÉ ILLIMITÉ.	TOTAUX.
Officiers en activité.	12 779	135	12 914
Officiers de complément. . . .	»	2 939	2 939
Officiers du service auxiliaire..	»	1 533	1 533
Officiers de réserve.	»	3 748	3 748
Hommes de la 1re catégorie. .	170 500	324 372	494 872
Hommes de la 2e catégorie.. .	»	240 040	240 040
Totaux de l'armée permanente.	183 279	572 767	756 046

2e MILICE MOBILE.			
Officiers.	»	1 106	1 106
Officiers de complément. . . .	»	910	910
Hommes de la 1re catégorie. .	»	174 887	174 887
Hommes de la 2e catégorie. . .	»	164 347	164 347
Total de la milice mobile . . .	»	341 250	341 250
3e MILICE TERRITORIALE.			
Officiers.	»	4 742	4 742
Troupes.	»	1.017 212	1.017 212
Total de la milice territoriale..	»	1.021 954	1.021 954
EFFECTIF GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MOBILISÉE.	183 279	1.935 971	2.119 250

Effectifs généraux en 1886.

	OFFICIERS.	TROUPES.	TOTAL.
Armé permanente.	16 928	854 030	870 958
Milice mobile.	2 338	315 486	317 824
Total de l'armée de campagne.	19 266	1.169 516	1.188 782
Milice territoriale.	5 442	1.207 864	1.213 306
Totaux.	24 608	3.377 380	2.402 088

Sur les 2.400 000 hommes :

289 995 hommes de la 2e caé gorie permanente.
163 592 hommes de la milice mobile.
948 173 hommes des 2e et 3e catégories de la milice territoriale.

soit : 1.401 760 hommes, n'ont reçu aucune instruction militaire ou seulement une instruction très sommaire.

L'effectif budgétaire prévu pour 1886-87 est de :
215 475 hommes.

On voit, par la comparaison de ces deux tableaux, comment on aligne des chiffres qui, en deux années, produisent des différences de 300 000 hommes.

Les chiffres de ces deux tableaux sont pris dans les documents officiels.

DIX-HUITIÈME LETTRE

LA PRESSE ROMAINE

C'est assurément une question épineuse de savoir si les journalistes romains font partie de la société romaine. Affirmer le pour ou le contre serait généraliser à l'excès. Vous rencontrerez là-bas beaucoup de journalistes, mon jeune ami : vous en recevrez quelques-uns; vous aurez à compter avec bien peu. Actuellement à Rome, il n'y a pas de grands hommes de presse. Toutes les choses qui dépendent de la presse, annonces, exemplaires, et le reste, se brocantent à bon compte. Quelques israélites tiennent en main presque tous les organes de publicité et les étalent chaque jour sur le marché politique pour un bien mince profit.

Rome est une ville de beaucoup de journaux; ce n'est pas une ville de grande presse. L'opinion publique s'élabore à Milan, à Turin, voire à Naples, Rome n'est pas encore la capitale des journaux. Tandis que les feuilles radicales de Milan, comme le *Secolo*, la *Perseveranza*, ou celles de Turin, comme le petit journal de dom Margotti, l'*Unità Cattolica*, inondent la péninsule, les imprimeries romaines n'expédient guère leur papier au delà des limites de la province. Seuls, le *Popolo romano*, organe officieux de M. Depretis, dont le service télégraphique est bien entendu, et le *Messagero*, simple recueil de faits divers et de scandales, s'exportent dans les bourgades lointaines.

On a fondé à Rome une association générale de journalistes. La discorde y règne à l'état endémique. Dans cette sorte de cercle, le président seul a droit à l'attention. C'est M. Bonghi.

Il dirige une revue fort littéraire, la *Nuova Antologia*, revue conservatrice et libérale, la seule dans toute l'Italie qui mérite d'être citée après la *Civilta cattolica*, l'organe florentin des PP. jésuites. M. Bonghi parle comme un grand orateur; il écrit comme un grand écrivain. Il a la science et le style. Il fait autorité en toute question qu'il aborde. C'est aussi le plus aimable homme du monde, et

vous aurez plaisir à sa conversation, aussi simple, aussi naturelle, qu'elle est instructive et diserte.

M. Bonghi n'a jamais varié dans ses sympathies pour la France. Il a toujours recommandé à ses amis du Gouvernement la prudence et la modération à l'égard de l'Église. Il apparaît comme un survivant de la grande race des Massimo d'Azeglio et des Guido Capponi. Travailleur infatigable, il exerce sur tous une salutaire influence, et ceux mêmes qui ne suivent pas ses conseils ne lui ménagent ni leur respect ni leur admiration.

Mais M. Bonghi, directeur de revue, ancien ministre, n'est qu'un journaliste honoraire. Il ne communique que par des lettres avec la presse quotidienne.

Vous rencontrerez dans bien peu de salons M. Arbib, ancien député, directeur de la *Liberta*. petite feuille à un sou, déchue, comme son chef, d'un moment de popularité. M. Arbib est un israélite qui recherche de préférence les rapports avec ses coreligionnaires de l'Allemagne. Il se distingue par une incorrigible gallophobie. Figure peu sympathique.

Au temps où Florence servait de capitale provisoire à l'Italie, où la droite occupait le pouvoir, la *Gazzetta d'Italia* et son directeur, M. Pancrazi, jouissaient d'une influence incontestée, M. Pan-

crazi n'a apporté à Rome qu'un journal diminué comme sa réputation. Il se donne pourtant une peine inimaginable pour bien rédiger sa grande feuille. Il y réussit : mais l'autorité lui manque. C'est un homme solennel à la manière de certains financiers; mais il n'a que les allures d'un financier et aussi les combinaisons parfois hardies. Son journal vit d'expédients.

Je ne donnerai qu'un souvenir à la *Rassegna*, aujourd'hui morte et bien oubliée, où quelques doctrinaires tenaient chaire publique, mais devant un maigre auditoire. Avec la *Gazzetta d'Italia*, la droite n'est plus représentée que par l'*Opinione*, journal très grave, très bien fait, très peu lu.

Le plus ministériel des journaux, c'est assurément le *Popolo romano*. La lecture de cette petite feuille est propre à enfanter des idées roses : elle convient aux tempéraments optimistes. Vous avez vu sur un tout petit théâtre de Paris cette farce où un aubergiste ne cesse de répéter : « Tout va bien! » alors que sa vaisselle est en miettes, que ses vitres volent en éclats. Ainsi fait le *Popolo romano;* « Tout va bien » est sa devise, alors que les ministères s'écroulent, que les diplomates européens échangent des protocoles sur des volcans de mélinite ou de roburite.

J'ai vanté le service des dépêches de ce journal. Vous devez l'acheter chaque matin : il vous donne un résumé fort exact de tous les événements ou incidents de la veille dans toute l'Europe. Nulle part ailleurs vous n'en trouverez d'aussi clair.

M. Chauvet, un Piémontais, dirige le *Popolo.* Vous le rencontrerez au théâtre ou dans les cafés, guère ailleurs. C'est un petit homme brun, à l'air froid et quelque peu infatué. Ancien sous-officier, il quitta l'armée, après des peccadilles. Sa fortune commença au temps d'Antonelli, dans ces derniers jours où la vie du cardinal fut troublée par les suites de péchés de tout âge. M. Chauvet soutint auprès du cardinal les droits de la comtesse Lambertini, et auprès de la comtesse, les défenses du cardinal. Depuis, M. Chauvet s'occupe surtout de jeux de bourse. Sur ce marché romain si restreint, il trouve le moyen de réaliser des différences énormes, si énormes, dit-on, qu'un jour son protecteur M. Depretis a dû annuler les opérations de jeu, afin de le sauver d'une perte extravagante.

Le *Diritto* est inspiré par M. Mancini; j'ignore qui le rédige; assurément, ce n'est pas l'inspirateur, car ce journal est écrit dans un style brutal qui n'a jamais été celui du sémillant juriscon-

sulte. Le *Diritto* éprouve sans doute aujourd'hui quelque peine à défendre la politique de son maître.

M. Crispi inspire et rédige souvent les articles de la *Riforma*, articles parfois éloquents, plus souvent encore hostiles à la France. La *Riforma* fait une guerre modérée à M. Depretis, au nom des principes de la démocratie pure.

Tous ces journaux, dont l'action parlementaire est assez sérieuse, sont de faible tirage.

Le *Popolo romano* lui-même n'excède pas une publicité de douze à quinze mille exemplaires.

La presse fantaisiste n'a guère plus de succès.

Le *Fanfulla* passe pour être l'organe préféré de la Cour. On y parle ce jargon semi-français qui est en usage dans la bonne compagnie. On y cherche le tour plaisant. La poésie y est admise; l'un des chantres habituels du *Fanfulla* a épousé la petite duchesse de G... dans des circonstances qui prêtent à la médisance.

Le *Capitan Fracassa* fait concurrence au *Fanfulla*. Il avait pour directeur ou administrateur l'un des frères Gentili, aimable garçon qui correspondait avec le *Temps* de Paris, et s'occupait aussi de finances. Mais le *Capitan Fracassa*, bien que pourvu d'attaches officielles, montrait des tendances beau-

coup plus avancées que le *Fanfulla*. Il mène contre le cabinet une campagne d'épigrammes savamment inoffensives. Il est plus gai et plus vivant que le *Fanfulla*.

Le plus sérieux, le mieux informé, le mieux installé, des journaux d'opposition, c'est la *Tribuna* du prince Maffeo Sciara-Colonna. Ce jeune prince s'ennuyait à bon droit du métier si vide de prince romain. Les fonctions de député ne suffisaient pas même à son activité, non plus que les plaisirs de Rome et même ceux de Paris. Il utilisa les terrains situés derrière son magnifique palais du Corso pour construire un théâtre d'opérettes, le *Quirino*, et les bureaux d'un journal, le seul de Rome qui soit à peu près agencé à la moderne, avec salle d'escrime, salon de réception, bibliothèque, etc. La *Tribuna* coûte au prince plus de 200.000 francs par an.

Là affluent, de tous les points du monde, les nouvelles les plus désagréables à M. Depretis ou à M. de Robilant.

Le premier directeur de la *Tribuna* a été M. Roux, député piémontais, qui rédigeait en même temps la *Gazzetta piemontese*. C'était un courtois et savant rédacteur, qui cependant ne tarda pas à quitter la place.

Le succès de la *Tribuna* grandit lentement. Le prince ne cherche pas une affaire dans cette entreprise. Il jette galamment à la politique ses billets de banque et son activité prodigieuse.

Les frères Sonzogno de Milan ont établi à Rome une succursale de leur *Secolo*, *la Capitale*, journal d'un républicanisme accentué, mais bien rédigé et autrefois bien informé. On le vend beaucoup par les rues, vers deux heures de l'après-midi.

Vous ferez certainement connaissance, dans les salons de l'ambassade française, avec M. Harduin, jeune Français qui rédige avec beaucoup de bon sens et d'esprit l'*Italie*. M. Harduin est aussi le correspondant du journal parisien la *France*.

L'*Italie*, comme le *Popolo*, mais avec plus d'indépendance, est un journal calme, rassurant, conciliant. C'est la propriété de M. Obleight, un singulier homme, qui cumule d'innombrables affaires. Vrai type *d'affariste,* cet israélite autrichien, qui arriva dans la capitale sans sou ni maille, roule aujourd'hui carrosse, mais, prétend-on, sans être beaucoup plus riche que lors de sa venue. Il trafique les annonces, les billets de loterie, les petits billets de commerce. C'est à la fois le Lagrange et Cerf et le John Arthur de l'Italie. S'il ne s'enrichit

pas, c'est qu'il n'y a vraiment pas moyen de s'enrichir à Rome.

La popularité ne s'attache là-bas qu'aux journalistes excentriques, j'ai nommé Coccapieller et Sbarbaro. Ces deux originaux ont payé leur popularité d'un nombre incalculable de mois de prison.

Leur aventureuse carrière appartient à l'histoire. Coccapieller, ancien suisse du Quirinal, au temps où le Quirinal était palais pontifical, devenu par désertion cavalier dans les troupes révolutionnaires, puis palefrenier de Victor-Emmanuel, puis à Paris caissier d'un commerce grotesque, revint enfin à Rome servir la monarchie à sa manière. Il fonda l'*Ezio II*, du nom d'un célèbre tribun. Il fouailla sans merci les puissants du jour, protestant sans cesse de sa fidélité à la maison de Savoie. On voulut l'assassiner dans une taverne du Trastevere. Il n'échappa au revolver que pour aller en prison pour diffamation. Élu député, il eut la sottise de donner sa démission, pour se faire coffrer. Je crois qu'on vient de le délivrer, en le réélisant.

Le succès de l'*Ezio II* a été énorme. Sur la place Colonna, au Corso, cette multitude d'oisifs qui bayent au ciel bleu, passent le temps à deviser sur les hommes, sur les femmes, devant ces éternels verres d'eau qui constituent dans les cafés la

consommation habituelle des Romains, on colporte le cancan, la nouvelle à la main, le petit scandale. L'*Ezio II* donnait un aliment à ce papotage. De là son étrange succès. Coccapieller, gros homme vulgaire, ne pouvait se promener sans être accompagné d'une foule qu'il haranguait. Il parlait du haut de sa fenêtre, au quatrième étage de la place du Peuple. Il parlait en prison, partout. Sa grossière éloquence enivrait la canaille romaine.

Sbarbaro est un Coccapieller lettré, mais toqué. C'est surtout aux femmes officielles qu'il s'attaquait en ses *Forche caudine*, journal hebdomadaire, sorte de *Lanterne* qu'il rédigeait à lui tout seul. Il fit gagner beaucoup d'argent à son éditeur Sommaruga, depuis condamné à son tour. Il reçut force volées de coups de canne, encourut nombre de mois de prison, s'échappa, mit la police sur les dents, reparut et fut aussi délivré par l'élection populaire.

Sbarbaro écrit des insanités dans un style très pur. Il passa la grande moitié de sa vie dans une chaire de professeur d'Université. Il en a gardé le beau style. On l'a révoqué je ne sais pourquoi. Il est devenu un grand embarras pour le Gouvernement.

Je citerai quelques correspondants de journaux

étrangers, qui, plus que les journalistes indigènes font partie de la société romaine. Tout d'abord M. Shakespeare Wood, correspondant du *Times*, homme aimable, érudit, brillant causeur, familier des ambassades et même des salons difficiles. M. Granier Montferrier, après une carrière accidentée, a suivi le Gouvernement de Turin à Florence et à Rome pour le compte du *Journal des Débats*. C'est un spirituel vieillard très considéré, une sorte de troisième conseiller d'ambassade à cheval sur les deux légations de France. Il a des amis dans tous les camps, et son plus grand plaisir est de les réunir à la table de l'hôtel d'Italie. C'est le Nestor de la presse romaine. Il y a, comme correspondant de la *Germania* de Berlin, un personnage assez louche, M. Marsorati, affilié au parti prussien du Vatican, grand artisan d'intrigues de toutes sortes. Celui-là n'est reçu que dans des antichambres de journaux et des bureaux d'ambassades.

La presse cléricale est toute à la solde du Vatican. J'ai dit que Léon XIII dépensait volontiers l'argent du Saint-siège à entretenir la presse.

L'*Osservatore romano* est le plus ancien et le plus officiel de ces journaux. Le marquis de Baviera, par sa retraite, a emporté avec lui la physionomie la plus originale et la plus sympathique

de cette presse vaticane. Pie IX le combla de bontés que Léon XIII ne lui a pas continuées. On lui a préféré le marquis Crispoldi, homme d'affaires plus habile, écrivain moins fin, moins alerte, mais plus sérieux. Les articles de l'*Osservatore* se rédigent au Vatican. Toutes les contradictions qui abondent en ce saint lieu se reflètent dans ce journal. Le marquis Crispoldi vit fort retiré ; il ne fréquente ni les cercles ni les salons, comme faisait son prédécesseur.

La *Voce della Verita* est un journal populaire, entretenu par le prince Lancelotti et la Société des intérêts catholiques. Plus indépendant que l'*Osservatore*, sa polémique est aussi plus vive. C'est le seul journal clérical romain qui tire à quelques milliers d'exemplaires.

Enfin, pour terminer la série, un mot du *Moniteur de Rome*, la création de Mgr Galimberti, son marchepied, sa raison principale d'être quelqu'un. C'est un journal où l'on peut lire entre les lignes la politique dominante du Vatican. Mais c'est à peine si trois ou quatre cents personnes dans le monde se donnent le travail de déchiffrer l'énigme.

La rédaction du *Moniteur de Rome* est composée d'un ramassis de prélats sans emploi et de correspondants de journaux exotiques, qui n'ont

d'affinité qu'en un point : leur ignorance totale de la langue française. Ce journal est écrit dans le *sabir* particulier à la Ville éternelle. Ils ne connaissent guère mieux la politique, ce qui ne les empêche pas d'agiter quotidiennement le sort des empires. Cette publication informe a déjà coûté plus d'un million au Saint-siège. On y prêche hypocritement une sorte de réconciliation entre l'Italie et le Vatican. Enfin on y soutient à outrance la politique prussienne, si fort en faveur auprès du Souverain pontife. Ce n'était pas la peine de fonder pour cela un journal en langue française à Rome. Mais Léon XIII n'a jamais été heureux dans ses fondations de presse.

En somme, il n'y a pas à Rome un second journaliste qui puisse être comparé à M. Bonghi. La presse y compte peu.

DIX-NEUVIÈME LETTRE

LA LITTÉRATURE ITALIENNE

Il n'est pas facile de vous parler de la littérature italienne. C'est un thème scabreux, difficile, étant données les conditions spéciales dans lesquelles l'Italie nouvelle se trouve depuis vingt années.

Surtout, il faudrait pouvoir faire abstraction du passé et de ces œuvres magnifiques, immortelles, que l'univers lit et relit, qui sont la gloire de l'Italie, dont la rayonnante lumière inonde la Péninsule et fait paraître éteint ce qui pourrait être brillant ailleurs.

Les grands noms du Dante, du Tasse, de l'Arioste, de Pétrarque, de Guicciardini, de Machiavel et de bien d'autres sont constamment, continuellement

sur les lèvres de tout le monde, et n'ont pas cessé d'alimenter les discussions littéraires. Aussi les œuvres nouvelles ne peuvent-elles que pâlir auprès des œuvres anciennes. Le fils d'un grand homme paraît toujours lui être inférieur; de même les héritiers d'une grande époque, quels qu'ils soient, sont écrasés par elle.

Mais la littérature italienne moderne n'a pas le droit de gémir sur une injustice.

On peut le dire, et tout le monde vous le répétera à Rome, elle est en pleine décadence. Si vous prêtiez l'oreille à la critique, généralement malveillante, qui a pris naissance dans la nouvelle capitale, ce n'est point de décadence qu'il s'agit, mais d'écroulement, d'effrondrement général : prosateurs, historiens, poètes, auteurs dramatiques, tout est mauvais, archimauvais, ridicule, bon à jeter aux gémonies.

N'en croyez rien. Jugez en vous-même, lisez les livres, écoutez les pièces, récitez les chants des poètes et vous aurez encore d'agréables étonnements. Vous conclurez qu'il n'y a pas de quoi se désespérer et vous noterez ce trait caractéristique de l'esprit italien, — le besoin d'abaisser, de vilipender tout ce qui se fait chez lui. L'Italie n'est pas le seul pays ou le *nemo propheta in patriâ*

soit exploité. Dans tous les pays latins particulièrement, on aime à détruire ce qu'on a produit.

La vérité vraie sur la littérature italienne c'est qu'elle n'a pas su garder les positions acquises, et l'on avait le droit de rêver pour elle qu'elle se maintînt sur ces hauteurs, étant donné l'élan, l'essor magnifique des premières années de la vie nationale.

Il y a treize ans à peine, Prati et Alleardi, dans le genre romantique, étaient considérés comme des poètes de premier ordre. Emilio Praga ressuscitait Alfred de Musset; Andrea Maffei, splendide organisation de poète et de penseur, traduisait Shakespeare, Byron, Milton, Schiller, Gœthe coup sur coup; ces noms de poètes italiens couraient sur toutes les lèvres, électrisaient la foule qui les aimait, les comprenait et surtout les respectait. Mais tous ces penseurs illustres ont disparu peu à peu.

A leur place, il est vrai, pouvant consoler de leur perte, un astre se levait, astre lumineux dont l'éclat est encore suffisant pour éclairer toute une période littéraire qui reste radieuse, s'enlevant au-dessus des morts et des vivants d'un vigoureux coup d'aile. J'ai nommé Giosué Carducci, dont la renommée est déjà retentissante et qui marche vers l'immortalité.

Lorsqu'à Florence, vous entrez à *Santa Croce* — le Panthéon italien — vous êtes arrêté sur la droite, par un magnifique mausolée sur lequel on lit, en lettres d'or, ces simples mots :

ONORATE L'ALTISSIMO POETA.

C'est le grand hommage d'un peuple à son poète, au plus grand, à celui qui a incarné en lui la pensée, les aspirations de l'Italie.

Le monde entier passe en s'inclinant devant ce tombeau, et l'admiration s'accroît de siècle en siècle, tant ce génie apparaît au travers des âges au-dessus des autres génies.

L'Italie a un culte pour celui qui est le génie de sa poésie, comme Homère le fut pour la Grèce, et elle ne cesse de lui rendre hommage. La poésie a de tout temps été un art italien et a trouvé dans tous les siècles une incarnation nouvelle. Dante est resté seul, très haut, si haut qu'aucun ne saurait y atteindre, mais, au-dessous de lui, de puissants esprits sont venus successivement enchanter, secouer, réveiller les Italiens.

Celui qui, de nos jours, paraît appelé à prendre place parmi les grandes illustrations poétiques, est Giosué Carducci. Giosué Carducci n'est pas seulement un penseur et un poète, il est certainement un des grands poètes de son temps.

Il a cinquante ans; de petite taille, très robuste, de grands yeux noirs étincelants sur une figure énergique; la chevelure noire qui commence à grisonner, frisée, en désordre; regardant souvent devant lui sans voir, car sa pensée est Dieu sait où; causeur magnifique, esprit fin, caustique, profond, c'est bien l'homme de ses œuvres, l'homme, le poète, le critique de toutes les audaces.

Il occupe, à l'Université de Bologne, une chaire de littérature qui pourrait sembler bien peu de chose s'il n'en avait fait par sa présence, par son autorité et sa grande science, une espèce d'empyrée.

Comme orateur, il n'est pas remarquable, et son improvisation est quelquefois pénible; mais aussitôt qu'il laisse courir sa plume sur le papier, toutes les causes qu'il épouse s'ennoblissent, s'élèvent très haut, excitant l'admiration générale.

Assister à quelques-unes de ses leçons est, pour l'esprit, une jouissance fortifiante que les Italiens et les étrangers recherchent avec passion dès qu'ils arrivent à Bologne.

Quant aux étudiants, quant à ses élèves, il est inutile de vous dire qu'ils le considèrent comme un dieu, et que, surtout, ils l'aiment comme un père.

Aussi, aux élections générales, avait-on cru pouvoir le présenter comme candidat (d'opposition, s'entend) à Pise, siège d'une Université; mais ni son grand nom, ni sa popularité, ni son magnifique discours, ni la pensée d'envoyer siéger au Parlement un homme d'élite, n'ont pu prévaloir contre les surprises de la cuisine politique. On lui a préféré un inconnu, ou tout au moins un homme bien peu connu... et Giosué Carducci est retourné à sa chaire de l'Université de Bologne. Les jeux de la politique et du hasard!... Au reste il en vaut peut-être mieux ainsi, et on ne se figure pas bien Carducci au milieu des misères et des expédients de la politique, ou, si vous voulez, au milieu d'une politique d'expédients, dont toute l'Europe vit depuis des années.

Giosué Carducci est arrivé à son heure.

L'Italie nouvelle avait besoin d'être débarrassée de tout le fatras des bergers d'Arcadie, du conventionnel, des soupirs des trouvères, des plaintes des abandonnés et des incomprises. A cette nation nouvelle il fallait une poésie mâle et robuste, il fallait un Tyrtée, ou... un Carducci! il ne manqua pas plus à son pays que le héros populaire, que le conspirateur national, que le penseur politique, que le roi *galantuomo* qui vint, lui, pour

rallier sous le même drapeau : Mazzini, Garibaldi, Cavour... puis Carducci!

Et tout le fatras d'une époque morte fut balayé dans la littérature par un souffle puissant, par une voix mâle et jeune, celle de Carducci. *Levia gravia,* son premier livre, ou, du moins, le premier de ses livres que l'on ait compris, le porta aussitôt au premier rang. Depuis il n'a cessé de travailler, d'écrire, et de jeter de temps en temps à la foule une œuvre nouvelle; œuvres de critique admirables, ou œuvres de poète élevées et profondes et toujours exquises.

Si on l'interroge, si on le pousse un peu, il vous répondra : *Non faccio più il poeta;* mais ce sont là des serments de joueur et ce sont surtout de vaines menaces. Au premier jour, au premier choc, sitôt qu'une action belle ou un fait éclatant secouera son âme, vous en verrez jaillir de superbes cris.

Parmi ses plus puissantes et ses plus heureuses inspirations vous devez mettre le : *Ça ira!* (Sic.)

C'est un petit volume, de simples sonnets dans lesquels la magnifique épopée française est coulée en bronze. Quelle puissance! Jamais l'humble sonnet n'avait été appelé à de si hautes destinées!

Mais ce qui a rendu Giosué Carducci populaire, ce qui l'a mis à la première place d'où il ne pour-

rait plus descendre, c'est son œuvre maîtresse : *le Ode barbare*, œuvre splendide dans laquelle il voulut essayer de donner à la langue italienne toute la souplesse et la richesse des mètres anciens, grecs et latins, — *barbares*, dit-il, pour des oreilles faites aux harmonies de la lyrique italienne.

Dans les *Odes barbares*, non seulement la forme se trouve être classique et antique, mais le sujet l'est aussi.

Le poète favori de Carducci, celui dont il s'est inspiré, qu'il atteint parfois, c'est Horace. Ses odes sont comme un écho de la perfection et de la grâce de celles du cygne d'Apulée.

Carducci connaît à fond les différentes littératures modernes, et surtout la littérature allemande ; mais il n'a pas laissé son génie se perdre dans les idées d'autrui. Malgré le travail patient, acharné, auquel il se livra pour s'instruire, il resta en pleine jouissance de son âme, avec une pensée, un sentiment complètement italiens, et il put être ainsi, pour l'Italie, ce que furent pour l'Allemagne Klopstock, Hoderlin et Plater, mais chantant mieux que ceux-là et s'élevant plus haut, la langue italienne ayant bien d'autres affinités que l'allemand avec les anciens.

Est-ce à dire que Carducci soit passé maître et

maître acclamé sans discussions, sans efforts, sans peine? Certainement non. Il trouva, lors de ses débuts, des ennemis acharnés, mais aussi des admirateurs, des défenseurs de premier ordre, non seulement en Italie, mais à l'étranger, et surtout parmi les classiques allemands qui le traduisirent avec passion, et le donnèrent comme modèle à suivre.

Mais le plus puissant, le plus ardent, parce que certainement il était le plus convaincu de ces défenseurs, ce fut Carducci lui-même. Son œuvre à la main, il se jeta dans la mêlée, attaquant et terrassant ses adversaires par des coups formidables dont ils ne purent se relever, car il ne faut pas l'oublier, à côté de Carducci poète, il y a un Carducci critique, admirable.

L'effort que cet homme de génie a fait n'a du reste pas été stérile pour son pays ni pour son temps; et on a vu se produire maintes tentatives pour revenir au classique pur. Je ne saurais pas vous dire si l'on a réussi, vraiment réussi; mais certes on y a beaucoup gagné. Les études littéraires se sont faites plus sérieuses et meilleures.

Carducci a la force et l'élévation de la pensée, le sentiment élevé et exquis et surtout l'intuition absolue du *vrai*. La forme a chez lui toutes les

grâces de l'art païen et toute la puissance de l'idée moderne.

Il a su vaincre des difficultés étranges; par exemple, il a traité, avec les formes, la mesure des anciens, des sujets actuels, et une de ses alcaïques est restée célèbre, celle qui porte pour titre : « ALLA STAZIONE » (*in una mattina d'autonno*).

En ce moment-ci, on n'annonce rien de lui; mais il travaille à donner une édition complète de ses œuvres et il y apporte tous ses soins.

Cette édition complète, revue par lui, avec cette sévérité et cette sûreté de jugement et de goût qui en font un homme si complètement supérieur, permettra d'avoir une idée juste du chemin long et glorieux que le grand poète a déjà parcouru.

Faut-il vous nommer Guerrazzi, ce colosse, qui a quelque chose du porte-lumière, de l'archange déchu? Certes Guerrazzi a volé plus haut qu'aucun homme, mais ses ailes n'ont pas toujours pu le soutenir et il a été plusieurs fois précipité. C'est bien audacieux, à moi diplomate, de parler d'un homme d'une si grande envergure, mais je ne puis, en vérité, le passer sous silence, et je vous en dirai quelques mots.

Francesco Domenico Guerrazzi est une de ces figures que l'analyse et la critique ne peuvent

aborder ou peindre sans les diminuer. Ce qu'il faut, c'est lire les œuvres d'un tel maître avec le degré de compréhension qu'on peut avoir. Guerrazzi est un homme de génie qui n'a pas pu donner sa mesure entière. En 1848, il a joué un grand rôle, mais la révolution ayant échoué, il en est sorti amoindri politiquement. En 1859-1860, la grande transformation de la Péninsule s'est faite presque en dehors de lui, ou plutôt il n'a pas été de ceux qui ont pris part à l'action; d'autres, peut-être plus grands et en tout cas plus heureux, ont su puissamment aider les aspirations nationales à vaincre leurs entraves.

Guerrazzi toutefois s'est passionné pour ce mouvement de 1859-1860, et il fut, en Toscane, l'âme du parti unitaire. Il était considéré à juste titre comme l'un des grands hommes de la patrie, et tous les respects, toutes les admirations, allaient à l'homme politique, et au penseur. C'est surtout comme écrivain qu'il était aimé en Italie. Deux générations ont puisé dans ses merveilleux livres la conviction profonde que l'unité de l'Italie devait se faire. L'*Assedio de Firenze* fut un terrible coup de canon dont le bruit se répercuta dans tous les cœurs italiens. Dans la *Battaglia de Benevento*, dans *Beatrice Cenci*, dans tous ses romans, dans

tous ses écrits, on ne trouve qu'une pensée, qu'un but: la patrie à relever. Forcé de déguiser sa pensée, il était compris dans toute l'Italie à la moindre allusion. Guerrazzi écrivait la langue la plus ferme et la plus pure. Son style est un modèle, et nul aujourd'hui ne pourrait l'imiter. Sa phrase est parfois hachée, dure et violente ; mais la pensée s'en détache claire et superbe. Guerrazzi se rapproche de Tacite plus que de tout autre écrivain classique.

Ses concitoyens ont voulu lui rendre dernièrement l'hommage qu'ils lui devaient et lui ont élevé une statue fort belle sur la place de Livourne, sa patrie. Son mausolée, au cimetière de la Madone de Montenero, près de Livourne, est aussi fort beau. Il mérite d'être visité. C'est à Montenero que Guerrazzi aimait à vivre et qu'il est mort. Comment parler de l'homme politique? Pour juger sa carrière il faudrait reprendre les choses de bien loin, et je ne le puis. J'ajouterai quelques considérations bien insuffisantes sur l'homme de lettres. Ses derniers ouvrages, après ceux que je vous ai nommés, et qui restent ses œuvres maîtresses, sont *l'Asino* (l'Ane), œuvre très curieuse et très intéressante, parce qu'il se met en scène et laisse deviner ce qu'il a dû souffrir dans les dernières années de sa vie ; *Il Buco nel*

muno et *Il secolo chi muore,* son dernier ouvrage, publié après sa mort, ont eu peu de retentissement.

Guerrazzi était un orateur redoutable, dont la parole coupait la figure comme un coup de sabre, dont les colères étaient terribles et dont les phrases cruelles faisaient trembler ses adversaires politiques. Sa bête noire, vous le savez, était la papauté, et il a été presque aussi gibelin que Giovan Battista Nicolini, le grand poète dramatique toscan, l'auteur d'*Arnaldo di Brescia*, ce qui est tout dire.

Mais le nom de Giovan Battista Nicolini me remet en mémoire que, presque à la même époque, se détache de l'empyrée littéraire une noble figure, celle de Massimo d'Azeglio et celles d'autres grands cœurs et de grands esprits, hommes de lettres et hommes politiques à la fois qui, comme Guerrazzi, aidèrent à faire vivre l'idée italienne. Alexandre Stanzoni, Azino Capponi, Nicolo Tommaseo, J. B. Nicolini et Beppo Gusti, le Béranger de l'Italie. Lorsqu'on évoque cette pléiade, qui illuminait l'Italie il y a à peine un quart de siècle, et qu'on regarde le présent, l'avenir apparaît complètement vide.

La génération nouvelle est une génération de

gens studieux, de piocheurs, qui se sont jetés sur les bibliothèques, furetant, compulsant, comparant, et c'est tout ! On ne produit plus de grands livres, on n'écrit pas de poèmes épiques, l'imagination manque ; la critique savante, sérieuse, a tout envahi. Elle est maîtresse ; elle garde la tombe des morts, et si quelque vivant voulait, par hasard, essayer d'en forcer l'entrée, il serait arrêté net par ces dragons qui ne permettraient pas qu'on dérangeât leurs jugements.

Autour de Carducci et de Guerrazzi, d'autres esprits élevés, d'autres penseurs, des rêveurs, viennent se grouper ; je vous cite quelques noms : Rapisardi, le poète épique du rationalisme avec son *Lucifer ;* Lorenzo Stechetti, pseudonyme du Bolonais Olinto Guerrini. Ce pseudonyme vaudrait la peine d'être commenté, car il a été pour beaucoup dans ce succès rapide d'un poète réaliste subjectif et pessimiste. Arnaboldi est généralement moins goûté, parce que chez lui le penseur domine le poète et le rend énigmatique. Boïto est une personnalité originale ; son esprit a une tendance marquée pour les littératures nuageuses, vaporeuses, des pays du Nord.

Parmi les tout jeunes, les derniers venus, Gabriele d'Annunzio est apprécié pour la sève vigoureuse, la

jeunesse de ses idées, mais il est maniéré, contourné, souvent obscur. Philippo Turati, le poète du positivisme scientifique et du socialisme expérimental, et Marradi, un délicat, un charmeur, ont tous deux une valeur. Luigi Gualdo, que la *Nouvelle Revue* a écorché vif en signant Giraldo une remarquable nouvelle vénitienne de lui, a écrit un volume en *vers, les Nostalgies,* qui sont une œuvre peu commune. Gualdo est un lettré, un délicat, un esprit finement distingué et une âme forte. Ses vigueurs ont de la grâce, ses tristesses de la force.

Je vous nomme encore un poète qui s'est fait connaître et apprécier sous le pseudonyme de « comtesse Lara », poète aimable à ses débuts, qui s'est élevé à une belle hauteur dans son livre *E ancora versi.* Le poète est une femme jolie, aimable, distinguée, qui a dû souffrir mais qui s'est réfugiée dans la poésie : *per minorar l'affanno.* L'artiste a une valeur réelle, son chant est doux et sonore à la fois. Je laisse son nom dans l'ombre où elle veut qu'il soit tenu.

Je m'arrête, quoique bien d'autres figures de poètes se présentent sous ma plume. J'ai hâte d'ailleurs de vous parler des romanciers et des auteurs dramatiques.

Les premiers sont nombreux sans être remar-

quables; très peu sortent de la foule. Le plus grand nombre s'arrête dès les premiers pas, se décourage au premier obstacle. Très peu s'acharnent, luttent, tombent, se relèvent et recommencent. Cette absence de foi dans l'avenir, cette mollesse générale n'ont pu tremper de réels talents.

Dans le roman historique cependant, le premier essai fut splendide. Rovanni publia ses *Cento anni,* Mero donna ses *Confessioni di un ottogenario;* mais, après ces deux grands esprits, réduits au silence par la mort, peu de voix se sont élevées. Je trouve dans mes notes à leur suite : *Tito Vezio* de Castellazo, les *Memorie de Guida* de Petrucelli della Gatina, *Papa Sisto* de Capuana, etc., c'est tout.

Dans l'école naturaliste il y a mieux : un maître a surgi, Verga, que l'on considère comme le Zola de la France et comme notre Dostoiewsky. Il a publié des volumes admirables sur la *Vita dei campi*, puis *le Novelle rusticane* et *I Malavoglia*, premier tome d'une série qui a pour titre *I Vinti* : les Vaincus.

Verga est un Sicilien, un Sicilien de race, très homme du monde, travailleur résolu, causeur aimable, très considéré et très sympathique. Il a

habité Milan durant plusieurs années, mais il est retourné en Sicile. Aurait-il la nostalgie du pays? C'est possible, mais il reviendra sur le continent. Il n'est, en tout cas, pas le seul à préférer le séjour de la Sicile à celui des quatre ou cinq capitales de l'Italie. Un autre romancier, M. Capuana, après avoir passé quelques années à Florence et à Rome, s'est réfugié tout à coup à Catane et il n'en sort que de temps en temps; il envoie de là des livres qui sont toujours un véritable événement littéraire; ce sont des volumes de nouvelles, quelquefois même des contes de fées; tout dernièrement un roman, *Giacinta*, a été très goûté. On l'a comparé à *Madame Bovary*.

Après ces deux pontifes du naturalisme, nous descendons tout de suite plusieurs degrés, si nous cherchons des romanciers idéalistes. Barrili n'est qu'un romancier fécond, mais il manque d'élévation de style, de vues larges, de finesse. Salvator Farina est exclusivement patriarcal. Castelnuovo est désespérément huché dans l'azur; seul Fogazzaro, l'un des derniers venus, a une note originale, individuelle, très marquée, dans son *Daniele Cortis* où il a donné la mesure de sa valeur. Il a su faire de la photographie sociale contemporaine dans les menus détails du sujet qu'il a développé, tandis

que l'idée première est complètement spiritualiste.

Il y a des romanciers italiens qui font le roman *à outrance*. Parmi les plus hardis est Carlo Dossi, l'auteur paradoxal très original de la *Desinenza in A.*, puis Calautti, très personnel dans la forme et dans le fond, auteur de *Fidelia* ; puis encore Ottone di Banzole, pseudonyme d'Alexandre Oriani, qui vient de publier son *Fanfaron du vice*. L'un de mes amis, critique de grand sens, me parlant de ce dernier auteur, me disait qu'il aime surtout les poses méphistophélétiques et qu'il tire par la fenêtre des coups de fusil pour effrayer les bourgeois; met son esprit au service des causes fantasmagoriques ; si vous voulez en juger par vous-même, et c'est curieux, lisez son livre intitulé *Nò !*

Parmi les romanciers féminins il faut citer tout d'abord Mme Mathilde Serao. *Fantasia, la Conquistadi Roma*, *Il Romanzo della fanciulla*, sont ses trois derniers romans, publiés coup sur coup, romans qui lui donnent droit à l'une des premières places parmi les romanciers modernes de tous les pays ; malheureusement cet esprit si fin, si élevé, si analyste, s'est trouvé entraîné, je ne sais comment, dans le journalisme quotidien, d'abord au *Capitan Fracassa*, puis maintenant au *Corriere di Roma*, et il se dépense journel-

lement en menue monnaie, quelquefois fausse, comme dans son appréciation violente du premier chapitre de ma *Société de Rome*. Rien n'est plus regrettable, car Mme Mathilde Serao est la seule femme en Italie qui put prétendre à la succession de George Sand. On peut dire de son talent qu'il a tous les genres, que son inspiration est infiniment multiple, que son imagination a toutes les richesses. Ce qu'elle écrit est original, artistique, imprévu, plein de relief et de coloris. Mme Serao est aujourd'hui Mme Scarfoglio. Avec Mme Mathilde Serao je pourrais vous citer plusieurs femmes italiennes qui font grand honneur à leur sexe, mais il faudrait leur consacrer tout un chapitre pour parler d'elles dignement. Très peu font partie de la société de Rome, et je ne m'écarte de mon programme de ne pas sortir des murs de la ville éternelle que parce qu'il fallait bien que vous sussiez ce qu'on lit à Rome, quelle pièce on y applaudit. Je vous signale donc, pour que vous les connaissiez et les recherchiez dans leurs écrits : la comtesse Lara, que je vous ai déjà nommée, la princesse Dora d'Istria dont la réputation est européenne, écrivain lettré et de large envergure. Forsan, l'auteur de la *Comtesse Ghizlaine,* n'est autre que Mlle Melégari. Mlle Parodi dirige avec une

finesse et une élévation rares le *Journal des enfants;* Bruno Sperani, Néera, Cordelia sont trois pseudonymes qu'on se plaît à soulever car ils cachent des femmes de valeur, Mme Pierantoni Mancini trouvera sa place dans le monde politique. Les femmes de lettres italiennes ne font pas seulement honneur à leur sexe par leur savoir et leur talent, mais aussi par le respect qu'elles inspirent; prouvant ainsi qu'on peut être artiste sans rien perdre de sa haute valeur morale.

Je ne quitterai pas les romanciers avant de vous citer quelques noms qui ont attiré l'attention ; d'abord P. Valera avec *Milano Sconosciuta*, livre qui se rapproche de la littérature socialiste de Jules Vallès. Tarchetti, mort avant lui, donnait dès ce moment la note émue avec *Fosca* et avec *Una nobile follia;* Édouard Scarfoglio, mari de Mme Mathilde Serao, peint avec un étrange excès de coloris la vie des Abruzzes dans son livre de contes : *Il processo di Frine*. De Amicis fait des œuvres exquises d'observation et de sentiment, ses voyages sont admirés de l'Europe entière. On lui reproche de se perdre dans le bleu, quand il veut poétiser la vie militaire. Ghislanzoni s'essaye à imaginer la société à venir avec son *Abrakadabran*.

Si je devais vous donner une idée des œuvres

importantes sur les lettres et les arts, je n'en finirais plus, car elles sont plus nombreuses que les étoiles. Voici quelques livres qui vous renseigneront sur ce qui s'est produit de meilleur.

Le *Confessioni e battaglie* de Carducci et, successivement, les essais de De Sanctis, de Settembrini, de Trezza, le *Fame usurpate* de Imbriani, esprit destructeur de premier ordre, le dictionnaire biographique de De Gubernatis, des biographies de Garibaldi et de Mazzini par M. Jessie White Mario. Les essais historiques de Bonghi. *La Storia dell'Italia antica* de Atto Vannucci, les œuvres positivistes de Marselli, *La Scienza della Storia, La Guerra et la sua storia*, *Le Origini dell' umanità*, *Natura ed Incivilimento*. Les livres d'histoire de Cantù. L'*Histoire de la Révolution française* de Carlo Tivaroni dans le sens girondin. L'*Inde*, par le professeur Paolo Mantegazza, l'homme le plus vilipendé de ces derniers temps pour son livre : *les Amours des hommes*, livre de science, s'il en fut, appuyé d'autorités indiscutables, mais qu'on lui a fait un crime d'avoir écrit.

Paolo Mantegazza fait encore son cours d'anthropologie à Florence, allez l'entendre et vous aurez le plaisir de connaître un homme de grand talent, un professeur aimable, un orateur comme

il n'y en a guère, orateur à la mode anglaise, plus causeur qu'avocat, mais plein de savoir, de finesse et de grâce.

Je ne vous parlerai décidément pas du tout des livres scientifiques.

Aussitôt arrivé à Rome, vous entendrez discuter sur les ouvrages remarquables de Lombroso, de Ferri, de tous ceux qui s'occupent des nouvelles théories positivistes, sur les crimes et les criminels, sur le naturalisme, sur le darwinisme, sur l'amour, sur le mariage, sur le divorce, sur l'hygiène, sur le pessimisme, etc. Le pays en est inondé et répond ainsi à ses détracteurs qui refusent de lui rendre justice. Gasco, professeur de biologie comparée, est un penseur hardi, audacieux, qui effraie un peu les savants classiques, mais qu'on n'arrêtera pas dans sa trouée lumineuse. Le professeur Durante et le docteur Pasquali sont des hommes de premier ordre comme médecin et comme chirurgien. L'Italie a de grands professeurs qui sont de grands hommes de lettres. MM. Alex. Villari, Bartoli, Mantegazza, illustrent Ancône et Pise. Comballi, le député de Catane, est aussi un littérateur et un savant. Il est tout jeune et prendra l'une des premières places avant peu.

G. Fiorelli est le directeur général des musées du Royaume et des fouilles. C'est l'un des hommes les plus remarquables du monde entier. On pourrait dire qu'il est né savant tant il a de bonne heure marqué son rang. C'est à lui qu'on doit non seulement ce que l'Italie, depuis 1849, a découvert à Pompéi et ailleurs, mais la classification, le rapport exact et général de ces découvertes avec la vie antique.

La lutte entre les travailleurs et la critique ressortira bien mieux dans la prochaine lettre que je veux vous écrire sur le théâtre, les auteurs dramatiques, les comédiens, le public, la critique et le journalisme; il y a là des choses curieuses à noter.

VINGTIÈME LETTRE

LE THÉATRE. — LES AUTEURS DRAMATIQUES
LES COMÉDIENS
LE PUBLIC. — LES JOURNALISTES

Dans ma précédente lettre, tout en m'essayant à vous donner un résumé (bien incomplet et bien insuffisant) de la littérature italienne, j'ai tenu à vous mettre en garde contre les exagérations de la critique, singulièrement rude par moments.

Mais si la sévérité de la critique est grande pour les poètes et pour les romanciers, je vous étonnerai peut-être beaucoup en vous disant qu'elle est bien plus dure encore pour les auteurs dramatiques, ces enfants gâtés du public dans tous les pays du monde.

Les auteurs dramatiques sont à Rome les *têtes*

de Turc sur lesquelles tout le monde s'exerce. Et ceux qui s'exercent ainsi sont-ils tous compétents pour le faire? Je n'oserais l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, vous trouverez à Rome une vraie bataille dans la presse à ce sujet. Par moments c'est de la colère, on dirait même de l'acharnement, et l'étranger, non prévenu, s'étonne et risque fort de se tromper sur la valeur des œuvres, sur le mérite des écrivains, de même qu'il se tromperait s'il acceptait comme bon argent certains enthousiasmes de la première heure. Nous sommes en Italie où le cœur bat vite et ardemment. Tout est jeune au pays du soleil, tout est vif et le sentiment joue partout un grand rôle, quoi qu'on en dise. Aussi, croyez-moi, pour le théâtre comme pour toute autre chose, il est bon de ne pas se fier au jugement d'autrui et d'y aller voir, ce qui vous fera connaître des mœurs, des habitudes, qui sont tout à fait particulières au pays.

Bien entendu, toute cette fureur, dont je vous parle, a sa raison d'être, et il est évident que si l'Italie avait de très bonnes pièces et quelques auteurs de premier ordre, la critique et ses emportements seraient vite réduits au silence.

Mais malheureusement il n'en est pas ainsi, ce pays est trop jeune, il va encore de tâtonnements

en tâtonnements, personne ne s'y affirme d'une façon claire et puissante ; ceux qui avaient commencé et bien commencé, se sont lassés ; ceux qui suivent sont naturellement d'un ordre inférieur. Or, en Italie, on s'était fait à l'idée de voir l'art dramatique s'élever d'un vol rapide ; quelques débuts heureux firent espérer de belles œuvres. Hélas! on s'était trop hâté ; on avait compté sans le mouvement du siècle qui entraîne les meilleurs esprits à la politique et aux affaires et l'on a pu voir successivement des hommes de valeur abandonner la partie après quelques passes brillantes, dès qu'ils se sont aperçus que l'art n'était pas le chemin pour s'élever ni pour s'enrichir. Réussir exige de nos jours un travail long et assidu — et les résultats sont en Italie peu en rapport avec le travail.

On a donc vu le plus grand nombre des auteurs se recruter parmi les professeurs, les employés du Gouvernement ou des administrations qui commençaient par demander à leur emploi « quelque grain pour subsister », et qui donnaient leurs loisirs au théâtre. Aussi, l'observation et la connaissance du monde leur faisaient-elles souvent défaut. Ce n'est la faute de personne, mais cela ressort des conditions du pays. Il

aurait fallu encourager les travailleurs par tous les moyens ; leur donner beaucoup de considération à défaut d'argent ; mais l'Italie avait autre chose à faire. On a laissé l'art dramatique livré à ses propres forces, et l'art est en ce moment bien bas, bien bas.

Pourtant quelques hommes avaient surgi. Rome avait élevé très haut un poète : M. Pierre Cossa, qui était réellement un homme supérieur à tous égards. Les autres villes de l'Italie avaient leurs poètes, leurs prosateurs ; mais le public italien très exigeant, friand de nouveautés, réclamant des pièces nouvelles sans relâche — public restreint avec cela — demandait, en somme, beaucoup plus qu'on ne pouvait lui donner.

Ajoutez encore qu'il faut être d'une trempe non commune pour résister aux émotions du théâtre telles qu'elles se présentent en Italie.

Prenons un exemple. L'auteur dramatique italien, qui a écrit une pièce, trouve assez facilement le moyen de la faire jouer, justement à cause du besoin continuel que les troupes de comédiens éprouvent de donner du nouveau au public. La pièce acceptée, les rôles sont distribués par le directeur de la troupe, et les répétitions commencent aussitôt. Les pièces — toutes les pièces

— s'apprennent vite, se montent et se mettent en scène en cinq, six, sept jours; rarement davantage. Les acteurs savent-ils leurs rôles? Mon Dieu, non; mais le souffleur est là. Les artistes italiens ont, du reste, une conception très rapide et jouent très bien, souvent avec beaucoup d'entrain et de justesse, quelquefois même avec trop d'entrain. On leur a vu faire des tours de force extraordinaires. Une première représentation, donnée dans ces conditions-là, est un grand danger; mais les comédiens y sont habitués; l'auteur est ahuri et n'a pas le temps de se reconnaître. Tout est-il bien? Peut-être que non, mais que faire? On n'a plus le temps de rien changer, et les artistes, le public, le théâtre ne peuvent attendre. Au petit bonheur! On annonce la pièce; le soir de la première arrive; le public est là : advienne que pourra! — Si c'est un four, tout est fini, l'auteur tombe de haut; il s'enfuit ou se cache et il jure qu'on ne l'y prendra plus. Puis... il recommence. Mais admettons un instant que ce soit un succès. L'auteur est dans la joie, le public bat des mains, rappelle l'auteur cinq, dix, vingt fois dans la soirée. La pièce pourra se jouer cinq, six, dix jours de suite, selon la ville où ce début a lieu. Puis, la fin du mois arrive, la troupe dramatique

plie bagage et va jouer dans une autre ville. Naturellement elle annonce qu'elle va donner le grand succès du jour, la nouvelle pièce, que l'auteur viendra assister à la première représentation, etc., etc., et le public de la ville accourt au théâtre pour donner son avis. Mais, cinq fois sur dix, — et je suis honnête, — cet avis n'est pas celui du premier public; quelquefois c'est tout à fait l'opposé. Et voilà un auteur ayant, avec la même pièce, obtenu un succès et essuyé un four. Sa pièce est-elle bonne ou mauvaise? *Chi lo sa?* Un des meilleurs auteurs de l'Italie, dans une lettre qu'il a récemment publiée, raconte qu'il avait obtenu trois grands succès et fait trois fours, en six théâtres différents. Il ne savait plus ce qu'il devait penser, croire. Et il continuait à souffrir, applaudi, discuté, blâmé, honni!...

Et cela continue! — Ce supplice est une des choses les plus douloureuses pour un auteur; c'est une lente agonie qui doit avoir sa grande part dans les défections qu'on signale de tous côtés. Pas une ville qui ne se croie en possession de la vérité absolue, et qui ne plaisante, ne se moque des autres. — Pas un public, fût-il de petite cité; pas un critique, fût-il un collégien échappé, qui ne se croient infaillibles. Il y a, à ce

sujet, des histoires à mourir de rire. Mais passons!

Que faire à cela? Rien; c'est cruel; c'est énervant pour les écrivains, mais c'est la loi du théâtre italien, il faut la subir. Du reste, il n'y a pas un auteur sérieux qui recule devant ce danger continuel; pas un même qui renonce à aller d'une ville à l'autre pour se présenter au public, dès que le public l'appelle et même quand le public ne l'appelle pas.

Il y a quelque chose de très émouvant dans ces manifestations et je me souviens de certaines ovations faites à quelques auteurs à Rome, à M. Cossa surtout, qui devaient le payer de bien des souffrances.

Je ne vous parle pas des ovations faites, de temps à autre, à quelques grands acteurs ou à quelques grandes actrices. On a pu voir, il y a plusieurs années, des troupes de comédiens dirigées par M. Louis Bellotti Bon et par M. Morelli, dont le passage dans une ville devenait un événement, qui appelaient la foule parce qu'elles étaient presque la perfection. Acteurs, actrices, décors, mise en scène, toilettes, tout était soigné, exquis et révélait la main d'un artiste dans le directeur. Hélas! ces temps-là sont déjà loin; il y a encore quelques bons artistes épars, or, dans une troupe, un ou

deux bons sujets ne suffisent pas; l'ensemble fait généralement défaut, et les pièces ne marchent plus comme jadis. Et si les auteurs manquent, en Italie, c'est que les acteurs se font de jour en jour plus rares.

Si Pietro Cossa, que je vous nommais tout à l'heure et qui était un grand poète dramatique (mort depuis cinq ou six ans), se levait aujourd'hui avec ses héros de l'antiquité, avec son souffle puissant, je me demande à qui il pourrait confier ces grands rôles que son imagination, son esprit, joints à son érudition profonde, enfantaient. *Messaline* et *Cléopâtre*, sont deux drames magnifiques sortis tout d'une pièce de sa pensée et qui ont donné un étonnant relief à son nom. Mais ces œuvres avaient trouvé, dans Mme Marini et dans Mme Tessero, des interprètes de premier ordre. Aujourd'hui, il n'y a pas d'actrices qui puissent supporter le poids de ces grands rôles.

Pietro Cossa, mort à 40 ans, a laissé un chef-d'œuvre : *Néron*, qu'on joue encore, mais que bientôt on ne pourra plus jouer pour les mêmes raisons.

Le poète est mort trop tôt, hélas ! mais s'il était vivant, il ne trouverait plus aujourd'hui d'interprètes pour ses conceptions.

La fin du jeune et glorieux écrivain romain a paru arrêter dans son essor le genre héroïque, retentissant. Un autre poète qui, vers la même époque, avait donné au théâtre deux œuvres puissantes : *Alcibiade* et *La Figlia di Menecle*, M. Félice Cavalotti, député au Parlement, le bouillant démocrate, s'est arrêté aussi de son côté, et ne donne plus que de petites pièces qui n'ajoutent rien à sa gloire, quoiqu'elles ne soient pas sans mérite.

Il est bon que vous ayez présents à la mémoire ces deux noms d'auteurs; vous en entendrez souvent parler; tous deux suffisent pour témoigner contre le dépit et les exagérations de la critique dont je vous parlais au début de ma lettre.

Parmi les auteurs italiens, il y a, à Milan, à Florence, à Turin et à Venise, bien des hommes d'un talent réel et qu'il est nécessaire de connaître. Un d'eux surtout, le premier de tous, celui qu'il faut nommer avant les autres et devant lequel les meilleurs s'effacent ou s'inclinent, est M. Paul Ferrari.

C'est le plus populaire et le plus applaudi des auteurs italiens vivants. Il est né à Modène, mais il habite Milan. Sa science du théâtre est fort grande et l'on compte au moins trente pièces de lui qui ont enrichi bien des artistes et des directeurs

de troupe. Une dizaine de ses grandes œuvres, au moins, restent au répertoire courant. La plus connue et surtout la plus remarquable, celle qui l'a mis en évidence, porte ce titre : *Goldoni e le sue sedici commedie.* — C'est une pièce très bien faite, gaie, spirituelle, avec la reconstitution d'une époque, qu'il est utile d'apprendre à connaître et qu'on retrouve là tout entière. Depuis — il y a 24 ou 25 ans — M. Paul Ferrari n'a pas cessé d'écrire des pièces de tous genres : drames, comédies à thèses, bluettes, monologues, et le succès ne lui a presque jamais fait défaut. Quelques-unes sont célèbres, par exemple : *le Duel*, — *le Suicide*, — *le Ridicule.* — Et leur titre vous dit les préoccupations sociales, les tendances de l'auteur.

Aujourd'hui, M. Ferrari a soixante ans passés et il travaille moins; cependant on annonce encore une nouvelle comédie de lui. Sa veine heureuse menace toutefois de se perdre.

M. Ferrari, malgré cette énorme production, ce travail considérable de toute sa vie et ses succès constants, n'est pas riche et il a dû accepter une chaire de littérature du Gouvernement. Ceci vous en dit long sur ce qu'un auteur dramatique peut gagner en Italie.

Au reste, comme je viens de vous le dire; lorsqu'on parle d'art dramatique en Italie, ce n'est pas à Rome qu'il faut s'arrêter. Les auteurs dramatiques romains, ne peuvent être cités en dehors de M. Ludovico Muratori, un homme d'esprit et de talent qui paraît s'effacer volontairement depuis quelques années. Sa meilleure pièce, *Virginie*, est écrite dans le genre du théâtre de Scribe.

Quelques jeunes gens qui commencent à s'essayer au théâtre n'ont pas réussi et il est bien rare que les auteurs un peu connus des autres villes italiennes aillent à Rome pour y séjourner. La ville éternelle ne les tente guère, quoiqu'elle paraisse devoir leur offrir matière à observation, avec sa vie intense et ses mœurs caractéristiques. Cela viendra peut-être plus tard, quand on sera parvenu à s'entendre sur la grosse question de la langue parlée qu'il faut mettre au théâtre. Je vous prie de croire que la langue parlée, en Italie, n'est pas la langue correcte, grammaticale qu'on écrit. Il y a là une grosse question sur laquelle je n'insiste pas, mais qui est de premier ordre pour l'avenir du théâtre et dont on n'a pas du tout l'air de s'inquiéter.

J'en reviens aux auteurs et aux diverses villes qu'ils habitent, ou qu'ils préfèrent comme séjour.

A Milan, hors M. Ferrari et M. Cavallotti, que je vous ai nommés et qui sont deux maîtres, vous trouverez M. Leo Castelnuovo (M. le comte Pullé), auteur de pièces charmantes, grand seigneur et député. Son père, qui vit encore, a écrit aussi pour le théâtre un nombre très grand de pièces dont quelques-unes sont fort remarquables. On cite comme supérieure celle qui a pour titre : *La donna romantica*. Le fils a donné au théâtre italien une de ses plus jolies pièces : *O bere, o affogare*.

A Turin, vous aurez du plaisir à connaître M. Leopold Marenco, un poète qui a eu son heure de gloire, un auteur dramatique qui a été fort goûté pour ses idylles et ses pièces en vers. Il a peut-être donné 60 pièces au théâtre, mais il n'en survit qu'un très petit nombre. Je cite : *Celeste; le Falconiere; Il ghiacciaio del monte Bianco; Gli speroni d'oro*. Toutes ces pièces appartiennent à un genre démodé dont on ne veut plus; mais l'auteur, croyez-le bien, n'est pas le premier venu.

Il y a un autre poète à Turin, un poète doublé d'un auteur dramatique, c'est M. Giacosa, un charmant et gai compagnon, homme du monde et avocat, qui a donné à la scène des pièces du genre héroïque, en vers, qu'on avait beaucoup goûté.

La partita a scacchi, Trionfo d'amore, Il Conte rosso, Il fratello d'armi, ont fait courir tout le monde. Mais malheureusement, lorsque M. Giacosa a voulu laisser de côté la langue des Dieux et parler le langage usuel, il a été presque toujours moins heureux. C'est un homme de talent et d'esprit. M. Giacosa pourra au besoin vous faire les honneurs des Alpes Italiennes qu'il parcourt continuellement et qu'il connaît comme personne ; c'est là qu'il va chercher ses meilleures inspirations. Il a quarante ans à peine et le théâtre attend de lui les œuvres puissantes de la maturité.

A quelques pas de Turin, à Moncalieri, il y a un important pèlerinage à faire : j'entends une visite chez M. Victor Bersezio, l'ami de Sardou, le traducteur de ses pièces, un des écrivains les plus aimés et les plus estimés à juste titre et le *papà* d'un théâtre spécial — le théâtre en dialecte piémontais. Vous auriez dû plaisir à serrer la main de cet homme charmant, de ce causeur exquis, d'une véritable valeur, modeste s'il en fut, homme de lettres infatigable et inépuisable. En dehors de ses pièces, de ses romans, il a fondé des journaux, il y a 20 ans, qui vivent encore et qui sont considérés comme des meilleurs de l'Italie. La ville de Cuneo, sa ville natale, l'a envoyé deux

fois au Parlement comme député, et il y a fait preuve d'excellentes qualités législatives.

On lui doit quelques œuvres qui resteront et, en tout cas, un véritable chef-d'œuvre : *le Disgrazie del signor Travetti*.

Ce monsieur *Travetti* est un employé, un employé d'un ministère, ce qu'il y a de plus simple et de plus humble sur la terre. C'est un pauvre paria, un souffre-douleur, toujours aux prises avec les exigences de sa position sociale et les difficultés de la vie. Bersezio a mis au grand jour, a dévoilé l'existence atroce des pauvres employés. La pièce est pleine d'*humour* et de sentiment. — Cette pièce a été jouée des milliers de fois, soit en dialecte piémontais, soit en langue italienne et elle aurait dû suffire à enrichir son heureux auteur. Mais M. Bersezio n'est pas riche, que je sache, et il travaille dix à douze heures par jour. Vous le trouverez toujours levé à cinq heures du matin, abattant sa besogne, avec belle humeur, au milieu de son adorable famille. Esprit élevé, cœur noble, haut placé, bon comme la bonté même, M. Bersezio vit très retiré, mais ses amis n'ont garde de l'oublier et le lui prouvent. Ceux qui l'aiment vont le chercher là, et ils sont sûrs d'être bien accueillis.

Je vous ai dit que M. Bersezio est le *papà* du théâtre en dialecte piémontais. En effet, il est facile de comprendre que le peuple continuant à parler son dialecte dans toutes les provinces de l'Italie, on ne peut pousser le grand public au théâtre qu'en lui parlant la langue qu'il parle lui-même constamment. On ne réussira certainement pas de longtemps à faire parler le toscan aux Piémontais, aux Lombards, aux Vénitiens, aux Napolitains, aux Bolonais, aux Siciliens. Il en résulte que les pièces en langue italienne n'auront jamais qu'un public restreint.

Je ne crois même pas qu'il soit nécessaire d'aller plus loin pour expliquer la pauvreté dans laquelle la production des pièces italiennes est tombée.

M. Bersezio avait vu juste lorsqu'il voulut combler cette lacune, et il est positif que, pendant une dizaine d'années, la scène du théâtre piémontais eut un succès extraordinaire. Les pièces étaient bonnes, les épisodes de la vie de chaque jour des classes populaires étaient inépuisables; l'émotion faisait toujours les frais de la soirée; la morale était le but.

Et cela a duré ainsi tant que Turin a été la capitale de l'Italie; puis, lorsque la vie italienne s'est

trouvée portée à Florence d'abord, puis à Rome, on a délaissé le théâtre en dialecte; on trouvait qu'il ne devait plus y avoir qu'un théâtre, le théâtre italien, et l'on avait peut-être raison au point de vue de la fusion et de l'idée politique. Seulement les peuples ne changent ni leurs mœurs ni leur langue selon les changements politiques, et l'on a ainsi tué le théâtre en dialecte sans réussir à rien mettre à sa place en italien.

Ce n'est pas la Rome moderne avec sa vie en l'air, sa critique violente ou insouciante, son public ramassé au jour le jour, ses luttes politiques, qui donnera de longtemps le public sérieux, rassis, capable de s'intéresser à l'art dramatique.

Mais je m'arrête, d'autant plus que cette longue parenthèse m'a éloigné des auteurs que j'aimerais à vous faire connaître.

Florence, Bologne, Venise, Naples, ont quelques beaux noms à citer.

Florence est la patrie de Giovan Battista Niccolini, le grand poète, l'auteur magnifique de *Arnaldo da Brescia*. Eh bien, Florence n'a pas fait trop mauvaise figure dans ces derniers vingt ans. M. Gherardi del Testa, mort il y a trois ou quatre ans, a donné au théâtre une cinquantaine de pièces qui ont le genre gai de Labiche. Malheu-

reusement, dans les pièces de Gherardi del Testa, la pensée, l'idée profonde, l'observation sont souvent absentes ou presque toujours peu élevées. Toutefois ces pièces ont amusé une génération ; aujourd'hui on les trouve insuffisantes et bien peu sont restées au répertoire. Citons parmi ses meilleurs succès : *la Vita nuova ; — il Vero Blasone* ; — *la Caccia alla Civetta ; — il Regno d'Adelaïde ; — la Coscenze elastiche ; — Oro e orpello*, etc.

M. Ferdinand Martini, député au Parlement, enlevé à l'art par la politique, avait donné, il y a quelque dix ans, des proverbes dans le goût de ceux d'Alfred de Musset ou d'Octave Feuillet. On ne joue presque plus ses pièces, très fines, très délicates, souvent très risquées, et qui demandent une interprétation hors ligne, très difficile désormais à obtenir. *Chi sa il giuoco non l'insegni* est encore la plus belle perle de son écrin, et M. Martini ne paraît plus vouloir revenir au théâtre, au grand regret de tous.

Un autre *disparu,* un autre effacé, si vous l'aimez mieux, c'est M. Louis Süner, auteur de grand talent, doublé d'un penseur et d'un philosophe, qui a, pendant près de quinze ans, donné à la scène des œuvres remarquables. Ses meil-

leures pièces, celles qui lui ont fait une réputation de goût, de finesse, de styliste admirable, sont : *I gentiluomini speculatori; — I leggitimisti; — La gratitudine; — Ogni lasciata è persa; — Le amiche.* — Une autre pièce, très remarquable à plusieurs points de vue, a pour titre : *Una legge di Licurgo.*

Cette pièce, avec l'autre qui l'a suivie de près, et qui est, je pense, la dernière : *Un'ora d'ozio*, appartiennent à un genre à part que seul M. Süner a osé risquer sur la scène. L'auteur s'en prend aux maladies qui tourmentent notre pauvre humanité et qui jouent un si grand rôle dans nos malheurs et dans notre félicité humaine, et qui sont la cause déterminante de nos actions. C'est de la psychologie, presque de la pathologie. Notez bien que l'auteur, l'écrivain est tellement habile, que pas un mot n'est en trop. Seulement, ces pièces demandent un effort, une tension d'esprit trop grands, et le public s'y refuse. M. Süner, bien à tort, a renoncé au théâtre et vit maintenant dans les environs de Rome, très à l'écart. C'est vraiment dommage, car cet homme de talent, ce grand esprit et ce grand cœur donnait le ton à la littérature dramatique et la maintenait dans des régions élevées d'où elle descend maintenant, bride abattue.

A Florence, vous rencontrerez encore M. Henri Montecorboli, un homme du monde comme M. Süner, et un fin connaisseur d'œuvres d'art. Il a commencé à travailler pour le théâtre vers 1870, et ses pièces ont obtenu, dès l'abord, un grand succès.

La scuola del matrimonio, — *Riabilitazione*, sont deux grandes pièces qui, données coup sur coup, l'ont mis tout de suite en évidence. Une petite pièce en un acte, *A tempo*, a cependant plus fait pour sa réputation que toutes les autres, et elle a été traduite en espagnol et en allemand. A Madrid et à Vienne, elle a retrouvé le même succès qu'en Italie. C'est une œuvre sérieuse et fine en même temps, et dans laquelle l'esprit d'observation, la puissance dramatique, la gaieté, se marient à merveille. *Gli oziosi* — *Sorriso* — *Donna Lavinia*, sont trois pièces très remarquables. La dernière contient un tableau de la Rome moderne qui vous intéressera beaucoup. Elle met en relief un très beau caractère de femme exceptionnellement sympathique, que Mme Duse, l'actrice à la mode et Mme Marchi, ont rendu avec beaucoup de talent à Milan et à Florence.

L'auteur, toutefois, est un timide, très enclin à se tenir dans l'ombre. C'est avec de grandes hési-

tations et après avoir résisté à nombre de sollicitations, qu'il se décide à laisser jouer une de ses pièces. Pourtant quelques-unes de ses œuvres ont été traduites en français par l'auteur lui-même, et Mlle Broisat, la charmante sociétaire de la Comédie-Française, lui a prêté pour l'une d'elles l'appui de son talent. M. Montecorboli compte un grand nombre d'amis, à Paris, parmi les hommes de lettres et les auteurs dramatiques, et sa maison, à Florence, leur est toujours ouverte.

Je vous engage aussi à ne pas quitter Florence sans tâcher de voir deux hommes d'un grand talent et qui ont leur importance au point de vue du théâtre, quoiqu'à des points de vue tout à fait différents. Le premier est M. Auguste Franchetti, qui a entrepris une traduction des pièces d'Aristophane, mais dont il me faudra vous parler plus tard, comme un des princes de la critique dramaque; l'autre est M. Luigi Alberti, un auteur dramatique qui est sur la brèche depuis trente ans et qui a une physionomie très particulière.

M. Alberti est un poète, un auteur dramatique, doublé d'un batailleur ardent, d'un courageux, d'un convaincu. Il a sur le théâtre des idées à lui dont il ne veut pas démordre, il a vu la mode changer, deux générations se suivre et réclamer

du nouveau ; mais lui, il a un idéal, c'est le théâtre simple, le théâtre bourgeois, moral si c'est possible, et il s'en tient là malgré l'accueil ou le goût du public. Beaucoup de pièces modernes l'exaspèrent. Il admire naturellement les œuvres des grands auteurs français, mais ses préférences sont pour Molière et surtout pour Goldoni. Il est pour l'art simple, il aime tout ce qui est fin ; mais les névroses, les cas pathologiques à la scène le mettent hors de lui.

Malheureusement, lorsqu'il s'agit de passer des théories à l'application, il n'est pas très heureux, et il ne se rapproche pas assez des maîtres qu'il adore. Cela ne l'empêche pas de recommencer, toujours dans le même sens. Sa meilleure pièce, dit-on, est : *Pietro o la Gente nuova*, ouvrage couronné et qui obtint jadis un franc succès. *Virtù d'amore* et *Sposa di fresca data* sont encore deux pièces finement ciselées. La société toscane, et surtout la société florentine, sont bien connues par M. Alberti et sont bien rendues.

Tout dernièrement il a soulevé des polémiques ardentes avec une œuvre étrange intitulée : *Asmodeo*. Ce n'est ni une comédie, ni un drame, ni une tragédie. C'est du fantastique, du surnaturel, et il y a beaucoup de talent répandu à foison dans ces

scènes assez décousues, et que l'on n'accepte pas partout avec la même faveur qu'à Florence. Je pense que M. Alberti reviendra vite à ses comédies de mœurs dans lesquelles il est plus à l'aise.

L'écrivain est remarquable à bien des points de vue. Nul n'écrit la langue italienne avec plus de pureté. Doué de beaucoup de finesse et d'esprit, il a jeté aux quatre vents bien des pages charmantes. Il a bataillé contre les poètes réalistes tels que Lorenzo Stechetti, et même il s'en est pris, je crois, à Carducci, le grand poète, dont le positivisme l'effraie tandis que son lyrisme l'enchante.

Florence a encore un grand nombre d'hommes très remarquables, car c'est la ville d'Italie la plus peuplée d'artistes en tous les genres ; mais il me tarde de vous signaler un homme d'une valeur exceptionnelle, que vous trouverez certainement à Venise, sa ville natale, qui suffirait, à lui tout seul, à illustrer l'art dramatique italien: c'est M. Giacinto Gallina. Si je devais vous répéter tout ce que j'ai entendu dire sur cet homme d'un talent hors ligne, ma lettre n'en finirait plus, et je ne veux pas abuser de votre patience. Toutefois, pour M. Giacinto Gallina, qui est le successeur et le continuateur de Goldoni, prêtez-moi encore quelque attention.

M. Gallina est un petit homme brun de 35 à 40 ans, très simple, peu causeur et le plus paresseux des hommes. Il ne paye pas de mine, et son aspect ne vous dit rien au premier abord. Mais c'est pourtant, comme je vous le disais, un talent hors ligne; c'est un des auteurs dramatiques les plus justement admirés et fêtés de l'Italie.

M. Gallina a fait, pour les Vénitiens, ce que M. Bersezio a fait pour les Piémontais : il leur a donné un théâtre. Sur sa route, les jalons étaient déjà posés, car Goldoni a écrit un nombre considérable de pièces en dialecte vénitien; mais M. Gallina a su se créer une place à côté de l'auteur du *Bourru bienfaisant*, et je vous jure qu'il n'y fait pas mauvaise figure. Le peuple, les classes inférieures de Venise, il les connaît admirablement, et il est telles de ses scènes d'intérieur qui sont de purs chefs-d'œuvre.

Faut-il vous nommer ces pièces? Je n'ai que l'embarras du choix; mais, dans le nombre, celle qui lui a fait obtenir des suffrages unanimes, a pour titre : *Il moroso della Nonna* que l'on joue encore très souvent. — *Zente refada*, — *Gli oci del cor*, — *Una famegia in rovina*, et bien d'autres ne sont pas inférieures à la première. Le grand mérite de M. Gallina c'est la rapidité de son dialogue.

Ses personnages sont tous vrais, ils vivent. On les connaît, on les a vus, on les coudoie tous les jours; l'observation est profonde et juste, le goût toujours sûr, l'action simple et rapide. M. Gallina, nul ne le met en doute, est un talent de premier ordre, j'oserais dire un homme de théâtre de génie, et il fait beau voir, vraiment, accuser de décadence une époque qui a donné les Bersezio, les Pietrarqua, les Carrera, les Garelli, etc., au théâtre piémontais; MM. Cossa, Cavallotti, Ferrari et tous les autres au théâtre italien; M. Giacinto Gallina au théâtre vénitien.

Malheureusement, M. Gallina n'a pas de successeur ni d'émule, le théâtre vénitien c'est lui — et c'est tout. Ceux qui s'y sont essayés depuis n'ont pas réussi, ou ils ont réussi une seule fois et n'ont pas osé recommencer.

Si je vous en ai dit bien long sur le théâtre italien et ses auteurs, je m'aperçois que j'aurais encore beaucoup de choses à vous dire. J'ai oublié quelques noms, comme ceux de M. Giuseppe Costetti de Bologne, l'auteur de *Il Dovere*, — *Il figlio di famiglia*, — *I dissoluti gelosi*. M. Valentino Carrera mériterait aussi d'être étudié dans ses œuvres, parmi lesquelles *La quaderna di Nanni* est très brillante. Je finirai par M. Achille Torelli,

un jeune Napolitain, qui a commencé à vingt ans sa carrière avec des œuvres de mérite telles que : *La missione di donna,* — *La verità,* — *Gli onesti,* — *Fragilità,* — *I mariti,* — grandes pièces qui lui avaient fait une réputation de premier ordre et dont quelques-unes se jouent encore dans tous les théâtres. Mais sa magnifique veine a paru s'arrêter, se tarir; les pièces qui ont suivi étaient moins bonnes, et la grande faveur dont il avait joui pendant dix ans s'est effondrée tout à coup. La critique l'a abandonné ou l'a assailli avec un redoutable acharnement. Le public, ondoyant et divers, mouvant comme le sable, s'est tourné vers d'autres astres, et M. Achille Torelli, à quarante ans, paraît tout près d'abandonner le théâtre ou de n'y consacrer que ses moments perdus. On n'en entend guère parler et c'est vraiment dommage, car, certainement, il avait le don du théâtre et il connaissait le métier comme pas un, M. Paolo Ferrari excepté.

Et maintenant, avais-je raison de vous dire que les acerbes critiques que vous pourrez entendre faire ne méritent pas de crédit? La vérité c'est que beaucoup de jeunes esprits, auxquels le sens du théâtre fait défaut ou qui voudraient lui voir changer de route, vers le réalisme s'entend,

s'acharnent contre les débutants; ils font les entendus et les difficiles contre les auteurs connus ou leur rendent la vie si dure, que, de guerre lasse, la majeure partie s'éloigne et préfère s'adonner à quelque travail plus rémunéré et plus facile, en tout cas moins exposé à des critiques sanglantes.

Ont-ils raison, ces auteurs, de quitter le terrain? Certainement non. De tous temps et partout, la guerre contre les auteurs dramatiques a été une guerre acharnée, et le théâtre grec est là pour nous le prouver : les pièces d'Aristophane, écrites dans le but très net de démolir, d'écraser Euripide, suffiraient à le démontrer. Il faut donc croire que les critiques ne tuent personne et qu'un beau jour on verra l'art dramatique refleurir en Italie, où l'on ne saurait s'en passer.

En attendant, je vous engage à ne pas manquer aux premières représentations. Le public très mêlé et très ému, l'absence de toute claque, les ovations que l'on fait aux artistes et aux auteurs, les exécutions violentes auxquelles vous assisterez, ne sont certainement pas sans intérêt.

Parmi les artistes, vous trouverez un talent de premier ordre : Mme Duse, qu'on compare assez volontiers à Mme Sarah Bernhardt, dont elle n'a

pas l'ampleur ni la voix, mais qui est très intelligente et qui exerce sur la foule une espèce de fascination.

En général, les actrices italiennes sont fort élégantes et ne manquent pas de distinction. Quelques-unes ont une réputation d'esprit qui rappelle les Brohan; Mme Pia Marchi est du nombre. Quant aux artistes hommes, vous savez mieux que moi ce que valent ces deux hommes de génie que le monde acclame depuis vingt ans et qu'on nomme Tommaso Salvini et Ernesto Rossi.

Les autres, les meilleurs, ne les suivent que de loin. Lorsque Rossi et Salvini ne seront plus là, la tragédie surtout n'aura plus d'interprètes.

Dans le genre comique, tout au contraire, l'Italie a des acteurs excellents. Nommons M. Novelli, M. Cesare Rossi, M. Ferravilla (qui joue en dialecte milanais), M. Zago (qui joue en vénitien), et M. Leigheb qui est un des meilleurs artistes de notre temps.

Je m'étais promis de vous parler des critiques, mais cela nous mènerait trop loin, car il y a parmi eux quelques hommes remarquables auxquels il faudrait pouvoir consacrer tout un chapitre. Comptez à Rome : M. d'Arcais qui pontifie dans l'*Opinione*, journal officieux ; M. Arbib de la *Libertá;* M. Boutet,

un jeune homme, un Napolitain, un nouveau venu qui s'est mis en tête de dire leurs vérités à tous, auteurs et artistes, ce qui peut le mener bien loin, et qui écrit avec un entrain et une sincérité remarquables, une largeur de vues très rare. A Naples, M. Bracco et M. Rocco de Zerbi sont à citer. A Florence, M. Auguste Franchetti, dont je vous ai déjà parlé, le cousin de Léon Franchetti, mort au siège de Paris, est un critique hors ligne, mais très irrégulier, dans ses lettres à la meilleure Revue italienne : *la Nuova Antologia*. Puis M. Yorick (un pseudonyme), un des hommes qui connaissent le mieux la littérature dramatique. A Venise, M. Piucco et M. P. Pisani. A Turin, M. Molinari. A Milan, MM. Filippi, Turati, Cameroni, Fortis, Romussi, Torelli-Viollier, etc., etc., toute une pléiade qui fait de Milan la ville peut-être la plus importante au point de vue dramatique, et celle où les auteurs aiment le mieux essuyer le feu terrible des premières représentations.

Je m'arrête, après vous avoir pris beaucoup de temps et ne vous avoir presque rien dit du mouvement de la pensée sous toutes ses formes, en Italie.

VINGT ET UNIÈME LETTRE

L'ART A ROME

Toutes les nations qui ont des artistes sont représentées, à Rome, par des académies ou par des individualités artistiques. Les arts y sont donc officiellement protégés et les artistes subventionnés. On pourrait croire que ces temples créés à l'idée, à l'art, sont des lieux d'élection, que les initiés qui y entrent y revêtent quelque chose de sacré; mais on pourrait dire, sans crainte d'être démenti, qu'en général ces temples ont de belles façades, mais point d'autel pour le culte.

L'Académie espagnole habite, près de San Pietro in Montorio, un palais superbement neuf sur la colline admirable d'où l'on va voir le soleil se

coucher derrière le dôme de Saint-Pierre. Le directeur, fort aimable homme, peut saluer par-dessus la ville éternelle M. Hébert, si le directeur de l'Académie de France regarde par sa fenêtre du haut de la colline du Pincio.

Les Allemands sont fort bien installés au palais Caffarelli avec leur toute-puissante ambassade. Ils voudraient faire croire au gouvernement italien que le temple de Jupiter et le Trésor de Rome sont leur propriété. *Cette malle doit être à moi !* Et ils affirment que le produit des fouilles qu'on ferait doit bel et bien appartenir à l'Allemagne.

Soit dit en passant, les actes de la propriété du palais Caffarelli sont un pur subterfuge, une appropriation à la tudesque. Sachez que Pie IX avait jadis affecté à la Prusse ledit palais Caffarelli. Chaque année, au premier de l'an, le Saint-père chargeait le cardinal Antonelli de répéter au chargé d'affaires de Prusse qu'il maintenait le pacte amiable fait avec son gouvernement. Il entendait par là se garantir contre la prescription. Le cardinal, pour des intérêts qui n'ont point encore été définis, n'a pas une seule fois redit à la légation de Prusse les paroles du pape.

Je reviens à nos Académies.

L'empereur Alexandre III a voulu que, nous

aussi, nous ayons la nôtre. Sur les avis du prince Wassilitchikoff, il a fait installer à Rome une académie complémentaire de celle de Pétersbourg. Cette installation était justement achevée au moment où la suppression de l'Académie de France était si vivement discutée à Paris, ce qui eût peut-être dû nous avertir de ne pas tenter un essai devenu suranné.

Je vous disais que les Allemands avaient à Rome une très brillante garnison de peintres. Ils passaient même pour faire tous les ans, au fameux carnaval de Rome, quand il y avait encore un carnaval, le plus beau char parmi le cortège traditionnel des artistes.

Outre toutes les demoiselles anglaises qui se croient obligées de faire de la peinture à Rome, il y a un grand nombre de peintres en Angleterre qui font le voyage de la ville éternelle et ne contestent pas encore Raphaël. Il ne faut pas même les dédaigner car ce sont eux qui ont sû voir les premiers, en Italie, les leçons que les modernes pouvaient et devaient prendre des grands maîtres primitifs du *quatro cento*, et qui, en inventant, de retour à Londres, l'École et le titre de *préraphaélique*, n'ont pas peu contribué au mouvement actuel de réaction contre l'ancienne éducation

italienne, réaction à laquelle Paris a merveilleusement participé.

Les Autrichiens ont aussi à Rome une Académie, et leurs peintres sont en grande faveur, témoin Lembach qui portraicture toute la haute société, Ethoffer et d'autres.

Donc Russes, Français, Autrichiens, Allemands, Espagnols, Belges et autres ont des Écoles officielles à Rome, mais la plus ancienne et, en vérité, la plus célèbre de toutes est l'École française. Elle aussi habite un délicieux palais, et tous les étrangers connaissent le chemin charmant qui, par l'énorme escalier de la place d'Espagne, monte en laissant sur toutes les marches, endormis ou chantant, les paysans en costumes trop connus, les modèles des artistes qui attendent là les séances ; le chemin tourne près de la Trinité-du-Mont et arrive à la porte solennelle de la villa Médicis, de l'Académie de France !

Bien des jeunes hommes sont entrés là pour la première fois, interrogeant l'avenir, qui en sont sortis grands artistes ; du moins il en était ainsi autrefois. C'est cette villa princière que la République française maintient de son mieux contre deux ennemis : le gouvernement italien qui voudrait bien l'exproprier pour agrandir de son bois om-

breux la promenade du Pincio, et l'Ennui, qui me semble le plus dangereux adversaire de la maison et de ses habitants.

Voilà le danger, et vous verrez qu'il menace bien plus à Rome vos compatriotes que les artistes des autres nationalités.

Les Anglais, individuellement, — car ils mettent une grande prétention à n'avoir pas d'École et à ne dépendre que de la Grande-Bretagne! — apprennent très adroitement à faire, dans la ville éternelle, de faux primitifs en mettant un peu de l'étrangeté japonaise dans la naïveté des maîtres du XIIIe et du XIVe siècle, et Boticelli leur a rendu plus de services qu'il ne l'aurait jamais pu croire.

Les Allemands, quand ils ne font pas de la peinture religieuse, froide, exsangue, figée, philosophique à l'ancienne façon classique de Kaulbach, ce faux Michel-Ange de Bavière, ou des copies du sentimental Overbeck, transportent à Rome la façon de peindre claire et grise qui domine actuellement à l'école de Munich. En dehors de votre école française, qui est toujours souveraine, malgré ses divisions apparentes et ces luttes qui, de loin, sont pour nous, le signe de sa vitalité; en dehors, dis-je, de l'école française, l'école de Munich et l'école anglaise sont à cette heure les plus intéressantes

d'Europe. Les Allemands ont à Rome un peintre et un sculpteur célèbre : les frères Muller.

Les Espagnols, sauf quelques cas attardés de peintres d'histoire, comme Pradilla, le célèbre auteur de *Jeanne la Folle,* et quelques autres qui ne sont pas sans mérite dans leurs efforts pour maintenir la grande et large peinture, exploitent, sans grand profit pour l'art véritable, le genre habile, rapide, papillotant qu'un charmant peintre des leurs et le plus aimable que j'aie connu, mort il y a quelques années déjà, Fortuny, avait inventé à Rome même, un peu avant la guerre de 1870, pour le plus grand plaisir des amateurs et le plus grand danger des peintres à venir. Villegas a pris l'atelier de Fortuny et son métier; son éclat aussi et son extrême adresse. Le directeur de l'Académie espagnole est un peintre de talent, Palmirolo.

Les Belges y font de la bonne et de la mauvaise peinture française.

Je me demande ce que l'esprit curieux et observateur de mes compatriotes peut tirer de la grandeur toute-puissante ou aimable des anciens maîtres italiens. Les seuls peintres qui m'intéressent chez nous sont ceux qui, comme nos littérateurs, sont restés vraiment Russes. Je comprends qu'ils aillent étudier nos ciels d'Orient, nos populations asia-

tiques nouvellement annexées, qui ont tant de caractère, nos steppes, nos forêts, l'eau d'or où bouillonne de la glace au printemps. Nous avons encore des costumes, des guerres, des coutumes; nous avons encore une histoire qui n'a pas été peinte. Je ne crois pas que l'Italie soit favorable à la formation de notre École. Les Polonais Siemeradsky, qui est un beau talent, Paul Swedomsky Kotarbinski trouvent ici probablement, dans leur idéal catholique, plus d'inspiration que nous, car ils ont une valeur incontestable.

En résumé, voilà ce que font à Rome les artistes des diverses nations représentées, les peintres et, par suite, les sculpteurs et les graveurs. Les musiciens et les architectes y viennent chercher des inspirations ou y trouvent des modèles qui classent leurs travaux et leurs études à part.

Maintenant qu'y font les Français? Je vous dirai à la fin — et peut-être aurais-je dû commencer par là — ce qu'y font les Italiens. — Pas grand'chose de bon, entre nous.

Dans cette villa Médicis dont le *bosco* de chênes verts est si propre à la méditation, d'où la vue sur cette grande Rome est si diversement belle à chaque heure du jour, où planent tant de grands

souvenirs, dans ce fier palais florentin élevé par le luxe éclairé des Médicis, on s'ennuie!

Les jeunes prix de Rome y arrivent aujourd'hui poursuivis par les bruits de Paris, inquiets de ce qu'on y fait, de ce qu'on y dit, de ce qu'on y vend. Ils ont comme une fausse honte d'un titre qu'ils ont cherché et désiré à l'école. On m'a conté qu'un de vos peintres, parmi les plus malins de ce qu'on appelle à Paris la jeune École, voyageant l'an dernier en Italie, fut reçu à l'Académie par ses anciens camarades d'atelier avec des airs contrits, qui ressemblaient si fort à des excuses, qu'il se vit obligé de prendre la défense de Rome contre ces pauvres Romains.

Je crois le récit exagéré, car si quelques-uns ont l'air de faire à l'Académie leur volontariat avec résignation, il suffira quelque jour d'un esprit supérieur qu'enflammera la grande pensée des maîtres pour prouver que le feu sacré n'est pas éteint.

C'est aussi une affaire de chance; il n'y a pas de génie à heure fixe, pas plus à la villa Médicis qu'au palais de l'Industrie. Un peu de patience; la vieille Académie est plus solide qu'on ne pense et verra revivre la foi.

En ce moment, la foi est malade, c'est certain. Pourquoi? Il y a bien des raisons à cela, de

bonnes et de mauvaises. Parmi les mauvaises il y a d'abord la jalousie contre un titre, une situation qui, jusqu'à nos jours, a conduit aux succès, aux privilèges, aux honneurs, à l'Institut. On me dit que cela diminue, donne une étiquette surannée, qu'il sera plus avantageux bientôt d'être un simple impressionniste et de ne rien savoir du tout. C'est la mode, affichée chez vous par quelques artistes et imitée dans le monde des amateurs, de dénigrer tout ce qui rappelle l'éducation des maîtres, le bon et solide savoir enseigné. — Voilà les mauvaises raisons, et l'Académie n'a pas à les redouter.

Les bonnes raisons qui expliquent le doute sur la valeur de l'enseignement académique, c'est l'entêtement de l'École à ne pas vouloir tenir compte des idées de son temps, de ce qu'elles ont de légitime, et de croire trop fermement défendre des traditions en défendant des conventions. En cela la directeur peut et doit avoir une influence sur les pensionnaires, sur le sens de leurs travaux.

Je ne sais si le directeur qui a précédé M. Hébert, l'excellent M. Cabat, songeait beaucoup à cela. M. Hébert, tout en étant un passionné de Rome, a l'esprit ouvert et l'œil délicat. On dit qu'avant de le nommer pour la seconde fois à l'Académie de France, l'Institut avait pensé un mo-

ment à charger Gounod de cette mission, et que Gounod avait envie de ce poste de combat. Je ne sais s'il eût réussi ; il était d'ailleurs sans précédent de nommer à cette direction un musicien. Pourquoi ? Personne n'en sait rien à l'Institut. Peut-être, l'esprit séduisant et enthousiaste de l'auteur de *Faust* eût-il ramené ces jeunes gens à l'état admiratif. Je n'en suis pas très convaincu, mais il eût sans doute, par sa grande situation européenne, rendu à la villa Médicis l'éclat qu'elle ne connut qu'une fois, sous la direction d'Horace Vernet, où elle était la véritable ambassade de France à Rome.

Cela en aurait fait trois à la fois dans la Ville éternelle, et c'eût été le cas de réaliser un des projets favoris de M. Decrais, hier encore ambassadeur de France auprès du Quirinal, et du ministère français d'alors, projet qui consistait à utiliser les grands terrains voisins de la villa Médicis et appartenant à la France, pour y construire à côté du palais des artistes les deux ambassades françaises près du Saint-père et près du roi d'Italie, faisant ainsi un coin de ville toute française et réunissant tous les éléments de vie et d'attrait que la colonie française eût pu trouver à Rome.

Quoi qu'il en soit, Gounod, dit-on, ne pensa plus

à cette idée et s'inclina devant le droit et le désir de son ancien camarade de retourner à Rome. Hébert fut nommé; mais une difficulté subsistait, du moins en apparence : Mme Hébert était d'origine allemande, et la situation pouvait être délicate. Tout s'est arrangé dans la pratique, et, qui a pu voir Mme Hébert à l'Académie, grande, noble, dans sa belle prestance de blonde opulente, recevoir avec une simplicité exempte de toute coquetterie et une bonne grâce toute française, peut dire que si les salons de l'Académie de France ont quelque chance de garder leur aimable tenue et leur haute influence, c'est à Mme Hébert autant qu'à la haute personnalité de son mari que le mérite en revient.

La directrice de l'École exprime avec une douce fierté l'admiration que lui inspire son illustre mari. Elle est parfaite pour les élèves et facilite de son mieux les relations avec le maître; elle peint elle-même agréablement, copie en disciple amoureux les œuvres de son époux et peut causer d'art avec les jeunes gens, en confrère. Le séjour à Rome n'est pas gai pour les pensionnaires de l'Académie; sauf les théâtres pendant une courte saison, les amis de passage, et les rares invitations dans le monde romain, c'est encore à l'Académie qu'ils s'ennuient le moins.

Dans le jour, ils ont un jardin délicieux, d'agréables ateliers disséminés dans les chênes verts et les charmilles, des chambres d'où la vue est partout admirable sur la Ville éternelle. Le soir, ils se réunissent entre bons camarades — ils sont environ une vingtaine — dans la salle à manger commune ou dans le salon qui leur est réservé, à moins qu'ils n'aillent voir, dans l'intimité, le directeur toujours accueillant et aimable causeur, ou qu'ils ne se rendent chez le plus parisien des Romains, le très aimable comte Joseph Primoli, arrière-petit-fils de Lucien Bonaparte, neveu du cardinal Bonaparte actuel et de la princesse Mathilde. Le comte habite, via Tordinona, un palais tranquille et hospitalier à tous les Français. Son cabinet de travail, intime, plein de livres précieux, de bibelots de grand goût, s'ouvre toujours aux artistes avec la plus charmante cordialité. C'est un des rares coins de Rome où l'on puisse causer, le soir, d'art, de littérature et d'amitié.

Le dimanche soir, les salons de la villa sont ouverts aux amis de Rome, aux Français de passage ; l'habit noir est de rigueur, et tous les pensionnaires l'endossent correctement, sauf un jeune et beau musicien qui n'en a plus, paraît-il. Les étrangers admirent Rome et les maîtres, les pensionnaires

se gardent de toute louange semblable comme d'un péché.

Vers minuit, quand le monde officiel a quitté ce beau salon, à la fois élégant et sérieux, d'un si bel air, avec ses murs couverts de tapisseries du XVIIIe siècle, alors le maître offre familièrement des cigarettes aux jeunes gens, les musiciens de la maison se mettent au piano, et le Wagner commence pour durer fort avant dans la nuit, avec les petits cris d'admiration et les discussions psychologiques et nuageuses que cette musique provoque habituellement chez ses malades ordinaires. Les musiciens français à Rome ont la maladie wagnérienne. Les peintres y ont la leur : le mal du pays, celui de Paris, qui annihile même, pour les meilleurs d'entre eux, tout le bien que Rome leur pourrait faire, car leur hésitation là-bas est pire qu'un choix déclaré pour l'une des deux doctrines artistiques qui divisent l'École française : modernisme à outrance ou tradition académique.

En résumé, la situation des pensionnaires français à Rome est plus complexe qu'on ne croit, assez ébranlée pour ceux qui ne regardent que la surface et les courants d'opinion passagers, plus utile, plus indispensable à maintenir pour l'art

français que ne s'en doutent même amis et ennemis. Nous autres étrangers, nous voyons mieux votre situation que vous-mêmes.

Les peintres et les musiciens sont ceux que les diverses et récentes révolutions artistiques ont le plus touchés, ébranlés, désorientés; les plus heureux encore et les moins inquiets sont les sculpteurs et les architectes; les sculpteurs que les conditions mêmes de leur art, de leur métier, sauvent de toute maladie intempestive de réalisme ou d'impressionisme ignorant, et qui ont trouvé d'ailleurs, dans la renaissance florentine, une voie qui mène à une véritable renaissance française. Les architectes qui n'ont qu'à apprendre en Italie, voire en Grèce, les plus belles, peut-être les seules lois de la construction, et qui reviendront du moins fort instruits, sauf à apprendre à Paris les besoins de la vie moderne qu'ils n'ont guère connus et le goût moderne aussi qu'ils méprisent parfois un peu trop.

Rome sera toujours une admirable éducatrice pour les esprits qui y chercheront la loi des grandes œuvres, non les imitations; mais il faut bien dire à la décharge de ces jeunes gens que ce n'est pas leur faute si on leur demande de rapporter d'Italie l'éternel tableau d'histoire que les maîtres, du

reste, n'ont jamais fait, au lieu de s'y recueillir, de s'y chercher eux-mêmes, d'y trouver seulement leurs propres idées en y trouvant le calme des cellules, le repos d'un grand couvent d'art, à l'abri du labeur hâtif, de la fièvre de la vie parisienne au moment de l'éclosion de leur personnalité.

Ce n'est donc pas leur faute si on exige d'eux qu'ils aiment tel ou tel maître, qu'ils composent tel ou tel sujet bien réglé, selon les coutumes de l'École, au lieu d'apprendre seulement comment les maîtres aimaient et pensaient.

Sous prétexte de traditions, on impose à ces esprits souvent incertains, tel tableau à date fixe, dans tel ordre d'idées, au lieu de les laisser à leur libre impression dans ce pays admirable. Dès l'arrivée, on les enferme dans deux ou trois admirations convenues, au lieu de les laisser découvrir Rome après tant d'autres et du même coup leur propre nature. Comment s'en tirent-ils? En évitant de regarder ces maîtres dont ils ont peur, ils ne rencontrent pas davantage leur temps ni leur pays où ils ne vivent plus. Ils ont peur du style et sont esclaves de la fantaisie ou de l'habileté acquise; ils savent tous admirablement leur métier, on les empêche d'apprendre leur art. Ils voient tous dans le ciel bleu de l'Italie la fumée du train qui

retourne en France; les esprits prennent le chemin de fer comme les individus, sans compter ceux qui viennent à Paris avec un billet pour Florence ou pour Naples. On est si vite revenu par l'express!

Aussi bien Rome n'est plus dans Rome, c'est bien la seconde excuse à donner du malaise qui règne dans la villa Médicis, il faut le dire. Rome, la grande Rome des penseurs, des croyants, des artistes, est perdue, nous ne la verrons plus, saluons-la. Le gouvernement italien a certes gâté le vieux temple de l'art, en voulant faire de Rome une capitale moderne au lieu de la ville incomparable, unique qu'elle était. Le Gouvernement veut bien agir, il fait bien pour l'Italie et mal pour Rome, en faisant des voies neuves et trop larges autour des vieux monuments. Il nettoie les ruines et met des étiquettes à des débris tout-puissants.

Qu'est-ce que c'était que Rome? Une bibliothèque. On a fait passer un beau jour un boulevard au milieu des lecteurs paisibles. Le charme est rompu, la grandeur antique, le mystère chrétien ont disparu ; les maisons neuves, des casernes à 5 étages, masquent les vieilles coupoles; les belles villas aux jardins pleins d'ombres sont béantes, éventrées par des tracés de rues paral-

lèles qu'on n'habitera jamais. Les constructions neuves, bâties à la hâte en boue et en crachats, par des société financières véreuses, s'effritent en chancelant et tomberont aux premières pluies ; les veilles terres remuées rendent l'air malsain, et la fièvre suit les démolisseurs. Il fallait brûler Rome pour la recommencer, comme Néron, ou n'y pas toucher et la conserver comme un incomparable bibelot sacré.

Cela fait une ville triste, mais non de sa vieille beauté mélancolique et religieuse, irrégulière et difforme dans son pittoresque passé. Une ville moderne sans la foule, la fièvre, la vie, c'est lamentable.

Voilà ce qui, plus que toute autre chose, a déplacé l'esprit et le travail des artistes ; et l'Académie de France, comme la vieille cité qu'aimaient les rêveurs et les poètes est perdue, si l'on ne réussit à en rajeunir l'esprit et les méthodes. Qu'on laisse les jeunes hommes qui arrivent tout neufs à Rome libres de leurs idées, de leurs promenades à travers l'Italie, du choix de leurs sujets, au lieu de les menacer des foudres de l'Institut s'ils abandonnent les Grecs et les Romains ; mais surtout qu'on fasse de l'Académie une école d'art plus large, plus synthétique, plus décoratif, plus mural,

et, en ce sens du moins, plus moderne. Car ce sont, au dire de tous ceux qui, chez nous comme à Paris, s'intéressent au mouvement contemporain, les vraies leçons, les seules que donne encore l'Italie des primitifs, de Raphaël et de Michel-Ange à Rome, jusqu'à Véronèse et Tiepolo à Venise ! Il est vrai qu'il faudrait, pour cela, réformer un peu l'École des beaux-arts du quai Malaquais, où règne encore le casque de Thémistocle et où le morceau prime l'idée.

Je crois qu'il y a quelque chose à faire et au plus tôt, car il est bien vite dit que l'Académie de France est mourante. Elle vit encore, si elle dort un peu. Elle représente trop de souvenirs et d'avenirs, trop d'intérêts aussi, pour disparaître sous le caprice d'une réaction réaliste qui elle-même n'a pas de mesure et qui a dépassé son but ; à Paris, par peur de la convention, vous versez dans la vulgarité, dans la gravure de mode, dans la laideur. A Rome, par peur de la poussée moderne, on moisit dans le convenu ; si l'Académie se faisait bravement la grande éducatrice moderne du style dans la vérité, du beau dans la forme de son temps, elle retrouverait, elle referait bientôt de grands artistes. Il ne faut qu'un garçon de génie pour prouver ce que j'avance. C'est la grâce

qu'on souhaite, en Russie, à l'École française!

M. Hébert qui est un esprit éclairé, fin, plein de nuances modernes, doit sentir tout cela et, comme je vous le disais dans un ordre d'idées plus élevé, de Léon XIII, il pourrait mieux que personne, être un directeur de transition. Il n'est pas d'usage, il est vrai, que le directeur entre dans les ateliers des pensionnaires sans en être prié par eux; mais sa personnalité, son tact, ses exemples, ses conversations peuvent exercer insensiblement une grande influence sur ces jeunes gens un peu jaloux de leur individualité naissante.

Le plus jeune des habitants de la villa Médicis est, je crois bien, le vieux maître, que les promeneurs, admis dans le jardin, peuvent rencontrer tous les soirs, drapé dans son antique manteau romain, quand il rentre, la palette à la main, du fond mystérieux du *Bosco* où il s'est installé une sorte d'atelier en plein air qu'il affectionne et où il a peint quelque belle fille de la campagne dans la verdure ou quelque madone mélancolique digne de ses meilleures années. Il aime Rome comme on ne sait plus l'aimer, aussi sa joie serait grande s'il trouvait, parmi les arrivants de chaque année quelque jeune tête à qui il transmette cet amour obstiné. Quand cela arrivera-t-il?

Il faut bien reconnaître que l'art italien contemporain n'est pas fait pour enthousiasmer vos brillants élèves de France. Ce qu'à Rome on appelle pompeusement par avance la *terza epoca* s'annonce pauvrement. Un vieil art classique, académique, *vieux jeu*, comme on dit à Paris, qui correspond, avec infériorité même à la façon de Paul Delaroche, est représenté par quelques bons vieux peintres dont le doyen respectable est le professeur Podesti, qui a eu le courage imprudent de décorer de grandes fresques, sous Pie IX, la salle qui précède immédiatement les Stanze de Raphaël. Après lui viennent Guiseppe Ferrari, Jacovacci, qui sacrifient un peu au goût moderne dans leurs peintures cependant classiques. Entre cet art tout à fait vieilli, et l'habileté facile, factice, amusante et détestable des peintres de genre, descendance de Fortuny, dont Michetti est le représentant le plus connu en France, il n'y a pas de milieu. La peinture italienne actuelle est sans souffle, sans élévation, et le pays des grands décorateurs ne produit plus que d'aimables ou de dangereux prestidigitateurs du pinceau. Je ne parle pas des Italiens qui habitent Paris et qui font en quelque sorte partie de votre École. Le plus connu a beaucoup de talent, c'est Pasini, le peintre fin, précis, savant, de l'Orient et de Venise.

Le peintre moderne italien le plus célèbre à Rome, quoique Napolitain, est Vertunni.

La sculpture s'est maintenue plus haut à Rome que la peinture. Monteverde a une réputation européenne; Paris connaît son *Jenner*. Le député Ettore Ferrari est un maître qui grandit tous les jours, comme Maccagnani. Je n'oublie pas Rosa, un artiste original et convaincu. Toutefois, il semble à tout étranger impartial qu'à côté des magnifiques productions de l'École de sculpture française, cette branche de l'art italien, oublieuse de ses puissants ancêtres, et ne demandant plus le succès qu'à l'habileté exclusive du praticien et à la perfection servile des procédés, est dans une décadence attristante. Elle n'a plus l'esprit qui vivifie, et s'attache à la lettre qui tue!

VINGT-DEUXIÈME LETTRE

LA MUSIQUE

... Je vous disais, mon jeune ami, que la vie à Rome n'est pas gaie pour les pensionnaires de France, les soirées surtout, et que les théâtres même ne leur offrent qu'un intérêt fort maigre et encore plus intermittent. Cela m'amène à vous parler, en passant, de la musique à Rome, et à vous avouer mon étonnement de ce qu'un art, qui est essentiellement d'origine italienne et si propre à traduire les idées et les passions d'un peuple ardent, communicatif, et toujours disposé au lyrisme, tienne une si mesquine place dans la vie artistique de la capitale nouvelle, de ce que j'appelais la capitale laïque du royaume. Il est vrai que

le long recueillement de la Ville éternelle sous le pouvoir des papes ne prédisposait guère aux enthousiasmes profanes du théâtre, quelque ressemblance qu'il y ait d'ailleurs entre les pompes de la scène et celles que le culte romain n'a jamais dédaignées. Jusqu'à nouvel ordre aussi, Milan tient à conserver et conserve cette petite suprématie locale des *grandes premières,* comme vous dites à Paris, et, à Rome le théâtre de l'Apollo, qui est l'Opéra, est beaucoup plus modeste que la Scala. C'est un fort vieux et fort vilain bâtiment sans façade, au coin du pont Saint-Ange, le long du Tibre, et destiné sans doute à disparaître pour faire passage à cette fameuse Via Nazionale qui traversera péniblement, en serpentant, cette pauvre vieille Rome, et descendra trop large et trop neuve du chemin de fer au château Saint-Ange. A l'intérieur, l'Apollo offre une grande salle nue, mais claire, et d'une assez bonne sonorité, trouée de loges toutes pareilles, superposées en étages sans aucun goût architectural, à la façon de tous les théâtres d'Italie. On y entend la musique, à l'italienne aussi, sans écouter : les femmes du monde tenant salon et recevant visite dans leurs loges, causant tout haut des choses du jour, et ne s'interrompant que pour applaudir un peu, quand le

parterre applaudit furieusement le ténor qui a le mieux crié, ou la prima-donna à qui sa respiration permet les plus beaux points d'orgue et les plus impossibles vocalises. On aime encore beaucoup ces choses en Italie et en Russie aussi ; je crois même que le public de Paris, qui se croit si éclairé, ne les déteste pas encore ! A Rome, comme dans le reste de la Péninsule, on joue tout de la même façon (façon brillante, entraînante parfois, jamais élevée ni délicate). La musique italienne, à qui ces exagérations héroïques ou emphatiques conviennent fort bien d'ailleurs, la musique allemande et la musique française dont ces habitudes dénaturent la saveur et le caractère, *Faust* ou *Carmen*, les *Huguenots* ou le *Tannhaüser* sont joués, chantés surtout, tambour battant, sans souci des nuances particulières de chaque œuvre, et du génie particulier de chaque race. C'est dommage, car il y a de bons orchestres à Rome, et même d'agréables virtuoses dans les orchestres ; mais cela manque de direction, d'unité, de style.

En dehors de l'Apollo, il y a encore à Rome un grand théâtre neuf, non loin de la gare : le Costanzi, où se jouent ces terribles ballets dont je vous parlerai tout à l'heure, avec exhibitions de jambes et allusions nationales, accompagnées de musiques

d'hippodrome ! Je vous citerai encore le théâtre Argentina où l'on représente des opéras-bouffes, sans grande valeur d'art, mais parfois assez gais, et le Quirino, aujourd'hui rebâti, jadis installé dans une baraque en planches, où le célèbre Pulcinella au large vêtement blanc, au fin masque noir, traverse incessamment l'intrigue absurde de quelque opérette avec ses lazzis en dialecte napolitain.

Il y a peu de concerts à Rome; quelquefois cependant, sous couleur d'une œuvre de charité, les plus jolies femmes de la noblesse romaine ne dédaignent pas de chanter en public, et l'on peut voir, ces jours-là, sur les planches d'une estrade improvisée, monter les princesses Brancaccio, di Sulmona, la duchesse Grazioli, la comtesse Sommaglia et d'autres non moins charmantes et titrées, à côté de la Ristori, aujourd'hui marquise de Grillo, qui amène sa gracieuse fille dona Bianca, ce qui fait un chœur digne d'un nouveau Raphaël. J'oubliais de vous dire que ces dames sont accompagnées par les comtes et les marquis les plus jolis qu'on ait pu trouver à Rome, et que, dans le public choisi, se trouve tout le reste de l'aristocratie, et au premier rang la délicieuse duchesse Sermonetta, la plus fine de ces belles Américaines qui sont venues rajeunir le sang des vieilles

familles. On dit qu'il y a de fort bonnes musiciennes, et de vraies pianistes dans la société romaine. Mais je crois que ces dames aiment mieux aller, dans leurs voitures, fort bien tenues, faire leur tour de villa Borghèse ou de villa Pamphili, afin d'y croiser et d'y saluer la Reine, dont les gens à livrée toute rouge s'aperçoivent de loin dans la verdure.

Les bons chanteurs italiens et les cantatrices à la mode, ne viennent guère à Rome que comme on va chez vous en province, de passage. L'Apollo n'a pas de *troupe* stable et homogène, depuis quelque temps déjà, quoique beaucoup de membres de la société élégante y aient encore leur loge à l'abonnement; et le théâtre n'est pas en grande prospérité. Il n'y a pas là vraiment une source de grande distraction, encore moins d'éducation musicale pour les étrangers. On aime beaucoup en Italie ces ténors à la voix claire, à la voix de gorge, dont vous manquez en France, et dont un des plus charmants est ce Masini qui chanta naguère avec beaucoup de talent la *Messe de Requiem* de Verdi à Paris.

La mise en scène n'existe pas en Italie, du moins comme vous l'entendez à Paris, avec cette recherche archéologique, cette perfection du détail que

vous aimez si fort, un peu trop peut-être, depuis quelques années; les décors sont brossés à la hâte, sans goût et sans aucune exactitude, les costumes ont des airs bariolés et criards de bals forains. Je ne voudrais pas être trop injuste pourtant. Les Italiens sont convaincus qu'ils ont inventé un nouveau genre musical, et qu'ils font tout au moins une réforme, en créant ce nouveau genre de ballet, demi-féerique et demi-patriotique, qui a envahi Paris jadis par l'Eden, sous le nom d'*Excelsior*, et que vous verrez quelque jour, éblouissant mais fort laid, reparaître sous le nom d'Amor (anagramme du nom de Roma), allégorie de la destinée de Rome à toutes les époques, même la future.

Cela tient bien plus de la gymnastique que de la danse. Cette école de peloton de danseuses plus ou moins vêtues a le don d'exciter la verve patriotique des Italiens; mais cette parade menace depuis quelque temps de détrôner le vieux ballet français, élégant, mesuré et encore spirituel. Dieu soit loué! à Saint-Pétersbourg, nous en sommes restés au vieux répertoire du Théâtre-Italien; beaucoup de rappels, de bouquets, et de fioritures, mais au fond une jolie mélodie que ne vient même pas troubler une fausse science. Cela du moins ne gênera pas la nature robuste et encore sauvage de

nos futurs musiciens. Et c'était au fond ce qu'il y avait de vrai, de sincère, de charmant dans la musique italienne.

Êtes-vous bien sûr que toute la science d'Allemagne ait remplacé cette belle source d'Italie, qui coulait un peu trop vite et facilement, mais sans morgue et sans complications artificielles? Si quelques musiciens osaient vous ouvrir leur cœur, ils vous diraient peut-être que j'ai raison, tout simple diplomate que je suis.

Demandez-le-leur toujours, bien que la mode soit aujourd'hui de dire le contraire. Vous remarquerez, en passant, pour votre éducation, comme la loi du vainqueur s'impose jusqu'aux choses les plus éloignées des guerres de ce monde, et comme la tyrannie de la musique allemande a suivi de près *l'autre!*

Rome a pourtant le droit de revendiquer l'honneur d'avoir vu naître la grande musique moderne : Autour des pontificats brillants et artistiques de la Renaissance, l'écoles des Palestrina créait un art religieux plein de majesté, de simplicité et de science ; et, jusqu'à ces dernières années, jusqu'à la fin du pouvoir temporel des papes, la Maîtrise de la chapelle Sixtine avait conservé intacte la belle tradition de ces chants sacrés ; c'était à coup sûr une grande joie pour les dilettanti, et un en-

seignement pour les artistes, que l'audition de ces motets, de ces messes, de ces *Requiem,* dans la chapelle particulière des papes, et Pie IX n'avait pas, jusqu'en 1870, négligé d'en conserver le pieux usage. Tout cela est fini, la Sixtine est muette, et cette école de chanteurs si particuliers ne se recrute plus; parfois aux grandes fêtes encore, dans l'élégante chapelle à la voûte dorée, à droite, dans Saint-Pierre, dans cette belle chapelle des Chanoines, où s'endorment béatement les prélats violets, on peut entendre chanter à quatre parties ces curieuses voix d'hommes, qui s'étendent depuis la basse la plus virile jusqu'au soprano le plus... féminin.

Mais ne croyez rien, mon ami, de la légende plus ou moins... orientale qui plane sur les possesseurs de ces étranges voix. On ne fabrique plus d'eunuques depuis longtemps pour les chantres de Sa Sainteté. Ces déformations de la voix des hommes proviennent tout simplement d'une façon particulière de poser la voix dès l'enfance, ou plutôt de conserver facticement la voix d'enfant au delà de l'âge viril, et j'ai connu un de ces pauvres diables, un colosse à voix de femme, qui était parfaitement marié, avait plusieurs enfants, et s'empressait de le crier par-dessus les toits avant de

chanter, ne pouvant donner tout de suite d'autres preuves de ses... talents.

Ne riez pas de ce pauvre garçon, encore moins de cette austère et suave musique : tout le moyen âge était là dedans ; et le père de la musique moderne, le plain-chant, avait sa source à Rome. Je comprends que les artistes pleurent ces temps passés ; mais tout passe, même la grandeur artistique de l'Italie, et des peuples jeunes, comme la Russie, attendent leur tour de vaincre... et de chanter !

L'Italie a pourtant un admirable soleil couchant : c'est Verdi, un vrai musicien ; disons le mot : à son heure et dans son pays, un vrai génie. Nous aimerions peut-être mieux aussi, nous autres qui, étant un peu sauvages, aimons les hommes tout d'une pièce, qu'il restât plus entêté dans sa nature première, plus franchement fidèle à son tempérament d'Italien, au lieu de verser comme les autres dans la recherche et la science allemandes.

Êtes-vous bien sûr que Verdi ne soit pas plus génial, quand il fait tout simplement de la musique italienne, en laissant couler son inspiration claire, émue et émouvante dans le moule tout uni de l'art de sa race, qu'en cherchant à concilier le jet ardent de la phrase musicale italienne avec toutes les

digues savantes et complexes de l'idée allemande, de l'orchestration wagnérienne? Cela revient à dire : Est-il plus lui dans *Rigoletto,* dans la *Traviata,* que dans *Don Carlos,* dans *Aïda,* dans *Otello,* qui nous arrivera demain à Paris, alourdi de couronnes et d'ordres étrangers?

Je n'en sais trop rien, mais je vous prierai de le demander pour moi à vos illustres amis, les musiciens français. Quoi qu'il en soit, Verdi est évidemment une belle nature musicale, un esprit doué de chaleur et de vie, d'inspiration en un mot, chose très rare et qui remplacera avantageusement, pour quelque temps encore, tous les effets de l'habileté sans idée. Il a de la *mélodie*, comme dit encore le bon public, qui n'est pas si bête. C'est un robuste travailleur, que ce vieillard encore très vert, assez grand de taille, un peu maigre, l'œil vif et perçant, le geste rapide et sec ; il est curieux à voir conduisant l'orchestre, debout et droit au pupitre, la main droite nerveuse, et marquant vivement le rythme; le bras gauche s'étendant et s'arrondissant pour indiquer les nuances à ses musiciens. Il eut jadis quelques déboires et voulut paraître brouillé avec l'Opéra à Paris, à la suite du succès incertain de *Don Carlos ;* mais on m'a assuré qu'il s'était remis avec cette illustre maison pour le plus grand suc-

cès et les meilleurs bénéfices d'*Aïda* il y a trois ans, et d'*Otello* dans trois ou quatre mois.

C'est une volonté très ferme, un caractère très entier, mais très loyal, de caractère assez difficile, même avec ses amis; de rapports très sûrs, même avec ses confrères. Il habite, pendant une grande partie de l'année, un grand appartement au premier étage, sur les terrasses blanches du palais Doria, à Gênes, d'où la vue sur le golfe et le port est splendide. Sa musique a été, souvent aussi, ensoleillée comme ce pays admirable, et ses meilleures œuvres sont celles qui ressemblent le plus à la clarté de son pays, au génie de sa race. Verdi est un grand Italien, et il a raison, comme les Allemands qui sont des Allemands, et les Français qui sont des Français.

De Rossini à lui, il n'y a personne qui puisse lui être comparé; après les Bellini, les Donizetti, si franchement italiens, et aussi quelque peu vieillis, Rossini avait trouvé, dans le baptême du goût français, la grâce de faire un chef-d'œuvre unique, impérissable, *Guillaume Tell*.

Après lui, Verdi est redevenu tout à fait de sa race; applaudissons-le, surtout quand il ne pense pas trop au bruit lointain des orchestres d'Allemagne.

A côté de lui, mais au-dessous, je ne vois guère que deux hommes de très différent esprit et de valeur aussi très différente : Ponchielli qui est mort, il y a peu de temps, après avoir laissé des œuvres agréables, faciles, sans grand caractère, tout à fait traitées à la mode italienne; et A. Boïto, l'auteur encore vivant et très vivant de beaucoup de libretti (faits pour Verdi, pour d'autres ou pour lui-même, de celui d'*Otello*, en dernier lieu), musicien disert et inquiet, littérateur fin et instruit; en somme, curieux esprit, hésitant entre son poème et sa musique, sans qu'on sache bien lequel il a le plus aimé. Vous avez sans doute entendu son opéra de *Mefistofele*, qui a eu un légitime succès en Europe, œuvre incomplète, mais avec de la personnalité, et des idées errantes au milieu de beaucoup d'étranges inutilités, mais une œuvre en somme, et qui a dû vous intéresser, quand ce n'eût été que par comparaison avec votre *Faust*.

Hors de ces personnages illustres ou considérables, je ne vois pas grand'chose poindre à l'horizon musical de l'Italie. Faut-il donc envoyer aussi les Italiens étudier à Rome? Je ne crois pas. Faut-il y envoyer les Russes? Non! Faut-il y envoyer les Français? Peut-être. Je vous ai déjà dit mon

idée là-dessus, je ne sais si les artistes seront de mon avis. Nos musiciens russes n'auront guère, pour un long temps encore, qu'à écouter la chanson de nos paysans, le vent de nos steppes et les murmures de nos forêts blanches, pour trouver et chanter l'idéal de notre race. Mais la France, qui est avant tout un pays de clarté, de goût, de mesure, un pays de *moyennes*, dont la littérature et l'art ont toujours tenu le milieu entre les nuages des races du Nord et les ardeurs des races du Midi, la France ne devrait pas abandonner tout à fait le chemin de Rome. Elle prendra toujours de la beauté et de la tradition à l'Italie, de la poésie et du charme à l'Allemagne ou à l'Angleterre, et elle fera tout cela sien, avec son bon sens, sa jeunesse, son esprit.

Dites donc aux artistes de votre pays, mon jeune ami, que nous les suivons tous avec envie, car ils sont les premiers; mais que vraiment ils n'aient pas si peur de l'Italie, de Rome, d'où il leur est revenu, tous comptes faits, pas mal de grands hommes, qui, d'ailleurs, y étaient arrivés tels!

VINGT-TROISIÈME LETTRE

LE GRAND MONDE

Je relisais des fragments de Jean-Jacques, et je me disais combien peu les salons aristocratiques de Rome avaient changé depuis l'époque papale. C'est la même impression d'ailleurs que donnent les souvenirs de d'Haussonville et les romans d'About.

Chez les grands seigneurs ralliés, on ne voit plus de cardinaux et de *monsignori* ; mais la plupart ont gardé la courtoisie cérémonieuse qui était traditionnelle chez ces princes romains ; la frivolité du fond sous des formes solennelles est la même. Lorsque les nécessités de la vie obligent les grands seigneurs romains au contact de la *gente nuova*, surtout à celui des Piémontais ou des Lom-

bards dont les allures sont si simples, si rondes, et vont parfois jusqu'à la rudesse, il en résulte des contrastes curieux que l'on ne voit dans aucune capitale de l'Europe.

Ailleurs, la cour est restée le centre de la vie mondaine, et, se modelant sur elle, la haute société a maintenu plus ou moins les étiquettes de l'ancien régime. La maison de Savoie a très hardiment *sauté le fossé,* et s'est placée sur l'autre bord, ayant du reste un goût sincère pour la petite bourgeoisie, souveraine dans les huit dixièmes du pays. Aussi la société nouvelle qui se forme à la cour, dans le monde politique, non de Rome, mais de la capitale de l'Italie, fait-elle essentiellement partie de la démocratie. Si je m'en tenais aux analogies de la société de Rome avec celles que je vous ai décrites dans les autres volumes, ce serait lui faire faire assez piètre figure; mais en écartant toute idée de parallèle, je puis mettre en relief ce qui est particulier, ce qui est actuel, ce qui révèle la fécondité, la puissance de la transformation.

Tels des jeunes princes romains lettrés, qui ont vécu à l'étranger et s'occupent de politique, d'art, de questions sociales, révèlent des hommes de grande valeur.

Il faut se hâter de saisir le présent, car il est sur le point de disparaître. On ne peut douter qu'une transformation, très lente il est vrai, se fasse dans la société romaine, et elle sera, quand elle aura toute son impulsion, plus facile qu'on ne croit. Un des traits particuliers des choses romaines, c'est que tout, à commencer par la religion, y est en surface. Le dessous des choses est vide, et, quand ce n'est pas vide, c'est flasque, c'est inconscient. Je ne parle que des choses d'ordre moral et politique, car la vie matérielle y est plantureuse, et les Romains la pratiquent bien en dignes descendants des légendaires jouisseurs de la fin de la République et des temps augustes.

L'étonnante hospitalité du Quirinal, dans les bals et les concerts que donnent le Roi et la Reine durant la saison, rappellent les temps féodaux où l'on nourrissait à certains jours tout un peuple. Sous un souverain démocratique, comme le Roi se pique de l'être, les employés de tout grade sont reçus, et c'est une chose extraordinaire que ces agapes où beaucoup arrivent affamés pour faire leur repas du soir. Cinq ou six rangs de personnes debout, se pressant devant les buffets, est un spectacle qui se voit habituellement à ces réunions. Tous se régalent de vins exquis et de mets choisis. Les

dames du grand monde, qui étaient gênées par cette cohue gastronomique, sont servies à présent sur de petites tables, dans de vastes salons, ouverts l'hiver dernier.

Cette large hospitalité du Roi, voulant recevoir tous ceux qui ont le droit, par leur emploi, d'être admis à la cour, fait que les habits noirs sont en trop grand nombre et enlèvent aux réceptions, quel qu'en soit le programme, tout air de gala.

La société mondaine et la société politique sont entièrement séparées à Rome. Les femmes du monde, sauf de très rares exceptions, commencent à peine à suivre avec quelque intérêt les événements du jour, ce qui s'explique d'ailleurs, car, sous l'ancien régime en général, leur instruction était excessivement bornée.

A Turin et à Florence, la partie la plus éclairée des hautes classes avait pris part au mouvement national, et les femmes mêmes n'y étaient pas indifférentes : quelques-unes, suivant le courant; d'autres, en plus grand nombre, dominées par les vieux préjugés et endoctrinées par les dévots, s'efforçant de le remonter. A Turin surtout, la noblesse, seule admise à la Cour, formait en quelque sorte une grande famille autour de la dynastie. En même temps, par tous les liens que créent la diplo-

matie, l'administration, l'armée, elle était liée à la monarchie. Les femmes, pour leurs maris, leurs fils, leurs frères, s'inquiétaient des avancements et guettaient les révolutions d'antichambre et le jeu des cabales. A Rome, dans la société papale, en dehors des prélats, des cardinaux, les hommes eux-mêmes ne s'intéressaient à rien du tout; comment les femmes eussent-elles fait autrement?

Aussi, même dans la partie de la société romaine qui s'est ralliée, continue-t-on à frayer plus volontiers avec les étrangers qu'avec les Italiens de distinction des autres provinces qui affluent à Rome. Ces dernières années, la situation s'est améliorée; mais le rapprochement est fort lent. Il s'opère surtout avec la noblesse napolitaine avec laquelle les nobles romains ont, de tout temps, contracté des alliances et ont vécu en communauté d'intérêts et d'idées. Il y a, à Naples, une branche des Doria, dont la souche a été transplantée de Gênes à Rome. Ce n'est que dans la personne du prince Colonna actuel que la branche cadette, établie à Naples, a succédé à la branche aînée qui s'était éteinte à Rome et est venue s'établir dans la superbe demeure de la Piazza SS. Apostoli. La Sicile est la seule région dans laquelle des traditions d'une puissante aristocratie féodale aient poussé des

racines profondes et gardent encore un certain prestige. A la révolution de 1848, protégée par l'Angleterre, la Chambre des Pairs se reconstitua la première et prit la direction du mouvement. La Sicile doit toujours être examinée et jugée à part, dans une étude générale sur l'Italie.

L'existence de la société de Rome ne ressemble donc que fort peu à celles des autres capitales de l'Europe, et moins à la société de Paris encore qu'à toute autre. Il existe, particulièrement en France, une vie de salons, une science délicate des rapports sociaux, un art de la bonne compagnie que l'on ne retrouve pas à Rome. Cela tient à deux causes : au climat qui rend inutile d'embellir la vie d'intérieur, et au défaut de culture intellectuelle. Sans doute, la galanterie joue le grand rôle, là comme ailleurs, mais, en Italie, elle s'étale et arbore le panache, tandis que dans le grand monde des autres pays elle n'est qu'un mobile caché, un ressort pour ainsi dire occulte.

Un certain nombre de grandes dames italiennes sont encore les enfants de la nature, superstitieuses, ignorantes, nonchalantes, ne se souciant que de vivre leur vie avec le moins d'occupations possible. Elles parlent le plus souvent français, non pas un français correct, mais une langue pittoresque qui

prouve la parenté latine de l'italien et du français.

J'en ai connu qui allaient à l'amour tout naturellement et menaient leurs aventures avec des péripéties stéréotypées, copiées sur l'exemple de leurs mères ou de leurs belles-mères, lesquelles n'avaient pas manqué de leur faire les honneurs de la galerie des portraits de leurs amis, accrochés dans leur salon.

Les Italiennes s'habillent assez fréquemment avec une grande richesse, mais assez mal. Elles font venir de Paris des robes qui ne leur ont jamais été essayées, qui ne leur vont pas, qu'elles mettent comme un harnais. Cela enlève tout cachet personnel et artistique à leur mise. Leurs bijoux sont merveilleux, étourdissants, de toute beauté, mais généralement mal montés et souvent mal posés dans les coiffures et sur les corsages.

Dans les vastes appartements où s'étalent les fêtes et les réceptions, le va-et-vient est perpétuel. Les beautés en vogue se promènent de salon en salon, distribuant la faveur des entretiens à chacun de leurs adorateurs. Mais, comme le goût de la causerie et l'esprit de conversation sont rares, on ne forme pas de *coins*, de petits cercles sympathiques.

J'ai souvent entendu les étrangers qualifier de

morgue extravagante et de hauteur intraitable l'attitude des grandes dames. Quand on les connaît mieux, on s'aperçoit que la timidité et le manque de culture y sont pour beaucoup plus que la fierté. Dès qu'elles se familiarisent avec les nouvelles connaissances, la bonté qui est au fond de la nature romaine se fait jour, et la raideur se détend. La jeune génération est déjà moins orgueilleuse.

Je commencerai la série des figures des grandes dames romaines par celles qui me sont le plus sympathiques et qui se trouvent être les premières : les dames de la Reine.

D'abord celle qu'enfant préférait le prince de Naples. Lorsqu'on parlait devant lui d'une belle personne, il répliquait toujours : « Oui, mais la princesse Colonna est encore plus belle. »

La duchesse Sforza Cesarini s'appelait, de son nom de jeune fille, Vittoria Colonna; comme son ancêtre et son homonyme, la dame des pensées de Michel-Ange, elle a de grands yeux très noirs, une figure sombre, le teint doré d'une Africaine; ses cheveux reluisent comme l'aile des corbeaux, mais ces apparences mélodramatiques sont trompeuses, car elle déteste la pose. Silencieuse dans les grandes réunions, dès qu'elle se trouve au milieu d'un cercle intime, elle s'anime et s'épanche dans

une cordialité enjouée, on la dit amie très sûre, calmant par sa douce gaieté les passions qu'elle inspire et dont elle s'étonne naïvement. Elle subit par devoir d'état les contraintes de son monde, mais en est facilement excédée. Sa culture est restée peut-être incomplète, mais elle s'amuse beaucoup quand Barnabei ou quelque autre lettré, féru de sa beauté, intercale une dissertation archéologique entre deux madrigaux.

Sa belle-sœur, la comtesse de Santa Fiora, Dame du Palais, est une très belle femme, d'une beauté anglaise, ayant d'admirables épaules dont elle est peut-être fière. Le contraste ne saurait être plus frappant entre Vittoria Colonna et Mimi Santa Croce sa belle-sœur, la veuve du cadet des Cesarini, le comte de Santa Fiora. Celle-ci est une blonde qui aurait une bonne place au concours des *professional beauties*. Sa mère, en effet, était Anglaise; Mathilde Serrao, cette outrancière de l'adjectif, l'a appelée un jour « la comtesse fatale ». Le mot est bien gros pour les peccadilles que la médisance met sur le compte de cette franche et gaie coquette. Si elle a jamais désespéré ceux qui se meurent d'amour pour elle, c'est bien sans le vouloir. Je crois qu'elle n'a qu'une pensée sérieuse dans l'esprit, celle de ses enfants qu'elle adore. C'est

le seul rapprochement à faire entre la comtesse de Santa Fiora et la légendaire mère des Gracques.

C'est encore une Dame de Palais que la duchesse de Rignano, née Doria Pamfili. Elle est belle-fille du duc Massimo, collègue et ami de Pellegrino Rossi. Le duc, son ami mort, fit faire de lui une statue pour une place publique. Mais le gouvernement papal, le considérant comme un libéral, la refusa. Pour l'utiliser, car il était fort avare, le duc Massimo la prit chez lui, fit faire une niche dans le salon de sa villa; la duchesse, depuis, l'a voilée avec un magnifique tapis de Perse.

Le duc de Rignano est un assez triste sire, dont la duchesse vit séparée à la suite d'un procès scandaleux. Des lettres du duc de Rignano à un compagnon de plaisirs, lettres d'un cynisme révoltant, que le prince Doria ou le prince Massimo auraient dû racheter à tout prix, furent produites aux débats. Dans les arrangements qui survinrent, la belle-mère resta inexorable; mais le duc Massimo chercha à réparer les indignités de ce fils, qui était un fanfaron du vice plutôt qu'un criminel. La Villa Massimo fut laissée à la duchesse de Rignano pour mieux témoigner qu'elle était considérée comme la gardienne des dieux lares et de l'antique dignité du foyer.

Quand la duchesse de Rignano fut nommée dame de la Princesse Royale, ce que sa naissance justifiait, — les Doria ont été apparentés avec la maison de Savoie, — la haute pruderie ne laissa pas de s'étonner qu'une femme séparée fût préférée à tant d'autres; mais ce choix fut ratifié par l'opinion, qui sut gré à la princesse Marguerite de la protection accordée à la victime d'un malheur immérité.

Jadis, les jardins de la Villa Massimo étaient les plus renommés de Rome, pour leurs palmiers, leurs bosquets d'yeuses, leurs parterres fleuris, leurs gazons d'un vert d'émeraude. Maintenant, la ville a mordu sur ces belles terrasses, elles ont été morcelées, et ce qui en reste est rétréci et comme étouffé entre des maisons à six ou sept étages, qui font la fortune des spéculateurs et la désolation des poètes.

La pauvre duchesse a beaucoup pleuré, dit-on, le jour où on lui annonça que l'état de fortune des Massimo, qu'elle avait peut-être tenue un peu trop pour inépuisable, exigeait que les *Horti Sallustiani* — c'est le nom classique de ce domaine — fussent livrés aux entrepreneurs en bâtiments.

Il n'y a pas de salon, à Rome, dont l'accès soit moins facile et, partant, plus recherché que celui

de la duchesse Massimo. Elle ne répond même pas aux lettres de sollicitations qu'on lui adresse à ce sujet, et trouve d'aimables subterfuges pour éconduire parentes et amies. Ce n'est que depuis sa position officielle à la Cour que les femmes des ambassadeurs sont admises elles-mêmes sans réserve.

Cet exclusivisme s'accommodait mal du nouveau régime auquel la duchesse avait été des premières à se rallier, non sans un secret plaisir de faire pièce à ces beaux-parents. Elle voyait s'éclaircir le rang de ses invités, triés sur le volet; or il n'y a pas que les fous dont le nombre augmente la gaieté. Elle avait été souvent à Turin autrefois, et y avait noué des relations agréables et intimes : cela lui donnait des facilités avec les nouveaux venus.

Elle sut faire son choix et rajeunir sa compagnie, à laquelle la colonie anglaise fournit un contingent considérable.

Déjà étant jeune fille, donna Mary Massimo, l'unique fruit de ce ménage troublé, ajoutait un grand attrait aux réceptions de sa mère. Si différentes au physique — car la duchesse est une majestueuse beauté digne du pinceau d'un Titien, sa fille est tout ce que le mince et le fluet peuvent

offrir de plus gracieux — elles ont en commun l'affabilité et la prévenance.

Depuis son mariage avec D. Prospera Colonna, prince de Sonnino, le troisième fils du prince Colonna, l'un des *Assistenti al Soglio* — l'autre est le prince Orsini — la charge étant héréditaire dans les chefs des deux familles ; — depuis son mariage, dis-je, la princesse de Sonnino continue à demeurer avec sa mère.

La duchesse de Rignano a deux sœurs, Donna Guendalina et Donna Olimpia, mariées celle-là au comte de La Sommaglia, celle-ci à don Fabrizio Colonna, prince d'Avella.

Le comte de La Sommaglia, l'un des plus riches seigneurs de la Lombardie, habite l'un des premiers et des plus beaux hôtels, bâtis dans les nouveaux quartiers par le banquier Servadio.

A voir cette belle personne, à la taille majestueuse, aux fraîches couleurs, au sourire gracieux, on ne se douterait pas qu'elle passe tant de journées clouée sur une chaise longue par la névrose. On dirait un de ces portraits d'apparat de l'Albane qui peuplent les palais des Médicis et des Farnèse, sorti de son grand cadre doré pour faire les honneurs des fêtes somptueuses, que le comte ordonne avec tant de goût et que la comtesse pré-

side avec tant d'affabilité et de grâce. On prétend que cette belle châtelaine, descendue d'un manoir du XVIIe siècle dans l'habitation toute moderne construite par un financier du XIXe, devient fort altière dès qu'elle franchit le seuil de sa demeure; les dames qui approchent de son rang sans l'atteindre l'accusent d'être chiche de visites et prodigue de cartes cornées. Il n'y a probablement là que de la médisance et même de l'envie. En outre des faveurs de la fortune, la comtesse Guendalina possède sans mélange toutes les joies de la famille.

La troisième sœur de la duchesse Massimo et du prince Doria Pamfili est, comme j'ai dit, la princesse d'Avella. Elle habite le palais Colonna; mais elle mène un train plus modeste que ses sœurs; son salon est surtout fréquenté par les personnes apparentées avec elle et par les collègues de son mari à la Chambre, au Conseil municipal et au *Circolo della Caccia*.

Le prince Gianetto Doria Pamfili s'excuse de ne pas recevoir parce qu'il est célibataire, mais on irait fort bien chez lui pour lui seul. Sa magnifique galerie de tableaux est ouverte au public deux fois par semaine. Il est vraiment dommage qu'un si beau palais soit fermé pour les fêtes.

La famille Doria, une des plus puissantes à Rome par sa richesse, est aussi fort illustre par ses alliances. Feu la princesse Doria mère était fille du comte de Shrewsbury, de la grande maison catholique de Talbot. Le second fils, don Alphonse, selon l'usage des grandes familles romaines, qui possédaient plusieurs titres féodaux, a pris celui de duc d'Avigliano, lorsqu'il s'est marié à la fille du duc de Newcastle, continuant la tradition de sa famille. De ce mariage est né un fils, le seul héritier du nom jusqu'ici, puisque le prince actuel est demeuré garçon.

Le trait dominant, chez le prince Gianetto Doria, est la correction parfaite de la tenue. On devine en lui, pour peu qu'on le fréquente, le souci continuel du rang de sa naissance, mêlé à une grande modestie de sa personne : cela lui compose une gravité de maintien mitigée par une politesse exquise. Fils d'un père qui a occupé une grande position et qui a lui-même une haute situation, il semble, par moments, être un peu las du fracas de la vie mondaine, car il ouvre bien rarement le plus beau des palais de Rome.

Il faut dire que, là même, il maintient la tradition de famille : quand les Doria reçoivent, ils le font de façon royale. Rien n'est magnifique

comme les grands soupers dans la salle des tableaux. Les tables dressées dans les quatre galeries autour de la cour présentent un coup d'œil féerique, impossible à oublier et qui rappelle les splendeurs de la grande Rome papale d'il y a trois siècles. La magnificence de cette maison éclipse plus d'une cour de l'Europe. Lorsque le prince Gianetto reçoit, ce sont les princesses ses sœurs qui font les honneurs chez lui.

La princesse Pallavicini Piombino est belle-sœur de la princesse Rospigliosi Champagny, avec laquelle elle a toujours été en rivalité du temps de la domination papale.

Pourquoi cette rivalité ?

La princesse Rospigliosi, femme de l'aîné de la famille, est très intelligente ; elle a au plus haut degré le tour d'esprit français, cet attrait de causerie et cette science des influences féminines dont nul ne conteste la primauté aux Françaises. Sous le gouvernement du Pape, elle s'appelait princesse Zagarolo, sa belle-mère vivant encore. Son salon, le plus recherché, et, dans la mesure que le temps comportait, le plus politique de Rome, était comme un coin du faubourg Saint-Honoré transporté à Monte-Cavello? Mme de Zagarolo, à l'époque du concile du Vatican, réunissait chez elle tous

les libéraux du concile, les anti-infaillibilistes, Mgr Dupanloup et les cardinaux français.

Quand le prince Pallavicini, le cadet de Rospigliosi, s'est marié avec la fille du prince de Piombino, la rivalité s'est engagée immédiatement entre les deux belles-sœurs et n'a cessé que sous le coup des événements de 1870.

Alors, les uns disent pour rétablir leur fortune ébranlée, les autres veulent que ce fût par antipathie pour le nouvel état de choses, les Zagarolo s'exilèrent volontairement dans leurs domaines de Toscane. Le prince Rospigliosi a trois fils : le second, D. Camillo est le seul qui se soit marié. L'aîné, D. Peppino est un esprit original qui, pour mieux assurer son indépendance, se tient aussi éloigné du Quirinal que du Vatican. D. Camillo a servi dans les zouaves pontificaux et en garde les sentiments. Le dernier s'est appliqué, jusqu'ici, à marquer sa place dans le monde de la galanterie où l'on ne lui demande pas de profession de foi politique.

Le prince Pallavicini, qui s'était toujours tenu éloigné des fonctions publiques sous le gouvernement pontifical, et qui était lié avec les patriotes, a été l'un des premiers à se rallier au nouveau régime. La princesse Pallavicini était donc dési-

gnée la première pour entrer à la cour de la princesse de Piémont.

La princesse Pallavicini a été adulée, adorée, idolâtrée, mais elle est demeurée entourée du respect que mérite une vie très correcte, malgré son faste et sa mondanité. C'est une nature faite d'amabilité et d'enjouement, mais il a toujours été impossible de lui imposer, sous un prétexte quelconque, une personne qui ne lui plaisait pas. On la dit peu instruite, mais son charme et son intelligence native comblent toutes les lacunes d'un savoir incomplet.

La princesse est faite pour le cadre admirable de son palais à Rome. La file interminable d'appartements, le salon de bal, les magnifiques jardins où se trouve, dans un pavillon, la célèbre fresque de l'*Aurore,* font du palais Rospigliosi, situé en face du Quirinal, une demeure incomparable. Du côté de la place, un mur très élevé dérobe la vue du palais, situé au fond d'une vaste cour d'honneur.

La princesse reçoit deux fois par semaine. Il est très difficile d'être admis chez elle, où il y a toujours foule cependant, car la société romaine tout entière s'y écrase. La sœur de la princesse Pallavicini, la duchesse de Fiano, dans l'une de ses

fêtes, ne réserva pas la place des ambassadeurs à la table royale, sauf celle du baron de Keudell, ambassadeur d'Allemagne et doyen du corps diplomatique. Lady Paget, ambassadrice d'Angleterre, et la marquise de Noailles, ambassadrice de France, quittèrent le salon, se sentant blessées par cette exclusion.

La princesse Pallavicini refusa, à son tour, un jour, d'inviter les femmes des ministres à un bal auquel la cour assistait. L'histoire fit un tel scandale qu'elle obligea la Reine, depuis, à ne plus accepter que les invitations des ambassadeurs. C'est à ces exclusions capricieuses et au retentissement qu'eut un commérage porté à la hauteur d'une question d'État que l'on doit attribuer la réputation de hauteur et de morgue infligée à la princesse Pallavicini. Qu'elle soit fort entichée, ainsi que ses pairs et pairesses, des titres et prérogatives nobiliaires, cela est indiscutable; mais une fois admis dans sa compagnie, on ne trouve en elle qu'une vraie grande dame dont les relations sont pleines d'aménité.

Les traits de la princesse offrent ce type tout à ait romain de la Fornarina, que Raphaël a idéalisé dans la *Madonna della Seggiola*.

Elle a également, de la beauté romaine, un pen-

chant excessif à l'embonpoint. Pourtant, malgré les très nombreuses épreuves de la maternité, elle a gardé longtemps une taille à ravir et le col, les bras, les épaules splendides. A la voir emportée dans un tour de valse, on l'aurait confondue avec l'une de ses filles.

La princesse aime beaucoup à causer. Elle exprime librement et hautement son opinion sur chaque chose. Elle se passionne dans les discussions et souvent on entend sa voix dominer de très haut ses contradicteurs.

Le prince Pallavicini est mort depuis que ces pages ont été écrites. C'était un homme très actif et très entendu dans le gouvernement d'une famille nombreuse et dans l'administration de vastes domaines. Petit, mince, admirateur touchant de sa femme, son premier gentilhomme, il était tout à fait simple de manières et parlait le français comme l'italien.

On a nommé Dames du Palais, à la cour, deux Américaines très riches, dont l'une est la princesse de Vicovaro, née Spencer; Vicovaro est un Cenci Bolognetti. Que pense Béatrice de cette alliance? Le *beau* Cenci, comme on l'appelait, a été longtemps à la recherche d'une héritière, il l'a trouvée. Le titre de Vicovaro lui a été oc-

troyé par Pie IX pour qu'il apporte quelque chose dans la corbeille de noce.

L'autre Américaine est la princesse Brancaccio, née Field, fille d'un grand négociant; M. Field père a fait construire une magnifique villa, entourée d'un jardin féerique du côté du Colisée et de Saint-Jean-de-Latran. La société romaine se plaît dans ce jardin tropical. Serre immense, bâtie en forme de temple, avec un lac autour. Tout ce que le luxe peut étaler se trouve là.

La princesse Vicovaro et la princesse Brancaccio ont les plus magnifiques diamants de Rome. On ne saurait imaginer deux personnes plus *décoratives* pour les cortèges de gala. Les Field ont donné de très beaux bals, lorsqu'ils habitaient le palais Rospoli, et la princesse de Piémont y est allée deux fois. Si maintenant une grande princesse romaine voulait se rallier, il faudrait qu'elle ne passât qu'à la suite de ces parvenues, ce qui n'est pas pour les attirer.

La princesse Bandini Giustiniani, bien que fille d'un ancien majordome de Grégoire XVI, a la distinction et la tenue d'une grande dame. Le prince Giustiniani est fils unique d'une Anglaise, la comtesse Newburgh. Un procès récent lui a enlevé le nom de Giustiniani; mais on le lui donne par

courtoisie. Il a une pairie en Écosse et a résidé souvent en Angleterre où il est très bien vu. On prétend que certaine ressemblance avec le prince Albert lui attirait les sympathies. Sa femme et lui sont en très bonnes relations avec l'ambassade d'Angleterre dont on peut dire que leur maison est comme la succursale. La princesse, sans avoir été une beauté, et bien qu'elle ait le visage piqué de petite vérole, ne manque ni de grâce, ni de charme. J'ai entendu les juges les plus experts déclarer qu'on ne saurait porter plus loin l'art de tenir un grand salon. La médisance qui s'est si fort acharnée sur sa sœur, la belle marquise Lezzani, morte il y a deux ans, n'a jamais essayé de mordre sur elle. Le prince est l'un des plus beaux hommes qu'il y ait eu à Rome, et il a encore très grand air. Leur situation est très élevée. Leur fils et leurs filles vont au Quirinal, ils appartiennent à l'opinion grise.

Ce couple irréprochable a un grand chagrin; leur fille, mariée de très bonne heure au duc Mario Grazioli, a été délaissée, à 22 ans, par son mari. Elle est très malade d'une suite de couches. Le duc l'a laissée habiter sa villa de Frascati, mais il refuse de la recevoir à Rome. Tout le monde prend la défense de la pauvre Nicoletta,

qui a trouvé dans sa sœur, donna Elena Rospigliosi, un ange de dévouement.

Une autre sœur, l'aînée, est mariée, à Vicence, au comte Colleani ; la quatrième est entrée au couvent, deux sont encore de toutes jeunes filles. Le prince don Carlo a épousé une Sicilienne, fille de la princesse de Trabia, il a pris, vous vous en souvenez, le titre de prince de Mandragone.

On danse et on fait de la musique chez la princesse Bandini. Aucune maison n'a plus grand air, les jours de réception.

Tout jeune diplomate arrivant à Rome, avant même les présentations officielles, est introduit dans le salon de Mme Leghait, la femme du premier secrétaire de la légation de Belgique. C'est un modèle d'hospitalité élégante et cordiale.

Très piquante avec son grand nez, sa figure chiffonnée, et sa taille de guêpe, Mme Leghait reçoit chaque soir jusqu'après minuit, et toute la société se donne rendez-vous chez elle. Le ton de la maison est parfait, quoique sans préciosité aucune.

On peut dire que Mme Leghait a accaparé Rome. Son bel appartement du Corso ne désemplit pas. Elle s'est fait une place à part depuis plusieurs années, et sa fortune l'y a beaucoup aidée. Au

sortir du théâtre, on se retrouve chez elle, ou bien on y fait une station entre une maison et une autre. Très brillante, très vivante, elle amuse ses invités, ce qui est rare à Rome.

Comme conversation, elle a toutes les hardiesses du *high-life* parisien au sein duquel elle va, chaque printemps, retremper sa verve mondaine et se mettre au courant de la mode du jour. On prétend qu'elle dépasse la trentaine : la jeunesse de son esprit, la fraîcheur de son teint démentent ces propos. A la fois originale et distinguée, elle a su, tout en s'abandonnant à ses fantaisies, conquérir une influence réelle.

Elle tranche sur la société romaine de la façon la plus intéressante du monde, on la regarde et on la juge, comme on regarde une plante exotique des magnifiques serres de M. Field, plante rare, au parfum exquis, plus étrange que belle, qui excite une perpétuelle et attachante curiosité.

Le prince Odescalchi habitait en son palais de la place des Saints-Apôtres qui vient d'être entièrement détruit par un incendie, et dont la façade avait été décorée par Bernini. C'est un homme jeune et tout à fait moderne. Il a quelque goût pour ce qui est trouvé mauvais genre par les princes ses contemporains. Il est auteur, il a sa

Revue, il se dit républicain, se plaît à voir ce qu'il y a d'intelligent, de remarquable en tous genres. Il se moque des préjugés de sa caste, quoiqu'il représente l'une des familles les plus nobles et les plus riches de Rome. Mais il est vrai que, tout en se moquant, il les respecte et les cultive.

Il est marié à une très jolie femme qui partage tous ses goûts et reçoit, avec une grâce égale, le monde littéraire, princier, artistique, de la politique, du journalisme. Elle est Florentine et née Rucelai, et elle a déjà donné à son mari plusieurs beaux enfants. Un premier essai de mariage du prince n'avait pas été heureux, et l'on croyait qu'il ne recommencerait jamais.

Le palais Odescalchi était plein d'objets d'art, les murs couverts de tableaux, le tout choisi avec un goût ravissant, car le prince est un connaisseur de premier ordre; c'est plus qu'un amateur c'est un artiste et un archéologue à la fois.

Blond comme un Anglais, avec son sourire bienveillant, il accueille tous ses invités en leur parlant à chacun leur langue, et si purement, que tous croient entendre un compatriote.

Il a perdu, cette année, son père et sa mère, et le voilà chef de famille. C'était une grande tris-

tesse pour Rome que de voir le palais Odescalchi fermé, et, pour la société, d'être privée de ces belles réceptions qui rappelaient celles de Pétersbourg et de Paris. La tristesse est plus grande encore de voir le palais en cendres. Durant l'incendie, il a été admirable de sang-froid ; « Quel spectacle, répétait-il et pourquoi faut-il que l'un des plus beaux monuments de la capitale soit détruit? ce sont, hélas, les vicissitudes des choses. »

Pour juger du chemin qu'a fait l'esprit du prince, en se débarrassant des préjugés de sa caste, il suffit de raconter que sa mère, très noble et très grande héritière hongroise, refusa, dans un voyage, de coucher à Livourne parce qu'il y avait trop de juifs dans la ville. L'originalité du prince Odescalchi est dans ce mélange d'idées républicaines et de sentiments aristocratiques qui en fait une figure politique supérieure et tout à fait à part. Son jour d'action ne peut tarder, car il est à Rome tout à fait populaire.

Je vais à tort et à travers, et cite les membres de la société romaine tels qu'ils me viennent en mémoire; vous y gagnez de l'imprévu et, Dieu merci, j'y perds ce qui m'ennuie le plus : la méthode.

L'année 1886 a mérité, encore plus à Rome que

partout, l'épithète de « funèbre ». Toute la haute société romaine, blanche ou noire, politique ou mondaine, est en grand deuil. Mais, parmi tant de morts il n'y en a pas de plus illustre que Minghetti; sa veuve qui inspirait tant de sympathies est entourée maintenant tous les respects.

Donna Laura Acton fut mariée en premières noces au prince de Camporeale, mort en 1863, après une longue maladie dans laquelle s'étaient éteintes toutes les facultés.

Entourée d'hommages, recherchée de toute part, elle fut séduite par la supériorité d'esprit et la finesse de manières de M. Minghetti, déjà alors premier ministre de Victor-Emmanuel.

Sans rien perdre de la brillante situation mondaine que lui avait procurée son premier mariage et de l'empire exercé par ses charmes, elle voua à ce second époux de son choix un véritable culte et s'associa avec zèle à sa carrière politique.

C'est grâce à elle que Minghetti a été — et restera probablement — la seule exception d'un homme d'État italien entouré d'une existence à la fois mondaine et sérieuse, intellectuelle et élégante. Dans ce salon au décor tout moderne, merveille de fantaisie et d'art, aux arrangements duquel Donna Laura avait présidé elle-même, les

grands seigneurs, les lettrés, les artistes, les diplomates se mêlaient dans une atmosphère imprégnée d'intelligence et de goût. Tout cela reste sans doute très vivant, dans la mémoire de ceux qui l'ont vu; mais tout cela est assombri par un voile de deuil irréparable... Donna Laura conserve les restes d'une grande beauté, et surtout des yeux noirs superbes.

La reine Marguerite lui a toujours marqué une grande prédilection, presque de l'intimité : la traitant en cousine, depuis que M. Minghetti reçut le collier de l'Annonciade au retour du roi Victor-Emmanuel de Vienne et de Berlin. Elle a fait autrefois beaucoup de musique en petit comité chez la Reine; mais, à mesure que la santé de son mari a décliné, elle a vécu retirée de plus en plus.

Elle est affectueuse et bonne pour ceux qu'elle aime. Malheureusement, parmi ceux-là, il y a trop d'Allemands. C'est chez elle qu'on entendait, tous les dimanches, l'incomparable pianiste, baron de Keudell, ambassadeur d'Allemagne, qui étonne et ravit ses auditeurs par le jeu le plus parfait qui soit au monde, et fait regretter qu'un tel talent soit sacrifié à la diplomatie.

Du temps que Florence était la capitale, Donna

Maria Bonadelli, la ravissante enfant du premier mariage de Donna Laura, épousa un secrétaire de la légation de Prusse, le comte de Dœnhoff. La jeune femme devint dame d'honneur de la princesse la plus instruite d'Europe : j'ai nommé la princesse impériale d'Allemagne; mais, quoique ce mariage ait été déterminé par l'inclination la plus vive des deux côtés, le mariage fut si loin d'être heureux que la comtesse Dœnhoff est maintenant divorcé et remariée au comte de Bulow.

Une charmante femme et fort entourée est la comtesse Bruschi, on la dit fantasque, ce n'est peut-être que l'effet de ses grands yeux noirs et profonds dans ce visage frêle, qui troublent et font rêver. On a peine à la croire la mère de la ravissante jeune fille qu'elle conduit depuis deux ans dans le monde : on dirait plutôt la sœur aînée.

Le comte Bruschi est l'un des hommes les moins bienveillants du monde; l'un de nos amis, lorsqu'il lui entend dire une méchanceté, s'écrie toujours : « Pardonnez-lui, Seigneur, etc. »

La comtesse Bruschi a été éclipsée par l'éclat dont brillait à côté d'elle sa sœur, la marquise Lavaggi. Je dirai tout à l'heure ce qui arrêta mon envie de faire le portrait en pied d'une personnalité longtemps et à bon droit des plus en vue

avec la maison de Savoie, elle s'est rangée, sauf le prince Charles qui va au Quirinal, dans le camp des *Noirs*. Il aurait été bien difficile aux quatre sœurs de ne pas se grouper autour du chef actuel de la famille qui est cardinal : cela surtout pour la princesse Gabrielli, entièrement adonnée à la dévotion et à une bienfaisance inépuisable. Le cardinal Bonaparte, je vous l'ai dit au chapitre du Vatican, est uniquement occupé de son salut, de ses prières. Le prince Charles Bonaparte, qui a épousé une princesse Ruspoli, vit noblement, mais sans faste. Comme la princesse sa femme, il aime assez le monde. Il est resté très Français de cœur, mais je le crois très désillusionné quant à l'avenir des Bonaparte.

De trois des sœurs du cardinal Bonaparte je ne vous entretiendrai pas longuement. L'une d'elles, la comtesse Primoli, a perdu la raison à la mort du cadet de ses trois fils qu'elle chérissait. Elle avait de l'esprit et de l'agrément dans la conversation. Le malheur qui l'a frappée m'empêche de prendre sur elle la revanche des médisances dont elle poursuivait son prochain sans trêve ni merci. Elle est la mère du comte Jégé Primoli, le neveu favori de la princesse Mathilde, son hôte assidu à Saint-Gratien, et, sous son haut patronage, de-

venu l'intime et le compagnon d'Alexandre Dumas, de Paul Bourget et de tout le petit clan de lettrés et d'artistes qui entourent la princesse.

J'ai déjà dit ce qu'est la princesse Gabrielli, dont on ne peut séparer le nom de l'annonce d'une neuvaine, d'une quête pour les pauvres, ou d'une fête de charité.

La comtesse Marie de Campello a été très belle, de cette beauté robuste et majestueuse qui est toute romaine. Comme on le voit trop souvent, le temps a fait disparaître toutes ces lignes et toutes ces courbes si gracieuses dans un seul et insipide embonpoint.

La princesse Julie, mariée au marquis del Gallo, est une femme intelligente et cultivée, faite pour tenir, comme à Paris du temps de l'Empire, un salon cosmopolite, composé de gens du monde, de lettrés et d'artistes, sceptique et un peu frondeur. Elle fait de temps en temps, pour se mettre en règle apparemment avec Son Éminence le cardinal, certaines professions d'orthodoxie officielle. Mais au fond, si M. Renan redevenait curé — ce qui arrivera peut-être, qui sait? — elle irait faire ses dévotions à cette paroisse-là, qui n'est pas à confondre, j'ai hâte de le dire, avec l'abbaye de Jouarre.

Elle sait faire parler chacun selon son goût, et prend intérêt à tous les sujets, quand ses préoccupations passionnées pour ses enfants n'assombrissent pas une pensée naturellement haute et sereine. Elle a concentré sur le prince Jérôme Napoléon la ferveur de son culte dynastique, et celui-ci marque pour elle un attachement tout particulier. Il passe, près de sa cousine, une bonne partie de ses soirées, chaque fois qu'il vient à Rome.

La marquise vient d'être frappée par un affreux malheur; son fils Napoléon s'est suicidé à trente-six ans, dans un accès de fièvre chaude. On le surveillait de près; depuis quelque temps, son état d'exaltation inquiétait toute sa famille, car il avait plus d'une fois annoncé le fatal projet qu'il a fini par accomplir.

La Chronique, toujours indiscrète et parfois bien cruelle, veut qu'il ait été désespérément amoureux de la duchesse de Marino, fille du duc de Santa Theodora, laquelle avait été elle-même folle l'an passé et admirablement soignée par son mari, Marc-Antonio Colonna. Les uns disent qu'elle a voulu l'éloigner pour toujours, d'autres que le duc de Marino, quoiqu'il ne soupçonnât point sa femme d'infidélité, avait défendu à l'infortuné Roccagiovine de se représenter au palais Co-

lonna. La seule chose avérée c'est qu'il a légué à la duchesse de Marino son épingle de cravate. Triste souvenir d'un malheureux papillon piqué au cœur!

Parmi les belles jeunes femmes romaines, il faut citer la sœur du syndic de Rome, duc Léopold Torlonia. La marquise Flammia Marignoli a épousé un homme charmant, dont la fortune est récente et qui est fier à bon droit d'avoir ajouté de vieux fleurons à sa nouvelle couronne.

Le duc Léopold Torlonia paraissait, comme le prince Odescalchi, devoir rester célibataire. Lui aussi est atteint de ce que les noirs appellent, à Rome, la maladie de la modernité. Président des régates, extrêmement populaire, il a été fêté par toute la population romaine, lors de son mariage avec Mlle Eleonore de Belmonte, en juin dernier. Les cadeaux de la mariée ont été splendides, et lorsque, le soir des noces, le jeune couple est parti pour Frascati, il a laissé derrière lui plus de fleurs qu'il n'en a retrouvé dans le splendide jardin de la villa Torlonia.

La duchesse Torlonia est charmante. Son salon deviendra certainement l'un des plus attrayants de Rome, car elle est faite pour renouer le fil d'une tradition d'amabilité et de faste élégant, inter-

rompu par la mort de la duchesse de Poli, celle qui aurait été sa belle-mère.

Le duc Torlonia voulait rester garçon. Il se réjouissait de l'être en repoussant les prières de sa mère, née princesse Chigi, qui le suppliait de se ranger et de se marier. Pauvre femme! elle est morte avec sa prière aux lèvres. Si elle avait vécu un an, le bonheur de voir enfin marié ce fils qu'elle adorait, eût certainement prolongé son existence.

Celle qui aurait été aujourd'hui duchesse de Poli douairière avait été l'une des plus belles femmes de son époque. Elle avait plusieurs fils et une fille, mais celui qu'elle préférait à tous était l'aîné, son Léopold. Il était le bien-aimé, la fierté de la maison, et la duchesse luttait de toutes ses forces contre la maladie pour que la gaîté de son palais y attirât, y retînt le duc Torlonia. Elle est morte en souriant.

Par un sentiment des plus délicats, durant les fêtes de la noce, célébrée à l'hôtel Quirinal où habitait la fiancée, le portrait de la duchesse fut placé sur un chevalet dans le grand salon; elle assista ainsi, quoique disparue, à cette solennité qui eût été sa joie suprême.

C'est le chef de la branche aînée des Torlonia,

qui a le titre de duc de Poli. Le prince Alexandre Torlonia, père de la duchesse de Ceri, était le frère cadet du duc de Poli; mais il avait hérité du génie financier de leur père et triplé encore sa part d'une fortune déjà énorme. Il avait institué un nouveau majorat et reçu du pape toutes les investitures nobiliaires qu'on peut imaginer. Un troisième frère, don Marino, a été le premier mari de la belle donna Francesca Ruspoli, depuis Mme de Kisselef : celle-ci a un fils, D. Clemente Torlonia, marquis de Roma Vecchia.

La municipalité de Rome est sous le régime de la loi commune. C'est uniquement le jeu régulier des élections, mal conduit par le parti libéral et compromis par les luttes qui le divisent, qui a porté au conseil communal des cléricaux qui se refusent à prendre part à la vie politique.

Dans la composition du conseil municipal de Rome, dont le duc Torlonia est le maire, siègent beaucoup de princes romains et de leurs clients : chose bizarre, cette majorité, qui ne s'est pas ralliée au nouvel état des choses dans l'ordre politique, s'est prêtée à la transformation complète de la vieille Rome. Elle a partout détruit le passé pour y substituer le moderne, le nouveau, j'ajoute : le vulgaire.

Les anciennes villas et leurs jardins séculaires ont fait place à des rues aux appartements viennois et parisiens. A Rome, ce sont les Italiens du nord, tous des « Piémontais » pour les « *Romani di Roma* » qui ont fait office d'« Américains ». Les étrangers sont venus, ont vu et ont vaincu. Toutes les richesses antiques sont aujourd'hui entre les mains de ceux qui ont importé dans Rome la vie moderne.

On prétend que ce qui reste encore de vieux patriciat romain rêve, pour la capitale de l'Italie une sorte de constitution républicaine et aristocratique, qui en fasse une métropole artistique donnant une hospitalité auguste au Roi ou au Pape, à tous les deux au besoin. L'essentiel ce serait d'être les maîtres chez eux et de passer les premiers sur les listes de préséance.

La société noire boude toujours le nouveau règne et tout ce qui tient à lui trouve chez elle porte close. Les principales maisons noires sont : les Aldobrandini, les Altieri, les Borghèse. Proverbiale est la fierté ainsi que les préjugés des princesses romaines blanches et grises, mais elles sont la grâce même en comparaison de la plupart des princesses noires.

L'une de ces dernières, la princesse Altieri,

pousse les façons méprisantes jusqu'au ridicule. Elle devrait bien puiser, dans la dévotion et le dévouement qu'elle professe pour le Saint-père, quelque charité envers son prochain. Elle a dernièrement fait attendre dans son antichambre, pour la renvoyer comme indigne d'être reçue, la fille d'un duc, reconnue, sinon légitimée. La pauvre petite est partie en pleurant et son désespoir a touché des âmes moins pieuses que la princesse *Altieri,* si bien nommée.

Autant la société noire abhorre le monde officiel italien, autant elle aime à parader dans les salons des ambassadeurs accrédités auprès du Saint-siège, mais elle entend n'être pas mêlée à la société blanche ou grise.

Le marquis de Molins est le seul ambassadeur auprès du Vatican qui ait maintenu le droit d'inviter celles de ses connaissances qui avaient des attaches avec le Quirinal, notamment les anciens émigrés au service de l'Espagne qui sont devenus des personnages considérables à la cour d'Italie.

Il n'y a pas de réception à l'ambassade d'Espagne, où l'on ne rencontre que la duchesse del Drago, la fille de la reine Christiane et de Muñoz, duc de Riançares. Mère et grand'mère, elle garde encore, dans la pureté d'un profil exquis et dans la dou-

ceur du regard, les traces de cette beauté suave qui alluma tant de flamme et n'a été brûlée par aucune. Comme les salons des Bondini, le palais del Drago est accessible aux gens qui fréquentent le Quirinal, mais triés sur le volet. La princesse est la personne la plus affable qu'on puisse voir. Son mari, qui a une mine de chat-tigre, passa pour un rustre et un harpagon. En 1870, il fit partie d'une sorte de gouvernement provisoire aux petits pieds, qui prit en main l'administration de la ville sous le nom de « commission municipale ».

Comme bien d'autres, le gouvernement italien n'ayant pas fait droit à ses réclamations de préséance, il se retira dans le camp noir. Ses quatre fils sont ralliés et vont au Quirinal : l'aîné, le prince d'Antuni, avait épousé une ravissante jeune fille espagnole, qui lui avait apporté en dot cinq ou six millions. Une mort subite a tranché leur bonheur. La princesse d'Antuni est morte chez sa sœur, dans une villa du duc de Ceri.

La famille princière del Drago habite, selon la mode de Rome, le second étage du superbe palais qu'habitait la reine Christine et où sont enfermées des valeurs artistiques de toutes sortes. Le palais est admirablement situé sur les hauteurs de Rome, au coin de quatre rues, avec de grandes perspec-

tives sur le Quirinal, la Porte Pia, Sainte-Marie-Majeure et le Pincio.

Une figure intéressante est la princesse Massimo, — qu'il ne faut pas confondre avec la duchesse Massimo de Rignano, avec laquelle la princesse n'a aucun lien de parenté. — Elle est la fille de la duchesse de Berry et du comte Luchesi Palli. On distingue cette famille des Massimi par le surnom *delle colonne* qui lui vient de la colonnade de son palais, un des plus remarquables de Rome, mis en vue par le prolongement de *Via Nazionale.* Le prince Massimo, héritier d'une fortune considérable, s'est ruiné.

La princesse, qui a une intelligence rare et qui voyait sa maison s'écrouler sans pouvoir se mettre en travers de cette ruine, son mari n'admettant pas les conseils d'où qu'ils viennent, s'est résignée. Quoique très grande dame, elle est simple de manières; la haute dignité de son caractère oblige au respect et l'on peut l'admirer sans réserve, quelque opinion qu'on professe. Le prince Massimo est un toqué. D'étage en étage, les Massimo sont montés au dernier de leur palais, dans les combles. Cette petite-fille des rois, et ce prince, allié, par sa mère, une Carignan, à la maison de Savoie, donnent le triste spectacle d'une ruine causée par le

désordre de l'administration domestique auquel ont puissamment contribué l'originalité du prince et ses prédilections excessives pour la chorégraphie.

Lorsqu'une grande maison de Rome tombe, elle ne se relève plus, car elle n'a pas les ressources multiples qui permettent de lutter contre un désastre. Malgré sa parenté très proche avec le roi Humbert, le prince Massimo est noir sur noir, et la princesse l'encourage dans cette voie. Presque tous les souverains de l'Europe sont les proches parents du prince Massimo et de sa femme, dont la misère va grandissant.

La princesse est admirable pour ses enfants. Ses manières sont exquises et l'on peut dire royales; je ne connais pas de figure plus noble, plus digne et plus touchante que celle de la princesse Massimo. On croirait voir en elle l'image de la Rome auguste, de la Rome dont les superbes monuments à demi écroulés prouvent la grandeur disparue.

La grande famille Borghese, la plus importante de Rome à mon avis, a perdu son chef. Son influence en diminuera-t-elle? C'est possible.

Le beau-frère de la célèbre princesse Pauline Bonaparte, dont Napoléon fit une sorte de vice-

reine du Piémont, avait épousé une Française dont le caractère et l'intelligence égalaient la noblesse, Mlle de La Rochefoucauld, fille du duc d'Estissac. D'une beauté rare, d'un intelligence virile, elle gouverna, pendant la jeunesse de ses fils, *casa* Borghèse, d'une main si ferme, qu'on lui donna, dans la famille, le surnom d'Agrippine.

Ses enfants furent :

Marc-Antoine, prince Borghèse.

Camillo, prince Aldobrandini.

Scipione, duc Salviati.

Marie, marquise de Mortemart.

Par un arrangement de famille, les maisons princières d'Aldobrandini et de Salviati étant venues se fondre, par le mariage de leurs dernières héritières, dans la *casa* Borghèse, les deux frères cadets, Camillo et Scipione, en relevèrent le nom et les armes et en reçurent les biens, refaisant ainsi souche d'Aldobrandini et de Salviati, moyennant l'abandon de leur nom patronymique.

Marc-Antoine épousa en premières noces lady Gwendoline Talbot, fille de lord Shrewsbury, dont il n'eut qu'une fille, mariée au duc de Sora, aujourd'hui prince de Piombino. Elle était jolie comme un ange et sainte comme la Madone ; son mari l'ido-

lâtrait. Une nuit, la diphtérie l'emporta avec un de ses enfants, deux autres moururent après. Ses funérailles furent royales et touchantes. Quand le prince voulut savoir les noms de ceux qui avaient dételé les chevaux pour la traîner à Sainte-Marie-Majeure : « Ce sont tous les Romains ! » lui fut-il répondu.

Les mondains et les lettrés n'ont rien à dire de la duchesse de Sora. Mais elle est bien connue des personnes pieuses et des pauvres.

Cédant aux instances de sa mère, le prince Marc-Antoine se remaria à sa cousine Thérèse de La Rochefoucauld, qui s'était faite la sœur de charité de sa douleur. Il en eut neuf enfants, dont Paul, l'aîné, est marié à Hélène Apponyi : j'ai pour lui une estime particulière. Paul Borghèse, prince de Sulmona, est un homme d'une intelligence supérieure, respectueux envers les traditions, curieux du progrès ; il sait, sans froisser une seule des idées de son milieu, comprendre et s'assimiler les plus grandes parmi les nouvelles. Au conseil municipal de Rome, il a une grande influence et ne crée point d'obstacles au Gouvernement. Très patriote, il placera toujours les gloires italiennes au-dessus de ses opinions. Je lui ai entendu dire à Cairoli, il y a quelques années :

— Je ne comprends pas que le monument de Victor-Emmanuel ne soit pas encore fait.

Devenu par la mort récente du prince Marc-Antoine, le chef de cette famille, il me semble impossible qu'à un moment donné le prince Paul Borghèse ne joue pas un grand rôle. En attendant, c'est déjà une noble et intéressante figure.

Ses frères et ses sœurs sont :

Giulio, marié à Anna-Maria Torlonia, duc de Ceri.

Felice, à Marie Grazioli.

Anna-Maria, au marquis Gerini de Florence.

Camillo, à Mlle Bruckmann.

François, prince de Bomarzo, à sa cousine Francesca Salviati.

Giuseppe, qui vient de se marier en secondes noces à l'héritière des Cavoni, de Florence

Ludovica, mariée à un prince Ruffo.

Gian Battista, libre encore.

La princesse Borghèse douairière a été toute sa vie annihilée par sa belle-mère; nièce, belle-fille, épousée sans amour, elle n'a jamais été considérée qu'au point de vue de la lignée. Très calme, silencieuse, d'une personnalité effacée, elle se résumait en une muette adoration pour son mari.

Le prince Marc-Antoine Borghèse était un grand

cœur. Nature essentiellement sympathique, tendre et bonne, aimant passionnément les siens, son parti ne trouva jamais qu'une défaillance à lui reprocher au moment des événements de Rome, ce qui fit dire malicieusement au Saint-Père :

I miei poveri principi si son sbagliati.

Il comprit ses devoirs de chef de famille, économisa sur ses revenus de quoi faire des fortunes à chacun de ses enfants, les maria tous très bien et tint sa maison sur un pied d'opulence patriarcale. Avant 1871, chaque soir, quinze salons du palais Borghèse était éclairés. Tout ce que Rome possédait d'étrangers de distinction et de personnages de marque y défilait. Quand une altesse ou un souverain honorait le palais Borghèse de leur visite, la seule différence avec les jours ordinaires était que le prince descendait, à l'heure indiquée de leur arrivée, en bas de l'escalier, et qu'on décrochait du mur six merveilleuses œuvres d'art, six torchères, portées par la livrée, qui ne servaient qu'en ces occasions.

Le prince menait sa famille avec toute l'autorité des temps passés. Dans le mariage de son fils aîné seul, il se départit de son autorité. Paul avait de beaux yeux noirs, un cœur tendre. Ses légèretés soudain jetèrent l'alarme au palazzo. Vite audience

demandée au cardinal-vicaire, et la dangereuse sirène, cause du scandale, reconduite à la frontière. Mais, hélas, la reine partie, vive la reine ! Le prince voyait déjà son héritier mangeant les pommes de terre mal cuites de l'enfant prodigue.

— Qui donc, répétait-il à tous les échos, s'en fera aimer, s'en fera épouser? Là est le salut! princesse ou bergère, — à 28 quartiers s'entend, — elle sera ma belle-fille. »

La comtesse Apponyi, née Benkendorff, entendit cet appel. Elle partit de son ambassade de Londres pour le carnaval de Rome, résolue à donner sa fille au volage. Elle la mena à un bal costumé déguisée en « femme de la campagne romaine », une robe peinte couverte de ronces fleuries : cette campagne fut celle de César. Hélène Apponyi était alors une délicieuse blonde, au doux sourire, dans le regard le reflet du Danube bleu ; mais la maternité répétée a alourdi ses traits et transformé la taille svelte et flexible de la fille des Magyares dans l'épaisse tournure d'une matrone précoce.

Les recherches de la parure, et les artifices de la toilette répugnent à la simplicité de cette nature primesautière et vaillante. Corset et carcan sont pour elle des équivalents.

Donna Anna Maria Torlonia, fille du prince Alessandro, l'archi-millionnaire, a apporté au second des Borghèse, don Giulio, le duché de Ceri dans sa corbeille de noce. Sa mère était folle, sa sœur est folle! La princesse Torlonia était une Colonna. La duchesse de Ceri a de grands yeux splendides, noirs et tristes, qui donnent de l'expression à une figure d'ailleurs sans traits caractéristiques. Son mari a la beauté de la race avec une surabondance de vitalité, qui semble étouffer en lui l'intellectualité. Plus tard peut-être l'esprit prendra-t-il sa revanche. A présent, c'est bien plutôt un gladiateur qu'un Mécène, un corps qu'une âme.

Le troisième, Francesco, prince de Bomarzo, marié à sa cousine, Francesca Salviati est un tout autre homme. De tous ses enfants, c'est celui qui ressemble le plus au prince Marc. Il est fin, adroit, habile à organiser le temporel et le spirituel de son bonheur. Sa femme est douce, placide, souriante, mère de quatre jolis petits princes, enjoués comme leur mère, vigoureux comme leur père. C'est une charmante félicité à hauteur d'appui.

Felice a épousé une Grazioli dont les parents étaient très en faveur au Vatican. Il est beau et a

un très mauvais caractère. Rageur et spirituel, il ronge son frein. Il trouve dur d'être enchaîné à une tradition qui, dans le secret de son cœur, lui semble avoir fait son temps. Sa femme est l'éternelle Romaine insignifiante et a de beaux yeux noirs qui promettent ce qu'ils ne donnent pas. Les autres enfants n'ont rien de particulièrement intéressant.

Après 1871, le prince Borghèse s'est réfugié à Frascati avec tous ses fils et ses filles, comme Noé dans son arche, emmenant un maestro, l'incomparable Moroni; un artiste, l'incomparable Francesco; un évêque et un archevêque comme chapelains. Là les princes chantaient, peignaient et faisaient de jolis petits voyages à Rome pour voir leur avocat!

Les princesses chantaient, peignaient et ne faisaient point de voyages à Rome : les avocats de leurs époux n'ayant rien à leur dire.

Le prince Marc promenait au milieu des siens sa souriante philosophie, enseignant que la science de l'à peu près est celle de la vie.

Le prince Aldobrandini a fait partie avec le duc Mario Massimo — le beau-père de la duchesse de Rignano — du groupe aristocratique qui s'était rallié à Pellegrino Rossi dans sa tentative loyale

d'une papauté constitutionnelle. Il en est resté sur son nom le reflet d'un pâle rayon, oh! bien pâle! de libéralisme. Il serait d'ailleurs malaisé de tracer le portrait d'un homme qui n'a rien de saillant dans le caractère, ni d'accentué dans ses opinions. Il est plus conciliant qu'aucun membre de sa famille. Son fils unique, le prince de Sarsina, était marié à Françoise de La Rochefoucauld et père de sept filles. Il est mort l'an dernier, peu avant le mariage de l'aînée avec don Antonio Salviati, son cousin.

Le duc et la duchesse Salviati, née Fitz-James, habitent le palais Salviati, sur le Corso, à Rome, et la splendide terre de Migliarino, près de Pise.

Quand le roi François Ier fut blessé, démonté, à Pavie, les seigneurs à genoux lui demandèrent à qui Sa Majesté vaincue voulait se rendre. « Jamais à autre que Salviati, » répondit le roi paladin en tendant son épée à Jacques Salviati.

Plus tard, quand celui-ci rendit l'épée royale, il lui donna les trois diamants de la poignée. La réponse du roi est devenue la devise des Salviati, les diamants sont au centre de la parure de famille.

La duchesse Salviati, très intelligente, très vivante, très Française de cœur, très grande dame,

n'a pris d'Arabelle que le nom, — si tant est que Jacques II vit dans la sœur de Marlborough la réalisation d'un rêve de beauté — ce dont permettent de douter la tradition et les portraits. — La duchesse Salviati avait su se faire une place à côté de sa belle-mère, le mérite était grand et il a fallu y dépenser beaucoup de savoir-faire et de souplesse. Les Françaises seules ont ainsi le génie politique des insurgés, à n'importe quel rang de la société le sort les destine.

Le duc Salviati est un Romain d'un autre âge. Laborieux, économe, très versé dans l'agronomie, il a fait des merveilles à Migliarino, dont les revenus se sont décuplés entre ses mains. Ardent défenseur du Saint-siège, les intérêts catholiques trouvent en lui un vigoureux appui.

Il est l'âme de la résistance aux idées nouvelles, le chef clérical de la *casa* Borghese. C'est un esprit d'une rare énergie, d'une activité prodigieuse, un peu étroit, absolument exclusif. Comme catholique il gémit de l'état présent, et se raidit dans la résistance. Comme propriétaire, il en est ravi, car sa fortune a triplé, et son exploitation marche merveilleusement.

On n'a jamais bien su comment un duc Salviati s'est décidé à marier sa fille à Gaston de

Larderel, dont le grand-père était marchand ambulant, et qui, lui, était perdu de dettes et de débauches. La jeune personne n'était pas belle; mais elle était très agréable, spirituelle et piquante. Le mariage était à peine conclu sous les auspices d'un père jésuite, bien connu à Florence, que la sœur de Gaston de Larderel fut fiancée au comte de Mirafiori, le bâtard de Victor-Emmanuel. On peut penser si la coïncidence fut du goût des Salviati et quel bruit il s'en fit dans Landerneau... et ailleurs!!

Il y a une autre branche des Larderel, établie à Livourne, très considérée et très riche. Au surplus, le comte Gaston et Isabelle Salviati ont fait excellent ménage, le duc Scipion ayant par deux fois retiré son gendre de l'abîme.

C'est ainsi que la villa Salviati, dans le Borgo-Pinti, à Florence, est demeurée un véritable musée : car Gaston de Larderel est un fin collectionneur. Quand les créanciers accordent un référé, on y exerce l'hospitalité la plus élégante.

Leur fils, don Antonio Salviati, est un vigoureux seigneur du village, grand chasseur devant l'Éternel. Vêtu de *fustagna* comme son père, il arpente les immenses étendues de ses terres à la poursuite du gibier. Ce garçon pousse la passion de la

chasse jusqu'au massacre. Son père, craignant le sang des Fitz James, qu'à Rome on tient apparemment pour des francs libéraux, l'a élevé rigoureusement comme un gentilhomme campagnard.

« Fatiguant la beste pour rompre l'esprit. »

C'est, dit-on, la meilleure éducation pour élever des sournois.